Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14258 – 5 F

JEUDI 29 NOVEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La nomination de M. John Major comme premier ministre

Les conservateurs britanniques prennent un nouveau départ

M. John Major, chancelier de l'Echiquier, a été élu mardi 27 novembre leader du Parti conservateur. Il succède à Mme Thatcher au poste de premier ministre. Après le deuxième tour de scrutin, ses deux concurrents, M. Heseltine et M. Hurd, s'étaient désistés en sa faveur. Le nouveau chef du gouvernement était le « poulain » de Mme Thatcher. Il devait présenter la composition de son gouvernement dans la soirée de mercredi. Sa désignation permet au Parti conservateur de prendre un nouveau départ.



Lire page 6 l'article de DOMINIQUE DHOMBRES ainsi que le portrait du nouveau premier ministre : « Le fils préféré de Mme Thatcher »

La petite revanche de Mme Thatcher

UN fils de trapéziste succède donc à une fille d'épicier en Grande-Bretagne. Le raccourci est un peu abrupt pour caractériser le changement à la tête du pouvoir et du Parti conservateur. Il est néanmoins l'illustration, pour la deuxième fois en quinze ans, de la réussite de personnalités issues de la base face à des adversaires de l'establishment tory. L'accession de M. John Major au poste de premier ministre démontre en tout cas la capacité des conservateurs à renouveler leurs dirigeants en puisant dans les couches profondes de la société britannique. Le passé du plus jeune locataire du 10, Downing Street depuis 1894 est parfaitement révélateur des ressources humaines d'un parti qui, comme l'a dit M. Michael Heseltine, « est à l'aube d'une nouvelle ère ».

Le dixième chef de gouvernement britannique depuis la fin de la deuxième guerre mondiale a, en effet, eu une trajectoire politique fulgurante. Entré au Parlement en 1979, l'année même où Mme Thatcher devenait premier ministre, il lui succède, ce qui est pour le moins inattendu, alors que, jeune, il ambitionnait de conduire des autobus, un emploi qu'il n'a pu obtenir. C'est pour cette raison que M. Major prône « une société sans classes », sans privilège de la naissance, où tout un chacun doit avoir sa chance d'occuper les fonctions les plus hautes. La démonstration est donc largement faite par cet ancien petit employé de banque, dont la victoire a plus que ravi celle qui est considérée comme sa marraine.

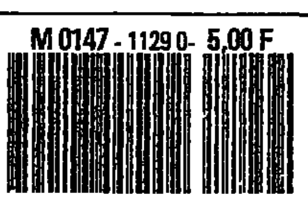
Mme THATCHER peut être satisfaite. Son poulain est aux commandes, et M. Heseltine, qui a fait un score inférieur à celui du 20 novembre, a mordu la poussière. Son impétuosité a été à la fois sa force et sa faiblesse. L'ancien ministre de la défense, accusé par les militants de base du crime de lèse-majesté, pouvait difficilement profiter de son « forfait ».

Ce n'est donc pas Brutus mais Auguste qui recueille le bénéfice du meurtre de César. Les députés conservateurs en sont fort aise. Ils voient ainsi leur horizon électoral s'éclaircir, même si l'on ne s'attend pas à des élections dans un avenir proche, au grand désespoir des travaillistes, qui les appellent de leurs vœux.

AVANT toute chose, M. Major va devoir assurer son pouvoir, panser les plaies d'un parti divisé par la lutte de succession et affirmer sa ligne politique. Cet admirateur de Mme Thatcher, d'une nature plutôt prudente, va sans doute s'empresser de reconduire la plupart des ministres du cabinet précédent, y compris ses adversaires pour le leadership des tories. Le « filleul » va poursuivre l'œuvre accomplie par la « Dame de fer » en tentant de rectifier les ratés économiques et sociaux, et en se montrant moins tranchant sur l'Europe – à propos de laquelle il est d'ailleurs resté relativement flou.

Certes, le ton ne sera plus le même. Sa jeunesse et son esprit d'entreprise seront des atouts précieux. Mais comment succéder à un « monument national », voire international ? Là réside l'un des principaux défis de M. John Major s'il ne veut pas apparaître – selon la formule du « Times » – comme « le caniche de Mme Thatcher ».

M 0147 - 1129 0 - 5,00 F



La nouvelle résolution au Conseil de sécurité

Golfe : pas de veto chinois au recours à la force

Avant de s'embarquer pour New-York, où il assistera à la réunion du Conseil de sécurité de l'organisation des Nations unies sur la crise du Golfe, le chef de la diplomatie chinoise a laissé entendre mercredi 28 novembre que son pays pourrait ne pas voter en faveur de la résolution autorisant le recours à la force contre l'Irak. M. Qian Qichen a ajouté que cela ne signifiait pas que son pays y mettrait son veto. Une abstention est probable mais un vote positif n'est pas encore tout à fait exclu.

PÉKIN

de notre correspondant

Après sa visite à New-York, M. Qian Qichen se rendra à Washington. La Chine n'a pas caché sa satisfaction de voir son ministre des affaires étrangères invité par M. James Baker pour une visite qui marque *de facto* la levée de la « punition » infligée par l'Occident après la répression du « Printemps de Pékin ». La presse a annoncé l'événement en gros titres, la télévision nationale à une heure de grande écoute. On peut s'attendre que la propagande chinoise tourne à plein, pendant le séjour de M. Qian aux Etats-Unis, pour montrer à la population que c'est l'Occident qui a dû plier devant la fermeté de son gouvernement sur la question des droits de l'homme. A Washington, le porte-parole du département d'Etat a souligné que la suspension des « *échanges* » gouvernementaux avec la Chine n'était pas remise en cause et que les droits de l'homme figureraient dans les entretiens entre M. Baker et M. Qian. Il a présenté la visite comme un « *contact* » nécessaire en raison de la crise du Golfe et de questions internationales comme la négociation en cours sur le Cambodge.

L'invitation de M. Qian, insiste-t-on du côté américain, ne constitue pas une faveur destinée à obtenir la coopération de Pékin contre l'Irak au Conseil de sécurité.

FRANCIS DERON

Lire la suite et l'article de SERGE MARTI page 3

Nette augmentation du chômage

Le chômage a augmenté de 0,9 % en octobre, en données corrigées. La publication de ce mauvais résultat intervient au lendemain de l'adoption par l'Assemblée nationale du plan emploi présenté par M. Soisson, ministre du travail.

Sous l'effet du ralentissement de l'activité économique, la situation de l'emploi se dégrade de nouveau. La publication des chiffres du chômage à la fin d'octobre confirme les indices déjà pessimistes des deux mois précédents.

Le nombre de chômeurs a augmenté de 0,9 % en données corrigées – soit 22 000 sans-emploi de plus, – et de 1,4 % en données brutes. Les créations d'emplois diminuent, surtout dans l'industrie. Sans citer ces chiffres, dont il disposait, M. Soisson a fait adopter, le 28 novembre, son troisième plan emploi par l'Assemblée nationale.

Lire les articles d'ALAIN LEBAUBE page 35-section D et de JEAN-LOUIS SAUX page 12

Un entretien avec M. Carlo De Benedetti

« Nous devons nous concentrer sur les métiers que nous savons faire » nous déclare le président d'Olivetti et de Cerus

L'empire industriel et financier qu'a constitué au cours des années 80, M. Carlo De Benedetti traverse une période très difficile. La firme Olivetti et le groupe Cerus (Valeo, Yves Saint Laurent, Duménil Leblé...) sont profondément affectés par la chute de la Bourse, la crise de l'informatique européenne, la baisse du dollar et celle du yen.

M. De Benedetti explique dans l'entretien qu'il nous a accordé qu'il veut recentrer ses activités et « abandonner toutes diversifications ».

MILAN

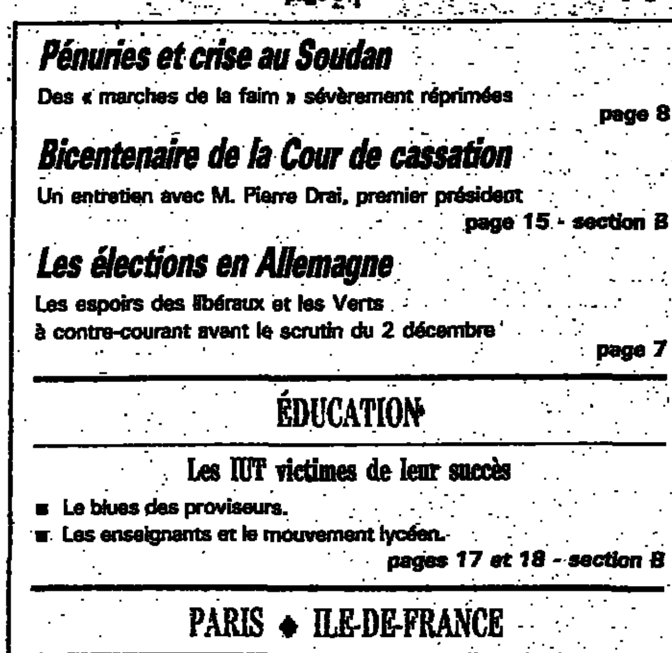
de nos envoyés spéciaux

« Dans les années 80, vous avez développé votre groupe en vous appuyant sur les marchés financiers. Leur effondrement ne signifie-t-il pas la fin de votre développement ?

– Dans les années passées, j'ai utilisé le boom financier pour créer des holdings, lever de l'argent sur les marchés et utiliser ces fonds pour développer des affaires industrielles. Après dix ans d'ivresse reaganienne fondée aux Etats-Unis sur deux concepts très simples, la baisse des impôts et l'augmentation des taux d'intérêt, nous arrivons à un point où le système financier risque d'éclater. Dans les années 90, même si la visibilité est faible, on peut déjà prévoir que les marchés financiers seront beaucoup moins porteurs. La demande de capitaux est énorme. Les Etats-Unis sont le pays le plus endetté du monde : sept fois plus que le Brésil ! Nous avons aussi devant nous deux crises à venir : celle de l'Est et celle du Sud. Les besoins en capitaux des pays qui font partie de ces deux régions sont nettement supérieurs à ce que l'on avait imaginé jusqu'à présent.

Propos recueillis par DOMINIQUE GALLOIS et ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 37 - section D



La Corse dans son ordinaire

III. – La délinquance de l'ennui

Pour les « bandits » corses, l'île n'est plus un sanctuaire. Les malfaiteurs, désormais, travaillent au pays. La Corse découvre aussi la petite délinquance, celle des jeunes qui s'ennuient. Après l'économie et la culture, nous terminons par la sécurité notre portrait d'une île où les valeurs traditionnelles se perdent.

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Sous le figuier, le père sert les glaçons du pastis à ses trois fils, le visage surpris : « *Vous, quand vous étiez gamins, vous en avez fait des conneries, mais pas ça.* » Les fils acquiescent et tout le monde regarde de l'autre côté de la murette les six, sept maisons qui constituent le village, entre plaine et montagne, à quelques kilomètres de Bastia. Là, les gendarmes ont déniché dans les caves télévisions et magnétoscopes volés. Les « *gamins d'aujourd'hui* » ont embarqué à bord de l'Estafette bleue. Ils ont commis le premier cambriolage du village, dans « *un pays où on a toujours laissé la porte de la maison ouverte* », soupire le père.

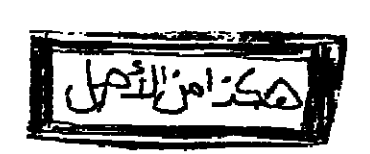
Au risque de contrarier les idées reçues, la Corse découvre la délinquance, la petite, la plus ordinaire, celle qui méconnaît le voisin, le commerçant du coin, voire les amis. « *Une amie s'est fait piquer sa Carte bleue par un copain. Il a tiré 7 000 F* », raconte une Ajaccienne. C'était l'hiver dernier, « *la folie des Cartes bleues* ». Pendant plusieurs mois, une dizaine de commerçants respectables d'Ajaccio, aujourd'hui inculpés, accueillaient les voleurs à la tire. Le dimanche après-midi ou le soir après la fermeture, les jeunes faisaient leurs achats en débitant des milliers de francs sur les cartes volées.

Le patron d'un bar PMU d'un village de la plaine orientale a été attaqué en pleine nuit par un homme cagoulé. Le pire, avait-il alors confié à ses proches, « *c'est quand je pense que le type va venir prendre son journal demain, il va me dire : oh dis donc, qu'est-ce que j'ai appris au village ? Tu t'es fait braquer ?* ».

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Lire la suite page 14

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 176 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

Europe

Les deux Parlements

par Maurice Duverger

PENDANT *trois jours*, du 27 au 30 novembre, 173 parlementaires nationaux des douze Etats de la Communauté et *85 députés européens, désignés par* leurs assemblées respectives, délibèrent ensemble dans la Chambre des députés italienne. Cette « conférence des Parlements – plus souvent appelée « Assises parlementaires » – se réunit ainsi juste avant l'ouverture des conférences intergouvernementales qui doivent développer l'union économique et monétaire, et l'union politique. Ainsi seront-elles informées de *« l'expression de la volonté populaire qui réside dans les Parlements des Etats et dans le Parlement européen »*, comme le souhaitait le président Andreotti.

Les premiers reflètent les peuples de la Communauté dans leurs diversités nationales, le second *exprime* leur volonté d'union. Les deux représentations sont égales en légitimité puisque émanant du même suffrage universel exercé par les mêmes électeurs. Si l'une envoie à Rome deux fois plus de délégués, c'est que les élus sont près de 7 000 d'un côté contre 518 de l'autre. Cela justifiait un sacrifice du Parlement européen pour éviter qu'une assemblée trop nombreuse ne rende plus difficile la mise en place d'une telle coopération dont l'importance sera très grande. De toute façon, ces Etats généraux n'ont aucun pouvoir de décision, et leur autorité morale sera fonction de leur degré de consensus. Elle pourrait être considérable si parvenaient à s'entendre sur quelques points essentiels les mandataires de 340 millions d'Européens ainsi représentés à travers les deux suffrages universels dont disposent les citoyens de la Communauté.

Une telle perspective semblait impossible voilà quelques mois, quand l'idée d'un tel rassemblement fut lancée. La plupart des *députés nationaux inclinaient alors* à considérer les députés européens comme des rivaux qui cherchaient à leur ôter de nouvelles prérogatives, après celles dont les traités communautaires les avaient déjà dépouillés. Au fur et à mesure des contacts préliminaires, tout le monde s'est rendu compte que les pouvoirs enlevés aux Parlements des Etats n'étaient pas transférés au Parlement européen, mais pour l'initiative à la Commission de Bruxelles et pour la décision au conseil des ministres de la Communauté : l'accord de ces deux branches de l'exécutif pouvant toujours faire échec aux votes de l'Assemblée de Strasbourg.

La logique du système

Les élus nationaux ont pris conscience du fait que le Parlement européen a moins de pouvoirs que le Parlement britannique au temps de Cromwell, où il était qualifié de « croupion ». Mais les élus européens ont également constaté que leurs collègues des Etats membres ne peuvent pas contrôler les gouvernants de leur pays quand ils siègent au Conseil où sont décidées les « directives » formant la législation fédérale qui se substitue peu à peu aux lois nationales (cela représentera l'essentiel de la législation économique après le 1er janvier 1993). Ainsi, pendant que la démocratie se développe à l'Est depuis les révolutions de 1989, elle recule considérablement à l'Ouest au fur et à mesure du développement des institutions de Bruxelles.

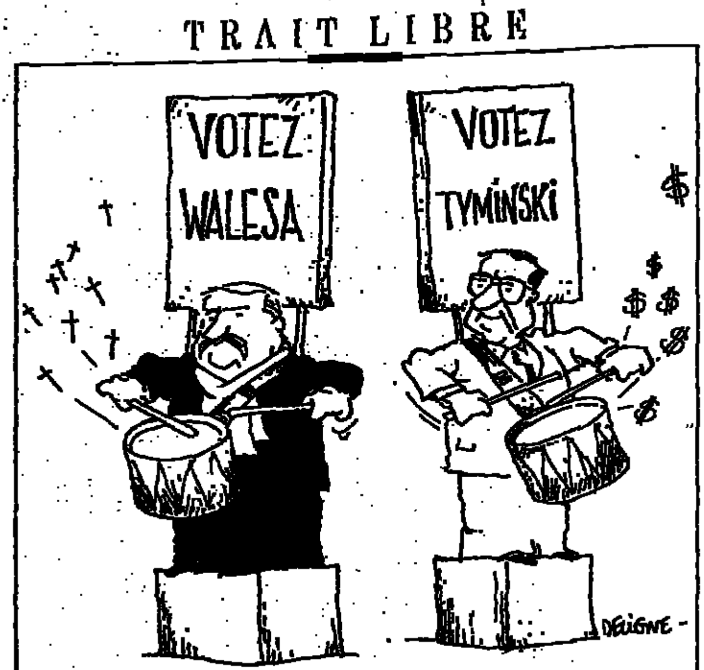
Tous les élus des peuples de la Communauté savent que presque tous les gouvernements n'ont aucune envie de mettre fin à ce *double déficit démocratique* : celui du Parlement européen et celui des Parlements nationaux. Aucun gouvernement n'est véritablement disposé à reconnaître au premier le pouvoir de codécision législative avec le Conseil, qui correspond à la fonction majeure confiée par les électeurs. La plupart n'envisagent qu'avec circonspection de développer la procédure de coopération, qui aurait cependant paru conservatrice dans les monarchies constitutionnelles du dix-neuvième siècle. Beaucoup prennent tous les moyens pour que leur activité dans la Communauté échappe également au contrôle des Assemblées de leur pays.

La conférence des Parlements pourrait aider à transformer paisiblement l'étrange système qui prétend fédérer douze démocraties sous l'autorité d'institutions autocratiques où les décisions sont prises sans véritable intervention des élus. Elle ne peut rien imposer, mais elle peut formuler des propositions dont il sera difficile de s'écarter si elles correspondent aux désirs des citoyens. A cet égard, elle indiquera d'abord les mesures qu'elle tient pour essentielles dans le cadre de l'union économique et monétaire et de l'union politique. Les conférences intergouvernementales qui prépareront l'une et l'autre ne pourraient pas s'écarter totalement des demandes ainsi formulées par les deux représentations populaires dans la Communauté, pour la première fois rassemblées. On peut envisager aussi que celles-ci aillent plus loin en rappelant solennellement les droits de tout Parlement dans une démocratie inhérents à son existence même : notamment le pouvoir législatif et le contrôle de l'exécutif.

Si la conférence des Parlements de la Communauté ne parvient pas à un consensus, s'il est trop restreint ou trop timide, si les gouvernements refusent d'en tenir compte, le Parlement européen sera contraint de s'engager un jour dans une stratégie de crise fondatrice, comme l'ont fait tous ses prédécesseurs nationaux du siècle dernier. Quand on ne leur donnait pas les pouvoirs qu'ils tenaient de leur nature même, ils ont utilisé le droit de renverser le gouvernement pour l'obliger à pratiquer leur politique. *L'article 144 du traité de Rome* permettrait au Parlement européen de le faire. Il pourrait contraindre le Conseil à ne désigner comme président et comme membres de la Commission que les personnes acceptées par lui. Il pourrait obliger la Commission ainsi constituée à respecter les intentions de la majorité quant aux propositions de directives soumises au Conseil. Au bout d'une crise plus ou moins longue, ce dernier se trouverait finalement acculé à accepter en fait la codécision qui correspond à la logique du système : seule une coopération étroite avec les Parlements nationaux permettrait de persuader les gouvernements d'avancer, en dehors de conflits regrettables, dans cette voie de démocratisation de la Communauté.

▶ Député au Parlement européen, Maurice Duverger est rapporteur de la commission institutionnelle pour les relations avec les Parlements nationaux.

TRAIT LIBRE



BIBLIOGRAPHIE

Le langage silencieux

GUIDE DU COMPORTEMENT DANS LES AFFAIRES INTERNATIONALES
d'Edward T. Hall et Mildred Reed Hall.
Seuil, 262 p., 120 F.

Deux anthropologues américains descendent de leur piédestal scientifique. Dans plusieurs ouvrages, Edward T. Hall et Mildred Reed Hall avaient cherché à percer les secrets de la communication entre les cultures. Pourquoi leurs découvertes ne bénéficieraient-elles pas aux dirigeants d'entreprise ? C'est ce qu'ils ont pensé en publiant un *Guide du comportement dans les affaires internationales.* Titre un peu réducteur car il ne se limite pas à un catalogue de recettes pour VRP à travers le monde.

La thèse soutenue ici est *que le langage est loin d'être* le premier véhicule d'un message. Il existe une importante communication non verbale dont les « instruments » sont déterminés par la culture locale et utilisés inconsciemment. *Il ne faut pas confondre,* en effet, la *culture acquise,* inculquée avant la scolarisation, et la *culture apprise.* Dans la vie relationnelle, la première est beaucoup plus importante que la *seconde.* Il est indispensable de connaître les règles implicites que les peuples suivent, faute de quoi nous tiendrons *les nôtres* pour universelles, ce qui n'est pas la meilleure manière de réussir une négociation, quelle qu'elle soit.

Pour un Allemand ou pour un Américain, le temps est monochronique (on fait une seule chose à la fois). En revanche, pour un Français ou un Italien, le temps est polychronique (on fait plusieurs choses à la fois). De même, les Français et les Américains diffèrent dans la pratique de l'espace. Le voisinage, par exemple, n'implique pour les premiers aucune obligation de relations alors que la situation est inverse aux Etats-Unis.

Communication interculturelle

Enfin, le contexte joue un rôle dans la communication interculturelle. Il s'agit ici de toutes les informations, formulées ou non, qui ont trait à un événement et qui sont indissociables de celui-ci. Les Allemands communiquent avec peu de référence, au contexte. Pour eux, le message doit être explicite, les chiffres sont importants et l'on risque parfois la surcharge d'informations affinées mais qui circulent lentement. *Pour les Français, la référence* au contexte est forte et l'information se répand d'une manière plus fluide.

Edward et Mildred Hall s'emploient ensuite à illustrer de façon très concrète les comportements des Allemands, des Américains et des Français. Une foule de notations qui rendront service aux hommes d'affaires des trois pays. Et l'on voit s'amplifier le mouvement qui porte à intégrer *plus de culture dans l'entreprise.* Ce n'est pas le moindre bénéfice de l'internationalisation de l'économie.

PIERRE DROUIN

Pollutions

Un vrai ministère de l'environnement

par Haroun Tazieff

LES menaces réelles (certains en ont inventé d'imaginaires) qui pèsent sur notre environnement ont donné à celui-ci une importance géopolitique croissante. L'attention que les politiciens – élections obligent – sont désormais contraints de lui accorder, puisque de plus en plus d'électeurs s'en préoccupent, a fini par rejoindre les préoccupations de ceux que jadis on appelait les défenseurs de la nature. Nature que l'on baptise aujourd'hui environnement.

La «nature» – air, eau, terre – est ce sans quoi la vie n'existerait pas. Altérer la nature, la «dénaturer», signifie *ipso facto* altérer la vie. Dès que les altérations dépassent un certain seuil, les êtres vivants se mettent à souffrir. Tant les végétaux – lesquels nous sont indispensables – que les animaux. Y compris nous, êtres humains. Et les souffrances croissent à mesure que croissent les agressions contre l'environnement. Cela peut aller, cela va parfois déjà, jusqu'à la mort. Morts individuelles pour commencer, morts collectives ensuite, mort générale ou quasi si on laisse se développer les pollutions dont l'accélération, en ce dernier tiers de siècle, est *devenue l'une des menaces les plus* redoutables. Avec celles que représentent l'explosion démographique et ses corollaires, misère d'une part, *intégrismes* de l'autre.

L'urgence est extrême de prendre très, très sérieusement en compte la dégradation de l'environnement : les dangers sont aussi graves qu'ils sont multiples. C'est affaire de politique, au sens noble du terme. Il y faut compétences techniques et courage *politique. Il y faut les moyens indis*pensables. Il faut agir avant que les catastrophes surviennent, qui seront plus redoutables que les pires éruptions volcaniques, que les plus destructeurs, les plus meurtriers des tremblements de terre.

Aucun pays, nulle part, n'a encore engagé *une politique* sérieuse en ce domaine, malgré les torrents de «paroles verbales» et les gaspillages de moyens. La France fut le premier pays à amorcer un semblant d'action en ce domaine, d'abord en créant, il y a une quinzaine d'années, un ministère de l'environnement, ensuite en prenant nommément en compte les risques naturels et technologiques majeurs. Cet «effort», hélas! n'a guère jusqu'ici dépassé le stade du gadget plus ou moins électoral. Mais l'accélération des menaces est devenue telle qu'il conviendrait que les responsables n'en attendent pas, passivement, les effets : il n'y aura pas à ce sujet de «manifs» d'écoliers ou d'infirmières, d'étudiants ou d'agriculteurs, excédés par le manque d'envergure de certains ministres mal conseillés et, de ce fait, incapables de prévoir, mais il y aura par contre des catastrophes environnementales dont certaines seront irréversibles.

Si l'on veut réellement échapper au cataclysme, il est urgent d'agir sans plus de délais et avec les moyens indispensables. Premier de ces moyens, un super-ministère de l'environnement. Par super-ministère, je n'entends nullement un ministère gigantesque, mais un ministère qui possède le pouvoir d'agir, pour autant que le ministre qui en accepte la responsabilité en ait la volonté affirmée. Pouvoir agir signifie posséder les moyens de le faire : d'une part, un budget qui, sans être énorme, ne soit plus une partie infime de celui de l'Etat : d'autre part, et surtout, l'autorité nécessaire pour amener les autres ministères impliqués dans les pollutions – industrie, agriculture, transports, équipement, santé, finances, budget, intérieur... – à consacrer à la prévention et à l'élimination de ces pollutions les sommes nécessaires, *prises par chacun sur son propre* budget. Ces contributions seront décidées par le ministre intéressé et par celui de l'environnement à l'issue de leurs *concertations concer*nant le programme à réaliser chaque année : c'est en cela qu'il agira comme «super-ministre». Ce titre n'est nullement un hochet de vanité, mais bien une fonction nouvelle, de plus en plus indispensable et de plus en plus urgente.

Décentraliser au maximum

Ce «super-ministère» ne doit absolument pas devenir un organisme gigantesque. Il convient, au contraire, de décentraliser au maxi*mum les diverses directions et* agences dont ce ministère doit coordonner les actions. Mais il faut placer sous l'autorité de ce super-minis*tère nombre d'organismes qui* relèvent actuellement d'autres autorités sans, cependant, tomber dans l'erreur grave d'opérer une fusion *confuse des métiers à incidence* importante sur l'environnement mais néanmoins fort différents : si les économies d'échelle peuvent plaider en faveur d'un regroupement des structures à vocations parallèles, regrouper les acteurs intervenant sur des registres différents conduit toujours à l'apparition de hiérarchies intermédiaires, lesquelles signifient des coûts induits largement supérieurs aux économies espérées.

Il est certain que l'Agence pour les économies d'énergie doit ressortir du ministère de l'environnement, tout comme celle chargée du grave problème des déchets, tant industriels qu'agricoles, urbains qu'hospitaliers, tout comme celle qui est supposée veiller à la qualité de l'air, tout comme chacun des organismes à s'occuper de celle de l'eau, tout comme ceux qui veillent à ce que les industries respectent les normes légales, tant dans la pollution que dans la sûreté de leurs installations, la sûreté dans le transport des matières dangereuses, etc.

Il est indispensable que l'esprit de décentralisation soit *développé de* façon optimale. Cela signifie que non seulement ces divers organismes doivent jouir d'un maximum de liberté, mais aussi que le ministère délègue au maximum et qu'il partage autant que faire se peut son autorité avec les élus, régionaux, départementaux, municipaux. En prenant garde d'éviter certains des effets pervers de la décentralisation, ainsi celui qui permet actuellement aux maires d'attribuer des permis de construire, désastreux pour le patrimoine tant architectural qu'environnemental du pays.

Mais il est clair que la minimisation des pollutions, tout autant que la réduction des accidents de toute *nature et que la mitigation des effets* des catastrophes, naturelles comme anthropogéniques, passent par la responsabilisation des citoyens, électeurs autant qu'élus, ce qui signifie information maximale et un minimum de sens civique. A l'échelle du gouvernement, tout cela relève de divers ministères. Mais ceux-ci ne s'encombrent guère du souci de l'environnement. Et seul le ministre qui en est chargé peut, pour autant qu'on lui accorde l'autorité nécessaire, orchestrer une action aussi *complexe mais tout aussi indispen*sable et urgente que celle que la conjoncture aujourd'hui exige.

▶ Haroun Tazieff, géologue et volcanologue, est ancien secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques majeurs.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant.*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

LA CRISE DU GOLFE

Pour la première fois depuis l'invasion du Koweït

Le Conseil de sécurité entend des témoignages sur les atrocités commises par l'Irak

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

A quarante-huit heures de la consultation qui devrait, en principe, *déboucher le 29 novembre* sur l'adoption d'une résolution autorisant les Etats-membres à faire éventuellement usage de la force militaire *pour contraindre l'Irak à revenir* à la situation antérieure au 2 août, le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni mardi 27 novembre, à la demande du Koweït, pour entendre plusieurs témoignages sur les exactions commises dans ce pays par les troupes irakiennes.

Les quinze membres du Conseil ont notamment entendu un chirurgien koweïtien décrire la façon dont sont torturés ses collègues qui soignent les résistants. Il a affirmé avoir lui-même enterré une dizaine de nourrissons enlevés de leurs couveuses par les soldats irakiens, lesquels se sont emparés, dès les premiers jours de l'invasion, des médicaments et des équipements hospitaliers dans l'ensemble du pays. Les militaires de Bagdad commettent des actes de violence même dans les mosquées, a indiqué une jeune femme koweïtienne, affirmant que les arrestations arbitraires et les tortures sont devenues monnaie courante.

Polémique américano-cubaine

Après avoir visionné une cassette vidéo montrant une manifestation dispersée à coups de feu, les membres du Conseil ont écouté un ressortissant koweïtien faire une description des conséquences économiques, financières et sociales de l'invasion irakienne. Tout ce qui était biens meubles – des lampes aux pavés des rues – a été emporté en Irak. Quinze avions appartenant à la flotte koweïtienne ont été rapatriés à Bagdad, ainsi que des pièces de rechange, des équipements de communication et des ordinateurs pour une valeur totale de plus de 1 milliard de dollars. Par ailleurs, les musées et les universités ont été pillés tandis que le système bancaire et monétaire était détruit, a affirmé ce témoin.

En marge de cette audition, le Koweït a déposé un projet de résolution demandant au secrétaire général de l'ONU *« de prendre sous sa garde une copie du registre d'état civil du Koweït authentifiée par le gouvernement légitime de ce pays et comprenant les actes d'état civil enregistrés jusqu'au 1er août 1990 »* (veille de l'invasion). Il s'agit d'une mesure conservatoire destinée à faire échec aux tentatives irakiennes de modifier la composition de la population koweïtienne et de détruire les actes d'état civils.

Par ailleurs, un incident a opposé l'ambassadeur de Cuba, M. Alarcon de Quesada, à son homologue américain, M. Thomas Pickering, lequel préside le Conseil de sécurité jusqu'à la fin novembre. Le délégué cubain a reproché à M. Pickering de repousser depuis plusieurs jours l'examen par le Conseil d'un projet de résolution, présenté par Cuba, la Colombie, la Malaisie et le Yémen et concernant la situation dans les territoires occupés par Israël. Ce texte, qui *« déplore »* le refus du gouvernement israélien de se conformer aux résolutions de l'ONU, propose notamment la nomination d'un commissaire *(ombudsman)* qui serait envoyé, sous l'égide des Nations unies, dans les territoires occupés *« pour y suivre et observer la situation sur place »*.

Récusant la présentation faite par l'ambassadeur cubain, M. Pickering a assuré que des consultations *« officieuses »* allaient se tenir sur ce sujet au sein du Conseil. L'échange de propos, plutôt vif, n'est pas anodin. A quelques heures de l'adoption probable d'une résolution destinée à exercer une pression plus *« musclée »* sur l'Irak, certains pays craignent que cela ne fasse passer au second rang la question des territoires occupés. La requête cubaine constitue aussi une critique *à peine voilée de la façon* dont l'ambassadeur des Etats-Unis a assuré la présidence du Conseil au cours de ce mois de novembre, *reproche que partagent* d'autres délégations.

SERGE MARTI

Six pages de publicité pour un gouvernement en exil

« Koweït : refaçonner un avenir ». Sous ce titre, l'*International Herald Tribune* publie, mercredi 28 novembre, un encart publicitaire de six pages consacré à l'émirat et traitant aussi bien des *« initiatives d'un gouvernement en exil »* que des violations des droits de l'homme relevées par Amnesty International depuis l'invasion irakienne. Les problèmes économiques et financiers du Koweït tiennent une place de choix dans cette publicité, qui vante aussi les *mérites de la démocratie koweïtienne* fondée sur la Constitution de 1962, qui avait été pratiquement gelée avant le 2 août et que les autorités koweïtiennes en exil ont promis de respecter lors d'une récente conférence qui s'est tenue à Djeddah en présence de membres de l'opposition. Cet encart est du modèle de ceux que l'émirat publiait régulièrement dans la *presse internationale* avant le coup de force de M. Saddam Hussein.

Des otages détenus dans l'émirat ont été transférés sur des sites stratégiques irakiens

L'Irak a discrètement déplacé du Koweït à Bagdad puis vers des destinations inconnues 67 otages américains et britanniques retenus sur des sites stratégiques dans l'émirat occupé, ont rapporté, mardi 27 novembre, des diplomates. Ces personnes – 59 Britanniques et six Américains – avaient été transférés dimanche soir 25 novembre dans la capitale irakienne et placés sous haute surveillance à l'Hôtel Melia-Mansour. Les Irakiens ont pu les conduire sur des sites en Irak pour remplacer comme *« boucliers humains »* des otages libérés.

D'autre part, le président Saddam Hussein a décidé de libérer *« un certain nombre »* d'otages américains, lors d'un entretien, mardi soir à Bagdad, avec l'ancien champion de boxe américain Mohamed Ali (Cassius Clay, converti à l'islam en 1964). Enfin, à la demande de l'Algérie, les autorités de Bagdad ont accepté de libérer tous les otages belges détenus en Irak, rapporte mercredi l'agence algérienne APS. Elle précise que l'Irak a accepté de prendre cette mesure à l'occasion d'une visite du roi Baudouin en Algérie. – *(AFP, Reuter.)*

ÉTATS-UNIS : le débat sur la politique américaine

Le Congrès entame des auditions sur la perspective d'un conflit

La commission des forces armées du Sénat a entamé, mardi *27 novembre*, des *auditions* qui devraient permettre de mieux définir les raisons profondes de l'engagement américain dans le Golfe et l'attitude du Congrès face à la politique de la Maison Blanche. *« La question n'est pas de savoir si une action militaire est justifiée. Je pense qu'elle l'est. La question est de savoir si une action militaire est sage à ce moment précis et dans notre intérêt national »*, a déclaré en ouvrant le débat le sénateur Sam Nunn, démocrate de Géorgie, qui préside la commission. *« Quels sont nos intérêts vitaux dans la région du Golfe ? Est-il de notre intérêt vital de libérer le Koweït grâce à une action militaire menée par une force militaire largement américaine »*, a demandé le sénateur, qui soutient les efforts de la Maison Blanche pour faire adopter par les Nations unies une résolution autorisant la force.

Le Congrès américain a soutenu presque d'un seul bloc la décision du président George Bush d'envoyer plus de deux cent mille hommes dans le Golfe. Depuis, cependant, et surtout à la suite de l'annonce au début du mois de l'envoi de renforts pouvant porter les forces américaines à plus de quatre cent mille hommes, les parlementaires posent de plus en plus de questions. Le sénateur Nunn a indiqué à NBC que les auditions porteront sur *« les intérêts à long terme des Etats-Unis dans l'ensemble du Proche-Orient. Cela dépasse l'Irak, il existe nombre de questions importantes qui doivent être examinées »*, a-t-il dit.

Le sénateur avait demandé que le secrétaire à la défense Dick Cheney et le chef de l'état-major interarmes le général Colin Powell témoignent dès cette semaine devant sa commission. Cela lui a été refusé par le président George Bush, qui ne voit pas d'un très bon œil les auditions du Congrès. Pour sa part, M. Richard Gephardt, chef *de la majorité démocrate* à la Chambre des représentants, a déclaré mardi à une agence de presse qu'il était opposé à l'utilisation de la force par les Etats-Unis à court terme : *« Je pense qu'il faut laisser poursuivre l'action des sanctions »*, a-t-il dit.

Cette prise de position, la plus nette de la part d'un leader du Congrès contre l'usage à court terme de la force militaire, a été exprimée alors que des craintes de plus en plus précises sont apparues aux Etats-Unis sur le coût en vies humaines d'un éventuel conflit. Le *New York Times* de lundi, indique que les estimations du Pentagone prévoient plusieurs milliers de morts et de blessés en cas de conflit de plusieurs semaines. Le Centre d'information sur la défense (CDI), une organisation connue pour ses idées pacifistes, compte, lui, un minimum de dix mille morts et 35 000 blessés. – *(AFP.)*

□ **Il n'y a pas eu de détournement de matières fissiles en Irak.** – La tournée d'inspection que les deux experts nigérian et soviétique de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne (Autriche) ont effectuée, du 18 au 22 novembre, en Irak n'a *révélé aucun détournement* de matières fissiles à des fins militaires. Des médias américains se faisaient l'écho d'un possible détournement de l'*uranium* très enrichi, *installé dans* les réacteurs de recherche irakiens. La situation des installations visitées n'est pas différente de celle constatée en avril dernier par des inspecteurs de l'AIEA. Ce constat n'empêche pas certains, comme le secrétaire d'Etat américain, James Baker, de penser que Bagdad fait *« des efforts extraordinaires »* pour se doter d'un armement nucléaire. – *(AFP, UPI.)*

Pas de veto chinois

Suite de la première page

Mais aucune des cinq précédentes rencontres entre les deux hommes depuis juin 1989 n'avait eu lieu dans la capitale américaine. Les précautions de langage de l'administration Bush ne changent donc rien à la lecture faite par Pékin de la situation : le vote, ou à défaut le *« non-veto »*, de la Chine à l'ONU était à vendre, et le prix le meilleur possible en a été tiré.

La Communauté européenne avait pour sa part renoué *de facto* les contacts politiques de haut niveau avec la Chine la semaine dernière lors de la venue à Pékin du ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Ordonez. Les dirigeants chinois lui ont exprimé leurs chaleureuses félicitations pour le rôle de l'Espagne dans la reprise du dialogue.

« Tiananmen n'est pas oublié »

Dressant le bilan de ses conversations au cours d'une conférence de presse, M. Ordonez, quelque peu gêné mais résolu, n'a pas nié que, si *« Tiananmen n'est pas oublié »*, la tragédie de juin 1989 fait désormais partie de l'Histoire. Ce rabibochage venait après la levée de la plupart des sanctions imposées à la Chine en 1989 par la CEE, à l'exception de la coopération militaire.

Le calcul qu'avait fait la direction chinoise en 1989 sur le caractère provisoire de l'isolement diplomatique se révèle exact, à la nuance près de la durée prévue. Ce succès des méthodes énergiques de Pékin renforce la probabilité de voir plusieurs contestataires condamnés à de lourdes peines de prison pour *« sédition »* ou *« agitation contre-révolutionnaire »* d'ici quelques semaines. Les proches de certains d'entre eux en ont exprimé la crainte auprès d'ambassades occidentales ces derniers jours. Deux journalistes, MM. Wang Juntao et Chen Zeming, seraient particulièrement visés, ainsi que M. Bao Tong, proche collaborateur de l'ancien secrétaire général du Parti communiste, M. Zhao Ziyang.

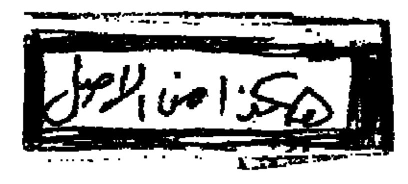
Le porte-parole du département d'Etat a estimé que ces informations *« mettent en lumière la nécessité de parler directement à de hauts fonctionnaires chinois de l'attention apportée aux droits de l'homme »* par les Etats-Unis. M. Qian écoutera sans doute l'expression de ces inquiétudes avec une politesse amusée.

FRANCIS DERON

L'Arabie saoudite octroie un prêt de 4 milliards de dollars à l'URSS

Un entretien mardi 27 novembre entre M. Gorbatchev et le ministre saoudien des affaires étrangères, M. Saoud Al-Fayçal, s'est conclu sur une invitation au roi Fahd à se rendre à Moscou et par l'octroi d'un prêt de 4 milliards de dollars à l'URSS, a annoncé l'agence Tass.

D'autre part, le président soviétique, interrogé dans les couloirs du Parlement de Russie, a affirmé que la crise du Golfe *« peut faire voler en éclat l'ordre nouveau que l'on commence à édifier avec tant de difficultés »*. *« Tout à coup, un Etat tout juste sorti d'une guerre (...), une puissance arabe, se jette sur son voisin et l'annexe. Quel genre de politique est-ce ? »*, a lancé M. Gorbatchev, avant d'évoquer sa rencontre, la veille, avec le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz : *« Je leur ai dit à nouveau : gardez bien à l'esprit que nous ne reculerons pas. C'est une affaire de principe pour nous. (...) Si vous comprenez où vous avez mené la situation, c'est le moment de le dire. Sinon on vous forcera à le faire. »* – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

Après un nouvel accrochage dans le sud du Liban

Les Israéliens dénoncent la Syrie et critiquent les Etats-Unis

Survenant moins de quarante-huit heures après les obsèques des quatre victimes de l'attaque à la frontière égyptienne, l'accrochage dans le sud du Liban, au cours duquel cinq soldats ont trouvé la mort, a encore alourdi l'atmosphère en Israël. Il a de nouveau posé le délicat problème des rapports entre l'Etat hébreu et la Syrie à propos du Liban.

JERUSALEM

de notre correspondant

Les experts militaires constatent aujourd'hui que leurs prévisions se sont confirmées : l'intervention syrienne à Beyrouth, qui a permis la chute du général Aoun, a engendré une recrudescence des attaques contre la zone de sécurité contrôlée, dans le sud du Liban, par Israël et son allié l'ALS (Armée du Liban sud) ainsi que contre l'enclave de Jezzine, située au nord de cette zone. Au début du mois, des unités de l'armée israélienne avaient d'ailleurs opéré dans ce secteur de Jezzine. Et la semaine dernière, au cours d'un accrochage à l'est de la zone de sécurité, sur les contreforts du mont Hermon, un officier israélien avait été tué ainsi que quatre membres d'un commando palestinien.

C'est dans cette même zone que s'est déroulé, dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 novembre, l'affrontement sanglant entre une patrouille israélienne et un commando palestinien du FPLP de Georges Habache. La patrouille, composée de neuf soldats d'une unité de Guivati (les « bérets mauves »), avait pour mission de tendre une embuscade dans ce secteur escarpé qui, depuis des années, sert de point de passage pour des attaques contre Israël. Peu avant minuit, les soldats ont aperçu le commando du FPLP. Une enquête devrait permettre de savoir exactement ce qui s'est passé. Mais, selon la version publiée par la plupart des journaux, les soldats israéliens ont ouvert le feu lorsqu'ils étaient à une quarantaine de mètres de distance du commando. Un silence s'est ensuite établi pendant plusieurs minutes. Le commandant de l'unité israélienne a sans doute cru que les quatre hommes du commando palestinien avaient été abattus. Mais deux seulement avaient été tués et les deux autres, dont l'un a sans doute été blessé, s'étaient cachés derrière un rocher et attendaient l'assaut. C'est lorsque cet assaut a été donné par le commandant et quatre soldats que les deux Palestiniens ont ouvert le feu, lancé des grenades et tué les cinq militaires israéliens.

« Le prix du rapprochement américano-syrien »

Interrogé sur cet incident à la sortie d'une réunion du gouvernement, le ministre de l'énergie et de la recherche scientifique, M. Youval Neeman (du parti d'extrême droite Hatriya), a pointé un doigt accusateur en direction de la Syrie et même des Etats-Unis : *« Israël*, a-t-il dit, *paie déjà le prix du rapprochement américano-syrien. Ce rapprochement à propos de la crise du Golfe a été exploité par Damas, avec l'aval de Washington, pour modifier radicalement la situation au Liban au détriment d'Israël. Les milices qui évacuent Beyrouth descendent vers le sud et axent leurs efforts contre Israël. »*

Toutefois, les autres dirigeants israéliens se sont montrés beaucoup plus réservés ou ont tenu à prendre leurs distances à l'égard de telles accusations publiques. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, s'est abstenu de toute déclaration. Il est probable qu'il fera parvenir discrètement une mise en garde à Damas. Quoi qu'il en soit, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a déjà fait savoir qu'Israël n'avait pas l'intention de renoncer à la poursuite des opérations préventives aériennes, maritimes et terrestres, même au-delà de la zone de sécurité.

Mais pour éviter une véritable escalade, l'intérêt d'Israël n'est-il pas de parvenir à un nouveau *modus vivendi* au Liban avec la Syrie ? Les hommes politiques restent muets pour l'instant sur cette question. Cependant, de nombreux experts sont d'accord avec le professeur Moshe Maoz, de l'Université de Jérusalem, lorsqu'il explique : *« Si l'on part du principe que la mainmise de Damas sur le Liban va se prolonger, l'intérêt d'Israël est de voir les Syriens exercer leur contrôle sur certains secteurs qui servent de point de départ aux opérations terroristes. Alors, comme par le passé, Israël pourrait faire savoir aux Syriens quelles sont les lignes rouges qu'ils ne peuvent transgresser. »*

(*Intérim*)

M. Dumas appelle Israël à lancer « une offensive pacifique »

M. Roland Dumas a appelé, mardi 27 novembre, Israël à lancer *« une offensive pacifique »* et à faire *« une ouverture politique »*. *« Israël n'a rien à gagner et tout à perdre tôt ou tard, en misant sur le seul emploi de la force, fût-elle défensive »*, a déclaré le ministre, qui défendait devant le Sénat le budget de son ministère. Soulignant qu'en Israël *« l'escalade du malheur se poursuit »*, M. Dumas a insisté sur la nécessité d'une *« initiative pour sortir du cycle infernal de la vengeance et de la peur »*. *« Que chacun comprenne l'autre*, a-t-il dit. *Que les Palestiniens admettent que le peuple israélien a droit à sa sécurité : mais que soit reconnu ce même droit aux Palestiniens par les Israéliens et le droit à former un Etat dans lequel ce peuple désespéré puisse se reconnaître comme les Israéliens dans le leur. »*

A propos du Liban, M. Dumas a répété que la France *« n'abandonnerait pas »* le général Michel Aoun, réfugié à l'ambassade de France à Beyrouth. *« Je fais en sorte*, a-t-il déclaré, *qu'une issue, et la seule qui soit acceptable, celle de l'honneur, soit trouvée avec les autorités libanaises. »*.

ASIE

BANGLADESH

La proclamation de l'état d'urgence sanctionne plusieurs semaines de violences

Le président Ershad a proclamé l'état d'urgence au Bangladesh, mardi 27 novembre, et ordonné la mise en résidence surveillée des principaux chefs de l'opposition. Cette décision, identique à celle que le chef de l'Etat avait prise en novembre 1987, intervient après plusieurs semaines de violences, le mouvement pour obtenir la démission du chef de l'Etat ayant été relancé le 10 octobre dernier. Mme Hasina Wajed, chef de la Ligue Awami (du peuple), et Khaleda Zia, chef du Parti national du Bangladesh (BNP) (1), ont été placées mardi soir en état d'arrestation à leur domicile, mais il semble que la seconde ait pu échapper aux forces de l'ordre.

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Dans la journée du 27 novembre, de violents affrontements s'étaient produits dans le centre de Dacca entre manifestants et forces policières, faisant au moins deux morts et une centaine de blessés. Le quartier de l'université avait également été le théâtre de batailles rangées entre les partisans du Jatiya, le parti présidentiel, et plusieurs milliers d'étudiants membres de la coordination étudiante APSU dont la formation, début octobre, a renforcé la détermination de l'opposition. Celle-ci, traditionnellement affaiblie par des querelles incessantes entre la Ligue Awami et le BNP, dont les chefs de file éprouvent l'une pour l'autre une forte animosité, a multiplié les grèves ces derniers mois.

L'opposition (qui n'a pas de programme commun) exige le départ du général Ershad suivi d'élections libres. Le chef de l'Etat avait promis d'organiser un scrutin présidentiel en mai prochain, bien que la Ligue Awami et le BNP aient par avance refusé d'y prendre part.

La proclamation de l'état d'urgence, qui est accompagnée de la mise en place d'un couvre-feu nocturne à Dacca et dans les principales villes du pays (Chittagong et Khulna), signifie la suspension des libertés fondamentales, notamment l'interdiction des activités politiques, ainsi que la mise en place d'une censure sur la réception et la diffusion de toutes informations relatives à la situation politique. Dès mardi soir, des véhicules blindés étaient visibles dans les principales artères de la capitale.

Tous les établissements scolaires et universitaires sont, d'autre part, fermés pour une durée d'un mois. Dans une allocution radio-télévisée, le président Ershad a justifié sa décision par la nécessité de *« préserver la sécurité nationale et sauver l'économie du pays »*. Il a, d'autre part, mis en cause une *« puissance étrangère »*, indiquant à ce sujet : *« Ce pays inspirait une partie de l'opposition pour qu'elle se livre à une politique d'anarchie et de destruction au nom de revendications démocratiques. »* Les propos du président Ershad visent bien sûr l'Inde – avec qui le Bangladesh entretient des relations empreintes de méfiance, – ainsi que la Ligue Awami de Sheikha Hasina Wajed, qui est réputée proche de certains milieux politiques de New-Delhi et Calcutta.

Sheikha Hasina et la Bégum Khaleda Zia avaient été arrêtées en novembre 1987, lorsque l'opposition avait instauré un « siège de Dacca » dont les résultats n'avaient pas été probants. Le président Ershad a su jusque-là habilement jouer des divergences entre les deux chefs de file de l'opposition. Cette fois-ci, cependant, l'unité des organisations d'étudiants a donné une dimension nouvelle au mouvement de protestation. L'ancien « administrateur de la loi martiale », arrivé au pouvoir par un coup d'Etat sanglant le 24 mars 1982, a très probablement été soumis aux pressions de l'état-major de l'armée pour prendre des mesures draconiennes.

LAURENT ZECCHINI

(1) Mme Khaleda Zia est la veuve de l'ancien président Ziaur Rahman, assassiné en mai 1980, et Mme Hasina Wajed est la fille du premier chef d'Etat du Bangladesh, Mujibur Rahman, assassiné en août 1975.

CHINE

Plaidoyer pour le retour à l'endoctrinement politique

PÉKIN

de notre correspondant

Parmi les mythes fondateurs de la République populaire, il en était un qui n'avait encore pas refait surface dans la valse-hésitation chinoise entre socialisme doctrinaire et ouverture sur l'économie de marché : l'« esprit de Yan'an », dogme de l'abnégation communiste remontant à l'époque où Mao et ses compagnons d'armes guerroyaient depuis leurs grottes de la boucle du fleuve Jaune en Chine du Nord. C'est chose faite grâce au premier ministre, M. Li Peng, lui-même enfant de la Longue Marche, qui s'est rendu sur place à la mi-novembre pour un hommage appuyé au berceau du communisme chinois.

Résultat, *le Quotidien du peuple* a aussitôt lancé, dans un éditorial, un appel à toute la nation pour que *« l'esprit de Yan'an »* conduise à nouveau les cadres du parti à se mêler à la population tandis que celle-ci se pénètre des idées d'autarcie et d'austérité qui ont fait le lit du régime. Dans le même temps, un homme plutôt modéré de la direction, M. Li Ruihuan, membre du comité permanent du bureau politique, qu'on dit « premier-ministrable », s'est lancé dans une apologie d'une autre idée au maoïsme bon teint : l'endoctrinement politique, a-t-il affirmé, *« doit être la [illegible] de travail numéro un dans les entreprises »*, afin de convaincre les employés qu'ils sont effectivement les *« maîtres »* de l'économie, comme le voulait Karl Marx.

Ces idées sont difficilement conciliables avec les réalités économiques actuelles, à un moment où le régime célèbre, avec quelques semaines de retard mais en présence de hauts responsables de Pékin, le dixième anniversaire de la toute première « zone économique spéciale », à Shenzhen, près de Hongkong, symbole de l'ouverture de la Chine au capital étranger voulue par M. Deng Xiaoping. *« Si le parti estime nécessaire de tenir de tels cours, il doit le faire en dehors des heures de travail afin de ne pas entraver la production »*, a-t-on notamment entendu de la bouche d'un secrétaire du Parti communiste.

FRANCIS DERON

BIRMANIE

L'armée de l'air se dote d'avions chinois

La Birmanie a acheté à la Chine pour 1 milliard de dollars de matériels militaires, afin notamment de renouveler son armée de l'air, rapporte, [illegible], *The Nation*, quotidien de Bangkok. Le contrat, qui doit être exécuté avant Noël, porte sur la vente de vingt-quatre avions de combat à réaction, selon des sources diplomatiques citées par le quotidien.

Selon *The Nation*, les Chinois vont fournir douze chasseurs F-7 (une version modifiée du Mig-21 soviétique) et douze avions d'attaque au sol F-6 (une version modifiée du MiG-19 soviétique). Ils remplaceront ou compléteront les 16 Pilatus PC 7 et PC 9 de fabrication suisse, des turbopropulseurs beaucoup moins rapides, dont était jusque-là dotée l'armée de l'air birmane pour ses opérations dans la jungle contre les rebelles communistes ou ceux de l'ethnie karen.

La junte militaire birmane aurait également commandé à la Chine six bateaux patrouilleurs d'une vitesse de pointe de 30 nœuds, soixante chars de moins de 30 tonnes, vingt-cinq canons antiaériens, des missiles et des véhicules blindés de transport de troupes. – (*AFP*.)

CAMBODGE

Réserves soviétiques sur le plan de paix de l'ONU

L'Union soviétique émet des *« réserves »* sur certains points du plan de paix de l'ONU sur le Cambodge mis au point à Paris par les Cinq et l'Indonésie (*le Monde* du 27 novembre). Dans une déclaration à l'AFP, le négociateur soviétique, M. Igor Rogatchev, a ajouté qu'il ne s'agissait que d'un *« projet »*. De son côté, M. Roland Dumas a déclaré mardi, devant le Sénat, que la France *« est prête, aux côtés de l'Indonésie, à réunir aussi rapidement que possible »* la Conférence de Paris *« qui scellera l'accord de paix »*, si *« les dernières divergences peuvent être surmontées »*.

Enfin, le prince Sihanouk a invité M. Hun Sen à le rejoindre à Paris. Cette invitation a été transmise au premier ministre de Phnom-Penh par un conseiller commercial du gouvernement français arrivé mardi à bord du premier vol direct depuis 1975 entre Paris et la capitale du Cambodge. Un Airbus A-310 de la compagnie Air-Liberté doit assurer une liaison tous les quinze jours.

AMÉRIQUES

Après avoir développé des programmes nucléaires secrets

Le Brésil et l'Argentine renonceraient à la bombe atomique

Les présidents du Brésil et de l'Argentine devaient signer mercredi 28 novembre à Foz-do-Iguaçu, à la frontière entre les deux pays, un accord stipulant qu'ils renoncent à la fabrication de la bombe atomique et aux essais nucléaires, même pacifiques.

Cette décision, considérée comme *« historique »*, met fin à une longue rivalité qui avait servi de justification, au cours des dernières décennies, au développement par les deux armées de programmes nucléaires secrets, sans contrôle international. Les gouvernements argentin et brésilien, qui disposeront de droits de vérification mutuelle, sauront désormais, selon le secrétaire brésilien à la science et la technologie, M. José Goldemberg, de quel matériel atomique *« dispose chacun des pays, où il se trouve et où va chaque gramme d'uranium enrichi »*. Le grand mérite de l'accord est d'en finir définitivement avec les *« fantasmes bellicistes alimentés par les deux nations »*, a précisé M. Goldemberg. Fantasmes qui ont mené les militaires brésiliens et argentins à interdire pendant des années la construction à leurs frontières de routes, de voies ferrées et de ponts, en alléguant des *« raisons stratégiques »*.

Les deux pays se conforment ainsi au traité de Tlatelolco, qui prévoit la dénucléarisation totale de l'Amérique latine, traité qui sera désormais reconnu par tous les pays, à l'exception de Cuba.

Depuis son arrivée au pouvoir, en mars, à Brasilia, M. Fernando Collor a mis fin à tous les aspects militaires des programmes de recherches nucléaires développés par les forces armées. Il a notamment fait boucher un puits foré en Amazonie, qui pouvait servir à des explosions souterraines. – (*AFP*.)



Le 1er janvier 1991 Nous sommes là.

Le 1er janvier 1991, nous sommes là. A vrai dire, cela fait des décennies que les 210 000 hommes et femmes de notre groupe donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que chacun vive dans un monde où l'on communique mieux, où l'on puisse circuler plus librement et plus vite, où l'on puisse vivre dans un environnement plus sûr. Parce que cette richesse d'expériences et de nationalités est notre force, nous avons pensé que le temps était venu de les rassembler sous une bannière qui témoignera de ce savoir-faire aux yeux de la terre entière.

A partir du 1er janvier, nous aurons un nom à la hauteur du groupe, qu'ensemble nous avons construit : CGE deviendra Alcatel Alsthom.



Alcatel Alsthom. 54, rue La Boétie 75008 Paris

HDM

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

M. John Major, chef des conservateurs, devient premier ministre

Les événements se sont précipités, mardi soir 27 novembre, comme si tous les protagonistes avaient hâte de faire oublier le *meurtre rituel collectif perpétré par les parlementaires conservateurs* sur la personne de Mme Thatcher. Le résultat du vote donnant un très net avantage, mais pas la majorité absolue, à M. John Major était à peine connu que les deux autres concurrents, M. Michael Heseltine et M. Douglas Hurd, se retiraient de la course et faisaient acte d'allégeance au premier. Le règlement exigeait un troisième tour, mais les officiels du parti ont décidé de passer outre pour en finir au plus vite et ont proclamé M. Major leader des conservateurs.

LONDRES

de notre correspondant

Mme Thatcher s'est rendue, mercredi en milieu de matinée, au palais de Buckingham pour y remettre officiellement sa démission à la reine. M. Major a été reçu, une demi-heure plus tard, par la souveraine, qui devait l'inviter à former le nouveau gouvernement. La composition de ce dernier pourrait être connue dès mercredi soir. Il paraît acquis que M. Hurd gardera ses fonctions de secrétaire au Foreign Office et que M. Heseltine entrera dans le nouveau cabinet.

M. Major a recueilli 185 voix, M. Heseltine 131 et M. Hurd 56. Il n'y a eu aucune abstention parmi les 372 députés conservateurs. M. Major était donc à deux voix de la majorité absolue qui est de 187 voix. On remarquera qu'il devient premier ministre en obtenant moins de suffrages qu'il n'en a fallu, 204, pour convaincre Mme Thatcher de se retirer. M. Major entre au 10, Downing Street avec 49,7 % des suffrages des parlementaires conservateurs, alors que la « Dame de fer » a jeté l'éponge après en avoir obtenu 55 %.

M. Michael Heseltine avait le handicap insurmontable d'avoir mené la fronde contre Mme Thatcher. Le troisième prétendant, M. Hurd, était jugé trop terne, trop grand bourgeois et peut-être trop vieux. M. Major, avec ses quarante-sept ans et son allure lisse, faisait figure de bon fils, loyal et fidèle.

Les derniers sondages montraient qu'il était capable, tout autant et même davantage que M. Heseltine, de faire gagner aux conservateurs les prochaines élections. Après tout, c'est ce qui compte le plus pour de nombreux députés. Mme Thatcher, dès qu'a été connu le résultat, a emprunté le passage qui fait communiquer le 10 et le 11, Downing Street, résidence officielle des chanceliers de l'Echiquier.

On a vu sa silhouette, le visage souriant, se dessiner à la fenêtre du 11 lorsque M. Major s'est avancé vers les caméras de télévision, son épouse Norma à ses côtés, pour proclamer sa victoire. Mme Thatcher a fait savoir qu'elle était *« aux anges »*. Non seulement elle avait barré la route à cet intrigant détesté de Michael Heseltine, mais elle assistait au triomphe de son *ministre préféré*, le plus ouvertement décidé à maintenir son héritage politique.

Le cabinet de « tous les talents »

M. Major s'est voulu apaisant et unitaire au possible, sans oublier de rendre hommage à sa protectrice. *« Cette élection a été très propre et fondée sur des idées, non sur des personnalités. C'est très excitant de devenir leader du parti conservateur, et en particulier de succéder à l'un des plus remarquables dirigeants que ce parti ait jamais eus. A mesure que le temps passera et que les années de Margaret Thatcher seront regardées dans la perspective qui convient, on se rendra compte à quel point elle a été un très grand premier ministre. Ma tâche est claire. Nous allons nous unir, totalement et absolument, et nous gagnerons les prochaines élections générales »*, a-t-il déclaré.

Les trois concurrents y sont chacun allés, mardi soir, de leur couplet sur la courtoisie de cette courte campagne et sur l'unité retrouvée du parti, sans trop insister sur la raison essentielle qui a rendu possible ces événements : le départ de Mme Thatcher. M. Heseltine a admis de très bonne grâce sa défaite. Il a félicité M. Major pour sa victoire et appelé ses collègues conservateurs à le soutenir. *« Mon objectif*, a-t-il déclaré, *est d'assurer immédiatement l'unité du parti de façon à remporter les prochaines élections qui nous donneront un quatrième mandat (...). Nous sommes sur le point d'assister à l'aube d'une nouvelle ère de gouvernement conservateur. »* M. Hurd a estimé que *« cela avait été un très bon combat »* et qu'il ne ressentait aucune amertume. *« Ayant travaillé de près avec John Major, je pense qu'il est le leader qui convient. Il sera un excellent premier ministre et a mon soutien entier et sans réserve »*, a-t-il dit. M. Hurd a aussi fait allusion à l'unité retrouvée des conservateurs grâce à un *« cabinet ayant une large base »* politique.

Tous ces propos sur l'unité partent de la même constatation. Il faut que les différentes tendances du parti soient représentées dans le nouveau gouvernement. M. Major a d'ailleurs aussitôt indiqué que telle était bien son intention et que le prochain cabinet *« serait celui de tous les talents »*.

Cette phrase a été aussitôt interprétée comme la preuve que M. Hurd resterait au Foreign Office, ce qui ne faisait guère de doute, mais aussi que M. Heseltine aurait sa place au gouvernement, ce qui n'était pas acquis d'avance. Ce dernier pourrait devenir président du Parti conservateur (une fonction généralement jumelée avec celle de chancelier du duché de Lancastre, qui implique l'appartenance au cabinet) ou ministre de l'environnement, un poste nettement plus important que son nom ne l'indique, puisqu'il comporte la tutelle des collectivités locales.

Les travaillistes face à la « thatcherette »

M. Heseltine serait dans ce cas responsable de la réforme de la « poll tax », l'impôt local instauré en avril dernier, dont l'impopularité a joué pour beaucoup dans la chute de Mme Thatcher. Cette nomination aurait la logique pour elle, puisque M. Heseltine a fait croisade contre la « poll tax » et que M. Major a été convaincu, un peu tardivement il est vrai, de la nécessité de rendre plus juste ce nouvel impôt frappant indistinctement tous les adultes, quel que soit leur niveau de vie. Une des modifications envisagées consisterait à en exempter totalement les plus pauvres.

On n'a guère entendu, dans ce concert, la voix de l'opposition travailliste. M. Neil Kinnock n'a pas beaucoup brillé aux Communes lors des ultimes débats auxquels a participé Mme Thatcher. Le leader travailliste aurait certainement préféré que celle-ci reste aux commandes. Son départ a provoqué une spectaculaire remontée des conservateurs dans les sondages. Alors que les travaillistes avaient au moins une dizaine de points d'avance sur les tories, ils sont maintenant nettement derrière eux.

M. Kinnock espère qu'il ne s'agit que d'un sursaut passager, dû à l'omniprésence des conservateurs ces dernières semaines dans les médias. Il a décrit ironiquement M. Major comme une *« thatcherette »* et affirmé que ce dernier était l'homme de la continuité avec la politique qui a apporté la « poll tax », la récession et l'accroissement du chômage. Il a appelé une nouvelle fois les conservateurs, *« s'ils en ont le cran »*, à procéder dès à présent à des élections anticipées. Mais il a peu de chances d'être entendu, vu la réputation de prudence qui auréole M. Major.

DOMINIQUE DHOMBRES

ITALIE : la *guerre entre mafieux*

Massacre dans une ville de Sicile : au moins huit morts

ROME

de notre correspondant

Toutes proportions gardées, c'est une véritable Saint-Valentin mafieuse qui a, mardi soir 27 novembre, ensanglanté Gela, une petite ville de 90 000 habitants dans l'extrême sud sicilien. Huit morts et sept blessés dont certains dans un état très grave, tel est le bilan d'une opération exécutée avec un sang-froid et une précision quasichronométrique par quatre équipes de tueurs appartenant sans doute au même clan. Une salle de jeux, une boucherie, un commerce de primeurs et un cimetière à la périphérie de la ville, voilà pour la diversité des lieux de crime. Les quatre attentats ont été perpétrés de manière quasisynchrone vers 19 heures. Peu après, à la sortie de la ville, des hommes en armes à bord d'une voiture, suivis par deux jeunes à moto, ont forcé un barrage de carabiniers à coups de pistolets-mitrailleurs et sont parvenus à s'enfuir après avoir blessé un membre des forces de l'ordre.

La personnalité de certaines des victimes, en tout cas celles qui ont pu être immédiatement identifiées, ne laisse aucun doute sur la nature du massacre. Il s'agit d'un nouvel épisode de la guerre qui met aux prises, depuis 1987, deux grandes *« familles »* mafieuses du cru, celle de Salvatore Joccolano, « l'ancien » et celle de Giuseppe Madonia, « le nouveau ».

Plus de cent victimes en trois ans

L'un et l'autre ont été condamnés plusieurs fois par contumace et l'un et l'autre sont en cavale depuis plusieurs années. Nul ne doute qu'ils continuent pourtant de diriger leurs affaires, et leurs hommes se massacrent allègrement : plus de cent morts depuis trois ans dans une ville où, jadis, on n'enregistrait pas plus d'une demi-douzaine de meurtres chaque année. Gela, à laquelle *le Monde* consacra l'an dernier un long reportage (le 6 juin 1989), est devenue le champs clos de rivalités pour le trafic de drogue, le racket et le chantage aux adjudications municipales.

PATRICE CLAUDE

Le fils préféré de Mme Thatcher

LONDRES

de notre correspondant

M. John Major est le fils que Mme Thatcher aurait aimé avoir. D'origine très modeste, respectueux, tranquille, appliqué, il a su, dans la tourmente de ces dernières semaines, prendre quelque distance à l'égard de sa protectrice sans jamais se l'aliéner. Il touche maintenant les bénéfices de sa fidélité. Les ultimes coups de téléphone que Mme Thatcher a passés, mardi matin, pour lui assurer les voix des derniers hésitants, ont peut-être joué un rôle décisif dans sa victoire.

M. Major n'a guère dévoilé ses intentions, comme s'il allait de soi qu'il allait poursuivre la politique menée depuis onze ans et demi. Mais il a fait prononcer par ses lieutenants quelques petites phrases qui marquaient sa différence avec l'altière occupante du 10, Downing Street, notamment en matière de politique sociale. M. Major n'a pas, vis-à-vis de l'Etat-Providence, la répulsion idéologique qui animait Mme Thatcher. Il a révélé, au moment opportun, qu'il devait sans doute la vie au service national de santé, qui l'a soigné, étant enfant, lorsqu'il était gravement malade. Il a aussi touché un moment des allocations de chômage après avoir quitté l'école publique, où il n'a guère brillé, à l'âge de seize ans.

M. Major a donc indiqué en douceur, conformément à son style sans aspérité, qu'il était autant l'enfant de son époque que de la « Dame de fer ». A quarante-sept ans, il appartient à une nouvelle génération, pour laquelle les services sociaux créés après la guerre vont de soi, à la différence de Mme Thatcher qui ne voyait dans tout ce système de protection qu'une gigantesque et regrettable incitation à une *« mentalité d'assisté »*.

Le nouveau premier ministre joue en fait sur les deux tableaux. Il peut se targuer de son enfance à Brixton, une banlieue pauvre et cosmopolite du sud de Londres, où il a été élevé par un père artiste de variétés qui n'avait guère de succès et se produisait dans de petites salles ou dans des pubs et fut un moment trapéziste. Après l'école, il a été candidat à un emploi de conducteur d'autobus, qu'il n'a pas obtenu... Mais il est aussi un self-made-man, qui a réussi à grimper très vite les échelons de la Standard Chartered Bank où il est entré en 1965. Fils de pauvre, mais ne comptant que sur lui-même, il avait le profil idéal pour séduire Mme Thatcher, elle-même fille d'épicier, qui n'a eu toute sa vie que mépris pour ceux à qui tout avait été donné d'avance.

Le plus jeune premier ministre du siècle

M. Major est plutôt discret sur ses débuts et sur sa vie privée. On sait qu'il a été très vite attiré par le Parti conservateur. C'est au cours d'une réunion du parti qu'il a rencontré sa femme, Norma, qu'une de leurs voisines a décrite à la télévision, sans remarquer ce que le propos pouvait avoir de déplaisant, comme étant *« extrêmement ordinaire »*. Cette femme si *« ordinaire »* est passionnée d'opéra, au point d'y avoir consacré un livre. Tel est donc le nouveau premier ministre, passionné de cricket, apprécié de ses supérieurs, bon époux, bon père (de deux enfants) et... apparemment sans histoire. On a peine à croire, à voir cet extérieur lisse et ce sourire tranquille, qu'il a réussi si vite à se hisser au sommet. Il est en effet le plus jeune premier ministre de ce siècle.

La protection de Mme Thatcher a évidemment joué un rôle considérable. Mais il y a aussi les qualités indéniables de ce personnage en apparence si terne, avec ses cheveux gris toujours bien peignés et ses lunettes d'écaille. M. Major a réussi, dans sa course au pouvoir, à ne pas se constituer de véritables ennemis et à ne pas se voir accoler d'étiquette définitive. La droite nationaliste et anti-européenne du parti a voté en bloc pour lui, tandis que les *« conservateurs avec une conscience sociale »*, héritiers de Disraeli et, plus près de nous, de « Ted » Heath, souvent pro-européens, n'étaient pas loin de le considérer comme un adepte secret de leur église.

Son grand atout est sa connaissance des dossiers économiques. Député de Huntingdon, dans la région de Cambridge, au nord de Londres, depuis 1979, il a eu une



carrière météorique au Trésor, après un court, mais selon lui instructif passage au ministère de la santé et de la sécurité sociale, de 1985 à 1987.

L'artisan de l'entrée de la livre dans le SME

Il est apparu à l'opinion comme celui qui était capable de réparer les erreurs commises par son prédécesseur au poste de chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson qui, après le krach boursier d'octobre 1987, a laissé croître dangereusement la masse monétaire pour éviter de nouvelles secousses. M. Lawson n'a pas perçu à temps le dérapage de la consommation. M. Major a maintenu les taux d'intérêt très élevés, décision un peu tardive de M. Lawson. Il affirme que l'inflation, actuellement de l'ordre de 11 %, redescendra l'an prochain autour de 5 %. Il a l'avantage de ne pas être considéré comme le responsable de la présente récession et sera crédité de la victoire sur l'inflation si ses prédictions se réalisent. M. Major a réussi en octobre, de concert avec le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, à persuader Mme Thatcher de faire adhérer la livre au système monétaire européen (SME). La méthode douce a réussi là où les arguments intellectuels déployés par d'autres avaient échoué. M. Hurd avait même appelé cet exercice la *« danse de la grand-mère »*. Cela consistait, les deux ministres encadrant solidement la « Dame de fer », à faire avec elle deux pas en avant vers l'Europe. Puis les deux hommes reculaient d'un pas, laissant Mme Thatcher, un peu étourdie, assumer seule la décision, comme si elle l'avait prise elle-même...

M. Major a été jusqu'ici d'une discrétion de chat sur ses convictions européennes. Il savait que le dossier était brûlant. Mais il a pesé de tout son poids, au moment décisif, en faveur de l'entrée dans le SME. Il est l'auteur d'un plan qui permettrait un passage plus en douceur vers l'unité monétaire européenne que les projets *« volontaristes »* de M. Delors.

Il s'agit de créer un *« écu dur »* qui circulerait, parallèlement aux monnaies nationales, dans toute la Communauté. Si la nouvelle monnaie s'impose, elle pourrait remplacer à terme les numéraires utilisés dans chaque pays. C'est une solution pragmatique, à l'anglaise, qui fait l'économie de la méthode, considérée ici comme autoritaire et bureaucratique, qui consisterait à abolir un beau jour la livre sterling au profit de la monnaie unique européenne.

Il reste encore à savoir si le nouveau premier ministre est fermement attaché à ce plan qui porte son nom, ou si celui-ci n'était qu'un moyen de vaincre l'opposition de principe de Mme Thatcher à l'idée même d'une monnaie européenne...

D. Dh.

□ **BELGIQUE : les enseignants francophones ont voté la reprise du travail.** – Les enseignants francophones belges, en grève depuis septembre, ont voté mardi 27 novembre la reprise du travail à compter de mercredi. C'est à la suite de l'intervention des dirigeants des partis socialiste et social-chrétien que les négociations avaient débouché samedi sur un pré-accord qui a été soumis à la base (*le Monde* du 26 novembre). – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : le Forum civique remporte les élections municipales.** – Le Forum civique, au pouvoir en Tchécoslovaquie, a remporté avec une avance confortable les élections municipales et cantonales libres du dimanche 25 novembre, confirment les résultats officiels publiés mardi 27 novembre. Il a obtenu 35,6 % des voix en Bohême et en Moravie, le pays tchèque, mais son équivalent slovaque, Public contre la violence, n'est arrivé qu'en deuxième position, avec 20,4 % derrière les chrétiens-démocrates, partenaires de la coalition au pouvoir, qui obtiennent 27,4 %. Le Parti communiste fait preuve d'une bonne résistance avec 17,2 % des suffrages en Bohême et en Moravie et 13,6 % en Slovaquie, où il remporte en outre 24,4 % des postes de maire. – *(Reuter.)*

□ **Manifestation antisémite à Bratislava.** – Un rassemblement nationaliste organisé mardi 27 novembre dans le centre de Bratislava par le Mouvement pour une Slovaquie indépendante, auquel ont participé quelques centaines de personnes, a tourné en manifestation antisémite, a rapporté l'agence CTK. Les orateurs du mouvement extrémiste s'en sont pris à *« l'organisation juive mondiale, qui tente de dominer le monde à l'aide de moyens insidieux et en étouffant toute expression de conscience nationale des différentes nations »*. Ces discours ont provoqué des réactions de réprobation de la part des passants qui ont tenté de mettre fin au meeting qualifié de *« fasciste »*. – *(AFP.)*

□ **YOUGOSLAVIE : l'opposition renonce à boycotter les élections en Serbie.** – Les principaux partis d'opposition en Serbie ont renoncé mardi 27 novembre à boycotter les élections pluralistes prévues le 9 décembre, après avoir obtenu des concessions du Parlement (*le Monde* du 28 novembre). Plus de trente partis anti-communistes avaient annoncé le boycottage vendredi dernier pour protester contre le refus du Parlement serbe de laisser des représentants de l'opposition participer au décompte des voix, aux élections législatives et présidentielle. – *(Reuter.)*

EUROPE

ALLEMAGNE : les élections du 2 décembre au Bundestag

M. Hans-Dietrich Genscher et les libéraux espèrent obtenir 10 % des voix

Le gain d'un point, d'un tout petit point seulement, soit environ cinq cent mille suffrages, devrait faire, au soir du 2 décembre, toute la différence pour le Parti libéral (FDP) et son héros, le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher. Atteindre un résultat « à deux chiffres » ne signifierait certes qu'une progression minime par rapport à 1987 (9,1 %), *mais aurait un impact* psychologique décisif.

HALLE

de notre envoyé spécial

Ce résultat est indispensable pour mettre le FDP en bonne position pour négocier le programme et surtout les postes ministériels dans la coalition renouvelée avec les chrétiens-démocrates. Afin de conserver les quatre postes ministériels détenus par le parti, et renouveler le bail de M. Genscher au ministère des affaires étrangères qui bouclerait ainsi sa deuxième décennie à ce poste.

Pour ce parti, dont l'image se confond presque entièrement avec celle de son principal leader, M. Hans-Dietrich Genscher, et dont le potentiel militant est infiniment plus réduit que celui des deux *« grands »* de la politique allemande – la CDU et le SPD – il est vital de centrer sa campagne électorale sur la personnalité du ministre des affaires étrangères. *« Votez pour l'Allemagne en laquelle le monde à confiance »*, peut-on lire sur les affiches montrant son visage en gros plan.

C'est pourquoi Halle, ville natale de M. Genscher, est devenue le centre névralgique du combat libéral. Le meeting central du FDP, seule manifestation de masse du parti durant la campagne électorale, avait été organisé, dimanche 25 novembre, dans le stade de hockey sur glace de cette ville où la popularité de l'enfant du pays garantissait une affluence difficile à mobiliser ailleurs.

« L'architecte de l'unité »

Quatre mille personnes, de tous âges et de toutes conditions, sont venues exprimer leur enthousiasme pour *« l'architecte de l'unité »* et surtout pour celui qui est censé faire des miracles pour une ville et une région mises à mal par quarante ans de régime communiste.

M. Genscher n'est cependant pas allé jusqu'à se présenter au suffrage direct des électeurs dans sa ville. Ce n'est pourtant pas l'envie qui lui en manquait : il aurait été quasiment assuré de remporter le siège de la circonscription de Halle. Mais les stratèges du parti lui ont fait comprendre qu'il était électoralement plus efficace de conduire la liste FDP en Rhénanie du Nord-Westphalie, le Land le plus peuplé d'Allemagne, où il est important de faire un bon score qui se répercute sur le pourcentage à l'échelle nationale.

Ces mêmes stratèges ont cependant jugé qu'il était essentiel de faire porter l'effort dans la dernière phase de la campagne sur les cinq Länder de l'ex-RDA, car c'est là, à leur avis, que réside le principal potentiel de croissance électorale des libéraux. Les dernières élections régionales à l'Ouest ont été décevantes : si le FDP est revenu, d'extrême justesse, au Parlement bavarois, il a été entraîné en Basse-Saxe dans la chute de la CDU à laquelle il était allié, et n'est parvenu à s'affirmer ni en Sarre, ni en Rhénanie-Westphalie. En revanche, les résultats des diverses élections dans l'ex-RDA se sont traduits par une montée régulière des voix libérales. De plus, le FDP dispose à l'Est d'un potentiel militant beaucoup plus important qu'à l'Ouest, venant pour l'essentiel des anciens membre du parti-satellite du SED, le LDPD, qui a fusionné l'été dernier avec le Parti libéral occidental.

Mobiliser les intellectuels de l'Est

Au côté de M. Genscher, le président du parti, le comte Otto Lambsdorff, ancien ministre de l'économie, lui aussi originaire de l'ex-RDA, est présenté comme le *« moteur de l'économie de marché »*. *« Et je n'ai rien à voir avec un moteur à deux temps ! »*, s'exclame-t-il à la grande joie de l'assistance qui apprécie l'allusion aux fameuses Trabant. M. Lambsdorff a trouvé la recette qui doit mettre l'ex-RDA sur les rails de la réussite économique : *« Notre parti est le seul qui se prononce sans équivoque contre les augmentations d'impôts pour financer l'unité. Au contraire, nous préconisons l'établissement dans les nouveaux Länder d'un taux d'imposition inférieur à celui en vigueur à l'Ouest pour attirer les investisseurs et favoriser la création de petites et moyennes entreprises. »* Contre l'avis du ministre des finances, M. Théo Waigel (CSU), le FDP veut étendre à tout le territoire de l'ex-RDA le régime fiscal privilégié dont avait bénéficié Berlin-Ouest pendant les années de guerre froide. C'est habile, car Berlin-Ouest reste pour les Allemands de l'Est le mirage longtemps inaccessible de la prospérité occidentale.

A M. Genscher, qui ne passe pas pour un expert en économie, on a confié la tâche de mobiliser en faveur du FDP les milieux intellectuels et artistiques de l'Est, qui s'inquiètent de l'avenir d'un secteur qui était sous l'ancien régime l'objet de toutes les sollicitudes du pouvoir. D'inaugurations d'expositions de peinture en rencontres avec les directeurs de théâtre et chefs d'orchestre, il fait mine de montrer qu'il sait aussi s'intéresser à autre chose qu'aux affaires internationales et être sensible aux états d'âmes des artistes. Dans ce domaine, M. Hans-Dietrich Genscher est visiblement moins à l'aise que dans le rôle de guide montrant à Roland Dumas, Douglas Hurd ou Edouard Chevardnadze les lieux de son enfance. *« La peinture l'ennuie, la musique l'indiffère, il ne va jamais au théâtre, tout ce qui l'intéresse, c'est la politique, et en dehors de cela rien »*, soupire un de ses conseillers qui s'efforce de polir l'image de son patron comme protecteur des arts et des lettres...

Le cauchemar du FDP

Mais peu lui importent au fond les calculs *« sociologiques »* de l'état-major du FDP : ce que *M. Genscher sait d'instinct*, c'est que son principal atout est le désir d'une grande partie de l'opinion publique de le voir poursuivre sa tâche au poste qu'il occupe depuis seize ans. Ce qui l'inquiète aujourd'hui n'est pas, comme en 1983, la survie parlementaire d'un FDP tombé au plus bas dans les sondages à la suite de l'abandon de son alliance avec Helmut Schmidt. C'est plutôt l'hypothèse, volontiers évoquée comme un cauchemar dans les réunions électorales, d'un succès par trop écrasant de la CDU de M. Helmut Kohl qui lui ferait franchir – sans que le chancelier le souhaite vraiment – le seuil de la *majorité absolue des mandats* au Bundestag. Un cas de figure qui signifierait pour lui la fin de sa carrière politique : à soixante et un ans, il ne se voit pas retourner sur les bancs de l'opposition dont il ne connut la dureté qu'entre 1969 à 1972, lorsque la « grande coalition » CDU-SPD gouvernait à Bonn.

LUC ROSENZWEIG

Les Verts à contre-courant

BONN

de notre correspondant

« Tout le monde vous parle de l'Allemagne, nous on vous parle du temps qu'il fait ! » Les écologistes se présentent aux premières élections panallemandes avec une évidente volonté de marquer leur différence avec les *« vieux partis »*, de retrouver un peu de cette pureté originelle qui s'était estompée depuis leur entrée au Bundestag en 1983 et leur participation à plusieurs gouvernements régionaux en alliance avec le SPD.

Les Verts on affrété un train qui parcourt le pays pour sensibiliser l'opinion aux menaces climatiques qui pèsent sur la planète en raison de l'effet de serre et de la destruction de la forêt équatoriale. Bien que tous les autres partis se soient emparés des thèmes écologiques qu'ils ont placés tout en haut de leurs programmes électoraux, les Verts tiennent à rappeler qu'ils ont été les premiers à les introduire dans le débat public.

Virage à gauche

Ils veulent persuader les électeurs que leur présence au Parlement reste indispensable pour empêcher les autres partis de retomber dans l'ornière productiviste et pollueuse de jadis. Avec un certain succès d'ailleurs, puisque tous les sondages publiés jusqu'ici prédisent le maintien des Verts au Bundestag, en dépit d'une légère érosion par rapport au résultat de 1987 (8,3 % des voix).

Les Verts doivent cependant lutter sur deux fronts. A leur droite contre un Oskar Lafontaine, qui s'est fait une spécialité de récupérer au profit des sociaux-démocrates des pans entiers du programme écologiste, et à leur gauche contre le PDS de Gregor Gysi (communiste « rénové ») qui mène, à l'ouest, une habile campagne ciblée sur les marginaux et anticonformistes de tout poil : homosexuels, antimilitaristes, groupes « anti-impérialistes ».

La perspective de la victoire, le 2 décembre prochain, d'une coalition rouge-verte à l'échelle nationale n'étant plus à l'ordre du jour, le parti Vert n'a plus à ménager le SPD, ni à cultiver l'image d'un parti responsable susceptible de partager demain les responsabilités du pouvoir. Il se présente donc, à l'ouest au moins, comme une formation d'opposition radicale, dont l'objectif consiste à changer de société et non pas à la réformer.

Ce « virage gauchiste » des Verts se traduit dans le choix des candidats placés en position éligible. La règle de la rotation des députés à qui il est interdit d'effectuer plus de deux mandats consécutifs a été maintenue dans tous les Lander, à l'exception de la Hesse, ce qui élimine du prochain Bundestag la quasi-totalité des « vedettes » médiatiques du parti, appartenant pour la plupart au courant « réalo », partisan d'une alliance de gouvernement avec les sociaux-démocrates. L'exemple d'un Otto Schily, passé au SPD et candidat de ce parti en Bavière, ou d'une fraction des Verts de Hambourg faisant liste commune avec le PDS, n'a pas fait école.

Parmi les futurs députés Verts qui pourraient faire leur entrée au prochain Bundestag on note, à côté de parfaits inconnus, le retour de personnalités comme Jutta Dittfurth, ancienne porte-parole du parti, éliminée de la direction en 1988 par les « réalos » et porte-drapeau du courant « fondamentaliste » opposé à toute coopération avec le SPD, et de Gaby Gottwald, égérie des pro-sandinistes ouest-allemands, tiers-mondiste radicale qui faisait partie du premier contingent écologiste entré au Bundestag en mars 1983.

Refus radical du nationalisme

Les thèmes agités par les Verts renouent eux aussi avec une tradition de refus radical du nationalisme et de lutte contre « l'impérialisme » qui a, selon eux, retrouvé de l'importance avec l'unification du pays et la crise du Golfe. Ainsi Jutta Dittfurth mène en Bavière une campagne *placée* sous le mot d'ordre : « L'écologie radicale contre l'Allemagne », dénonçant l'intégration de la RDA qui s'apparente selon elle à une *« nouvelle forme de colonisation »*.

Le parquet de Cologne a par *ailleurs ouvert une information* contre la direction des Verts et fait saisir au siège du parti des tracts appelant les soldats de la Bundeswehr à la désertion si on leur demandait de participer à une force d'intervention au Proche-Orient.

A l'Est, les écologistes font liste commune avec l'« Alliance 90 », rassemblement des mouvements pour les droits civiques qui avaient été à l'origine des manifestations contre le régime communiste de l'automne 1989. Ils disputent donc au PDS la clientèle des premiers déçus de l'unité, et des citoyens de l'ancienne RDA inquiets de la montée du chômage et de la xénophobie.

L. R.

EUROPE

URSS : contesté au sein de son propre Parlement

M. Eltsine obtient un report du vote russe sur le traité de l'Union

La popularité, que l'on estime encore intacte, de M. Boris Eltsine parmi les Russes ne lui donne pas pour autant les coudées franches au Congrès des députés de sa Fédération de Russie, qui l'avait élu à la présidence en mai dernier à une très faible majorité. Seul compétent en matière constitutionnelle, ce Congrès est apparu mardi 27 novembre plus conservateur et « gorbatchévien » que le Parlement réduit qui en est issu (Soviet suprême), lequel siège plus souvent et s'est rodé à soutenir M. Eltsine.

Ouvrant mardi la seconde session du Congrès, le président russe s'est vu imposer des modifications de l'ordre du jour par un vote de près des deux tiers du millier de députés présents. Les communistes conservateurs y ont en effet lancé une offensive pour demander un vote sur le projet de traité de l'Union que M. Gorbatchev vient de remettre aux soviets suprêmes des quinze Républiques. M. Eltsine, qui avait déjà renoncé à présenter son projet de nouvelle Constitution pour la Russie, voulait aussi repousser le débat sur le traité de l'Union dans un forum qui est loin de lui être acquis.

Après une séance houleuse et une interruption, il proposa un *« échange d'idées »*, sans vote, sur les *« principes de l'adoption »* d'un traité de l'Union, un compromis qui fut adopté, non sans l'accord de M. Mikhaïl Gorbatchev qui assistait au Congrès en observateur et avait participé à une réunion restreinte de conciliation durant la pause. Les députés estimaient dans les couloirs que, même s'il avait pu télécommander l'offensive communiste, M. Gorbatchev s'est facilement rangé au compromis de M. Eltsine.

Décrets sur l'armée

Il est vrai que ce dernier avait abondé en propos conciliants dans son rapport liminaire (*le Monde* du 28 novembre). Alors que la presse lui prêtait des propos très durs sur la réorganisation de l'exécutif proposée par M. Gorbatchev pour tenter de pallier sa paralysie, M. Eltsine a dit qu'il soutenait cette initiative et était *« prêt à étudier toute proposition »*. Il a aussi tenu à faire passer l'idée que ce n'était pas lui mais M. Gorbatchev qui poussait à la confrontation ; et il a lancé des fleurs à l'armée, déclarant qu'elle n'était en rien *« la force de sombre réaction »* dépeinte par certains, que la Russie va *« l'aider »* et souhaite la laisser *« à l'écart des conflits politiques »*.

Reflet de la lutte engagée entre MM. Gorbatchev et Eltsine pour s'attirer les faveurs de l'armée, le président soviétique a pris mardi un décret en sept points, lu à la télévision par le ministre de la défense Dmitri Iazov : il autorise les soldats à tirer *« en cas d'attaques de leurs installations »* et enjoint les autorités locales à maintenir les services sociaux aux militaires cantonnés chez elles, ce qui vise surtout les Républiques baltes. Le décret réaffirme aussi, pêle-mêle, l'illégalité des formations armées dans les républiques et la poursuite du contrôle centralisé des armes nucléaires.

Autre volet de la contre-offensive de M. Gorbatchev visant à freiner le séparatisme des Républiques : le Parlement soviétique fédéral a examiné mardi un projet de loi très restrictif sur la tenue de référendums, qui sera présenté au Congrès fédéral le 17 décembre. Parlant au Congrès russe, M. Gorbatchev a une fois de plus mis au défi les dirigeants baltes, – des *« criards »*, a-t-il dit – d'organiser un référendum chez eux, comme il a qualifié de *« démagogiques »* les appels répétés au suffrage populaire de M. Eltsine. Ce dernier, dans une interview publiée mercredi par les *Nouvelles de Moscou*, s'est borné à affirmer qu'il ne *« prétend pas à la présidence de l'URSS »* et refuserait d'être candidat à ce poste contre M. Gorbatchev.

S. Sh.

POLOGNE : avant le second tour de l'élection présidentielle

M. Walesa va tenter de briser la dynamique Tyminski

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Les dirigeants de Solidarité ont tenté de se ressaisir, mardi 27 novembre, face à l'ascension de l'homme d'affaires Stanislaw Tyminski. Il leur reste un peu moins de deux semaines, d'ici au second tour, le 9 décembre, pour briser la dynamique Tyminski, qui fait maintenant douter les plus sérieux observateurs de toute rationalité au sein de l'électorat polonais. Théoriquement, avec dix-sept points d'avance sur son adversaire, M. Walesa a toutes les chances arithmétiques de l'emporter, si le report des voix de M. Mazowiecki se fait correctement. Mais plus personne ne veut jurer de rien aujourd'hui en Pologne.

Depuis Gdansk, M. Lech Walesa a demandé à M. Mazowiecki de *« ne pas faire monter la tension »*, affirmant que les deux camps de Solidarité étaient condamnés à s'entendre pour mener à bien les réformes politiques. La surprise créée par les résultats du premier tour a amené l'entourage des deux rivaux de Solidarité à revoir tous leurs calculs sur les modalités de « cohabitation », bâtis sur l'hypothèse où M. Walesa n'aurait battu M. Mazowiecki qu'au second tour. Mardi, le président des Comités civiques, organisation qui a fait campagne pour M. Walesa, M. Zdzislaw Najder, s'est déclaré prêt à former un gouvernement. Un autre candidat possible serait M. Jan Olszewski, avocat de l'opposition dans plusieurs procès politiques du régime communiste, et qui, tout en étant un conseiller de M. Walesa, a su éviter les polémiques et jouit d'un certain respect dans le camp de M. Mazowiecki.

De son côté, M. Tyminski a fait sensation au cours d'une conférence de presse, mardi, en déclarant *« espérer que la nation comprendrait tout ce que le général Jaruzelski a fait pour la Pologne »*. Un murmure d'effroi a parcouru la salle bondée de journalistes, qui ont aussitôt assailli le candidat de questions sur son attitude à l'égard de Solidarité et de l'état de guerre, instauré par le général Jaruzelski en 1981, sans parvenir à lui faire donner une réponse claire. M. Tyminski a tour à tour déclaré qu'il n'était pas assez informé pour porter un jugement, qu'il était *« jeune »* à l'époque (il avait trente-deux ans), ou qu'il n'avait pas adhéré à Solidarité parce qu'il était *« dans la jungle »* (en Amazonie). Avec un tel discours, Stan Tyminski paraît assuré d'obtenir au second tour les voix du candidat ex-communiste, M. Cimoszewicz, qui a remporté 9 % des suffrages.

Pour les autres, M. Tyminski, en réitérant ses promesses d'enrichir les Polonais – sans expliquer comment, – a confirmé sa méthode : un discours qui choque les intellectuels, les journalistes et la classe politique mais qui, maladroitement relayé par la télévision, peut faire recette auprès d'électeurs désorientés.

S. K.

BULGARIE

Le gouvernement Loukanov sur le point de démissionner

Le gouvernement socialiste (ex-communiste) bulgare dirigé par le premier ministre, Andreï Lukanov, devait annoncer sa démission dans le courant de la journée, apprenait-on, mercredi 28 novembre, de source proche du président Jeliu Jelev, citée par l'agence de presse nationale BTA.

Un acord en ce sens était en voie d'aboutir entre les principaux groupes parlementaires. Il prévoit la démission du gouvernement et la nomination par le président d'un gouvernement intérimaire chargé d'assurer la gestio des affaires courantes, précise l'agence.

D'autre part, la police anti-émeute a utilisé mardi 27 novembre des grenades lacrymogènes pour disperser des chauffeurs de poids lourds qui bloquaient plusieurs carrefours au centre de Sofia. Il s'agit des premiers incidents violents depuis que le mot d'ordre de grève générale a été lancé, lundi, par le syndicat indépendant Podkrepa.

Si le ministère de l'intérieur estime que l'arrêt de travail est seulement suivi par 1 % des ouvriers du pays, le syndicat en revanche chiffre à huit cent mille le nombre des grévistes. Les employés de la principale usine pétrochimique du pays, à Bourgas, auraient annoncé leur décision de débrayer à partir de lundi prochain si le gouvernement « néo-communiste » de M. Andreï Loukanov ne démissionnait pas. Une grève dans cette usine risquerait de paralyser le pays, qui souffre déja gravement de pénuries d'essence et de coupures d'électricité.

La Confédération des syndicats indépendants, organisation officielle, qui ne participe pas à la grève, a toutefois menacé de lancer un appel à cesser le travail pour lundi prochain si ses revendications n'étaient pas satisfaites. La confédération demande notamment le départ du premier ministre, la formation d'un cabinet par le président de la République, M. Jeliu Jelev, et éventuellement l'organisation d'élections anticipées. – *(Reuter, AFP, AP.)*

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine**, *directeur de la publication*

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)**

Directeur de la rédaction : ***Daniel Vernet***

Administrateurs délégués : **Antoine Griset, Nelly Pierret**

Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

AFRIQUE

TCHAD

La France « n'est pas impliquée dans les combats »

déclare le Quai d'Orsay

Démentant les rumeurs qui donnaient le président Hissène Habré *« disparu »* ou *« en fuite »*, l'ambassade du Tchad à Paris a affirmé, mardi 27 novembre, qu'il *« se portait très bien »* et qu'il avait *« le contrôle parfait de la situation politique et militaire sur l'ensemble du pays »*. Des sources informées locales ont précisé que le chef de l'Etat était rentré, lundi, à N'Djamena, après avoir failli tomber, la veille, entre les mains des rebelles d'Idriss Déby, dans l'est du pays.

A Paris, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué, mardi, que des *« combats assez durs »* s'étaient déroulés ces derniers jours dans l'est du Tchad causant des pertes *« non négligeables »* dans les deux camps. *« La France*, a ajouté le porte-parole, *n'est pas impliquée et n'a pas à intervenir dans des combats qui sont internes au Tchad. Elle considère que c'est une affaire tchado-tchadienne. »*

On ne préjuge pas à Paris l'évolution des combats. On rappelle que, présenté souvent comme *« l'homme des renversements de situation »*, le président Hissène Habré, ancien maquisard, a toujours cultivé le secret, qui est, pour lui, un atout de plus dans un combat extrêmement mobile.

La Libye *« fait des envois massifs d'armes »*, notamment de roquettes et de véhicules, au Mouvement patriotique du salut (MPS) d'Idriss Déby, a déclaré, mardi, M. Herman Cohen, le secrétaire d'état adjoint américain aux affaires africaines. Selon Washington, les troupes libyennes ne participent pas à ces combats et il n'y pas d'indication que Tripoli ait envoyé des mercenaires comme elle l'a fait par le passé. – *(AFP.)*

SOUDAN : pénuries et crise politique

Des « marches de la faim » ont été sévèrement réprimées

Le ministre des affaires étrangères soudanais, M. Ali Sahloul, a affirmé samedi 24 novembre que jamais le Soudan n'avait été *« aussi stable et sûr »*. Il commentait ainsi une récente déclaration du département d'Etat à Washington qui déplorait l'état d'insécurité régnant au Soudan et recommandait aux ressortissants et aux diplomates américains de quitter le pays. Au début de novembre, le Foreign Office à Londres avait demandé aux femmes et aux enfants britanniques résidant au Soudan de se tenir prêts à quitter le pays au cas où des désordres se produiraient à la suite de la pénurie alimentaire.

Les mises en garde de Londres et de Washington confirment l'existence au Soudan d'une grave crise politique et économique, une réalité que les autorités s'efforcent de dissimuler en interdisant l'accès du pays aux journalistes indépendants et en multipliant les déclarations lénifiantes sur la *« stabilité »* du régime islamique de Khartoum et l'absence de toute forme de famine. Celle-ci à pourtant été à l'origine, au début de novembre, d'une vague d'agitation et de grèves provoquée par l'aggravation spectaculaire et dramatique de la pénurie des produits alimentaires et de la cherté de vie qui affecte en premier lieu les couches les plus défavorisées de la population.

Les premiers mouvements de mécontentement ont fait leur apparition au début du mois à Atbara, important nœud ferroviaire situé à 300 kilomètres au nord de Khartoum. Les cheminots d'Atbara ont été à l'origine et à l'avant-garde de presque tous les mouvements revendicatifs qu'a connus le Soudan au cours de son histoire récente. La famine qui s'installe progressivement dans le pays – aussi bien dans le Sud que dans le Nord – a provoqué plusieurs *« marches de la faim »* organisées par les cheminots vers le 5 novembre dans le centre d'Atbara.

Les manifestants, pour une fois, ne réclamaient pas des augmentations salariales, mais *« de quoi manger »*. Deux années de relative sécheresse et les exportations de sorgho (qui sert à l'alimentation de base des Soudanais) faites par le gouvernement pour obtenir des devises fortes ont entraîné le quintuplement du prix de cette céréale. Un sac vaut actuellement sur le marché 1 500 livres, alors qu'une famille soudanaise moyenne consomme par mois environ un demi-sac et que le salaire moyen d'un ouvrier est de 700 livres.

La grève des cheminots d'Atbara a duré, selon les officiels, près d'une semaine, paralysant entièrement le trafic ferroviaire. Le gouvernement n'y a fait qu'une brève allusion le 13 novembre en affirmant qu'elle était le fait d' *« éléments appartenant aux anciens partis politiques qui tentent d'exploiter à leur profit »* le mécontentement populaire dû à la pénurie de produits alimentaires. La répression a été particulièrement dure. Près de trois mille cheminots ont été licenciés et de nombreuses arrestations opérées, sans pouvoir enrayer la grève des cheminots, qui s'est transformée en un *« mouvement civil d'agitation »*. Celui-ci semble avoir fait tache d'huile, et de nombreuses manifestations et grèves ont été signalées dans plusieurs villes de province dont Oued-Medani, Kassala, Gedaref et El Obeid, la capitale du Sud-Kordofan, où de violents heurts entre les manifestants et les forces de l'ordre ont fait huit morts et une cinquantaine de blessés.

Les généraux en dissidence

La capitale est restée pour l'instant relativement calme. Sévèrement quadrillée par l'armée, elle est pratiquement en état de siège depuis l'entrée en dissidence, fin septembre, du général Fathi Ahmed Ali, l'ancien commandant en chef de l'armée limogé à la suite du coup d'Etat militaire du 30 juin 1989. Placé en résidence surveillée à la suite du coup d'Etat, il avait récemment été autorisé à suivre un traitement médical au Caire, et il en avait profité pour entrer en contact avec l'Alliance nationale démocratique, qui regroupe l'ensemble des mouvements d'opposition. Le 28 septembre dernier, il lançait avec le général Abdel Rahman Saïd, ancien chef d'état-major adjoint, et le général El Hadi Bouchra, ancien responsable de la sécurité militaire, un appel invitant la population et l'armée à se soulever contre le régime islamique.

L'Alliance nationale démocratique, qui a signé le 21 octobre 1989 au Caire – devenu l'un des principaux points de ralliement de l'opposition au régime de Khartoum – un accord de gouvernement avec le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) du colonel Garang, s'est transformée, avec l'adhésion des représentants *« légitimes »* de l'armée, en une solution de rechange crédible au régime actuel de Khartoum. D'où l'extrême nervosité qui règne dans les milieux d'une junte de plus en plus isolée sur le plan international en raison de l'appui qu'elle a apporté à l'Irak dans la crise du Golfe. Le régime de Khartoum a tenté de discréditer les *« officiers félons »* en les accusant de collaborer sur le terrain avec les forces rebelles du colonel Garang et a menacé de les juger, par contumace, pour haute trahison.

Peine perdue. L'appel du général Fathi semble avoir été entendu par les officiers non islamistes de l'armée, et les autorités ont récemment pris des mesures draconiennes en vue de réglementer les déplacements des militaires, dont certains ont été mis aux arrêts de rigueur. Les arrestations récemment opérées ne se limitent pas aux seuls militaires. Une quarantaine de personnalités politiques du régime de M. Sadek El Mahdi, renversé à la suite du coup d'Etat, ont été arrêtées à Khartoum, dont trois anciens ministres. Certaines d'entre elles avaient récemment fait l'objet d'une mesure de grâce.

JEAN GUEYRAS

□ **AFRIQUE DU SUD : entretien entre le président De Klerk et M. Mandela.** – Le président Frederik De Klerk et le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, ont eu, mardi 27 novembre, à Pretoria, un tête-à-tête d'environ deux heures à l'issue duquel ils ont exprimé, dans un communiqué conjoint, leur *« inquiétude »* au sujet d'événements *« qui menacent (le) processus »* de paix.

□ **GABON : nouveau gouvernement.** – Le premier ministre, M. Casimir Oyé Mba, a rendu publique, lundi 26 novembre, la composition du nouveau gouvernement issu des récentes élections législatives pluripartites, qui compte 26 ministres et 10 secrétaires d'Etat. Si la majorité des portefeuilles sont détenus par le Parti démocratique gabonais, ancien parti unique demeuré majoritaire à l'Assemblée, une dizaine de portefeuilles ont été dévolus soit à l'opposition, soit à la société civile. Les portefeuilles-clés des affaires étrangères, de la défense et des finances conservent leurs anciens titulaires. – *(AFP.)*

□ **LIBERIA : ouverture du sommet extraordinaire de la CEDEAO.** – Les travaux à huis-clos du sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont commencé, mardi 27 novembre, à Bamako, en présence du président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le président ougandais, M. Yoweri Museveni, et de treize des seize chefs d'état de la CEDEAO. Le chef des rebelles libériens, M. Charles Taylor, qui est à Bamako, n'a pas assisté à l'ouverture du sommet. Les travaux de cette première journée ont été essentiellement consacrés au plan de paix de la CEDEAO au Libéria, qui a été avalisé à l'unanimité. – *(AFP.)*

□ **Création d'une université et d'une Académie des sciences maghrébines.** – Les ministres maghrébins de l'éducation nationale ont décidé, dimanche 25 novembre, la création d'une université et d'une Académie des sciences maghrébines en vue d'harmoniser et d'unifier les programmes dispensés dans l'enseignement supérieur des cinq pays du Maghreb (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie et Libye). – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Selon un responsable de l'OTAN

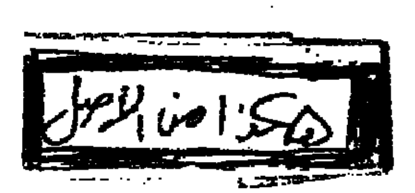
Moscou aurait transféré 20 000 chars à l'est de l'Oural

L'Union soviétique a transféré d'Europe en Asie beaucoup plus de matériel militaire que ne le prévoyait l'alliance atlantique, a déclaré mardi 27 novembre à Bruxelles le général Vigleik Eide, président de la commission militaire de l'OTAN.

Avançant, dans un entretien à l'agence Reuter, le chiffre approximatif de *« 20 000 chars, pièces d'artillerie et véhicules blindés déplacés au-delà de l'Oural – 20 000 dans chaque catégorie »*, le général Eide redoute que l'Union soviétique ne conserve un potentiel militaire important qui aurait dû être réduit dans le cadre du traité sur les Forces conventionnelles en Europe (FCE) signé à Paris au sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Une partie du matériel transféré est ancien, mais il y a aussi du matériel plus récent, et notamment un grand nombre de chars T-72, les principaux chars soviétiques, a-t-il ajouté.

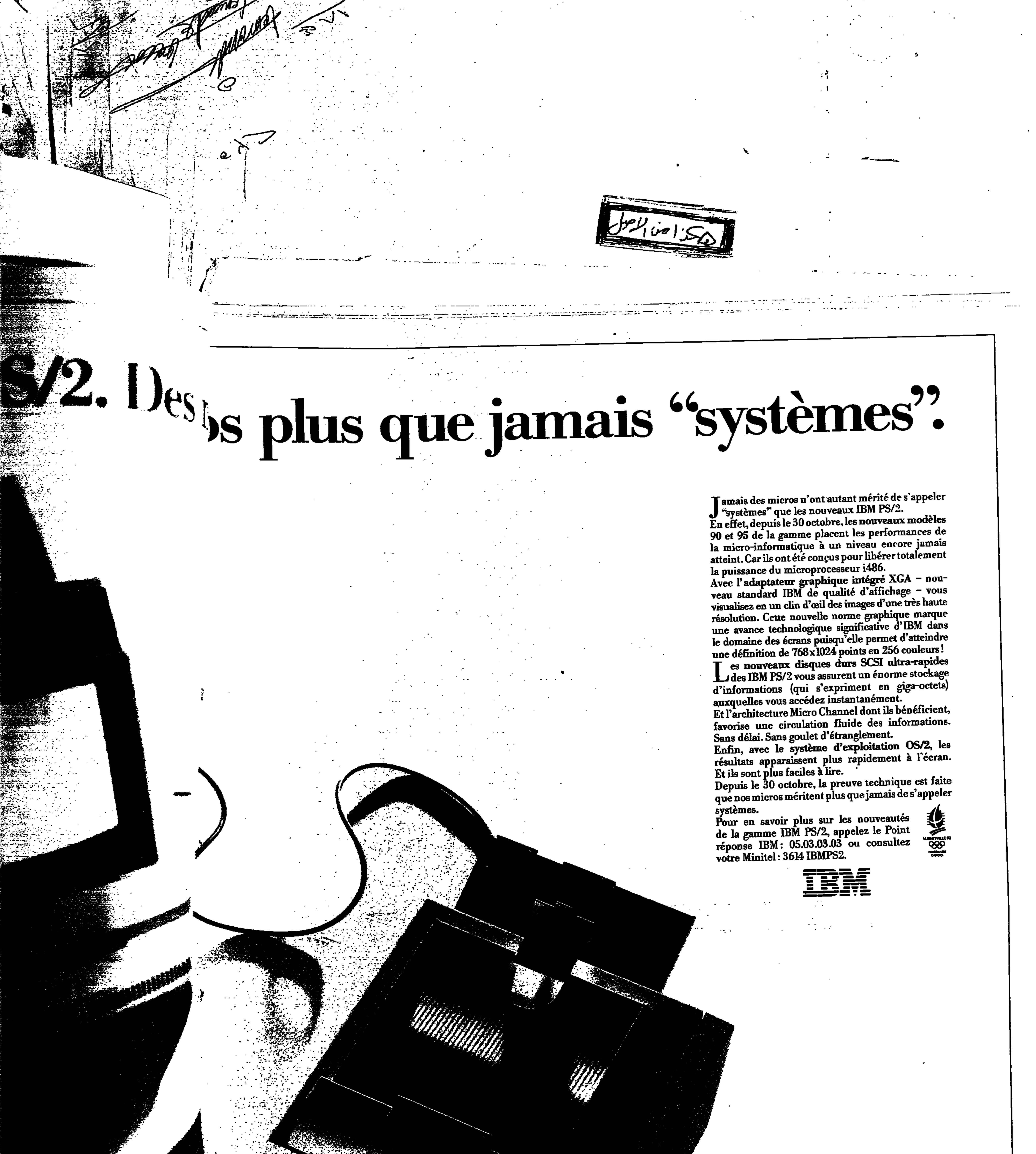
Le traité FCE stipule que l'OTAN et les six pays du pacte de Varsovie ne pourront disposer en Europe de plus de 20 000 chars, 20 000 pièces d'artillerie et 30 000 véhicules blindés chacun (*le Monde* du 20 novembre), mais aucun responsable de l'OTAN n'avait jusqu'ici avancé publiquement de chiffre sur le matériel militaire déplacé par l'URSS avant sa signature, et qui échappe ainsi à la destruction. Le général Eide a cependant rappelé qu'un délai de quatre-vingt-dix jours est prévu pour corriger et compléter les données et que ce problème, qu'il espère voir réglé *« dans les prochains mois »*, ne devrait pas retarder la ratification du traité par les Parlements occidentaux. – *(Reuter.)*





Nouveaux IBM PS/2. Des mi

ls qu


S/2. Des
s plus que jamais “systèmes”.
Jamais des micros n’ont autant mérité de s’appeler “systèmes” que les nouveaux IBM PS/2.
En effet, depuis le 30 octobre, les nouveaux modèles 90 et 95 de la gamme placent les performances de la micro-informatique à un niveau encore jamais atteint. Car ils ont été conçus pour libérer totalement la puissance du microprocesseur i486.
Avec l’adaptateur graphique intégré XGA – nouveau standard IBM de qualité d’affichage – vous visualisez en un clin d’œil des images d’une très haute résolution. Cette nouvelle norme graphique marque une avance technologique significative d’IBM dans le domaine des écrans puisqu’elle permet d’atteindre une définition de 768x1024 points en 256 couleurs!
Les nouveaux disques durs SCSI ultra-rapides des IBM PS/2 vous assurent un énorme stockage d’informations (qui s’expriment en giga-octets) auxquelles vous accédez instantanément.
Et l’architecture Micro Channel dont ils bénéficient, favorise une circulation fluide des informations. Sans délai. Sans goulet d’étranglement.
Enfin, avec le système d’exploitation OS/2, les résultats apparaissent plus rapidement à l’écran. Et ils sont plus faciles à lire.
Depuis le 30 octobre, la preuve technique est faite que nos micros méritent plus que jamais de s’appeler systèmes.
Pour en savoir plus sur les nouveautés de la gamme IBM PS/2, appelez le Point réponse IBM: 05.03.03.03 ou consultez votre Minitel: 3614 IBMPS2.
IBM

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Les députés ont adopté à une large majorité le troisième plan pour l'emploi de M. Soisson

Les députés ont adopté, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 novembre, le projet de loi présenté par le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Jean-Pierre Soisson, tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi. Acquis par 323 voix contre 122, ce vote a bénéficié de l'éclatement de l'opposition : l'UDC s'est en effet prononcée pour le projet en compagnie du PS, tandis que le PC et l'UDF s'y sont opposés et que le RPR s'est abstenu.

M. Jean-Pierre Soisson a tout pour être un ministre heureux. Il y a tout juste un mois, grâce à l'abstention des centristes, il avait été l'un des rares membres du gouvernement à voir les crédits de son ministère votés par l'Assemblée nationale. Mercredi 28 novembre, c'est avec une majorité encore plus large qu'il est parvenu à faire avaliser son troisième plan pour l'emploi. Pourtant, quelque chose manque encore à son bonheur. Il est clair que le ministre de la France unie a conservé davantage d'amitiés sur les bancs de la droite qu'il n'en a gagnées à gauche.

C'est *« un texte modeste »*, juge Mme Yvette Roudy (PS, Calvados), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales. Un plan que bon nombre de partenaires sociaux ont trouvé *« bien timide »*, rappelle Mme Hélène Mignon (PS, Haute-Garonne), alors que M. Jean Ueberschlag (RPR, Haut-Rhin) adresse ses félicitations au gouvernement *« car ce projet accepte les grandes lignes de la politique menée par Jacques Chirac et Philippe Séguin de 1986 à 1988 »*.

Certes, l'opposition joue son rôle à l'égard de M. Soisson lorsqu'elle s'amuse de ce mot de l'un de ses représentants : *« Mieux vaudrait que le ministre du travail s'occupe davantage de l'emploi et moins de manœuvres carcassonniennes »* (1). C'est même cette analyse, sans doute, qui poussera l'UDF à voter contre le projet. Mais, à l'évidence, elle apprécie encore ce libéral égaré chez les socialistes lorsqu'elle l'encourage dans sa volonté de ne pas proposer un texte trop complexe, parce que *« le code du travail est un outil quotidien pour les entreprises »*.

3 000 francs par mois

Pour le ministre du travail, il n'est pas souhaitable de modifier *« l'architecture du dispositif »* d'aide à l'insertion professionnelle, actuellement organisé autour de deux instruments : le contrat de retour à l'emploi et le contrat emploi-solidarité. Il suffit de le compléter. Concernant la formation, les nouveaux stages d'accès à l'emploi, prévus pour 50 000 places, doivent ainsi répondre aux difficultés de recrutement des entreprises. L'Etat consentira d'autre part une aide de 3 000 francs par mois et par personne pour le remplacement des salariés partis en formation dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Sur le plan de l'insertion, le projet présenté par M. Soisson propose d'étendre aux handicapés la formule du contrat de retour à l'emploi. Il prévoit enfin, en matière de temps de travail, un assouplissement des conditions d'exercice du congé parental d'éducation, le développement du temps partiel, la relance des négociations sur les compensations du travail de nuit, notamment sous forme de repos compensateur.

Dans la discussion, article par article, du projet, le ministre du travail s'est cependant heurté à de multiples amendements de précision émanant pour la plupart de la commission des affaires sociales. *« Vous êtes en train de m'écrire un code du travail si détaillé qu'il risque de devenir inapplicable »*, s'emporte-t-il à un moment. Alors qu'à gauche et à droite on s'efforce d'empêcher la création d'un conseil national de l'insertion par l'activité économique qui lui a été réclamée par les entreprises d'insertion, M. Soisson doit faire front une seconde fois : *« Vous avez tort les uns et les autres ! Si je ne peux créer ce conseil par voie législative, je le ferai par la voie réglementaire »*

A l'initiative du groupe socialiste, l'une des dispositions du projet de loi, proposée à titre expérimental, a même été supprimée. Il s'agissait d'élargir l'aide à l'*« essaimage »* à des entreprises qui envisagent de procéder à des licenciements pour motif économique. Les députés socialistes ont estimé qu'une telle mesure pouvait avoir des *« effets pervers »*, soit en favorisant l'apparition d'une fausse sous-traitance, soit en entraînant des suppressions d'emplois.

En revanche, à la demande de M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, le troisième plan pour l'emploi a été complété par un article qui étend aux ateliers des établissements publics d'enseignement technique ou professionnel la plupart des dispositions du code du travail relatives à l'hygiène et à la sécurité et qui institue notamment des commissions d'hygiène et de sécurité dans les lycées techniques ou professionnels.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Du nom de M. Guy Carcassonne, conseiller pour les relations avec le Parlement au cabinet du premier ministre, chargé notamment de trouver des majorités réputées... introuvables.

Le rapporteur (UDF) du projet de statut de la Corse est désavoué par les responsables de l'opposition

Le vote du projet Joxe sur le statut de la Corse, en première lecture, avec un précieux appoint de voix fourni par l'UDF et l'UDC (*le Monde* daté 25-26 novembre), provoque des remous au sein des formations parlementaires de l'opposition, dont les responsables reprochent au rapporteur du texte, M. José Rossi (UDF-PR, Corse-du-Sud) d'avoir fait un « cadeau » inopportun au gouvernement.

« Il ne faut pas transiger avec les principes », expliquait mardi 27 novembre, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR. Voir, au lendemain du vote serré sur la censure, ce projet de loi être soutenu par un rapporteur venu des rangs de l'UDF, M. José Rossi (Corse-du-Sud), et assez largement appuyé par ses amis, a soulevé l'indignation du RPR et celle des giscardiens.

M. Juppé est décidé à demander une nouvelle réunion du bureau politique de l'Union pour la France (UPF), afin de mettre au pied du mur les récalcitrants avant la seconde lecture du texte à l'Assemblée nationale. *« La création de la notion de « peuple corse » a créé un véritable traumatisme. J'ai pu le constater encore récemment en parlant avec des professeurs »*, explique-t-il.

M. Rossi ne semble pas disposé, pour l'instant, à faire machine arrière. *« Je ne change pas ma position d'un iota*, nous a-t-il déclaré. *Nous irions à la catastrophe si un statut rénové de la Corse n'était pas adopté. Il s'agit d'un vote de conscience, et ceux qui s'insurgent montrent une méconnaissance totale des réalités insulaires. On ne peut pas regarder la réalité corse en adoptant uniquement une vision hexagonale. Il faut prendre en compte la réalité insulaire et savoir que si le statut ne passait pas, ce serait une victoire pour les indépendantistes. »*

Rappel à l'ordre au PS

Les réunions des députés UDF, mardi, se sont transformés en chambre d'écho des protestations de ceux qui estiment que cette formation ne devait pas faire un si beau cadeau au gouvernement, alors que le projet de statut est contesté au sein même du groupe socialiste. *« C'est une affaire grave »*, ont affirmé MM. Michel d'Ornano, Pierre-André Wiltzer et Philippe Vasseur, effarés que leur groupe ait pu laisser l'un des leurs rapporter sur un texte de cette nature.

Ceux qui avaient facilité le vote du projet Joxe ont été mis sur la sellette, plusieurs intervenants leur reprochant de ne l'avoir fait que par amitié pour M. Rossi (notamment les élus UDF-PR du Midi, proches de M. François Léotard), sans avoir bien mesuré la portée du projet.

Se sentant visé, M. Hubert Falco (Var), qui s'était abstenu, a répliqué en affirmant qu'il se passe des choses bien plus graves, puisque des députés UDF auraient dîné, le soir du débat de censure, chez M. Jean-Pierre Soisson...

En fait, seul M. Jean-Pierre de Perreti della Rocca, qui a rejoint, depuis, les non-inscrits, s'y trouvait, mais la diversion de M. Falco était habile, puisque la conversation a porté, ensuite, sur M. Soisson, accusé de pratiquer un *« débauchage éhonté »*. *« C'est un élément perturbateur »*, expliquait M. François d'Aubert, en traduisant les jugements plus carrés portés contre le responsable de France unie. Pour donner une *« leçon »* au ministre du travail, le groupe UDF, qui avait prévu de s'abstenir sur son plan emploi, a décidé, finalement, de voter contre (*lire ci-contre*).

Les députés UDF n'ont pas été les seuls à se pencher sur les « troubles » suscités par le vote du nouveau statut de la Corse. La fronde des amis de M. Jean-Pierre Chevènement a été évoquée au cours de la réunion du groupe socialiste. M. Pierre Mauroy a saisi l'occasion de cette rencontre hebdomadaire pour rappeler aux députés la nécessité de la *« solidarité »*. Le premier secrétaire du PS a mis en garde ses collègues contre toute *« manifestation coordonnée et globale »* d'opposition aux décisions du groupe, en soulignant la *« gravité »* des manquements à la discipline commune.

Le président du groupe socialiste, M. Jean Auroux, a indiqué que M. Mauroy et lui-même auront un entretien avec M. Roland Carraz, député du courant Socialisme et République, qui avait déposé et voté l'amendement de suppression de la notion de « peuple corse », le 22 novembre.

P. R.-D. et P. S.

Lire page 14 le dernier volet de notre série : « La Corse dans son ordinaire ».

Le projet de loi « anti-ghettos » est renvoyé à la session de printemps

Contrairement à ses vœux, le groupe socialiste n'a pas obtenu du gouvernement l'inscription à l'ordre du jour de la présente session parlementaire du projet de loi « anti-ghettos », annoncé par M. Michel Delebarre au lendemain des événements de Vaulx-en-Velin (*le Monde* du 18 octobre).

Ce projet devait, notamment, reprendre les dispositions de la proposition de loi déposée en juin dernier par M. Guy Malandain (PS, Yvelines). M. Jean Auroux, président du groupe socialiste, a indiqué, mardi 27 novembre, M. Delebarre, ministre de l'équipement, pourrait présenter son projet de loi au conseil des ministres en janvier prochain. Le groupe se réunirait exceptionnellement pendant l'intersession pour examiner ce texte, qui serait examiné par l'Assemblée nationale dès l'ouverture de la session de printemps.

M. Auroux a précisé, d'autre part, qu'il n'est *« pas exclu »* que l'amendement déposé par M. Jean-Marc Ayrault (PS, Loire-Atlantique) sur les clubs sportifs soit présenté de nouveau au cours de la deuxième lecture du projet de loi de finances pour 1991.

Cet amendement, qui prévoyait la transformation des clubs sportifs en sociétés anonymes soumises au contrôle de la chambre régionale des comptes, au plus tard le 1er janvier 1992, n'avait pas reçu le soutien du gouvernement et avait été rejeté, le 19 novembre, par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 21 novembre).

Ami de M. Mitterrand, il a voté la censure

M. Pierre de Bénouville, l'atypique

Avant que n'intervienne le vote sur la motion de censure contre le gouvernement, le 19 novembre, chacun supputait, dans les couloirs du Palais-Bourbon, les chances de survie de M. Rocard. Et tous les « pointeurs » s'efforçaient de découvrir les indices réputés infaillibles qui transformeraient en certitude leurs prévisions. C'est l'une des distractions favorites des attachés ministériels et aussi de certains élus qui se livrent ainsi – sans aucune innocence, d'ailleurs – aux délices de « l'intox » qui parfois devient même de l'auto-intoxication. Il s'agit alors d'impressionner, selon des calculs alambiqués, tout à la fois les partenaires, les adversaires et les journalistes. Le baromètre le plus sûr, affirmaient ces experts, serait le vote de M. Pierre Guillain de Bénouville, député RPR de Paris.

Certains assuraient – croix de bois, croix de fer, si je mens je vais en enfer – que son vieux camarade d'école et de Résistance François Mitterrand le lui *avait expressément demandé*, ce qui signifiait que le président de la République avait condamné son premier ministre. Prudents, cependant, et devant les moues sceptiques de certains journalistes, ces mêmes augures en tiraient une autre conclusion, tout aussi péremptoire : *« Si Bénouville ne vote pas la censure, c'est que Tonton ne veut pas encore tuer Rocard »*.

Toutes ces implacables déductions se sont effondrées le 19 novembre à 23 h, lorsque le député de Paris ayant voté la censure, M. Rocard n'a pas été pour autant renversé. Que s'était-il donc passé ? Le résultat a montré d'abord que le sort du gouvernement n'était pas suspendu à une seule voix, puisqu'il en a manqué cinq à la motion de l'opposition. En réalité, nul n'était certain du vote qu'émettrait le député RPR de la 8e circonscription de Paris, malgré ses liens personnels avec M. Mitterrand. N'avait-il pas déjà refusé de voter la motion de censure déposée en octobre 1989 par ses amis contre le budget ?

« Nos types qui sont dans le sable »

M. de Bénouville nous a affirmé qu'il *« n'avait pas été reçu par le président de la République »* dans les jours qui ont précédé ce scrutin et que rien ne lui avait été demandé car on ne le manipule pas *« comme un pion ou comme une marionnette »*. Il a cependant *« beaucoup hésité »* avant de voter contre le gouvernement dans un scrutin qui pouvait lui être fatal.

Il a *« pensé à nos types qui sont dans le sable en Arabie saoudite, qui sont peut-être à deux doigts de se faire tuer et qui se demandent ce qui se passe à Paris, alors que tout le monde, y compris Giscard et Chirac, a approuvé leur envoi là-bas »*. Mais cela n'a pas été suffisant pour convaincre le général – confirmé dans son grade sur le front d'Italie, à trente ans, en 1944 – de retenir son bulletin de vote. Il l'a, malgré tout, déposé dans l'urne parce que, décidément, *« ce gouvernement commet trop souvent des erreurs techniques et politiques qu'on ne peut ensuite rattraper »*.

M. de Bénouville opère des distinctions parfois subtiles entre ses relations amicales, de « camaraderie », avec M. Mitterrand et la politique du chef de l'Etat, de même qu'entre le gouvernement et certains de ses membres. Il nous précise : *« Le gouvernement socialiste ne me convient pas du tout »*, mais ajoute : *« On ne peut toutefois pas dire qu'il va mal dans tous les domaines »*. Et il cite en exemple : *« Chevènement est socialiste mais c'est un patriote ; Roland Dumas ne se débrouille pas mal. Pourquoi ne pas le dire ? »*

Mais pour M. de Bénouville, la cause est désormais quasiment entendue : *« Le rôle du gouvernement Rocard se termine. Il est maintenant en sursis »*. Quelle sera la suite ? Le député de Paris n'en sait rien. Il se contente pour le moment de constater avec amertume : *« Hélas ! Hélas ! L'opposition est plus divisée que jamais. La dernière faute en revient en propre à Giscard et ce n'est pas la première fois »*. Il ajoute qu'il continuera cependant à œuvrer pour l'union de l'opposition comme il l'a toujours fait, et il rappelle que c'est lui, en 1985, qui avait organisé chez Drouant entre Giscard et Chirac un déjeuner de... réconciliation.

Les amitiés de Résistance

Ce petit homme vif de soixante-seize ans, d'une élégance gaie et soignée, au crâne et au visage glabres, l'œil toujours pétillant, volubile malgré une voix fluette un peu cassée, aimable en toute circonstance, est un intercesseur par tempérament. Compagnon de la Libération, gaulliste de conviction, résistant incontesté, il a su préserver des années d'Occupation la solidarité des réseaux clandestins et la fidélité aux amitiés forgées en ce temps. C'est à ce titre qu'en 1984, il s'est porté garant, à l'Assemblée nationale, des faits de résistance de M. Mitterrand lorsque ceux-ci étaient mis en doute par des accusations de députés appartenant, comme lui, à l'opposition. Il est vrai que des liens particuliers l'unissent à M. Mitterrand, qu'il tutoie depuis leurs années communes du collège Saint-Paul d'Angoulême, et qui n'a jamais cessé de le rencontrer régulièrement.

Est-il pour autant son confident et, au besoin, son porte-parole ? Pour quelles raisons M. Mitterrand lui avait-il confié, au printemps 1988, qu'il ne briguerait pas un deuxième mandat présidentiel ? La confidence devait-elle être, par cette voie, transmise à M. Chirac afin de le tromper sur les intentions du président sortant, ou n'était-elle que l'effet d'une lassitude passagère ? M. de Bénouville pensait, à l'époque, que son ancien condisciple voulait vraiment renoncer au pouvoir, ainsi qu'il nous l'avait alors confié.

Il est également resté constant dans son engagement politique. Choisi par de Gaulle comme membre du comité directeur du RPF, en 1949, il devient en 1951 député gaulliste d'Ille-et-Vilaine puis, en 1970, député de Paris, naturellement toujours inscrit au parti qui se réclame du général. Durant toute sa carrière auprès de Marcel Dassault, avec des responsabilités éminentes dans la presse et dans l'aéronautique, il fut le plus proche collaborateur du célèbre avionneur et son relais – écouté, redouté ou recherché – avec le monde politique. Il est, grâce à son entregent et à ses amitiés, l'un de ceux qui ont pu réaliser aux meilleures conditions la nationalisation, par la gauche, des usines du principal fournisseur de l'armée de l'air.

A cette occasion, et à bien d'autres auparavant, on a pu ainsi dire que pour Marcel Dassault et ses proches, la politique et les affaires n'étaient pas deux mondes qui s'ignoraient. M. de Bénouville, lui aussi, dans tous les domaines, refuse le manichéisme et apparaît ainsi comme une personnalité atypique.

ANDRÉ PASSERON

La crise d'identité de la droite réunionnaise

Le refus de deux des députés de l'opposition de la Réunion – MM. Jean-Paul Virapoullé (CDS) et André Thien-Ah-Koon (NI) – de voter la censure contre le gouvernement, le 19 novembre, a plongé la droite réunionnaise dans une crise d'identité, l'affaiblissant avant même qu'elle ait pu enfin se rassembler.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondante

Depuis le départ précipité de M. Michel Debré de l'échiquier politique local – en 1988 – la droite réunionnaise éprouve les pires difficultés à retrouver ses marques.

Elu député de Saint-Denis à la place de M. Debré, dont il était le suppléant, M. Auguste Legros (NI) n'a pas réussi à rassembler autour de lui toutes les composantes de l'opposition : plusieurs responsables à droite lui ont reproché la manière dont il a bouté l'ancien premier ministre du général de Gaulle hors des terres réunionnaises. Mais à l'époque tout rassemblement était une tâche redoutable en raison même des ambitions des uns et des autres, notamment avant les municipales de 1989.

Ces derniers mois, pourtant, après la restructuration de la fédération locale du RPR autour d'un jeune élu, M. Alain Defaud, la droite locale avait fait taire ses divergences et mis en œuvre un processus d'union – concrétisé par la création d'une coordination des élus « départementalistes ». La plupart de ces élus s'interrogent aujourd'hui sur l'attitude de MM. Virapoullé et Thien-Ah-Koon, à qui ils avaient adressé une motion leur demandant de voter la censure.

Pour le secrétaire départemental du RPR, M. Alain Defaud, *« quand on est dans une logique, on y reste. Soit on est dans l'opposition, soit on fait comme Jean-Pierre Soisson. Comment MM. Virapoullé et Thien-Ah-Koon vont-ils faire pour se justifier devant leurs électeurs ? Comment allons-nous expliquer leur attitude à notre base ? Je constate que la possibilité de faire tomber un gouvernement avec lequel on n'est pas d'accord a capoté à cause des élus d'opposition de notre île. Le moins que l'on puisse dire, c'est que je ne suis pas content du tout. »*

Les centristes, par la voix d'un de leurs représentants, M. Ibrahim Dindar, condamnent eux aussi la position des deux députés : *« La population ne comprend pas ce grand écart consistant à mener une politique donnée à la Réunion et une autre diamétralement opposée à Paris. On ne peut pas dire aux gens battez-vous contre le gouvernement et ensuite se précipiter dans ses bras. »* (Pour sa part, M. Eric Boyer (divers) – président du conseil général qui ambitionne d'être le rassembleur de l'opposition dans l'île – *« regrette que les élus de la Réunion aient maintenu le gouvernement Rocard. Ils ont affaibli provisoirement la droite »*. Mais cette affaire, dit-il, a permis de *« positionner les uns et les autres sur le combat à mener, au moment où la droite locale entre dans une ère de dialogue. Ceux qui n'ont pas voté la censure ont retardé l'union, mais elle n'est pas pour autant compromise à moyen terme »*.

Le non-vote de la censure par MM. Virapoullé et Thien-Ah-Koon (chaudement félicités par les socialistes locaux) a replacé sur l'échiquier politique M. Auguste Legros qui a voté la censure, alors qu'il avait tendance à être de plus en plus en marge au sein de sa propre famille politique. Mais ce retour en force risque de compliquer la stratégie d'union de l'opposition locale. Celle-ci dispose désormais de plusieurs « chefs » potentiels, mais pour l'heure aucun ne se déclare vraiment, craignant de voir tous les autres se liguer contre lui.

ALIX DIJOUX

POLITIQUE

A Rome, pour leur première conférence

Les parlementaires de la CEE ne siègent pas par délégations nationales

La première conférence des parlementaires de la Communauté européenne a ouvert ses travaux mardi 27 novembre à Rome. Les participants ont décidé de ne pas siéger par délégations nationales mais par groupes politiques.

ROME

de notre envoyé spécial

Pour la première fois dans l'histoire de la construction européenne, deux cent cinquante-huit députés et sénateurs venus non seulement du Parlement européen mais aussi des vingt chambres des Etats membres de la Communauté se sont retrouvés, mardi 27 novembre à Rome, avec un objectif commun : faire entendre la voix des élus avant que ne commencent les deux conférences inter gouvernementales sur l'union économique et monétaire et sur l'union politique, afin que le nouveau traité qui devrait en sortir permette de combler le *«déficit démocratique»* dont chacun se plaint dans le fonctionnement de l'Europe communautaire.

Pour bien manifester qu'il ne s'agissait pas de débattre d'Etat à Etat, mais de participer à une œuvre collective où l'affiliation à une famille partisane a plus de poids que l'appartenance nationale, leur premier geste, à la demande de M. Laurent Fabius, a été de ne pas siéger par délégations nationales mais par groupes politiques. Les représentants des petits pays ou des petits partis, comme ceux du RPR, ont eu beau manifester leur désaccord ils n'ont pu s'opposer à une décision qui, en fait, avait déjà été prise par les responsables des deux familles qui constituent les principales forces politiques de l'Europe, les socialistes et les démocrates-chrétiens.

L'idée émise par M. Roland Dumas de créer un «congrès» qui réunirait, comme cette conférence, des délégués de tous les Parlements de la Communauté est au centre des discussions de couloirs. Les socialistes français ont obtenu, dans la déclaration de tous les socialistes des Douze qui se sont réunis avant l'ouverture officielle des travaux, la mention d'une formule proche de celle du bureau exécutif du parti français, souhaitant l'organisation de conférences semblables à celle de Rome *«pour des occasions importantes»* et *«pour examiner les orientations majeures»*. Mais on est loin de la quasi-institutionnalisation souhaitée par le ministre français des affaires étrangères.

La bataille n'est pourtant pas terminée. D'abord parce que le projet de résolution préparé par M. Charles Ferdinand Nothomb, le président de la Chambre des représentants belge chargé de la rédiger, propose une solution proche de celle de M. Dumas. Ensuite parce que des socialistes français, comme M. Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, ont bien l'intention de continuer à prêcher pour une association étroite des parlements nationaux à la vie de la Communauté. Le débat franco-français, et même les discussions internes au PS, vont continuer à Rome.

THIERRY BRÉHIER

La langue de M. De Michelis

ROME

de notre envoyé spéciale

La présidence italienne de la Communauté européenne arrive presque à son terme, mais le président en exercice n'a toujours pas appris à tourner douze fois sa langue dans sa bouche avant de parler. En qualifiant le Parlement européen de *«malade d'irréalisme et de littérature»*, en affirmant que les parlementaires européens *«confondent leurs désirs et la réalité»*, devant les parlementaires socialistes – nationaux et européens – réunis à Rome lundi 26 novembre avant la conférence des Parlements, M. Gianni De Michelis ne pouvait que provoquer une polémique.

Eternel trublion, M. Marco Panella, leader radical et parlementaire européen, n'a pas pu s'empêcher d'attraper la balle au bond en demandant la démission du ministre (socialiste) des affaires étrangères. Une déclaration des radicaux condamnant les propos de M. De Michelis a par ailleurs été approuvée par plusieurs parlementaires italiens, de droite comme de gauche.

Interrogé par un journaliste italien, le président du Parlement européen, M. Enrique Baron Crespo a osé un parallèle que son *«ami»* De Michelis n'a certainement guère apprécié en estimant que, jusque-là, le réalisme en matière de construction européenne était le monopole de Mme Thatcher.

«Tempête dans un verre d'eau», *«polémique stérile»*, affirmait mardi le ministre italien en précisant que ses propos avaient été détournés de leur contexte.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Bien qu'étant divisés sur l'Europe

Les sénateurs adoptent le budget des affaires étrangères

Les sénateurs ont examiné, mardi 27 novembre, le budget du ministère de la coopération et celui des affaires étrangères. Ils ont été adoptés par les Républicains et indépendants, les centristes, les sénateurs du Rassemblement démocratique et européen, et les socialistes. La majorité du groupe RPR et le groupe communiste ont voté contre.

L'examen de la première partie du projet de loi de finances a montré que la majorité sénatoriale constituait une belle machine, huilée, révisée et réglée chaque semaine, dans l'atelier de la concertation, par le Rassemblement démocratique et européen, les Républicains et indépendants, le RPR et l'Union centriste. Cette majorité s'est pourtant offert une embardée à l'occasion de l'examen des crédits du ministère de la coopération et de ceux des affaires étrangères, qui sont par tradition autant d'occasions de débattre de la politique extérieure du gouvernement.

Ce n'est pas le tout de disposer d'une mécanique bien rodée, encore faut-il savoir l'utiliser. Alors que pour les uns l'Europe évoque irrésistiblement Bruxelles et Strasbourg, les autres ne peuvent s'empêcher de leur préférer l'Atlantique et l'Oural. Le différend n'est certes pas nouveau. Au cours de la séance du 27 novembre, cependant, il a presque tourné à la caricature, notamment sur l'appréciation des institutions communautaires et sur la place des Etats d'Europe centrale vis-à-vis de la CEE.

M. Lecanuet : «Approfondir plutôt qu'élargir»

M. Yves Guéna (RPR, Dordogne), rapporteur spécial de la commission des finances, a longuement évoqué le dessaisissement des parlements nationaux au profit des organes communautaires. *«On cherche fébrilement à combler* «le déficit démocratique». *Plusieurs formules sont proposées, la première serait celle de la diète ou du congrès. Périodiquement se réuniraient les délégués des parlements des Douze qui apprécieraient* a priori *ou* a posteriori *la validité des règlements et des directives. Il suffit d'énoncer cette proposition pour imaginer son peu d'efficacité.» «La première du genre se tient depuis cet après-midi à Rome (...) Personne ne croit aux vertus de ce pandémonium»*, a-t-il ajouté avant d'aborder la question de l'avenir des pays de l'Europe centrale.

«Pour toute réponse, on nous oppose un slogan. «approfondissement d'abord, élargissement ensuite», *et un slogan trompeur car l'approfondissement de la Communauté, le resserrement sur eux-mêmes des douze Etats qui la composent, la construction en toute hâte d'une petite Europe fédérale, équivalent à condamner l'élargissement futur»*, a estimé M. Yves Guéna, approuvé par Mme Hélène Luc (PC, Val-de-Marne). Ce à quoi M. Jean Lecanuet (Union cent., Seine-Maritime), président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, a répliqué que *«la communauté des Douze doit s'approfondir plutôt que de s'élargir»*. *«Elle doit se renforcer plutôt que se diluer dans un espace contrasté»*, a ajouté M. Lecanuet, à la satisfaction des sénateurs socialistes, qui, par la voix de M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle), ont tenu sur ce point, tout comme Mme Guigou, ministre des affaires européennes, un discours identique à celui de M. Lecanuet. M. Dumas n'a d'ailleurs pas manqué d'apporter son grain de sable à ce grippage de la majorité sénatoriale en ironisant sur les difficultés rencontrées sur ce sujet par l'opposition nationale.

La question européenne a presque fait passer au second plan les nombreuses interventions ayant trait à la crise du Golfe. M. Maurice Couve de Murville (RPR, Paris) a développé un point de vue original en indiquant que, selon lui, *«la question du Moyen-Orient n'a pas un aspect vraiment national, mettant en cause la France elle-même»*. L'ancien ministre des affaires étrangères du général de Gaulle a ensuite déploré l'alignement, à ses yeux, de la France sur les positions américaines. *«La France demeure une comparse qui ne fait que suivre et dont le rôle politique au Moyen-Orient, qui jadis était une réalité politique, aura totalement disparu»*, a-t-il regretté.

M. Lecanuet est intervenu sur ce même sujet pour demander à M. Dumas la position de la France sur la résolution des Nations unies, en cours d'élaboration, prévoyant le recours à la force pour déloger l'Irak du Koweït. Le ministre a confirmé que cette résolution n'entraînerait aucun *«automatisme»*. *«Que fera la France si un conflit est déclenché? Le chef de l'Etat décidera en dernier ressort. Il faut toujours être prêt à faire la guerre pour n'être jamais réduit au malheur de la faire»*, a conclu M. Dumas.

GILLES PARIS

EN BREF

□ **M. Le Pen affirme que M. Longuet a été *«un des rédacteurs»* du programme du Front national.** – *Invité de RMC*, mercredi 28 novembre, M. Jean-Marie Le Pen a affirmé que M. Gérard Longuet, nouveau président du PR, *«a été un des rédacteurs du programme du Front national en 1973»*.

□ **Les députés socialistes invités à Matignon.** – Les 272 députés socialistes et apparentés ont été conviés, mercredi 28 novembre, à une *«réception informelle»* à l'hôtel Matignon, en *«remerciement de leur soutien»* au gouvernement, lors du débat de censure, le 19 novembre dernier, sur la contribution sociale généralisée. Le président du groupe socialiste, M. Jean Auroux, ainsi que les huit vice-présidents, le porte-parole du groupe et le trésorier ont été, pour leur part, invités à déjeuner à l'Elysée, avec le secrétaire général de la présidence, M. Jean-Louis Bianco.

□ **Un maire socialiste suspend ses trois adjoints communistes.** – M. Jean-Luc Pingrenon, maire (PS) de Pont-Sainte-Maxence (Oise), a retiré leur délégation à ses trois adjoints communistes, Mme Françoise Vincent, MM. Jean-Pierre Bambier et Lionnel Brasseur. *«Vous êtes davantage enclins à marquer vos divergences qu'à rechercher un accord permettant d'œuvrer en commun au service de la population»*, écrit le maire aux adjoints suspendus après leur refus de voter, le 21 novembre, le budget supplémentaire de la commune.

□ **Remous dans la fédération socialiste de la Haute-Vienne.** – La commission exécutive de la fédération socialiste de la Haute-Vienne s'est prononcée, lundi 26 novembre, à Limoges, pour le remplacement de son premier secrétaire, M. Jean-Pierre Demerliat, élu sénateur le 30 septembre dernier. Les trente et un membres du courant Mauroy-Mermaz-Jospin, majoritaire dans cette fédération et auquel appartient M. Demerliat, ont refusé de participer au vote, tandis que les trente-quatre représentants des autres courants ont voté pour qu'il soit remplacé avant le 15 janvier

□ **M. Philibert est élu maire du Puy-en-Velay.** – M. Pierre Philibert (divers droite) a été élu maire du Puy-en-Velay (Haute-Loire), mardi 27 novembre, pour succéder à Bernard Jammes (UDF-PR), qui s'était suicidé dans la nuit du 14 au 15 novembre (*le Monde* du 16 novembre). Agé de soixante-sept ans, pharmacien à la retraite, M. Philibert occupait, depuis les élections municipales de mars 1989, le poste de premier adjoint.

Le centenaire de la naissance du général

Quand Richard Nixon fait l'éloge de Charles de Gaulle devant François Mitterrand

Dans une interview accordée à M. Jean Béliard, ancien ambassadeur de France, qui figurera parmi les actes du colloque «De Gaulle en son siècle», M. Richard Nixon, ancien président des Etats-Unis, évoque notamment ses relations avec le général de Gaulle et avec M. Mitterrand.

L'ancien président des Etats-Unis, M. Richard Nixon (1968-1974), n'ayant pu participer aux Journées internationales de l'Institut Charles-de-Gaulle à Paris, a accordé à M. Jean Béliard, ancien ambassadeur de France au Mexique, au Brésil et au Canada, une interview qui figurera parmi les actes de ce colloque. M. Nixon y évoque la situation née de la crise irakienne en ces termes : *«Actuellement, il y a aux Etats-Unis un débat pour savoir si le président américain doit ou non prendre telle ou telle décision concernant le golfe Persique sans avoir au préalable consulté le Congrès (...). Sans prendre position sur ce sujet, je voudrais rappeler l'expression de de Gaulle affirmant que si les Parlements sont en mesure de paralyser une politique, ils ne sont, en revanche, pas capables d'en promouvoir une. Ainsi, il est évident que le Congrès ne peut pas déterminer ce que doit être la politique américaine au jour le jour dans un endroit tel que le golfe Persique. Cela ne signifie pas pour autant que le président doit être un dictateur. Il doit, bien évidemment, entreprendre des consultations et informer le Congrès, mais, quand il faut prendre des initiatives politiques, lui seul est en mesure de le faire, et c'est un point que de Gaulle avait compris.»*

M. Nixon ajoute, en évoquant le rôle de l'ONU : *«Si ces jours-ci on peut avoir l'impression que les Nations unies portent la responsabilité de ce qui est entrepris pour arrêter Saddam Hussein, cela ne correspond bien évidemment pas à la réalité. L'ONU est, certes, utile et doit être consultée. Et parfois, elle peut même dégager des consensus. Dans un contexte différent, Churchill avait un jour tenu en ma présence des propos que de Gaulle reprenait à son compte :* «Aucun grand pays ne laissera jamais une organisation supranationale décider de ses intérêts vitaux en matière de sécurité, qu'il s'agisse des Nations Unies ou d'une autre organisation. C'est à la nation qu'il revient de prendre de telles décision.» *Bien entendu, les Etats-Unis font partie de l'ONU, mais, en tout état de cause, les intérêts vitaux d'un pays ne sauraient dépendre de quelque organisation que ce soit.»* !

M. Mitterrand : «Je suis d'accord»

Le président Nixon évoque ensuite les institutions politiques françaises en disant : *«De Gaulle avait insisté pour instituer une présidence forte, ce qui me semble parmi ce qu'il a légué de plus important à la France. Cela m'amène à parler de François Mitterrand. Lorsque je l'ai rencontré à Paris, il y a quatre ou cinq ans, j'ai mentionné, à la fin de notre entretien, le nom de de Gaulle, et il m'a répondu s'être aperçu, après avoir examiné les registres, que de Gaulle me voyait quasiment chaque fois que je me trouvais à Paris. Mitterrand a ajouté qu'il souhaitait que nous en fassions autant et que, même si nos opinions différaient, il était toujours utile de procéder à des échanges de vues. Je lui ai dit qu'à mon avis la Constitution française et les pouvoirs du président de la République comptaient parmi ce que de Gaulle avait légué de plus important à la France. Ce à quoi Mitterrand m'a répondu :* «Je suis d'accord avec vous. Lorsque nous nous trouvions dans l'opposition, nous n'aimions guère la Constitution ; depuis que nous sommes au pouvoir, nous l'aimons nettement plus.»

M. Richard Nixon, parlant de l'Union soviétique, rappelle que *«pour de Gaulle, la Russie constituait le cœur de l'Union soviétique. Il me semble qu'aujourd'hui, s'il était en vie, il pourrait donner à Gorbatchev le conseil suivant : «Ne tentez pas de vous accrocher à la Lituanie, à l'Estonie, à la Lettonie ou à certaines des Républiques non russes : la Russie se trouvant au centre, que ces Républiques fassent partie d'une fédération.»*

Enfin, à propos de l'Europe, l'ancien président des Etats-Unis déclare : *«Etant farouchement français et farouchement nationaliste, de Gaulle s'opposait radicalement à ce que la France subordonne ses intérêts à une organisation supranationale. Toutefois, il me semble que de Gaulle aurait approuvé ce qui se prépare actuellement, à savoir le grand marché de 1992. D'un point de vue économique, l'unité européenne est quelque chose d'important et je crois bien que de Gaulle aurait accepté cela. A l'inverse, je pense qu'il se serait montré aussi inflexible que Margaret Thatcher dès lors qu'à son avis les intérêts de la France se seraient trouvés menacés. Il n'aurait pas permis qu'une organisation internationale dicte à la France sa politique sociale, par exemple.»*

A. P.

□ **De Gaulle à la Vidéothèque de Paris.** – Le succès remporté, avant les vacances, par le cycle «De Gaulle à l'écran» a amené la Vidéothèque de Paris à le projeter de nouveau sur ses écrans jusqu'au 11 décembre. Le programme conçu en collaboration avec *le Monde* et la revue *l'Histoire* «raconte» de Gaulle de 1940 à 1970. Trente ans d'histoire vus à travers un des personnages qui l'ont le plus fortement marquée. Actualités, documentaires et fictions, des conférences de presse du général à *la Chinoise*, de Godard ou à *Elise ou la Vraie Vie*, de Michel Drach, évoquent une période fertile en tempêtes.

► **Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, 2, Grande Galerie, 75001 Paris. Tél. : 40-26-34-30.**

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde DES LIVRES

POLITIQUE

La Corse dans son ordinaire

Suite de la première page

Valérie, vingt-cinq ans, au chômage, habite au village, chez ses parents, à défaut de trouver *« un appartement pas cher en ville »*. Pour la première fois, elle a fait *« un casse avec des copines »*, l'hiver dernier. *« Un casse pour déconner, on a pris trois fois rien. L'hiver, c'est tellement mortel*, dit-elle. *Autrefois, on faisait des cambriolages dans les résidences secondaires des continentaux. Maintenant, ça se passe aussi entre Corses »*, ajoute son frère, qui se *« shoote »*, dit-il, au Patrimonio, l'un des meilleurs vins du pays, pour compenser l'ennui.

La Corse découvre la délinquance, celle qui s'est épanouie depuis quinze ans déjà sur le continent, dans les villes et leurs banlieues. Elle est arrivée *« avec un temps de retard comme toujours »*, dit un policier, et elle s'est greffée sur une île qui pensait s'en préserver grâce à ses villages, ses familles, un adage – *« ici, tout le monde sait tout sur tout le monde »* – et son corollaire que nombre de Corses pouvaient avancer avec fierté : *« Si quelqu'un me vole une voiture, il me faut une journée pour retrouver le voleur »*, cette fameuse *« autorégulation »* – formule souvent utilisée par les intellectuels insulaires – qui permettait de ne pas recourir à la police et à la justice pour régler ses problèmes.

Braqueurs casse-croûte

« Avant, le village, la communauté, c'était sacré. Personne n'y touchait. Aujourd'hui, le verrou a sauté. On cambriole. On braque la boulangère, le marchand de bonbons, le Codec du village ou du quartier. Ce sont les braqueurs casse-croûte qui du jour au lendemain peuvent passer d'un vol de cyclo à une attaque à main armée minable, explique un commissaire. *Ils sont parfois maladroits, ils peuvent tirer un coup de feu en l'air ou s'enfuir en courant si la boulangère gueule trop fort. »*

Dans un pays où, selon une estimation de magistrats, *« un homme sur cinq sort de chez lui avec une arme »*, la boutade de ce piéton ajaccien : *« Ah, tu sais, pour m'en sortir, il ne me reste plus qu'à faire un hold-up »*, peut parfois précéder un passage à l'acte. Entre 1983 et 1988, les vols à main armée ont augmenté de 120 %. On en comptait 225 en 1988, presque un par jour ! Le phénomène est perceptible depuis quatre ans.

Les cambriolages ont augmenté régulièrement, atteignant le nombre de 690 en 1989 (+ 14 % par rapport à 1988), 440 pour le premier semestre 1990 (+ 80 % par rapport au premier semestre 1988) sur la circonscription d'Ajaccio. Les vols à la roulotte ont doublé sur les six premiers mois de cette année (1 100).

Les policiers, les magistrats, les éducateurs et les élus locaux, toutes tendances confondues, s'accordent à dire qu'avec le temps la Corse se retrouve à la même enseigne que le continent : la désertification des villages s'est poursuivie, les deux villes, Bastia et Ajaccio, ont grossi maladroitement, développant des cités-ghettos qui n'auraient rien à envier aux ensembles de la Seine-Saint-Denis, si ce n'était la vue sur la mer pour certains appartements des derniers étages. Souffrant du même éloignement du centre-ville, de la même concentration urbaine, d'un échec scolaire important, les cités ont aussi leurs boîtes aux lettres cassées et leurs murs graffités : *« Oui à la mort des CRS et de la police »*. *« Moins je te vois, mieux je me porte. »*

« Personne ne travaille, c'est ahurissant. Quand on arrive à trouver un contrat d'apprentissage à 700 F par mois, ou un emploi régulier de smicard, on a l'impression de décrocher le gros lot, explique une éducatrice des cités du nord d'Ajaccio. *Il n'y a rien, pas d'industrie, seulement quelques artisans, et des commerces qui marchent l'été, qui font faillite puis qui sont rachetés. Les emplois ne sont jamais stables et les jeunes tombent dans le piège de la saison. Ce n'est jamais possible de proposer une formation parce qu'il y a la saison, la seule période où ils peuvent gagner de l'argent. »*

Valérie, « la cambrioleuse », travaille pendant les trois mois d'été à plein régime. *« Douze heures par jour, sept jours sur sept, avec une paie de 6 000 F par mois, si tu gueules, tu ne trouves plus de travail, tu es tout de suite connue pour une emmerdeuse. D'ailleurs tu ne peux pas : tu as trouvé ce boulot parce que le patron est le cousin d'untel qui est l'ami de la famille. Après tu attends que l'hiver passe. »*

Des autoradios dans l'étang

Et puis il y a la *« folie de l'île »*, *« ce sentiment d'être dans une cage dorée mais une vraie cage*, dit l'éducatrice. *Les jeunes ont tous l'envie de partir mais ils en ont la trouille. Envie de partir, envie de rester, ça rend fou d'hésiter comme ça. Et pourquoi iraient-ils galérer sur le continent, loin de tout, de la famille, du soleil, du maquis ? En même temps ils ont envie d'autre chose sur cette île déserte à 8 heures le soir, sans aucune perspective d'emploi si ce n'est la combine pour trouver une place dans la fonction publique »*.

Nouvelle, cette petite délinquance est encore loin d'atteindre le niveau des grandes villes continentales. *« Les vols sont toujours limités parce que ce pays est étroit. Les voitures volées, nous les retrouvons souvent. Matériellement il ne peut pas y avoir de filière organisée, un « gang des Mercedes » par exemple. Il faudrait emprunter les bateaux pour revendre les voitures sur le continent, c'est compliqué*, assure le procureur François Muguet. *Les voleurs à la roulotte ont du mal à trouver des receleurs. Quand on a vidé un étang près d'Ajaccio, on a découvert des autoradios volés. Non, les jeunes piquent pour piquer. Nous ne sommes pas à Chicago, ni dans la banlieue parisienne. »*

Les vols avec violence et les agressions sont par exemple presque inexistants (26 en 1989 sur Ajaccio qui compte 60 000 habitants). Hormis les règlements de comptes sanglants entre gens du milieu, la Corse ne connaît pas les coups de couteau nocturnes, ni les agressions de personnes âgées. Elle est perçue par ses propres habitants comme un pays demeurant plutôt sûr, comme en témoigne un sondage (1) qui place l'insécurité à l'avant-dernière place des dix préoccupations des Corses, les deux premières étant les incendies et le dépeuplement de l'intérieur de l'île. *« On ne se reconnaît plus dans notre pays. Nous avons perdu nos valeurs, nos repères ancestraux »*, dit le député RPR, M. Henri Antona. Les nationalistes ne disent pas autre chose en dénonçant *« la lente déliquescence d'un monde traditionnel »*.

Le développement de la petite délinquance résonne peut-être exagérément sur cette île où *« tout prend une importance démesurée »*. Mais elle n'est sans doute pas étrangère au dilemme que vivent les jeunes Corses à l'égard de leur pays et que pourrait schématiser ce graffiti d'une passion adolescente inscrit au détour d'une cage d'escalier d'Ajaccio : *« Je te hais mais je t'aime. »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

FIN

(1) Sondage réalisé par Hélios Consultant, du 6 au 22 août, sur un échantillon de 718 personnes âgées d'au moins dix-huit ans.

Quand le grand banditisme revient travailler au pays

BASTIA

de notre envoyé spécial

Il est d'usage d'expliquer que, après la mort de Marcel Francisci, dernier parrain emblématique, en 1982, un tabou a sauté. Le milieu corse avait pris l'habitude de faire ses coups sur le continent, à l'étranger, rarement sur l'île. Le principe de préservation a depuis disparu.

Les jeunes loups de la Brise de mer, un gang de Bastia, ont innové en s'attaquant aux succursales bancaires locales, avant de commettre plusieurs hold-up de haut vol sur le continent. *« Vivre et braquer au pays »*, telle était la devise de cette équipe auréolée d'une mythologie médiatique, dont les techniques de blanchiment d'argent et les liens avec le milieu politique local n'ont jamais été clairement élucidés. Aujourd'hui, assurent policiers et magistrats, *« la Brise de mer est finie. Certains ont été arrêtés, les autres se sont entre-tués »*.

Mais d'autres ont pris le relais, créant non pas un milieu homogène et structuré, mais un système de *« bandes restant au pays. » « Cela leur arrive d'échanger des coups avec des correspondants sur le continent. Ils vont et viennent, mais ils vivent ici »*, dit un policier. Bastia n'aurait plus le monopole du grand banditisme. Des équipes se seraient installées dans le sud de la plaine orientale, voire même dans la région d'Ajaccio. La cohabitation n'est pas de toute tranquillité comme en témoignent plusieurs assassinats commis selon les lois du règlement de comptes. En deux ans, l'île a connu vingt-neuf homicides volontaires et vingt-sept tentatives d'assassinat. Certains sont des crimes passionnels, précisent les policiers, les autres ressembleraient à des reliquats de guerres de territoire.

L'argent sale réinvesti

Les braqueurs corses ont profité dans un premier temps de l'incongruité du hold-up sur une île qui n'en connaissait jamais. *« Ce sont des professionnels déterminés, agissant avec sang-froid. En 1989, ils ont fait une prise d'otage toute une nuit, dans une banque à Propriano, dans le calme. Ils prenaient des douches, ils mangeaient. Ils savaient souffler »*, se souvient un commissaire.

Comme sur le continent dans les années 70, les banques, après ces hold-up, se sont équipées de rideaux, de portillons et de systèmes d'alarme, faisant ainsi chuter de 60 % le nombre d'attaques en 1990. Les braqueurs sont alors tombés plus bas, imitant les novices en s'en prenant aux simples commerçants. *« Au lieu de se faire un gros coup, ils s'en font trente petits d'affilée. »* Cet automne, la police a arrêté une douzaine d'entre eux, et *« depuis début novembre, nous croisons les doigts, nous n'avons connu aucun nouveau vol à main armée »*, souligne-t-on à la préfecture de police d'Ajaccio. Un record, presque une victoire. La vague des hold-up semble en effet refluer, passant de 225 en 1988 à 180 en 1989, 160 cette année.

Quant à la drogue, les affaires semblent limitées, le marché étant considéré comme « réduit » : du haschisch principalement (douze affaires de trafic à Ajaccio en 1989), un peu d'héroïne. Il est pourtant de plus en plus fréquent que certains jeunes acceptent des « contrats » en transportant des paquets sur l'île, ou même en allant les chercher à Nice.

Un rapport de force avec les nationalistes

Quelle est l'ampleur de l'influence du nouveau milieu corse sur l'île ? *« Il est certain que les vieux qui ont exercé sur le continent blanchissent l'argent ici, en achetant des commerces, et tout le monde ferme les yeux, car on sait que c'est de l'argent réinvesti dans l'économie locale »*, explique un policier.

« A part les arrestations en flagrant délit, les enquêtes policières sont très difficiles à mener, dit un magistrat du parquet. *Ici tout se sait, mais cela ne suffit pas à constituer des preuves judiciairement exploitables. Souvent un flic corse connaît l'auteur d'un délit ou d'un crime avant même de commencer son enquête. Mais les témoins se rétractent, les enquêtes de voisinage n'aboutissent pas sur procès-verbal, les filatures sont immédiatement repérées. Vous faites venir des flics parisiens ? Même avec une plaque d'immatriculation 2A, ils sont reconnus. »*

Les investigations financières pourraient faire tomber les caïds installés au pays. *« Mais on est confronté à une foule de prête-noms. Les services des impôts détectent au maximum des infractions fiscales, rarement des origines de fonds frauduleux. Les sociétés suspectes, les discothèques par exemple, présentent des bilans comptables impeccables, des emprunts remboursés. Là on s'attaque à des montagnes »*, dit un policier. Et la brigade financière de la Corse compte douze inspecteurs...

Enfin les truands n'échappent pas à la logique du clientélisme local. *« Ils cherchent toujours à se rapprocher des politiques. Et les politiques font mine de fermer les yeux. Mais est-ce pis qu'ailleurs ? »*, demande un commissaire. *« Ils se connaissent, ils ont grandi ensemble dans les villages. Par la force des choses, ils sont liés comme deux doigts d'une main »*, affirme même un magistrat.

Est-ce assez pour dire que les conditions sont réunies pour voir émerger un système mafieux, le vieux serpent de mer corse, comme le répètent certains nationalistes ou le maire d'Aléria, M. Vincent Carlotti (PS), rappelant les assassinats de plusieurs élus locaux, et notamment celui de Charles-Antoine Grosseti, le maire UDF de Grosseto-Prugna, une commune soumise aux appétits immobiliers au sud d'Ajaccio ? Les nationalistes eux-mêmes, connus pour lever l'*« impôt révolutionnaire »*, ne sont-ils pas entrés dans un système qu'ils dénoncent ? L'un d'entre eux, M. Alain Orsoni, reconnaît que le mouvement nationaliste, *« né de la contestation du clanisme, en a reproduit un autre, qu'il faut aujourd'hui dépasser »*.

Sur les rapports du mouvement nationaliste avec le milieu, M. Orsoni assure qu'*« il n'y a pas de deal mais uniquement des rapports de force. S'ils s'en prennent à la société de convoi de fonds Bastia Securita* [NDLR : gérée par les nationalistes], *ce sera symboliquement autrement plus important qu'une attaque d'un fourgon de Sécuripost. Ils savent qu'immédiatement ils auront deux cents hommes sur le dos »*. Le préfet de police, M. Jean Thiéblemont, se rassure, lui, avec un dicton de sa composition : *« La Corse est le seul pays où il y a des fumées sans feu. »*

D. L. G.

SOCIÉTÉ/CULTURE

Le bicentenaire de la Cour de cassation

« On ne peut se lasser de la justice », nous déclare M. Pierre Drai, premier président

La cour de cassation a deux cents ans. C'est, en effet, la loi des 27 novembre-1er décembre 1790 qui institua en France un tribunal de cassation et, pour célébrer ce bicentenaire, plusieurs cérémonies se dérouleront au palais de justice de Paris, pendant trois jours. Mercredi 28 novembre, le garde des sceaux, M. Henri Nallet, devait prononcer le discours d'ouverture devant les chefs des juridictions françaises et plusieurs présidents de cours suprêmes étrangères. La journée du jeudi 29 novembre sera consacrée aux communications sur le rôle, l'histoire et le rayonnement de la Cour de cassation et, vendredi 30 novembre, une séance solennelle se déroulera dans la grande chambre de la Cour, en présence du président de la République, M. François Mitterrand, président du Conseil supérieur de la magistrature. Enfin, une exposition se tiendra dans les locaux du Quai de l'Horloge, jusqu'à la fin du mois de janvier. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le premier président de la Cour, M. Pierre Drai, souhaite que le mouvement de protestation actuel du monde judiciaire ne contribue pas « à porter atteinte au crédit » de la justice.

« Vous vous apprêtez à célébrer avec faste le bicentenaire de la Cour de cassation. Au même moment, à l'appel de l'intersyndicale de la justice, magistrats, avocats et fonctionnaires – ce n'est pas tout à fait une coïncidence – seront dans la rue et peut-être aux portes de votre cour. Cela vous gêne-t-il ?

– Depuis plusieurs mois s'organisent ces cérémonies, que nous avons voulues marquées sinon de faste, du moins d'une certaine solennité. Deux cents ans après, la création par le législateur révolutionnaire d'un tribunal de cassation ne pouvait pas laisser les juges indifférents : cela a été l'époque de l'affirmation du pouvoir souverain du peuple et de l'expression fondamentale de ce peuple, la loi, qui s'imposait également à tous. La conjonction de ces cérémonies et de manifestations qui proclament la crise de la justice n'est pas de nature à me pousser à m'interroger sur l'opportunité de la célébration du bicentenaire.

» Tout au long de cette année 1990, on a vu que les juges, les fonctionnaires qui les assistent, les avocats qui mènent le combat de la défense devant les juges sont préoccupés par les difficultés souvent très importantes du fonctionnement de la justice. Pensez que des postes restent vacants trop longtemps, que des juges qui ont fait diligence pour faire vite et bien leurs jugements, sont parfois désolés de ne pas pouvoir en faire établir des copies qui permettent de les exécuter... Avec une certaine désespérance, il n'est pas étonnant que certains se demandent s'ils servent encore à quelque chose, s'ils contribuent encore à assurer cette paix judiciaire dont ils sont les garants. Mais, dans cette intersyndicale, on assiste à la création d'une nouvelle géométrie d'intérêts qui sont parfois divergents. Je crois qu'il faut examiner les problèmes de ces professions séparément.

– Contrairement à la journée du 23 octobre, l'intersyndicale appelle cette fois à la grève pure et simple et non à une journée d'action et de grève. Approuvez-vous, pour des magistrats à qui il est en principe interdit, le recours à la grève ?

– Je n'ai pas à les approuver ou à les désapprouver. Ce que je souhaite simplement c'est que ces manifestations ne contribuent pas à porter atteinte au crédit qui nous est donné par cette masse de gens qui viennent vers nous. Si les gens n'avaient pas confiance dans les tribunaux, ceux-ci ne seraient pas encombrés comme ils le sont. De grâce, veillons à ce que nos concitoyens, quelles que soient les modalités d'action choisies, ne perdent pas confiance en nous !

» Quant à la licéité de la grève, je suis tenu à la réserve sur cette question.

– Si vendredi des membres de l'intersyndicale demandent à vous voir, que leur répondrez-vous ?

– Ce jour-là, je me consacrerai jusqu'à son terme à la séance solennelle. Nous aurons ici des juges étrangers et tous les premiers présidents et procureurs généraux. C'est à eux d'abord que je me dois. Il va de soi que s'il m'était demandé une audience dans les conditions du possible, je vous dirais que ma porte a toujours été ouverte.

« Un brin de passion pour juger »

– Il y a quelques mois, au risque de choquer, vous avez dit aux magistrats qui critiquaient la loi d'amnistie, qu'il leur était toujours possible de démissionner s'ils désapprouvent la loi. Aujourd'hui, ils disent ne pas avoir les moyens de travailler correctement. Ont-ils raison ?

– Dans une certaine mesure, leur constat est sûrement juste. On voit bien ici à la Cour de cassation, à travers la qualité des jugements, qu'on est allé vite, qu'on a paré au plus pressé. Il arrive, lorsqu'on casse des jugements, que cela s'explique par des formalités omises ou parce que l'élaboration même de la pensée juridique n'a pas été suffisante. Lorsqu'on observe que le nombre de cassations augmente sensiblement, on ne peut pas ne pas se poser de questions.

– Vous êtes le premier juge de France. Devant ce mouvement général de protestation du monde judiciaire, votre silence étonne. Vous n'avez rien à dire à vos collègues qui protestent et parfois se découragent ?

– Je veux leur dire qu'il faut avoir confiance. On ne peut pas se lasser de la justice. C'est vrai : les moments sont difficiles. C'est vrai : le juge est souvent solitaire, et il travaille avec des moyens parfois dérisoires. Mais il faut toujours un brin de passion pour juger, c'est une nécessité.

– Pour vous, la justice est-elle, comme se plaisait à l'appeler M. Pierre Arpaillange, un service public ?

– J'avoue n'avoir jamais utilisé ce terme. Juger c'est un acte de confiance, une charge, presque un sacerdoce, sans vouloir entrer dans le domaine du sacré. Je n'ai jamais pensé que j'exerçais un métier dont on peut attendre honneurs et argent, mais je pense que c'est un honneur, un grand privilège que de juger ses semblables. Il faut tout faire pour que ceux qui s'adressent à nous ne se posent pas de question sur notre objectivité, notre indépendance.

– Vous êtes donc en harmonie avec M. Georges Kiejman, qui estime que les juges doivent d'abord trouver en eux-mêmes les sources de leur indépendance ? Est-il dès lors inutile de modifier le statut des magistrats tant du siège que du parquet ?

– Un juge qui a un dossier en main, qui est capable de bien percevoir les tenants et les aboutissants d'un procès et qui est capable d'expliciter très exactement sa décision n'a pas à se préoccuper de la façon dont elle sera reçue à l'extérieur. J'ajoute que le juge n'est pas un professeur de morale. Il n'a pas à porter de jugements moraux sur les comportements de ceux qui s'adressent à lui. Bien sûr, toute institution humaine peut faire l'objet d'améliorations. Mais nous avons une justice qui nous est enviée par les étrangers. Je ne vois pas la nécessité de bouleverser le statut des magistrats. Dans l'immédiat, les problèmes urgents sont les problèmes d'intendance et d'organisation des juridictions. Un juge, jeune ou moins jeune, qui sait dire non, eh bien, il me semble qu'il n'a pas à craindre pour son avancement.

» Ce qui est sûr, c'est qu'un juge ne doit jamais apparaître comme un militant de tel ou tel bord lorsqu'il prend une décision. Quant aux pressions qu'exercerait le pouvoir politique sur les juges, moi, je dois vous dire, et cela vaut pour les amis qui sont autour de moi au tribunal comme à la cour d'appel ou à la Cour de cassation, que je n'ai jamais reçu de coup de téléphone d'un homme politique. Alors, bien sûr, on peut créer un climat : moi, personnellement, je mène une vie modeste, qui n'est pas mondaine. Je fais en sorte qu'on ne puisse pas me taxer de militantisme de tel ou tel bord. Et les hommes politiques le savent. Ils doivent le savoir. C'est de cette façon qu'ils respecteront cette autorité judiciaire qui n'est plus un pouvoir.

– La presse, en ce moment, fait l'objet de critiques, dès lors qu'elle intervient dans certaines affaires judiciaires en cours. Trouvez-vous qu'elle outrepasse son rôle ?

– Il y a parfois des rapports conflictuels à l'occasion d'affaires déterminées. Il faudrait que le monde judiciaire soit capable d'expliquer à l'extérieur le pourquoi et le comment d'une décision. Certains parquets généraux sont entrés dans cette voie en nommant des magistrats particulièrement chargés des relations avec la presse. Mais certains procédés me choquent car ils ne permettent pas d'affirmer que X... ou Y... est responsable de tel ou tel fait. Une indiscrétion, alors que la procédure est encore, en vertu de la loi, qualifiée de secrète, me paraît être condamnable lorsqu'elle émane de quelqu'un qui a la charge du secret de l'instruction. Si le législateur devait décider de supprimer le secret de l'instruction, cela impliquerait de grandes modifications dans les comportements et les statuts.

– Si vous deviez formuler des vœux pour la justice, quels seraient-ils ?

– Franchement, à cinq ou six ans de ma retraite, et j'y crois de plus en plus, mon vœu est que la justice française ne soit pas condamnée par les hautes instances de Strasbourg. Que le fonctionnement de la justice française ne soit pas critiqué en vertu de la convention européenne des droits de l'homme. Et surtout que les juges continuent à mériter l'estime de leurs semblables. Etre juge n'est pas facile, mais être juge c'est le plus beau titre qui soit. »

Propos recueillis par
AGATHE LOGEART

Un rayonnement important à l'étranger

Surchargée, blâmée pour sa lenteur ou emportée dans le vent de critiques qui souffle régulièrement sur la justice, la Cour de cassation n'en connaît pas moins un rayonnement important à l'étranger. « Exportée » dans de nombreux pays, elle a invité, pour les cérémonies du Bicentenaire, de nombreux chefs de juridictions suprêmes.

Ainsi, M. Antonio Brancaccio, *primo presidente della corte suprema di cassazione*, dirige-t-il une juridiction directement inspirée de la Cour de cassation française après l'unification du royaume d'Italie en 1861. Il en est de même pour la Cour de cassation belge, créée en 1831, qui sera représentée par son premier président, M. Robert Soetaert. La République fédérale d'Allemagne est victime de son histoire. Certes, dès 1495, la Cour d'empire avait tenté de se comporter en cour suprême, mais il a fallu attendre 1879 pour qu'un véritable tribunal d'empire (*Reichs gericht*) soit reconnu par l'Allemagne entière. Supprimé en 1945, il n'a été véritablement remplacé que le 1er octobre 1950 par la Cour fédérale de justice siégeant à Karlsruhe ; il sera représenté par le professeur Walter Odersky, *Prasident des Bundesgerichtshofes*.

Délégations des pays de l'Est

En Suisse, le premier tribunal fédéral fut institué en 1848. Face à vingt-cinq cantons souverains, ayant chacun son organisation judiciaire, il ne se prononce que sur la conformité avec le droit fédéral, mais il peut revoir les décisions basées sur le droit cantonal si elles ne sont pas prévues par la Constitution fédérale. En outre, cette juridiction très compliquée est à la fois Cour de cassation, tribunal constitutionnel et tribunal administratif. Son représentant à Paris sera M. Robert Patry, vice-président du tribunal fédéral siégeant à Lausanne. Les cours suprêmes du Danemark, du Luxembourg, du Portugal, de l'Autriche et du Sénégal seront également invitées.

Mais seront aussi présents plusieurs représentants des cours des pays de l'Est et notamment M. Pal Solt, président de la Cour suprême de la République de Hongrie. Fondée en 1950, elle succéda à La Curia Royale. Il ne s'agit pas exactement d'une Cour de cassation puisqu'elle se comporte comme un tribunal, en rejugeant l'affaire contestée. Inversement, la Cour de Pologne, fondée en 1917, se borne « à veiller à la légitimité et au respect du droit ».

A côté de ces juridictions, qui s'inspirent, peu ou prou, du droit napoléonien, siègeront les représentants de la Cour suprême du Canada, le Très Honorable Antonio Lamer, *chief justice*, et Lord Mackay of Clasfern, *Lord Chancelor* de la Chambre des lords britanniques. Il s'agit d'institutions fondées sur la *Common Law* et, pour la Grande-Bretagne, sa création remonte au Moyen Age. La compétence de la Chambre des lords est extrêmement large, puisqu'elle se prononce en matière judiciaire, administrative et constitutionnelle. Cependant, un système très complexe la met à l'abri des recours abusifs, à tel point que le nombre de pourvois reste dérisoire.

Mais l'heure n'est plus aux seules juridictions d'Etat et une bonne place a été réservée aux représentants de la Cour internationale de justice de La Haye, la Cour de justice des Communautés européennes du Luxembourg et la Commission européenne des droits de l'homme de Strasbourg.

M. P.

La police du droit

Dans son discours du 6 janvier 1989, M. Pierre Drai, le trentième des premiers présidents qui se sont succédé depuis le 1er floréal de l'an VIII, donnait cette définition succincte de la Cour de cassation : « *Notre cour, juridiction unique, placée au sommet de l'organisation judiciaire, n'a qu'une mission essentielle : celle de veiller à la bonne application de la loi par les juges et d'assurer l'unité de son interprétation.* » Plus loin, il se montrait encore plus concis en parlant de « *mission de police juridique* ».

Ce souci d'harmonisation remonte au quatorzième siècle. Les décisions des parlements – terme qui désignait les Cours de cassation de Paris et de province – ont alors perdu leur caractère définitif et si elles étaient soupçonnées d'être « *viciées d'erreur* », elles étaient alors soumises au roi. Au début, le souverain jugeait en personne, mais le nombre des pourvois a rendu nécessaire la création d'une sorte de juridiction : le « conseil des parties », qui était une section du « conseil du roi ».

Cependant, si les annulations des décisions des parlements pouvaient porter sur « *les nullités, griefs et contrariétés* », rien n'empêchait le conseil royal de rejuger l'affaire sur le fond. En outre, il n'existait aucune séparation entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, et même l'ordonnance de Louis XV, du 28 juin 1738, qui réglementait les procédures de cassation ne mettait pas le conseil des parties à l'abri du pouvoir royal.

La Révolution, tout en balayant les organismes issus de l'ancien régime, a cependant voulu conserver une juridiction capable d'assurer l'unité de l'application du droit. La loi du 27 novembre 1790 a donc créé le tribunal de cassation, dont la compétence était exclusivement judiciaire et, pour éviter qu'il ne devînt un troisième degré de juridiction, l'article 3 de la loi précisait : « *Sous aucun prétexte et en aucun cas, le tribunal de cassation ne pourra connaître du fond des affaires.* » Depuis, cette règle a été consacrée et la compétence de la haute juridiction se limite à contrôler la bonne application de la loi.

Composé de quarante-deux juges élus pour quatre ans par la moitié des départements, le tribunal de cassation devint « Cour de cassation » en 1804. Mais, en 1814, les magistrats de cette cour, qui portent désormais le titre de conseiller, n'étaient plus élus mais nommés par le chef de l'Etat. Il s'agissait là d'un retour à une forme de dépendance à l'égard des gouvernements et l'inamovibilité des juges n'a pas suffi à effacer ce sentiment, qui reste permanent depuis cent soixante-seize ans chez certains magistrats.

26 780 pourvois en 1989

« *Gardienne du droit* », la Cour de cassation s'est prononcée dans de nombreuses affaires célèbres ; et l'exposition organisée pour le bicentenaire présente des documents concernant l'affaire du courrier de Lyon en 1796, l'attentat d'Orsini en 1858, l'affaire Dreyfus en 1893, le dossier de Landru en 1921, celui de Violette Nozière en 1934 et, plus près de nous, l'affaire Dominici en 1952 ou la condamnation de Jean-Marie Devaux, cassée en 1969.

La Cour est aujourd'hui composée d'un peu plus d'une centaine de magistrats, répartis en six chambres : la chambre criminelle, la chambre sociale, la chambre commerciale et trois chambres civiles. Mais si, en 1832, elle avait dû se prononcer sur un peu moins de trois mille dossiers, il lui a fallu examiner plus de dix mille affaires en 1975, près de vingt mille en 1982 et, pendant l'année 1989, la Cour a jugé vingt-six mille sept cent quatre-vingts pourvois.

Devant cet afflux de dossiers, le premier président, Pierre Bellet, remarquait, en 1979, dans son discours intitulé « Grandeur et servitude de la Cour de cassation », qu'il y avait deux cents pourvois pour cinquante-trois magistrats en 1800 et plus de quatorze mille en 1978 pour cent huit conseillers. Ce qui autorisait M. Bellet à parler de « *sursaturation* », en ajoutant : « *Il nous arrive de délibérer au rythme des flagrants délits.* ».

Si, en 1988, Mme Simone Rozès parlait seulement de « *saturation* », M. Pierre Drai déclarait, en 1989 : « *Notre cour suprême n'échappe pas au phénomène universel du flux, de l'encombrement et de l'entassement.* » Les affaires sociales représentent la plus grande partie des pourvois et la fonction « régulatrice » de la Cour de cassation a été particulièrement importante en matière du droit du travail. Les pourvois en cette matière devraient donc diminuer puisque les difficultés d'interprétation ne concernent désormais que les nouvelles lois.

Mais, quels que soient les efforts accomplis, les fastes d'un bicentenaire ne doivent pas faire oublier que la Cour de cassation manque énormément de moyens élémentaires et que, dans certaines chambres, un bureau, un téléphone ou une secrétaire sont encore considérés comme un luxe.

MAURICE PEYROT

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

M. Evin veut rationaliser le marché des nouvelles thérapeutiques de l'adénome de la prostate

M. Claude Evin, ministre des affaires sociales et de la solidarité, a décidé de prendre clairement position dans la vive polémique déclenchée au sein du corps médical spécialisé après la récente commercialisation de nouveaux matériels, fort coûteux, destinés au traitement par hypothermie de l'adénome de la prostate (*le Monde* du 21 novembre).

Après la dénonciation par l'association française d'urologie de la rapide diffusion sur le territoire national d'appareils dont l'évaluation restait à faire, M. Evin vient de prendre deux mesures de nature à conforter l'association que préside le professeur Alain Le Duc (hôpital Saint-Louis, Paris).

Le ministre a d'abord rappelé par lettre au directeur de la caisse nationale d'assurance maladie les termes de la réglementation en vigueur qui interdit aux caisses de sécurité sociale de prendre en charge le remboursement de cette nouvelle thérapeutique dans l'attente de l'évaluation de son innocuité et de son efficacité.

Selon plusieurs témoignages, différentes caisses de sécurité sociale remboursent actuellement l'utilisation de ces nouveaux matériels sur la base d'une cotation médicale qui équivaut à celle du geste chirurgical habituel de résection de la prostate, soit environ 1 500 F.

M. Evin a d'autre part rappelé auprès de l'Hôtel Matignon l'urgence qu'il y a à procéder à l'évaluation des « chauffe-prostate » acquis ces dernières semaines par une trentaine d'établissements hospitaliers le plus souvent privés qui voient là sinon une panacée du moins une source de revenus non négligeable.

On souligne aujourd'hui, dans l'entourage de M. Claude Evin, qu'en toute hypothèse ce sont les industriels (français, américains et israéliens) qui devront financer l'évaluation objective de ces appareils. Pour leur part, les responsables de l'association française d'urologie, qui groupe la quasi-totalité des spécialistes publics et privés, se déclarent volontaires pour procéder à cette évaluation qui, après avoir réuni un millier de malades volontaires, pourrait permettre de conclure dans moins d'un an.

JEAN-YVES NAU

□ **Un vaccin contre le sida testé sur des volontaires de l'armée américaine.** – Un vaccin contre le sida est actuellement testé sur 55 volontaires de l'armée américaine et des membres de leur famille, infectés par le virus HIV. Cette étude, qui devrait durer dix mois à l'Institut de recherche de la Walter Reed Army de Washington, devrait montrer si le vaccin utilisé peut renforcer les défenses immunitaires des patients et retarder l'apparition des symptômes de la maladie.

SPORTS

« Le Canard enchaîné » s'intéresse aux comptes de l'Olympique de Marseille

Dans son édition datée du mercredi 28 novembre, *le Canard enchaîné* apporte des précisions sur les comptes de l'Olympique de Marseille, se référant aux déclarations faites aux policiers par M. Jean-Pierre Bernès, le directeur général du club, lors de sa longue garde à vue (*le Monde* du 22 novembre) à l'hôtel de police de Marseille.

Il révèle ainsi que plusieurs joueurs – l'Allemand Karl-Heinz Forster, les Français Alain Giresse ou Philippe Vercruysse – auraient touché des prêts (un total de 9,1 millions de francs pour la seule année 1988) qui n'étaient en fait que des « primes » déguisées. Le *Canard* revient également sur d'importants versements à des sociétés installées à l'étranger et gérant les intérêts de joueurs.

En l'état actuel de l'enquête, ces différentes pratiques ne semblent pas devoir déboucher sur des sanctions pénales, mais plutôt sur des redressements fiscaux, comme le député marseillais l'assure depuis plusieurs jours (*le Monde* du 27 novembre).Dans une interview accordée, le 28 novembre, au *Soir* de Marseille, M. Bernard Tapie déclare, à propos du prêt qu'il aurait consenti à Karl-Heinz Forster, qu'il s'agissait *« en fait d'une entente à l'amiable passée avec le joueur pour le libérer de l'année de contrat que le club lui devait encore au moment de son départ »*. Evoquant l'argent versé à des intermédiaires lors de la campagne européenne du club, le dirigeant d'Adidas précise : *« Si quelqu'un me reproche d'avoir alloué 1,4 million de francs à une certaine personne, je lui rétorque, moi, que cela a permis d'en mettre 5 au bénéfice du club par le biais des indemnités de la télévision. »*

ÉDUCATION

La mise en œuvre du plan d'urgence

M. Michel Rocard mobilise les énergies pour la rénovation des lycées

Les générations se succèdent sur le perron des ministères. Après les lycéens, ce sont les présidents de conseils régionaux, les préfets et les recteurs qui ont été reçus, mardi 27 novembre, à Matignon et Rue de Grenelle.

L'heure n'était plus aux jeans et aux baskets, mais la question soulevée découlait directement des négociations menées par M. Lionel Jospin avec les délégués des coordinations : quelles seront, finalement, les modalités d'application du plan d'urgence pour les lycées ? Pour ne pas froisser les susceptibilités, le gouvernement s'efforce d'engager des concertations tous azimuts.

Première tâche : rassurer les présidents des régions qui tremblent pour la décentralisation. *« Cette rencontre est positive, car nous nous étions interrogés devant l'attitude du président de la République qui semblait mettre en cause l'action des régions en faveur des lycées »*, a affirmé M. Jacques Blanc, président du conseil régional de Languedoc-Roussillon et responsable de l'Association nationale des élus régionaux.

M. Rocard s'est employé à calmer les inquiétudes en réaffirmant que les régions ne perdraient pas leur rôle de construction et d'entretien des lycées. Les 4 milliards de francs du « fonds de rénovation », qui seront mis à leur disposition, se répartiront, à parts égales, en subventions directes de l'État et en prêts à taux bonifiés ouverts aux régions.

Ces crédits seront partagés entre les régions selon les critères retenus pour l'attribution de l'aide de 1,2 milliards de francs décidée en décembre 1987. Autre point d'importance : le débat sur la « dette » de l'Etat vis-à-vis des régions devrait reprendre. De nombreux élus régionaux, héritiers d'un patrimoine scolaire dégradé au moment de la décentralisation, en avaient fait leur cheval de bataille. Matignon a donc annoncé que la commission d'évaluation des charges, créée par l'article 98 de la loi de finances de 1987, serait prochainement réunie.

Pas de « saupoudrage »

Décidément très occupé, M. Rocard a repris le dialogue en début d'après-midi au ministère de l'éducation nationale. Il s'adressait cette fois aux préfets de région et aux recteurs d'académie, en compagnie de MM. Pierre Joxe et Lionel Jospin. Face à ces responsables, qui devront jouer un rôle de conseil auprès des élus régionaux, le premier ministre a plaidé en faveur d'une action globale, affirmant que le plan d'urgence est *« inséparable de la politique volontariste (...) sur le développement des quartiers »*. M. Rocard s'est montré ferme en expliquant qu'il fallait faire vite et bien, sans tomber dans *« le saupoudrage »*. Ses interlocuteurs devront se concentrer sur *« les établissements qui en ont le plus besoin »*, en veillant à ce que *« les décisions des collectivités territoriales n'engendrent pas, malgré elles, des disparités trop fortes entre quartiers, entre villes, entre régions »*.

Selon lui, la collaboration étroite entre administrations préfectorale et rectorale va devenir la règle. Le premier ministre a souligné que la procédure de répartition de l'enveloppe budgétaire passerait par un groupe technique composé, à parité, de six représentants de l'Etat et des régions, et présidé par un magistrat de la Cour des comptes.

A l'échelon régional, une *« procédure légère »* associera le préfet, le président du conseil régional et le recteur d'académie. *Enfin*, M. Rocard a annoncé que M. Jospin ferait très prochainement une communication au conseil des ministres sur la relance des zones d'éducation prioritaires (ZEP).

De son côté, le ministre de l'éducation nationale, qui venait d'expliquer le mode de répartition du fonds de rénovation au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a présenté le dispositif du plan aux préfets et aux recteurs.

Priorité sera donnée à la sécurité et à l'hygiène, au remplacement des préfabriqués, à l'aménagement de locaux d'études et d'animation et à la réfection des internats. Dans un premier temps, les lycées professionnels devraient être les grands bénéficiaires de l'opération.

RAPHAËLLE RÉROLLE

La FEN est plutôt favorable au projet de réforme

Après mûre réflexion (*le Monde* du 27 novembre), la Fédération de l'éducation nationale (FEN) a réagi prudemment aux propositions du Conseil national des programmes (CNP) sur la rénovation pédagogique dans les lycées. Ce projet de réforme est *« plutôt bon »* a déclaré, mardi 27 novembre, M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN. *« Nous sommes d'accord avec le diagnostic. (...) Les suggestions du CNP ouvrent des pistes qui peuvent apporter des solutions très positives aux lycées »*, a ajouté M. Simbron, avant de souhaiter qu'une concertation très large soit engagée sur ce texte, auprès des enseignants comme des lycéens. *« Nous ne souhaitons pas qu'il y ait des réactions* a priori, *il y en a eu beaucoup trop »*, a-t-il conclu.

De son côté, l'Association des professeurs d'histoire et de géographie proteste contre les propositions du Conseil national des programmes qui *« aboutissent à réduire considérablement l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les classes de première et de terminale »*. *« Il s'agit tout simplement de gérer la pénurie et de faire passer les professeurs qui défendent leur enseignement pour des réactionnaires ou des corporatistes »*, estime l'associationn.

Conflit autour de l'aménagement d'un port de plaisance

Des « paquebots » dans la ZAC de Trébeurden

Partisans et adversaires du nouveau port de plaisance de Trébeurden (Côtes-d'Armor) vont être surpris lorsqu'ils découvriront la maquette de la ZAC préparée par les architectes, MM. Edouard François et François Roche. Celle-ci fait apparaître deux immeubles en forme de barres qui s'étaleront le long de la plage de Tresmeur, entre l'actuel Hôtel Celtic et l'isthme du Castel.

« Nous avons préféré concentrer les 22 000 m² à construire sur deux immeubles, plutôt que de faire de l'habitat dispersé qui dépare un site », expliquent les architectes. Et pour mieux intégrer leurs immeubles *« contextuels »* dans le milieu marin, ils ont prévu de leur donner la forme et même l'aspect de paquebots : les façades tournées vers l'océan seront bardées de bois de teck, et le reste en acier inox, avec des formes galbées qui évoquent *« l'allure majestueuse de deux bateaux de croisière »*...

En fait, ces soixante-dix appartements en immeubles *« bas »* (17 m de haut à l'extrémité du Celtic), ainsi que les quatre cents lits de la résidence de tourisme qui sera installée à flanc de falaise, sont le prix à payer pour la création du bassin à flot du port de plaisance. La ZAC paie le port. Autrement dit, pour financer l'édification de la digue du nouveau port – des blocs de granit rose entassés sur 12 mètres de haut, – et la condamnation définitive de la plage de Trozoul, les aménageurs de Trébeurden bâtissent des immeubles qui vont imposer leur masse à la plage de Tresmeur.

« Nous avons ramené la capacité du port de 800 à 560 anneaux », précise M. Emmanuel Gazeau, le représentant de la société portuaire (détenue à 45 % par le groupe Campenon Bernard), en ajoutant que ce deuxième projet, à la différence du premier, a reçu l'avis favorable de la commission des sites, du représentant de la DRAE (direction régionale de l'architecture et de l'environnement) et de l'architecte des Bâtiments de France. Les architectes de la ZAC font valoir qu'ils vont entièrement réhabiliter l'isthme du Castel, qui sera débarrassé de ses disgracieux parkings et replanté en essences locales.

Un isthme contre deux plages : tel est le marché passé par la municipalité de Trébeurden pour relancer sa station balnéaire.

ROGER CANS

REPÈRES

ESPACE

Le lancement de la mission Astro

La navette Columbia devrait être lancée de Cap Canaveral (Floride), dimanche 2 décembre, avec à son bord l'observatoire astrophysique américain Astro. Composé de trois télescopes travaillant dans le spectre ultraviolet et d'un télescope à rayons X, celui-ci restera dans la soute de la navette durant les dix jours de sa mission, à 340 kilomètres d'altitude. Il devrait notamment étudier la supernova découverte en 1987, ainsi que les sytèmes d'étoiles doubles et multiples (*le Monde* du 29 août). – (UPI, AFP.)

ENVIRONNEMENT

Greenpeace pourra débarquer sur Mururoa

Dans des conditions qui restent à préciser par le haut-commissaire de la République en Polynésie, des membres de l'organisation Greenpeace seront autorisés à débarquer sur l'atoll de Mururoa, qui sert de site à la France pour ses essais nucléaires souterrains. Ils pourront rencontrer les spécialistes de la surveillance de l'environnement, mais il est exclu que Greenpeace puisse se livrer sur l'atoll à sa propre campagne de mesures et d'échantillonnages.

Le navire *Rainbow-Warrior* devrait appareiller, jeudi 29 novembre, de Papeete, où il fait escale depuis le début de la semaine, à destination du site nucléaire de Mururoa.

Sursis pour le barrage de la Borie

Le tribunal administratif de Montpellier, saisi par le collectif de la protection des vallées cévenoles, a accordé, lundi 28 novembre, un sursis à exécution des arrêtés préfectoraux autorisant la construction du barrage de la Borie dans le Gard. Ce projet de barrage, contesté par une partie des populations riveraines, mais aussi par les maires de Montpellier et de Nîmes, aurait pour fonction principale la régulation du cours du Gardon et l'irrigation agricole. Mais sa réalisation conduirait à l'immersion de l'une des quatre grandes vallées cévenoles (*le Monde* des 5-6 août). Ce jugement pourrait *« faire repartir à zéro »* l'ensemble du dossier, a déclaré Mᵉ Joël Dombre, l'avocat du collectif des trente associations hostiles au projet. Une réunion devait avoir lieu, mercredi 28 novembre, autour de M. Lalonde au ministère de l'environnement.

RELIGIONS

Le grand rabbin de France pour une « redéfinition de la laïcité »

M. Joseph Sitruk, grand rabbin de France, a déclaré mardi 27 novembre qu' *« une exigence nouvelle »* se faisait sentir aujourd'hui pour *« redéfinir la laïcité »*. Tout en soulignant que le choix de l'école laïque était *« parfaitement compatible avec l'engagement religieux »*, le grand rabbin Sitruk s'est prononcé pour une *« redéfinition de la laïcité qui ne doit plus s'envisager, à l'égard des religions, en termes de tolérance, mais d'enrichissement culturel »*.

S'exprimant devant l'Association des journalistes de l'information religieuse (AJIR), le grand rabbin de France a ajouté qu'il était *« en droit d'attendre que l'instruction religieuse puisse se tenir au lycée »*. Il a demandé une entrevue au ministre de l'éducation, M. Lionel Jospin. *« La paix sociale et la paix scolaire*, a conclu M. Sitruk, *passent par une exigence de références morales dont les enfants ont besoin. »*

□ **FOOTBALL : Alain Afflelou élu président des Girondins de Bordeaux.** – L'opticien Alain Afflelou a été élu président des Girondins de Bordeaux, mercredi 28 novembre, à Bordeaux, en remplacement de M. Claude Bez, qui avait démissionné deux jours plus tôt après douze ans de présence à la tête du club. M. Afflelou, quarante-deux ans, a lui-même annoncé son élection *« à l'unanimité »* à l'issue d'une réunion avec les membres du conseil d'administration des Girondins. M. Jean-Denis Lange, quarante-trois ans, a été désigné vice-président. M. Jean-Jacques Laulhé, soixante ans, occupera le poste de trésorier.

□ **ECHECS : Nulle sans reprise dans la quatorzième partie du championnat du monde.** – Ajournée au 41ᵉ coup par Kasparov, lundi 26 novembre (*le Monde* du 28 novembre), la quatorzième partie du match a été déclarée nulle sans reprise, mardi matin, sur proposition du champion du monde. Score actuel : 7-7. Quinzième partie mercredi 28 novembre.

PARIS EN VISITES

JEUDI 29 NOVEMBRE

« Monet », 10 heures, Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (Association Palette).

« Le prieuré médiéval de Saint-Martin-des-Champs », 10 h 30, métro Arts-et-Métiers, sortie rue Saint-Martin (Paris historique).

« Marcel Proust et ses amis », 12 h 45, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« L'Institut culturel suédois en l'hôtel de Marle et le Musée de la serrure en l'hôtel Libéral-Bruant », 14 heures, 11, rue Payenne (Monuments historiques).

« L'atelier d'un planeur d'étain », 14 heures, 24, rue des Gravilliers (Tourisme culturel).

« Découverte de l'art contemporain dans les galeries : la rue de Seine », 14 heures, café-tabac des Beaux-Arts, 7, quai Malaquais (G. Marbeau-Caneri).

« Chefs-d'œuvre du Musée d'Orsay : de Ingres aux impressionnistes », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (E. Romann).

« Coins charmants de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 14 h 30, entrée (M. Pohyer).

« Le langage caché de certains tableaux du Louvre », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Conciergerie, Sainte-Chapelle et histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, portail central de Notre-Dame (Art et histoire).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, entrée rue Lobau (S. Rojon-Kern).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Saint-Augustin ou la cité de Dieu. Sa vie, son œuvre. La nouvelle forme des conciles », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Le Musée des avocats », 15 heures, 25, rue du Jour (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Jules II, Michel-Ange et Luther : Rome vers un renouveau intellectuel et artistique », par A. Congrard (Clio - Les amis de l'histoire).

Salle des ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna, 15 heures : « Rome au fil des siècles : la Rome impériale », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Mairie, 1, place d'Italie, 17 h 45 : « Patrimoine bâti du treizième siècle, quatrième partie » (diapositives), par M. Vessier (Société d'histoire et d'archéologie du treizième arrondissement).

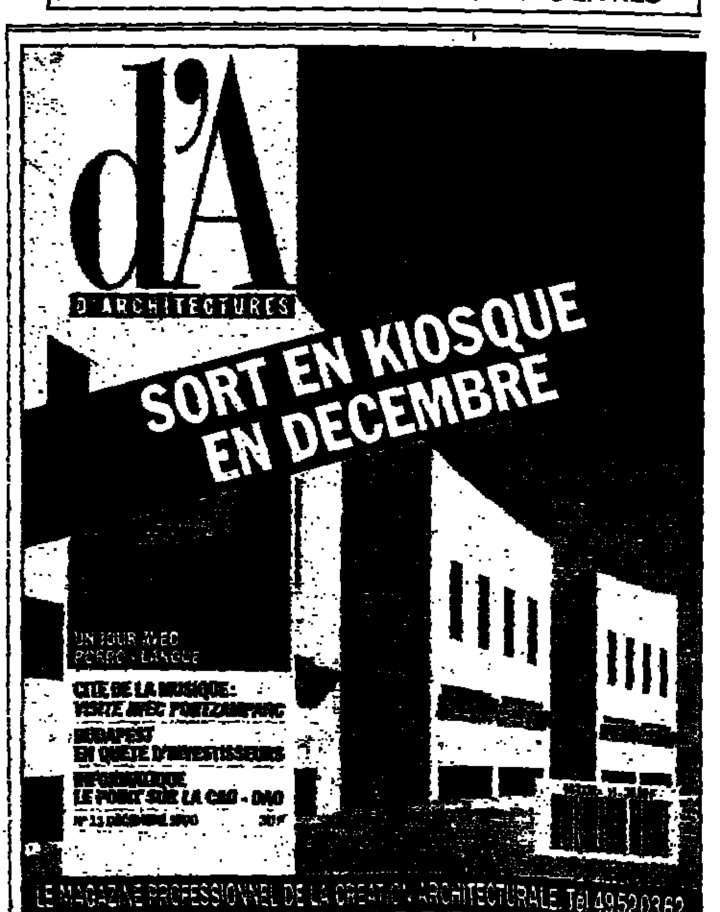
23, rue de Sévigné (salle des Enseignes), 18 h 15 : « La rue parisienne, de 1840 à nos jours », par J.-M. Léri (Musée Carnavalet).

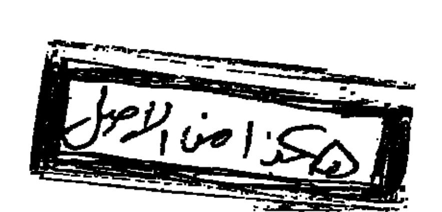
Centre Georges-Pompidou (salle Jean-Prouvé), 18 h 30 : « Les belles étrangères : la Pologne » (BPI).

Centre culturel Saint-Thomas-d'Aquin, 14, boulevard Raspail, 19 h 30 : « Nabuchodonosor et Babylone » (diapositives), par C. Arnould (Proche-Orient ancien).

9, rue Gutenberg, 20 h 45 : « S'affirmer », par D. Varma (Association Tapovan).

10, rue Alfred-de-Vigny, 21 heures : « Vers une histoire universelle : l'héritage d'Henri Pirenne, Marc Bloch et Georges Bratianu », par J. Rogister (Fondation Del Duca).





Le Monde

EDUCATION

Les IUT victimes de leur succès

Un rapport remis récemment au ministre de l'éducation nationale plaide pour une redéfinition de la place des instituts universitaires de technologie dans le paysage universitaire

« QUI aime bien, châtie bien. » M. Christian Forestier, recteur de l'académie de Créteil, confirme l'adage. Ancien directeur de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Etienne, inspecteur général pour les sciences et techniques industrielles, associé en 1984-1985 à la préparation de la loi d'orientation sur l'enseignement technique de M. Carraz, alors secrétaire d'Etat chargé du dossier, il vient de remettre à MM. Jospin et Chapuis, qui lui en avaient fait la demande au début de l'année, un petit rapport très décapant sur l'évolution des IUT et leur place dans le paysage universitaire.

En trente pages denses, une dizaine de tableaux et quelques chiffres-clés, ce rapport décortique de manière clinique le système des IUT, dénonce ses dérives et ses blocages, appelle un chat un chat et formule des recommandations concrètes pour favoriser *« une véritable renaissance »* d'une institution souvent victime de son succès (*le Monde Initiatives* du 12 septembre).

Vingt-cinq ans après la création, alors très novatrice, des instituts universitaires de technologies, le diagnostic est d'autant plus redoutable qu'il est précis et nuancé. Avec leurs 70 établissements, structurés en 337 départements, les IUT accueillaient, à la rentrée 1989, 68 346 étudiants, dont 37 345 en première année, et bénéficient d'une cote indéniable auprès des entreprises qui s'arrachent leurs diplômés. Pourtant, au cours de la dernière décennie, le nombre des étudiants d'IUT n'a augmenté que de 15 % quand celui des bacheliers progressait de 53 % et celui des sections de techniciens supérieurs (formations supérieures en deux ans semblables aux IUT)explosait (+ 258 % pour les seules sections publiques).

Comme si, depuis dix ans, assurés de leur succès (350 000 candidatures pour 35 000 places à la rentrée de 1989), les IUT s'étaient trop volontiers reposés sur leurs lauriers. A cet égard, M. Christian Forestier pointe sans ménagement des évolutions regrettables. Ainsi l'émiettement trop fréquent des IUT leur interdit souvent d'atteindre une masse critique convaincante : 28 instituts ne reposent que sur un ou deux départements et seulement un tiers des départements ont une capacité d'accueil en première année égale ou supérieure à 6 groupes d'étudiants. Dans un certain nombre de cas, souligne le rapport, *« le débat sur l'opportunité d'avoir un département d'IUT de préférence à une section de BTS prend une signification toute particulière »*.

6 000 places disponibles

Un constat du même ordre peut être fait sur le « rendement » des IUT, c'est-à-dire la proportion d'étudiants diplômés en deux ou trois ans. En moyenne, le résultat est satisfaisant, puisqu'il atteint 86 % de reçus dans la filière carrière sociale et ne descend pas en dessous de 60 % pour l'informatique. Ces moyennes marquent cependant des inégalités *« curieuses et jamais relevées »* : ainsi, tel département des mesures physiques ne parvient pas à diplômer plus de 45 % de ses étudiants en trois ans, tel autre 43 % de ses étudiants en génie mécanique et productique, soit *« des taux d'échec qui les rapprochent de la situation des premiers cycles universitaires traditionnels »* tant décriés.

Plus grave, le taux de remplissage des IUT fait apparaître d'étonnantes distorsions. Le nombre moyen d'étudiants par groupes est en effet de 24. C'est-à-dire que la simple application de la norme ministérielle de 28 étudiants par groupe permettrait de dégager 6 000 places disponibles en première année. *« L'alignement sur la moyenne observée aujourd'hui en STS (26 élèves) permettrait de dégager plus de 3 000 places supplémentaires à coût constant. »*

Enfin M. Christian Forestier éclaire de façon minutieuse la vieille querelle sur l'accueil dans les instituts universitaires de technologies – dont c'était la mission initiale – des bacheliers issus des filières technologiques (bacs F et G). D'une manière générale, 26,5 % des étudiants des IUT industriels et 30,8 % des IUT tertiaires viennent de ces baccalauréats technologiques. Mais les disparités géographiques et surtout selon les spécialités sont impressionnantes. Les bacheliers technologiques constituent la moitié des effectifs des départements de génie électrique et informatique industrielle, mais seulement 6 % de ceux d'informatique ou de mesures physiques. Ou encore 40 % des effectifs en carrières juridiques, mais seulement 11 % en carrières de l'information.

Bref, il est clair que *« certaines spécialités ne jouent pas le jeu en n'accueillant qu'une proportion infime de bacheliers technologiques. Ces différences de politiques suivant les départements ne sont certainement plus acceptables »*. Surtout quand on constate que *« toute l'augmentation de capacité du dispositif IUT pendant la dernière décennie a été attirée par les bacheliers généraux. »*

Optimiser le système

Dernière dérive du système : destinés à l'origine à être des formations courtes en deux ans, les IUT débouchent de plus en plus souvent, *« pour près d'un diplomé sur deux »*, sur des poursuites d'études soit dans des formations post-DUT (165 recensées par le rapport) soit dans des formations universitaires traditionnelles. Sans rejeter ce qui relève le plus souvent d'une *« véritable volonté de progression »*, le recteur Forestier dénonce toutefois comme *« globalement inacceptable »* le fait que 13 % des diplômés d'IUT recommencent un premier cycle universitaire classique.

Après cette volée de bois vert, viennent les propositions touchant au développement quantitatif et à l'amélioration du fonctionnement des IUT. Le schéma de développement des formations post-baccalauréat défini par le ministère de l'éducation pour la période 1988-1993 prévoit une augmentation de 11 000 entrants supplémentaires en IUT. Comment les accueillir ? Avant de songer à de nouvelles implantations, suggère le rapport Forestier, mieux vaudrait *« commencer par optimiser le dispositif »* actuel *« un meilleur remplissage des groupes existants, le développement des départements à faible nombre de groupes et le développement des localisations à faible nombre de départements »*.

La seule application des normes ministérielles (28 étudiants par groupe, 4 groupes par département, 3 départements au minimum par établissement) permettrait d'accueillir 8 400 étudiants supplémentaires, soit plus des trois quarts des flux prévus, avec la création approximative de 800 emplois d'enseignants sur quatre ans. Quant à l'ouverture éventuelle de nouveaux IUT, le rapport Forestier fixe deux impératifs : atteindre rapidement des flux convaincants de 600 étudiants de première année et prévoir en priorité des implantations dans les académies où le déficit de places est le plus manifeste (Aix-Marseille, Amiens, Caen, Dijon et la région parisienne).

Pour une « véritable renaissance »

Au-delà de ces recommandations, Christian Forestier plaide surtout, et vigoureusement, pour une politique globale, clairement affichée et capable de conduire à une *« véritable renaissance »*. Tout d'abord la finalité des IUT *« doit être rappelée avec force, à savoir la formation de techniciens supérieurs en deux ans après le baccalauréat, ce qui écarte toute politique d'allongement systématique des études et donne aux IUT des responsabilités particulières dans la formation des bacheliers technologiques »*. D'autre part l'équilibre avec les formations de STS doit être réaffiché comme objectif. Enfin les pouvoirs publics doivent refuser la « balkanisation » de la carte des implantations et, pour cela, insérer réellement les IUT dans la politique de développement contractuel des universités engagée par le ministre de l'éducation.

Toutefois, le rapport admet qu'on *« ne peut raisonnablement demander aux IUT, vingt-cinq ans après leur création, de n'être que l'expression universitaire de notre système de formation des techniciens supérieurs »*. Ils peuvent notamment, suggère-t-il, servir de réservoir de compétences et de moyens au moment où les universités sont mobilisées pour mettre en place des formations technologiques qualifiantes de deuxième et troisième cycle.

Enfin M. Forestier bouscule sérieusement les tabous en prônant une redéfinition de la gestion des IUT. *« On doit pouvoir déconcentrer immédiatement sur les recteurs la fixation des capacités d'accueil de chaque département »*, propose-t-il. Cela suppose *« l'abandon du financement « au groupe » pour un financement « à l'étudiant »*. Une telle vérité des coûts constituerait, à n'en pas douter, dans le monde universitaire, une sacrée révolution.

GÉRARD COURTOIS

Le blues des proviseurs

Entre les revendications lycéennes et la machine administrative, les chefs d'établissements ont, eux aussi, des états d'âme

LYON

de notre bureau régional

« LES lycéens ont obtenu dans la rue les moyens que nous ne cessons de réclamer en vain depuis des années. » Les 2 500 chefs d'établissement que M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, devait réunir jeudi 29 novembre à Paris ne sont probablement pas loin de penser comme M. Michel Anglaret, responsable de la cité scolaire Briffaut à Valence (Drôme). Déception, amertume, ou agacement d'avoir été « court-circuités » ? La plupart d'entre eux n'avaient pas attendu les récentes directives, encore moins la nomination d'une « Mme Plan d'urgence », pour dresser un état des lieux et de leurs besoins en matériels, effectifs d'encadrement ou d'enseignants et autres crédits de fonctionnement... *« Les listes sont prêtes. Mais tous les rapports que l'administration nous demande périodiquement sont restés lettre morte »*, ajoute-t-il.

Ce sentiment de n'avoir pas été écoutés, encore moins entendus, n'est pas la moindre frustation exprimée par ces anciens enseignant, qui, à un moment de leur carrière, ont choisi d'exercer autrement leur métier de pédagogue. *« Tous les signaux d'alarme lancés sur l'évolution de la situation des élèves, la pédagogie, le traitement inégalitaire subi par certaines sections, n'ont pas été reçus. On nous accusait de jouer les Cassandre »*, constate Mme Colette Paillole, proviseur depuis dix-huit ans, qui anime, plus qu'elle ne dirige, le lycée polyvalent Léonard-de-Vinci, à L'Isle-d'Abeau (Isère), dans la ville nouvelle proche de Lyon.

S'ils ont peu fait parler d'eux, c'est qu'au plus fort de la tourmente, les proviseurs ont dû tenir la barre, faisant face à la marée des lycéens désertant le navire, au flottement et aux injonctions parfois contradictoires de leur hiérachie, aux pressions des parents leur demandant d'assumer leurs responsabilités. *« Le mouvement a aussi révélé un malaise parmi nous. Là où le dialogue était déjà pratiqué, cela s'est plutôt bien passé. En revanche, les relations se sont détériorées lorsqu'elles étaient tendues auparavant »*, reconnaît M. Florent Sibué, proviseur du lycée Pierre-Brossolette de Villeurbanne (Rhône).

« Nous nous sommes retrouvés seuls, soumis à toutes les pressions », constatent la majorité d'entre eux. Et la méthode du dialogue direct – adoptée avec les lycéens par le ministre de l'éducation nationale et le président de la République – a laissé un goût amer. *« On a laissé supposer que les lycées sont des ghettos fermés qui n'ont pas changé depuis Jules Ferry. C'est quand même loin d'être le cas »*, s'indigne encore M. Anglaret, en s'insurgeant contre *« les hommes politiques qui ont volé au secours de la victoire lycéenne »*.

« Gare aux désillusions »

Au début du mouvement, il s'était permis de rappeler quelques évidences aux parents d'élèves : le coût de la grève, le nombre d'heures perdues, les repas jetés... Initiative diversement appréciée ! Pour autant, le proviseur de cette cité, une véritable PME composée de trois établissements distincts avec ses 2 600 élèves et ses 300 adultes, ne veut pas passer pour un *« fieffé réac »*. Depuis l'an dernier, il a mis en place un conseil des délégués dans son établissement. Mais, cela ne l'a pas empêché de recevoir les injonctions d'un député local, l'invitant à se mettre en conformité avec les nouvelles directives adoptées sous la pression de la rue.

« J'espère seulement que le mouvement sera durable. Sinon gare à la chute et aux désillusions », estime de son côté M. Sibué, faisant montre d'un optimisme prudent. Son collègue, M. Claude Moutard, proviseur du lycée Marlioz d'Aix-les-Bains (Savoie), se souvient encore que la loi Edgar Faure a été *« digérée par la lourdeur administrative »*. *« On a assisté à la dépolitisation de la jeunesse française. On la remet brusquement et brutalement en position syndicale, au risque de voir des mouvements extérieurs servir d'accompagnateurs »*, dit-il, en avouant une certaine méfiance à l'égard de décisions prises hâtivement sous la pression.



Le risque de la syndicalisation, voire de la politisation, d'un mouvement lycéen embryonnaire ne paraît cependant pas faire naître de craintes excessives chez les chefs d'établissement. Ils semblent dans l'ensemble décidés à ne pas traîner les pieds. *« Les jeunes font leur apprentissage. Nous devons les y aider avec un discours clair et vrai. Notre rôle est de leur rappeler qu'ils ont des droits et des devoirs. Ils auront au moins appris à ne pas tout attendre du système éducatif »*, concède Mme Monique Guillevic, proviseur du lycée Louise-Michel de Grenoble. Mais qui possède les certitudes ? Pour Mme Paillole : *« On ne peut pas avoir voulu ouvrir les établissements et s'étonner que les difficultés de la société rejaillissent sur la vie scolaire. Il faut se rendre à l'évidence : l'éducation nationale n'a plus le monopole de la formation éducative. » « Les lycéens se sont aperçus qu'ils n'avaient plus d'interlocuteurs. En avons-nous encore auprès de notre hiérarchie ? »* La recherche du dialogue, le retour au contact des élèves, ne serait pas pour déplaire à la majorité des chefs d'établissement. *« Encore faut-il qu'on nous en laisse le temps. On a fait de nous des administratifs et non des administrateurs de la vie scolaire »*, indique l'un d'eux qui s'estime *« coincé et écartelé »* par la dispersion des pouvoirs entre l'Etat, ses représentants académiques, les collectivités locales et régionales, la prolifération des hiérarchies, la lourdeur d'une administration omniprésente, tatillonne, qu'il faut sans cesse interpeller avec de maigres espoirs d'être écoutés.

Absence d'objectifs

Et par-dessus tout, l'absence d'objectifs. *« De plus en plus sollicités à l'extérieur des établissements, nous sommes submergés par des tâches de gestion à l'intérieur »*. Le proviseur du lycée de L'Isle-d'Abeau s'interroge : *« Que reste-t-il pour l'essentiel »* de cette mission d'éducateur à laquelle tous restent profondément attachés ?

« On nous demande d'être autonome et de formuler des projets d'établissement. Est-ce conciliable avec la foultitude de directives dont nous sommes abreuvés, avec des objectifs de nature politique, comme celui de mener 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat, qui fait naître des fantasmes auprès des jeunes et des familles », considère M. Pierre Gauthier, responsable du lycée technique de Cluny (Saône-et-Loire), attaché à promouvoir des sections spécialisées dans des filières ouvertes sur de réels débouchés professionnels.

Ce constat suffit-il à expliquer la crise de recrutement qui semble menacer la profession ? Pour la première fois cette année, des postes mis au concours de chef d'établissement n'ont pas trouvé preneur. Des admissibles ont refusé leur affectation dans des secteurs réputés difficiles, géographiquement et – surtout – socialement. Pis, quelques proviseurs ont demandé leur réintégration dans le professorat, remplacés au pied levé par un nouveau corps d'auxiliaires. *« Nous sommes les ouvriers de la revalorisation, dont les professeurs ont bénéficié, mais que nous attendons encore pour nous-mêmes »*, soupire le proviseur de Valence.

A Andrézieux-Bouthéon, non loin de Saint-Etienne (Loire), M. Michel Delay ne nie pas toutes ces difficultés. Après avoir passé six années à la tête d'un collège dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux, en banlieue lyonnaise, il a été nommé un an avant la mise en service d'un nouvel établissement de la génération des lycées-région « sur mesure », qui accueille une section polyvalente et un lycée professionnel. *« Commençons par faire tout ce qui n'est pas interdit »*, est la devise que ce militant des méthodes Freinet applique avec les enseignants, les élèves, les parents, encourageant toute initiative de nature à développer le sens des responsabilités. Et il revendique pleinement l'autonomie pour la mise en œuvre de nouveaux projets, des choix pédagogiques, le soutien aux élèves.

« Ici, il est vrai, nous sommes des bâtisseurs. Tout est à construire, sans la lourdeur du passé », indique-t-il. Ce qui est possible aujourd'hui avec deux fois cinq cents élèves, le sera-t-il encore avec 1 500 puis 2 000 adolescents. *« Notre principal travail est la gestion des rapports humains »*, reconnaît-il avec une certaine humilité. Les chefs d'établissement y sont-ils vraiment préparés ?

MICHEL DELBERGHE

REPÈRES

FORMATION CONTINUE. – La direction des enseignements supérieurs (DESUP) du ministère de l'éducation nationale vient de faire paraître un guide pratique qui recense toutes les activités de formation continue proposées aux salariés et aux demandeurs d'emploi par les établissements d'enseignement supérieur. Des index, par mots-clés, par domaines et géographiques permettent de trouver rapidement l'information recherchée. Figure aussi, dans cet ouvrage, un répertoire (avec nom, fonction et adresse) des responsables académiques de la formation continue. Pour tous renseignements : Centre Inffo, Tour Europe, 92049 Paris la Défense Cedex 07. 470 pages, 250 F.

GAUCHERS. – Les jeunes gauchers vont enfin pouvoir faire la preuve qu'ils sont adroits. L'Union des groupements d'achats publics (UGAP) vient d'inscrire à son catalogue une gamme de matériel scolaire spécifique, fournie par « La main gauche », l'un des très rares fabricants spécialisés dans ce domaine. Ce sont en tout quinze produits adaptés qui sont proposés aux services publics, après avoir reçu un avis de conformité du ministère de l'éducation nationale.

LYCÉES. – M. Lionel Jospin a annoncé, vendredi 16 novembre, que les effectifs par classe des établissements secondaires situés dans des zones d'éducation prioritaires (ZEP) seraient réduits dès la rentrée 1991 à 25 élèves par classe pour les lycées professionnels et à 30 pour les lycées d'enseignement général et technologique. Or, selon des chiffres publiés récemment par le ministère de l'éducation nationale, les lycées sont assez peu représentés dans ces zones défavorisées, qui bénéficient de moyens supplémentaires. Seuls 80 lycées professionnels en font partie (5,8 % du total), contre 109 en 1982, et 11 lycées d'enseignement général et technique (0,9 % du total).

RÉSEAU. – Les présidents des douze établissements d'enseignement supérieur de la région Rhône-Alpes, qui couvre les deux académies de Lyon et Grenoble, ont décidé de créer la première association régionale de présidents. L'Association de la conférence universitaire Rhône-Alpes (ACURA), présidée par Bernard Pouyet, président de l'université des sciences sociales de Grenoble, a pour objet d'organiser les relations interuniversitaires dans la région, de réfléchir aux schémas d'implantation universitaire, d'organiser la concertation avec l'État et les collectivités et, enfin, de promouvoir les relations avec d'autres associations ou établissements étrangers.

UNIVERSITÉS. – M. Jules Maurin, professeur d'histoire contemporaine, a été élu président de l'université Paul-Valéry (Montpellier-III), par 71 voix sur 136 votants au second tour de scrutin. Il succède à M. Claude Lauriol, administrateur provisoire depuis février 1990, après la nomination comme recteur de l'académie de Nantes de M. Michel Gayraud, ancien président.

Né le 5 août 1940 à La Rouvière (Lozère), M. Jules Maurin est professeur certifié, puis agrégé au lycée d'Alès et au lycée Joffre de Montpellier (1965-1973). Chargé de cours à l'université Paul-Valéry, il y est détaché en 1973 comme assistant en histoire contemporaine. Docteur ès lettres (1979), il est nommé professeur en1981 ; il a dirigé l'unité de formation et de recherche « sciences de l'homme et sciences de l'environnement », puis un laboratoire d'histoire (« Etats : sociétés, idéologies, défense ») associé au CNRS.

« Que les adultes osent être des adultes »

Souvent silencieux pendant le mouvement lycéen, les enseignants ont pris la plume pour dire leur malaise

UN mois d'agitation lycéenne, de manifestations et de négociations avec le ministère, sur fond d'inquiétude sourde sur l'avenir des lycées, ont fait réagir de nombreux enseignants. Dans les lettres denses qu'ils nous ont adressées pointent souvent la colère de n'être pas compris, d'être *« montrés du doigt »*, désignés comme boucs émissaires d'une crise prévisible et qu'ils avaient, affirment-ils, prévu de longue date.

Les enseignants semblent assez partagés sur le mouvement lycéen lui-même et sur la façon dont le ministre a géré la crise. Jean-Pierre Miniou et Elisabeth Cardona, tous deux professeurs à Montreuil, évoquent ainsi *« l'attitude doucereuse des autorités de l'Etat face aux lycéens »*, qui *« gèrent la révolte »* comme *« un simple mode de communication entre générations, le tout mis en scène par la télévision, qui n'a jamais été aussi présente dans les lycées »*.

Pour Michel Jamet, professeur de philosophie à Saint-Quentin (Aisne), *« il faut que les adultes osent être des adultes. Il est bon que la jeunesse s'exprime et soit entendue. Il n'est pas sain que lui revienne la charge de déterminer la politique de la nation »*. Tandis qu'une *« ex-professeur »* d'Antony (Hauts-de-Seine) dénonce le *« laxisme »* qui a cours dans les lycées et s'insurge : *« Qui dégrade essentiellement ? Les tempêtes, certes, qui emportent les toitures, mais surtout les élèves eux-mêmes, qui gribouillent toute surface propre, gravent le nom de leur dulcinée du moment, cassent les porte-manteaux. (...) Ils réclament plus de liberté ? Le droit à l'expression ? Mais pour en faire quoi ? »*

A l'inverse, certains correspondants saluent la clairvoyance des lycéens et jalousent discrètement leur efficacité. *« J'ai honte, savez-vous*, confie M. Christian Guérin, professeur agrégé de lettres à Paris, *de voir les lycéens aujourd'hui dans la rue là où, si un ressort n'avait été brisé, nous devrions être depuis des années. (...) Qu'ils ne s'en prennent pas aujourd'hui directement aux profs révèle assez la source de leur colère, et s'ils se trompent sur des chiffres ils ne se trompent pas sur l'appréciation globale d'un système. »*

« Ils sont là, lui fait écho Hélène Sabbah, professeur de lettres à Versailles (Yvelines), *parce qu'ils ont fini par comprendre qu'on les leurrait, et sur ce plan-là, en tout cas, ils sont allés plus vite que leurs parents. Sur le plan humain et professionnel, qu'ont-ils en face d'eux ? Des professeurs chevronnés, bon pédagogues, efficaces. Mais combien aussi de débutants, inexpérimentés et débordés ? »*

« Discours anti-profs »

« Un gâchis », une situation *« démentiellement catastrophique »*, une *« maladie mortelle »*, *« une immense farce »* : le diagnostic des enseignants sur l'état du système éducatif est sans appel. Ils se sentent *« usés, accablés, isolés »*, pris à partie par *« les discours anti-profs qui se multiplient »*, coincés entre *« le marteau du ministère et l'enclume des syndicats »*. Comme plusieurs de ses collègues, Patrick Dupouey, professeur agrégé de philosophie à Montmorillon (Vienne), ironise sur *« l'herméneutique journalistique »*, qu'il accuse d'user, jusqu'à la corde, la même *« rengaine »* : *« Que les lycées auraient fondamentalement moins besoin de moyens matériels que d'un renouvellement des habitudes enseignantes. »*

« A force d'anathèmes, à force de nous présenter comme des privilégiés réactionnaires au mépris de la réalité quotidienne, on est parvenu à forger des haines là où il y avait le plus souvent bon vouloir et sympathie », s'exclame Christian Guérin, professeur agrégé de lettres à Paris. Il y eut, il y a un an, poursuit-il, *« une grande consultation nationale sur les programmes. (...) Avons-nous eu les échos des résultats de cette consultation, pourtant soigneusement encadrée ? Est-ce cela la concertation ? »*

La réforme des lycées, quand elle est évoquée, suscite surtout la méfiance, quand ce n'est pas une franche hostilité. On craint, comme Jean-Pierre Miniou et Elisabeth Cardonna, que la réforme des contenus *« n'aboutisse à une dilution des disciplines, à des bouillies scientifiques à usage commun »*. Ainsi voit-on, poursuivent-ils, *« les tenants de la réforme prêts à utiliser le malaise lycéen pour briser le système d'enseignement français »*. *« C'est sur une vraie haine du savoir réduit à n'être plus qu'une opinion sur le monde que se fonde aujourd'hui le discours dominant sur l'école »*, affirment encore les deux professeurs de Montreuil.

La démocratisation des études et l'ouverture du lycée à un nouveau public sont-elles conciliables avec le maintien de la qualité de l'enseignement ? La question agite de nombreux correspondants. *« On ne peut à la fois reconnaître que le public est nouveau et taxer de délirante la complainte des enseignants sur la baisse du niveau »*, tranche Patrick Dupouey, qui n'hésite pas à affirmer qu'un *« bon élève »* de terminale C d'aujourd'hui *« échoue devant un problème d'arithmétique de l'examen d'entrée en sixième de 1960 »*.

« Je veux bien chercher en quoi cette génération diffère de la précédente, explique-t-il, *et chaque élève de son voisin. Mais seulement pour identifier les obstacles à l'accomplissement de ma tâche, pas pour définir celle-ci. »* Il plaide en outre pour une limitation des pouvoirs de l'école, qui ne peut pas tout faire, tout assumer et tout enseigner, *« la montagne, le ski, la mer, la sécurité routière, l'antiracisme, la citoyenneté, la sexualité et la vie de couple »*. Et il conclut, se faisant le porte-parole de nombre de ses collègues : *« Rien ne sera possible si l'on ne consent pas d'abord à placer mes moyens à la hauteur des objectifs qui nous sont assignés. Ou, si c'est impossible, à réviser les objectifs. »*

CHRISTINE GARIN

« Vous vous trompez de cible »

Lycéens, il faut vous féliciter d'avoir en quelques semaines décroché « quelques milliards » de Mitterrand et de Jospin. Vos prédécesseurs ou vos professeurs n'ont jamais su faire aussi bien. Evidemment, il faut rénover les lycées et avoir des classes moins surchargées, mais en demandant des sous aux ministres vous vous trompez de cible. (...)

Qui vous laissera la liberté d'expression et d'affichage dans le lycée ? Ce ne sont pas les milliards de Bérégovoy.

Qui vous ouvrira les salles de cours, vides mais obstinément closes, à l'heure du déjeuner pour vous permettre de vous reposer et d'étudier ? Ce n'est pas le ministre qui détient les clés.

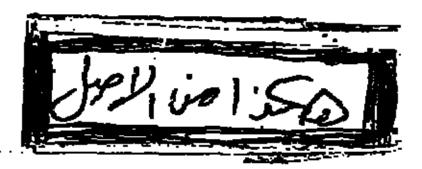
Qui déverrouillera la porte des WC neufs du troisième étage, fermés au bout de deux jours pour une obscure raison ? Ce n'est pas Mitterrand qui l'a ordonné.

Qui ouvrira la grande porte à l'heure de la sortie pour laisser passer 2 000 élèves plutôt que de les « entonnoiriser » dans le petit portillon ? Rocard ne téléphonera pas au concierge. (...)

Qui enfin acceptera de vous ouvrir une salle pour y installer un foyer et une autre pour y mettre un distributeur de boissons ? Fabius s'occupe de son perchoir.

Tout cela est possible, maintenant et à peu de frais, et permettrait aux lycéens de vivre un peu mieux leur vie quotidienne au lycée. (...)

PATRICK EVENO
professeur d'histoire au lycée Jean-Renoir de Bondy (Seine-Saint-Denis)

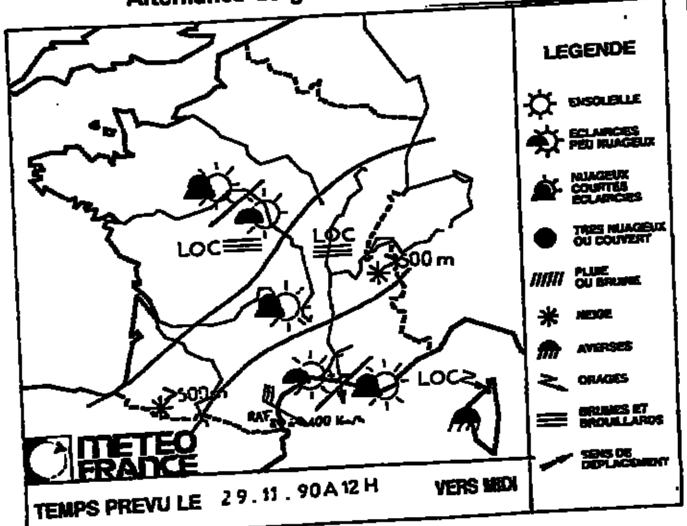


AGENDA

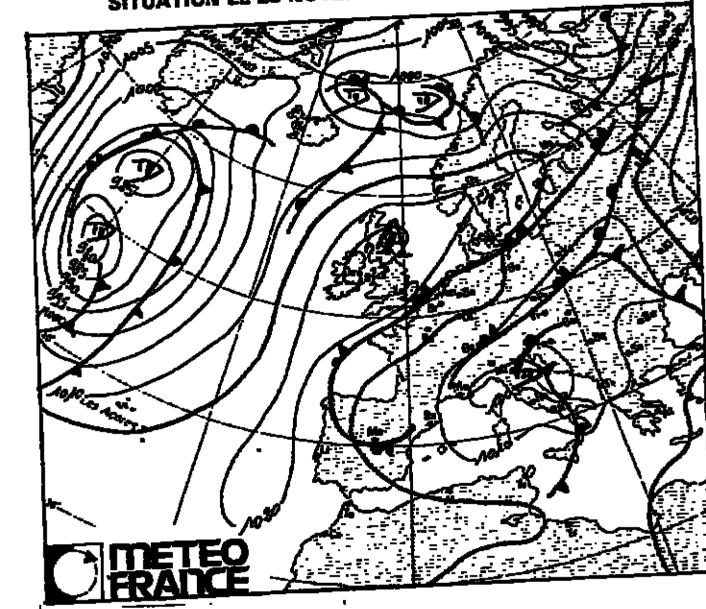
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 29 novembre

Alternance de grisaille et d'éclaircies



SITUATION LE 28 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Sur la moitié nord on va vers un temps froid et sec avec vent d'est assez fort. Sur la moitié sud en revanche il fera moins froid, mais les nuages seront encombrants et ils donneront un peu de pluie par moments.

Vendredi 30 novembre : grisaille, pluie, humidité.

Sur la majeure partie du pays, c'est une journée peu engageante qui s'annonce. Les nuages et la pluie seront en effet nombreux dès le matin sur la moitié nord. Sur les plaines du Nord et de l'Est, des flocons de neige viendront se mêler à la pluie. Ces intempéries gagneront l'après-midi les régions de la moitié sud.

Seul le pourtour méditerranéen, en particulier le Languedoc et le Roussillon, tirera son épingle du jeu avec des éclaircies qui persisteront jusqu'au soir.

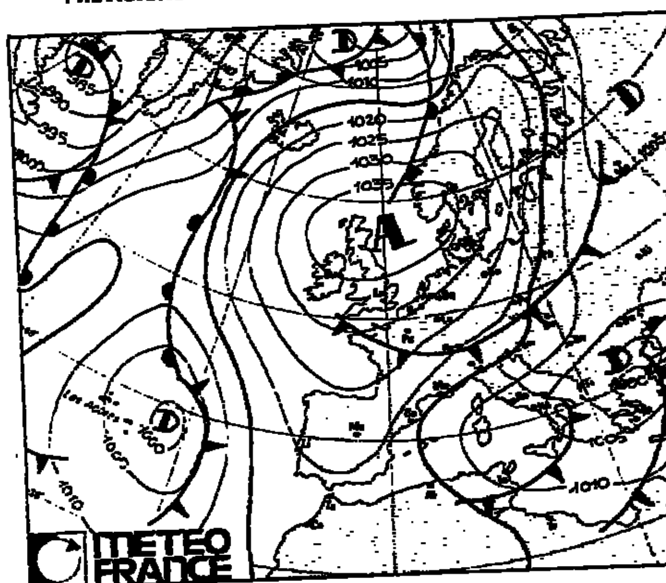
Le vent de nord-est se renforcera le soir près de la Manche.

Les températures du matin seront comprises entre 0 degré et 3 degrés. Il y aura même de petites gelées sur le Nord-Est et le Centre-Est.

L'après-midi, il fera de 4 degrés à 6 degrés en général.

Il fera plus doux sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées avec 6 degrés à 8 degrés ainsi que sur la façade méditerranéenne où il fera de 9 degrés à 12 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 30 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-11-90 à 6 heures TU et le 28-11-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	10	5	O
BIARRITZ	7	4	N
BORDEAUX	7	4	B
BOURGES	10	2	B
BREST	9	6	P
CAEN	9	1	C
CHERBOURG	9	6	A
CLERMONT-FER.	7	1	N
DIJON	9	2	C
GRENOBLE-St-M-H	7	3	C
LILLE	7	1	D
LIMOGES	8	2	N
LYON	7	4	A
MARSEILLE-MAR.	11	2	D
NANCY	8	2	C
NANTES	7	2	N
NICE	11	6	O
PARIS-MONTS.	9	3	N
PAU	8	2	D
PERPIGNAN	12	6	D
RENNES	8	1	D
ST-ETIENNE	6	3	P
STRASBOURG	3	2	C
TOURS	7	1	N
TOULOUSE	7	1	C
POINTE-A-PITRE	31	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	16	5	D
AMSTERDAM	6	-1	C
ATHÈNES	21	17	D
BANGKOK	32	23	D
BARCELONE	11	5	D
BELGRADE	16	5	P
BERLIN	5	2	C
BRUXELLES	6	0	C
LE CAIRE	24	16	D
COPENHAGUE	5	-2	D
DAKAR	31	22	D
DELHI	22	11	D
DJERBA	21	14	D
GENÈVE	4	4	C
HONGKONG	22	18	D
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	19	9	D
LISBONNE	14	7	D
LONDRES	3	2	D
LOS ANGELES	19	8	D
LUXEMBOURG	3	1	C
MADRID	10	1	D
MARRAKECH	18	9	N
MEXICO	26	13	B
MILAN	10	1	B
MONTRÉAL	5	-3	P
MOSCOU	5	4	P
NAIROBI	22	15	N
NEW-YORK	17	7	D
OSLO	1	-9	C
PALMA-DE-MAJ.	16	2	C
PÉKIN	11	-2	B
RIO-DE-JANEIRO	30	24	C
ROME	17	9	A
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	5	-7	N
SYDNEY	25	20	D
TOKYO	17	11	P
TUNIS	20	7	D
VARSOVIE	6	3	C
VENISE	10	5	N
VIENNE	[illegible]	4	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 28 novembre

TF 1

20.40 Variétés : Sacrée soirée. Avec Jean-Michel Jarre, Martha Villalonga, Michel Berger, Zouk Machine, Murray Head, L'Affaire Louis Trio, Roxette...
22.40 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA : AS Roma-Bordeaux, en différé de Rome.
0.30 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur. De François Velle (11e épisode).
21.35 Série : Hôtel de police. L'accent de Marseille, de Marion Sarrault.
22.25 Magazine : Etoiles. De Frédéric Mitterrand, Rita Hayworth.
23.25 Journal et Météo.

FR 3

20.40 ▶ Magazine : La marche du siècle. Invité : Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris. Reportages : Les chrétiens au Liban ; Les catholiques et l'Eglise aujourd'hui ; portrait d'Alexandru Dodea.
22.20 Journal.
22.40 Magazine : Faut pas rêver. Finlande : Le triage des rennes ; Sri-Lanka : La mémoire du thé ; France : Sommevoire et sa fonderie.
23.35 Sport : Basket-ball. France-Israël, à Cholet.
1.05 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.25 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA : AS Roma-Bordeaux (direct).
22.20 Magazine : Exploits.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Ironweed La force d'un destin. ■ Film américain d'Hector Babenco (1988) (v.o.).
0.50 Cinéma : Confession criminelle. ■ Film américain de Fred Walton (1987).

LA 5

20.40 Histoires vraies. Cauchemar au pénitencier.
22.25 Débat : La vie des femmes en prison.
23.55 Sport : Automobile. Rallye du RAC.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Alerte rouge.
22.25 Série : Brigade de nuit.
23.15 Documentaire : 60 minutes. De Gaulle vu d'ailleurs... 3. Puissance et passions, 1962-1970.
0.05 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Soirée spéciale Allemagne de l'Est.
22.15 Documentaire : les clous.
22.30 Cinéma : Toto, Peppino e la mala femmina. ■ Film italien de Camillo Mastrocinque (1956).

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Les enfants de la rue en Afrique, de Carmen Bader ; Mauritanie, la vie réconciliée, du Père François Lefort.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les nuits magnétiques. Nouveaux lieux, nouvelles formes de la convivialité.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Parlez, c'est à vous.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 novembre au Grand Auditorium) : Action ecclésiastique pour deux récitants, baryton et orchestre, de Zimmermann ; Concerto pour violon et orchestre, de Carter ; Symphonie nº 4, de Davies, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowksi ; sol. : François Le Roux, baryton, Ole Boehn, violon, Daniel Mesguisch, Serge Maggiani, récitants.
23.07 Poussières d'étoiles.

Jeudi 29 novembre

TF 1

14.30 Série : Julien Fontanes, magistrat.
16.00 Série : Tribunal.
16.30 Tiercé à Vincennes.
16.35 Club Dorothée.
17.35 Série : Starsky et Hutch.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le bébête show.
20.00 Journal, Loto sportif, Météo et Tapis vert.
20.40 Téléfilm : Le fantôme de l'Opéra. De Tony Richardson (2e partie).
22.15 Ex libris. A l'école de la vie. Invités : Martin Gray *(Entre la haine et l'amour)*, Jacqueline de Romilly *(Ouverture à cœur)*, Jacques Vergès *(le Salaud lumineux)*. Coup de cœur : Gérard Mordillat *(L'attraction universelle)*.
23.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.30 Série : Les cinq dernières minutes. Crime blanc bleu.
16.00 Feuilleton : L'amour en héritage (5e épisode).
17.05 Magazine : Eve raconte. Le clan Kennedy (4e partie).
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.55 Magazine : Giga.
18.30 Magazine : Une fois par jour.
20.00 Journal et Météo.
20.40 ▶ Magazine : Envoyé spécial. La bête sous la Manche, de Jean-François Delassus, Vincent Maillard et Patrick Coisman ; Liban : Voler ! de Philip Aractingi.
21.50 Cinéma : Flagrant désir. ■ Film français de Claude Faraldo (1986).
23.40 Journal et Météo.

FR 3

14.05 Magazine : Océaniques (rediff.).
15.05 Feuilleton : La maison des bois (dernier épisode).
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Allô Bibizz.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 Cinéma : American Graffiti. ■■ Film américain de George Lucas (1973).
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Ce soir ou jamais. Pierre Arditi rencontre Mgr Gaillot.
0.25 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

16.25 Cinéma : L'ours. ■■■ Film français de Jean-Jacques Annaud (1987). Avec La Douce, Bart et Doc, Tchéky Karyo.
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma : Les enfants du désordre. □ Film français de Yannick Bellon (1988). Avec Emmanuelle Béart, Robert Hossein, Patrick Catalifo.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Cobra. □ Film américain de George Pan Cosmatos (1986). Avec Sylvester Stallone, Brigitte Nielsen, Reni Santoni (v.o.).
23.30 Cinéma : La révolution française – 2. Les années terribles. ■■ Film franco-italo-germano-canadien de Richard Heffron (1989).

LA 5

14.35 Série : Le renard.
15.35 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Secrets de femmes. Le piège du pouvoir, de Waris Hussein.
22.50 Magazine : Reporters. Présenté par Patrick de Carolis.
0.05 Sport : Automobile. Rallye du RAC.

M 6

14.45 Musique : Boulevard des clips (et à 0.50).
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip. Emission présentée par Valérie Pascale.
16.45 Série : Les têtes brûlées.
17.35 Variétés : Tungstène. Emission présentée par Fatine.
18.00 Jeu : Zygomusic.
18.25 Six minutes d'informations.
18.35 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Cinéma : Faites sauter la banque. ■ Film français de Jean Girault (1963). Avec Louis de Funès, Georges Wilson, Michel Tureau.
22.10 Téléfilm : Exécuté pour désertion. De Lamont Johnson.
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Magazine : Dazibao.
0.20 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.30 Cours d'italien (12).
16.10 Théâtre : La bonne âme du Setchouan. De Bernard Sobel, d'après Bertolt Brecht.
17.00 Vidéo-danse : Svadebka.
18.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée (12).
18.30 Série : Objectif amateur.
19.00 Documentaire : L'Europe de la Toison d'or (2).
19.55 Chronique : Le dessous des cartes.
20.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée (13).
20.30 Documentaire : Ici bat la vie (La pieuvre).
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Opéra : Madame Butterfly. De Puccini. Par l'orchestre et les chœurs de la Scala de Milan.
23.00 Documentaire : L'Europe de la Toison d'or (3).

FRANCE-CULTURE

20.30 L'espérance et la nuit ou les tribulations de l'utopie. De la belle aube au triste soir.
21.30 Profils perdus. Lucien Vogel.
22.40 Les nuits magnétiques. Nouveaux lieux, nouvelles formes de la convivialité.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Parlez, c'est à vous.

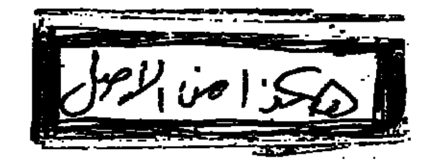
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 novembre au Théâtre de la ville) : musique traditionnelle d'Argentine, par Atahualpa Yupanqui, chant et guitare.
23.07 Poussières d'étoiles. La boîte de Pandore ; Une famille au complet : musiques pour 2, 4, 6 et 20 luths ; Le luth et la mythologie ; Une haine-amour : luth et clavecin ; Le cas Jean-Sébastien Bach ; La première Renaissance.

Audience TV du 27 novembre 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	53,4	Roue fortune 17,8	Une fois... 5	Act. région. 21,2	Nulle part... 2,2	Télécontact 3,2	Magnum 3,8
19 h 45	59,4	Roue fortune 31	Une fois... 6,1	19-20 Info 11,9	Nulle part... 4,4	Journal 2,9	Magnum 3,8
20 h 16	71,9	Journal 30,4	Journal 16,8	La classe 10,9	Nulle part 4,2	Journal 4,9	Mme est servie 5,7
20 h 55	74,9	Vie dissolue... 32,2	Dos. écran 18,9	Incognito 6,1	Dernière cible 5,2	Histoire... 10,4	Dern. Ninja 7
22 h 08	72,1	Vie dissolue... 35,1	Mr. d'amour 22	Incognito 3,8	Chambre... 0,8	Histoire... 8,9	Dern. Ninja 6,2
22 h 44	45,1	Ciel... 20,7	Enfants... 16,4	Soir 3 2,6	Chambre... 0,5	Goool 3,9	Mort flic 2,6



AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– *Guéret (Creuse).*

M. Guy Beck,
son époux,
M. et Mme Pierre Beck,
Pascal, Laurence, Christelle,
M. et Mme Henri Beck,
Delphine, Virginie, Aurélie
et Stéphanie,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Charles Descoutures,
M. et Mme Georges Chabanas,
ses sœurs et beaux-frères,
Ses neveux, nièces, cousins,
Toute la famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guy BECK,
née Blanche Petit,

survenu à Paris, le 21 novembre 1990, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu à Guéret dans l'intimité de la famille et des proches.

78, boulevard Arago,
75013 Paris.

– **M. Kurt BERGSTROM**

est décédé, à Rouen, le 18 novembre 1990.

Ce Danois a définitivement quitté le navire après avoir largué les amarres en terre viking.

La levée de corps aura lieu le vendredi 30 novembre. On se réunira à 9 h 30, à l'hôpital Charles-Nicolle, à Rouen.

Un dernier hommage lui sera rendu le même jour, à 13 heures, dans le port de Honfleur, pour son dernier voyage en solitaire, par tous ses proches.

– Hilde Berthon,
née Kahn,
son épouse,
Renée Berthon,
sa sœur,
Ses amis,
font part du décès de

Roland BERTHON,
artiste peintre,

survenu le 22 novembre 1990.

La cérémonie aura lieu le lundi 3 décembre, à 15 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, allée des Biches,
La Celle-Saint-Cloud.

– Le docteur Louis Blajan,
Ses enfants Pierre et François,
Son père Henry Marty,
Les familles Blajan, Marty, Delmas,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Janine BLAJAN,

survenu le 26 novembre 1990.

Les obsèques auront lieu le 28 novembre, à 15 heures, en l'église de Daumazan.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, avenue de Bretteville,
92200 Neuilly,
09350 Daumazan.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	92 F
Abonnés et actionnaires	80 F
Communicat. diverses	95 F

– Mme de Girard de Charbonnières,
M. Antoine de Girard
de Charbonnières,
M. et Mme Yves Niepce,
Gabriel et Louis de Girard
de Charbonnières,
Maximilien Niepce,
Mme Raoul de Girard
de Charbonnières,
Le duc et la duchesse
de San Clemente
et leurs fils,
Mme Annick Lalouette
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. de GIRARD
de CHARBONNIÈRES,
ancien ambassadeur de France,
ancien conseiller diplomatique
du gouvernement,
lauréat de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,

leur époux, père, beau-père, grand-père,
beau-fils, beau-père,

survenu le jeudi 22 novembre 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 30 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Louis d'Antin, 64, rue Caumartin, Paris-9e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

13, chemin du Sémaphore,
06290 Saint-Jean-Cap-Ferrat.

– Mme Paul Chevaleyre,
son épouse,
Ses enfants, Florence et Yann,
M. et Mme Jean-Pierre Chevaleyre
et leur fils Christian,
M. et Mme Armand Chevaleyre
et leur fille Geneviève,
M. et Mme Roger Loiseau,
Et Mme veuve Delétraz,
M. Georges Loiseau,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CHEVALEYRE,
Sup. de Co. Lyon 68,
président-directeur général
de Furukawa Europe Distribution,

survenu à l'âge de quarante-quatre ans.

Les funérailles ont lieu le 28 novembre 1990, à 15 heures, à l'église de Marcoux (Loire).

– Mme Jacques Jacobs,
M. et Mme Claude Jacobs,
Valérie et Frédéric,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques JACOBS,

survenu le 25 novembre 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 novembre, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse (entrée boulevard Edgar-Quinet).

Ni fleurs ni couronnes.

4, boulevard Exelmans,
75016 Paris.
25, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Mme Georges Monville,
son épouse,
M. Georges Monville,
son fils,
M. Aymeric Monville,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges MONVILLE,

survenu le 24 novembre 1990, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 27 novembre dans l'intimité familiale.

22, boulevard de la Paix,
92400 Courbevoie.

– Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de

Merab MAMARDACHVILI,

survenu le 25 novembre 1990 à Moscou.

Les obsèques auront lieu le 1er décembre à Tbilissi (Géorgie).

Ses amis,
Ses proches,
Tous ceux qui l'ont aimé.

(*Le Monde* du 28 novembre.)

– Le corps de l'Expansion économique à l'étranger, tous ses collègues, collaborateurs et amis de la DREE, *ont la profonde tristesse de faire part* du décès de

Pierre-Louis LABADIE,

survenu le 16 novembre 1990.

Né le 13 mai 1925 à Bayonne, Pierre-Louis Labadie était diplômé de l'ENFOM (promotion 1945-1947). Il a commencé sa carrière en Oubangui-Chari où il a été chef de diverses circonscriptions territoriales de 1948 à 1956. Intégré dans le corps de l'Expansion économique à l'étranger en 1956, il a d'abord travaillé à la direction des relations économiques extérieures (service de la coopération technique), puis a été nommé conseiller commercial successivement en Yougoslavie (1961), au Canada (Toronto, 1965, puis Montréal, 1967), en Israël (1972) et en Union soviétique (1976). A Moscou, il a été nommé, en 1980, ministre-conseiller pour les affaires économiques et commerciales. De retour à Paris, il se voit confier la lourde charge de chef de service de l'Expansion économique de 1981 à 1985, date à laquelle il est nommé à Berne en tant que chef des services d'Expansion économique en Suisse, fonction qu'il a assurée jusqu'en mai 1990. Pierre-Louis Labadie était officier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite.

– M. et Mme Jean Ligouzat,
Mme Jacques Ligouzat,
M. et Mme Pierre Ligouzat,
Petite Sœur Marie-Danielle,
M. et Mme Alain Schwartz,
M. et Mme Louis Jeannin,
M. et Mme Louis Ligouzat,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Fournier,
M. et Mme Louis Pouyanne,
M. John Denison,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André LIGOUZAT,
ingénieur des Ponts et Chaussées,
inspecteur général honoraire
d'Electricité de France,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

survenu à Saint-Cloud, le 26 novembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Un service religieux sera célébré en l'église du Centre, à Saint-Cloud, le vendredi 30 novembre, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Fontainebleau.

30, rue du Calvaire,
92210 Saint-Cloud.

– Nice. Paris. Vienne.

Le 23 novembre 1990,
Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, dans sa soixante et onzième année, son fidèle serviteur,

Jean THAUNAT.

Les obsèques ont été célébrées à Nice dans l'intimité familiale.

De la part
De Marie-Antoinette Leblanc,
son épouse,
Du docteur Marie-Joseph Thaunat,
De François Tete,
son époux,
et de leurs filles,
De Monique Thaunat,
De Jean Georgy,
son époux,
et de leurs enfants,
Du docteur Jean-Luc Thaunat,
et de ses enfants,
D'Agnès Thaunat.

« Dieu est ma lumière et mon salut, de qui aurais-je crainte ? »

5, rue Halévy,
06000 Nice.

– Françoise Ruhlmann Douël,
son épouse,
Etienne et Anne Ruhlmann,
Camille et Bertrand,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Georges RUHLMANN,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire au lycée Henri-IV,
officier des Palmes académiques,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
de saint Grégoire le Grand,
chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre,

endormi dans la paix du Seigneur, le 24 novembre 1990, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu, le vendredi 30 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Etienne du Mont, place Sainte-Geneviève, Paris-5e, suivie de l'inhumation au cimetière de Barbizon (Seine-et-Marne).

– Mme Marie Rist,
son épouse,
Ariane et Frédéric Wallet,
Olivier, Caroline et Anne-Marie,
Jean-Pierre Rist,
Patrick et Danielle Rist,
Jean-François,
Ses enfants et petits-enfants,
Et les familles Rist, Baumgartner, Barbey, Dollfus, Micheli, Schaller, Trocmé,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Noël RIST,
professeur honoraire
à l'Institut Pasteur,

survenu le 23 novembre 1990, à Paris, *dans sa quatre-vingt-quatrième année.*

Les obsèques auront lieu à Blonay-sur-Vevey (Suisse), dans l'intimité.

4, rue Michelet,
75006 Paris.

Les enfants,
Leurs enseignants et leurs parents,
Les anciens et tous les amis de l'École nouvelle d'Antony,
s'associent à la douleur de Nina et de sa famille, et ont la tristesse d'annoncer le décès de

Noël RIST,
cofondateur de l'École,

survenu le 23 novembre 1990, à Paris.

6, avenue d'Alembert,
92160 Antony.

[Né le 22 décembre 1906 à Montpellier, Noël Rist était le fils de l'économiste Charles Rist. A l'issue de ses études de médecine, il entra à l'Institut Pasteur, où il fera toute sa carrière de médecin et de chercheur jusqu'en 1976. Il se dévoua à l'étude de la tuberculose, ce qui lui valut d'être lui-même contaminé. Il était également devenu, avec sa femme Marie, spécialiste de problèmes d'éducation. Après avoir participé à la vie de l'École du Père-Castor à Paris, Charles Rist a fondé, en 1961, l'École nouvelle d'Antony, dont il demeura jusqu'à sa mort membre du conseil d'administration. Son ambition pédagogique consistait à mettre chaque enfant en situation d'acteur responsable de l'ensemble de ses apprentissages.]

– Olivier et Jérôme Zara,
ses fils,
Geneviève Bertrand,
sa compagne,
Mme Suzanne Zara,
sa mère,
François et Annie Zara,
Alain et Françoise Zara,
ses frères et belles-sœurs,
Juliette, Rémi, Aurélie, Elise, Florent, Romain et Quentin Zara,
ses neveux et nièces,
Les familles Auclair, Bourquard, Testot, Bertrand et Thiebolt,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Gilbert ZARA,

survenu brusquement le 20 novembre 1990, à l'âge de cinquante-trois ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

102, rue d'Assas,
75006 Paris.
33, avenue Laplace, C 122,
94110 Arcueil.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de

M. Guy BEAUSSANG,

Mme Guy Beaussang
et ses enfants,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici leurs plus vifs remerciements.

Anniversaires

– Il y a un an, le 29 novembre 1989,

Michèle SANGIUOLO,
née Forgeot,

était rappelée par Dieu,

Ses filles, Laurence, Véronique
et Catherine,
Son époux, R.A. Sangiuolo,
Ses parents,

demandent une pensée à celles et ceux qui l'ont estimée et aimée.

Manifestations du souvenir

– Cassis.

In memoriam.

Alain BERTRAND,
directeur administratif et financier
de la société *SIAB*,

nous a quittés brutalement le 28 octobre dernier.

Ceux qui l'ont connu et estimé pourront se réunir pour un temps de souvenir et de recueillement, le jeudi 29 novembre 1990, à 18 heures, en *l'église Saint-Michel*, à Cassis.

Communications diverses

– **Cercle Bernard Lazare** : ***les Juifs dans la politique française*** (Ed. Flammarion), de Maurice Szafran, sera au cœur du débat du jeudi 29 à 20 h 30, en présence de l'auteur, journaliste à *l'Evénement du Jeudi*. 10, rue Saint-Claude 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, département de science politique, Sorbonne, le samedi 1er décembre 1990, à 14 h 30, appartement décanal, 12, *place du Panthéon*, 75005 Paris, M. Olivier Camy : « Positivisme et irrationalité des valeurs ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5401

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				
IV					■				
V		■	■	■					■
VI								■	
VII					■				
VIII					■		■		
IX		■							
X		■					■		
XI		■				■			

HORIZONTALEMENT

I. Permet d'être reçu sans avoir de bagages. – II. On peut s'en nourrir jusqu'à ce qu'on les perde. – III. Endroit pour des épanchements. Une certaine allure. – IV. Son bec est utile pour faire l'ouverture. Susceptible d'être suivi. – V. Saisie par celui qui va boire la tasse. – VI. Qui semble un peu rongé. – VII. Petit c'est un court... circuit. Autrefois pouvait être hygiénique. – VIII. Transmis comme un programme. Romains pour un *Charles Bien-Aimé.* – IX. Des femmes plus qu'assommantes. – X. Une salade. Règles. – XI. Coule dans le Bocage. Arbre ou tige.

VERTICALEMENT

1. Endroit où l'on pouvait faire des merveilles. – 2. Un événement incertain. Quand il est propre, est accompagné d'un petit. – 3. Coup d'œil. Donné quand il n'y a rien à reprendre. – 4. En haut d'un mât. Mourut en bonne compagnie. – 5. *Certains sont courts.* Un animal vraiment mou. Nom de mère. – 6. Qu'on peut considérer comme une énormité. – 7 Peut permettre à des Grecs d'évoquer le passé. – 8. Un petit génie. Arrachés par ceux qui savent cuisiner. – 9. Maison d'Italie. Est d'une jolie couleur quand la nymphe est émue.

Solution du problème n° 5400

Horizontalement

I. Journal. – II. Antée. Ede. – III. Ruineuses. – IV. Le. Stop. – V. Irisée. Né. – VI. Nus. Sep. – VII. Iseut. Art. – VIII. Es. Rôtie. – IX. Rudiments. – X. Lena. Ré. – XI. Résection.

Verticalement

1. Jardinier. – 2. ONU. Russule. – 3. Utilise. Dés. – 4. Rênes. Urine. – 5. Née. Estomac. – 6. Usée. Té. – 7. Lest. Pain. – 8. Déon. Rétro. – 9. Respect. Sen.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

Le raid de Peugeot dans le désert

Un automne au Sahara

TAMANRASSET

de notre envoyé spécial

Le raid entrepris par Peugeot à travers les zones les plus déshéritées d'Afrique du Nord s'est achevé à Tozeur, en Tunisie, le 28 novembre *(le Monde du 1er novembre)*. M. Frédéric Saint-Geours, directeur général d'Au*tomobiles Peugeot, a* accueilli la caravane à Nefta à l'issue de cette randonnée un peu folle. L'opération était destinée à prouver que la production de la marque au lion était, en robustesse et en fiabilité mécanique, digne des véhicules qui firent autrefois – en 1908, en 1929, en 1951 et plus récemment sur le Dakar – ce type d'expérience. L'automne 90 avait été choisi pour des raisons climatiques et des impératifs de calendrier.

Le raid, parti le 4 novembre de Taroudant, au Maroc, et dont le bilan est positif – vingt voitures sur vingt à l'arrivée – ne constituait pas une compétition. Il s'agissait de franchir des étapes sans temps impartis.

Une préparation indispensable

Il reste que les pilotes choisis, sur une liste de journalistes habitués à la conduite automobile d'un niveau confirmé, et les voitures ont, dans l'affaire, bénéficié d'une assistance utile et musclée (présence de 4X4 de la marque, d'un camion-dépannage, d'une équipe parfaitement rodée, liaison radio, avion de repérage pour voitures égarées). Il ne fait pas de doute que sans elle les amateurs d'horizons ensablés qui participaient au voyage auraient eu bien du mal, sur des automobiles à deux roues motrices, à se sortir des situations difficiles parfois rencontrées...

Le Sahara n'est certes plus aujourd'hui la mer de glace de M. Perrichon, et les caravanes motorisées qui le parcourent peuvent donner sur certains itinéraires l'impression que sa conquête est accomplie. Les hommes bleus qui, à bord de leurs tout-terrains nippons, font, aux terrasses des bars de Tamanrasset, le tour des candidats au désert, participent à la banalisation de l'aventure.

Prudence ! Hors les pistes les *plus fréquentées, sans guide* et pour peu que le véhicule utilisé ne comporte pas quelques « détails » d'aménagement indispensables, l'expédition déboussolée ira finir dans une dune, confrontée à un silence *qu'entraîne dans de telles* circonstances davantage le désespoir que la méditation. Quelques carcasses polies par les vents de sable sont là, au détour d'une piste et dans un décor grandiose, pour le rappeler.

Les versions « africaines » des 205, 309, 405 et 605 qui ont participé au raid comportaient deux types d'améliorations par rapport aux véhicules distribués en Europe. Les unes visaient à la protection des organes les plus exposés (plaques d'acier sous carter et pont, embrayage à garniture cerámétallique bien plus *résistant au patinage), les autres* étaient destinées à augmenter l'autonomie des voitures (double réservoir de carburant). Le choix des pneus, Michelin, livrés en série en Afrique en l'occurrence, a, en outre, limité les dégâts. Un *renfort des suspensions, bien* entendu, avait été prévu. Si l'on tient compte des provisions d'eau embarquées, du matériel de couchage et autres pelles de désensablage, les véhicules avaient pris dans l'affaire quelque *80 kilos de plus que la normale.*

Pour l'essentiel, les difficultés de progression rencontrées durant les trois semaines de l'expédition ont été dues aux ensablements multiples qui ont ponctué certaines étapes. Si le dégonflage des pneumatiques a permis les passages les plus classiques, il fallut bien des fois y aller à la pelle pour finir à la tirette peu glorieuse, en vérité, par 4X4 interposés. Paradoxalement, les itinéraires encombrés de caillasses tranchantes n'ont fait que ralentir l'allure des voitures (dix-sept éclatements ou crevaisons dans une journée, dans le Hoggar, dus aux allures soutenues de certains conducteurs). La survie des véhicules n'a jamais été vraiment mise en cause et l'on ne compte qu'un bloc-moteur enfoncé dans la liste des « pépins » relevés au bivouac du soir.

A vrai dire, les accidents sur*venus ont été l'aboutissement de* cavalcades sur piste rapide, coupée comme il advient souvent, par une ou plusieurs tranchées balisées de pierres. Des panneaux indicateurs disposés dans le désert auxquels il faut savoir *donner une signification immé*diate.

De précieux enseignements

Tout au long de l'opération et dans les semaines à venir Peugeot va exploiter les enseignements qu'un tel raid peut apporter à un constructeur sur les éventuelles défaillances constatées. Le bilan en relève d'ailleurs peu : outre le carter enfoncé, une boîte de vitesses « détruite » à la suite d'un choc qui a entraîné une fuite d'huile, des amortisseurs assoupis aussitôt remplacés, un demi-train avant fracturé sur une pierre.

Les 605 se sont distinguées tant dans le sable que sur les pierres, malgré leur poids plus important. Selon quoi le couple-moteur (l'effort de traction) reste dans ce genre d'expérience une garantie. A plus forte raison quand il ne se manifeste pas sur quatre roues, comme avec les transmissions intégrales, mais sur deux roues, comme c'est le cas le plus courant de la voiture de M. Tout le monde.

CLAUDE LAMOTTE

CULTURE

ROCK

Le triomphe d'une illusion

Après cinq ans de méfiance, Prefab Sprouts se décide à monter sur scène : le début d'un grand malentendu

Depuis cinq ans, depuis le succès de *Steve McQueen*, l'album qui l'a révélé, Prefab Sprouts ne faisait plus de scène. Paddy McAloon, le leader du groupe, préférait travailler en studio sur ses chansons compliquées, à construire son œuvre. La sortie de *Jordan, the Comeback* (*le Monde* du 7 novembre) a remis Prefab Sprouts sur la route. Mardi 27 et mercredi 28 novembre, le groupe achève une brève tournée française par deux concerts à la Cigale.

Mardi soir, le concert a vite pris une allure de réunion de famille : séparés jusqu'ici, chacun sous son walkman, les fidèles se retrouvaient enfin pour communier. Une idée bizarre quand on considère la méthode McAloon telle qu'il l'a développée et expliquée depuis cinq ans : façonner les idiomes du rock pour les mettre aux mesures de ses textes, sans doute parmi les plus beaux que l'on ait pu entendre ces derniers temps, avec ceux d'Elvis Costello. Le résultat est un spectre, ou un rêve de rock'n'roll, qui s'arrête toujours avant le cliché, contourne l'inévitable, quitte à y laisser un peu de sa vigueur.

Le couronnement de cette démarche est venu avec *Jordan*, salué comme un album phare et qui restera au moins, par son ambition et ses éclairs de génie, comme l'un des ces échecs magnifiques du rock'n'roll, avec *Tommy* des Who ou *Sometime in New York City* de John Lennon.

Tout cela n'a pas grand-chose à voir avec les rites du concert de rock'n'roll. D'ailleurs, en montant sur scène et en entamant leur show tout doucement, par *Michael*, un titre doux et lent (signalement qui convient de toute façon à plus de la moitié du répertoire du groupe), on se surprenait à espérer autre chose. Paddy McAloon, la salle, avaient d'autres idées sur la question. D'un côté, le chanteur se laissait aller à quelques incongruités vocales, de l'autre la salle faisait comme si elle était venue voir les Rolling Stones, sifflant de joie, hurlant, tapant des mains sur des titres qui n'en demandaient pas tant, comme si ces incantations avaient pu donner chair au rock hypothétique de McAloon. A la fin du concert, pendant *Doo Wop In Harlem*, la ballade qui conclut *Jordan* comme un dernier soupir, la salle faisait deux fois plus de bruit que le groupe.

Victime consentante de cette tourmente, Prefab Sprouts s'est contenté de faire miroiter les emballages des chansons de McAloon : arrangements luxueux, musiciens irréprochables (en plus du noyau original Paddy et Martin McAloon, le frère bassiste, la chanteuse Wendy Smith et le batteur Neil Conti, le groupe s'était adjoint un guitariste, un clavier et un percussionniste). Pour l'introspection, pour le discours sur le rock qui s'ébauche au fur et à mesure que le groupe trace sa voie, voyez votre disquaire.

THOMAS SOTINEL

▶ Le 28 novembre à 20 heures, à la Cigale, 85, boulevard de Rochechouart, Paris (18e).

□ **Cinéma au Festival d'automne.** – Seize films inédits constituent le *plat de résistance* de la programmation cinéma du Festival d'automne, dont *City Life* qui réunit les douze « portraits de ville » réalisés par douze réalisateurs du monde entier. Egalement une sélection de fictions, de documentaires et de spectacles filmés produits ou coproduits par la SEPT, et un hommage à la réalisatrice allemande Ulrike Ottinger. Deux événements exceptionnels balisent le festival, la version « reconstituée » des *Nibelungen* de Fritz Lang le 10 décembre au Théâtre national de Chaillot, et la version longue (12 h 30) de *Out One*, de Jacques Rivette, le 15 décembre au Palais de Tokyo.

▶ Du 28 novembre au 11 décembre au cinéma l'Entrepôt. Tél. : 45-43-41-63.

COMMUNICATION

La stratégie de M. Gaillard en question

Querelles autour de la gestion d' Antenne 2

Malgré les consignes de silence données lors du conseil d'administration d' Antenne 2, vendredi 23 novembre, de nombreuses sources font état de l'« inquiétude » et du « désaccord » des représentants de l'Etat quant à la gestion de la chaîne. Son directeur général, M. Jean-Michel Gaillard, se refuse à tout commentaire alors que la section d'entreprise du Parti socialiste et le syndicat CGT volent à son secours en dénonçant l'attitude des représentants de la tutelle et les « manœuvres de Mme Tasca ».

Le vif conflit entre la direction d' Antenne 2 et les représentants de l'Etat tourne autour des pertes de la chaîne pour 1990 et des méthodes de gestion de son directeur général. Avant l'été (*le Monde* du 20 juin), M. Gaillard laissait prévoir un déficit de 70 millions de francs. Le manque à gagner de 400 millions de francs sur les recettes publicitaires budgétées par le Parlement devait être compensé, selon le directeur général de la chaîne, par la vente d'une partie du stock de programmes, à hauteur de 270 millions de francs.

Mais le déficit probable s'est creusé depuis. Ces ventes de droits audiovisuels pourraient en effet rapporter moins que prévu (150 millions de francs selon certaines sources) et les acquéreurs – la Caisse des dépôts notamment, – n'ont toujours pas signé les contrats. D'autre part, les dépenses, notamment celles de programmes en hausse de 317 millions de francs, ont dépassé les prévisions. Une fois tous les comptes faits, le déficit d' Antenne 2 évoluerait entre 250 et 380 millions de francs.

M. Gaillard proposerait pour le réduire une modification du système de comptabilisation des amortissements des programmes. En vertu d'une dérogation à but essentiellement fiscal, Antenne 2 peut en effet amortir ses programmes avant diffusion. Or la société, en perte depuis plusieurs années, et n'escomptant guère faire de bénéfices immédiatement, n'a pas besoin de cette incitation fiscale. Les amortissements dérogatoires figurant à hauteur de 418 millions de francs au bilan 1989, il suffirait en 1990 de ne pas passer de provisions à ce titre, ou même de réintégrer des provisions sur des programmes non encore diffusés, pour sensiblement embellir les comptes 1990 et les rendre proches de l'équilibre.

Une telle modification comptable nécessite toutefois l'accord de la tutelle, le ministère de la communication. Or celui-ci nourrit divers griefs vis-à-vis de M. Gaillard et de son PDG, M. Philippe Guilhaume, depuis leur nomination par le CSA. Dans un système où les dirigeants de chaînes tiennent leur pouvoir d'une autorité (le CSA) mais dépendent d'une autre pour leurs finances (le Parlement et le gouvernement), l'affrontement est structurel entre ces dirigeants et leur tutelle.

Dans le cas précis, plus que sur la présentation formelle des comptes, les divergences portent sur la politique de déficit « actif » que mène M. Gaillard. Au nom du renouveau du service public, M. Gaillard n'hésite pas à investir dans les programmes, d'où les dépassements constatés. Ce pari, que certains qualifient de « *fuite en avant* », n'est pas sans rappeler celui qu'avait mené dans les années 1983-1985 M. Hervé Bourges, alors PDG de TF 1, pour ramener sa chaîne devant toutes les autres, quitte à forcer le budget pour financer la relance.

La situation est toutefois très différente aujourd'hui, du fait d'une concurrence féroce. Le pari de M. Gaillard sur un déficit « créatif » de sa chaîne portera-t-il les mêmes fruits à long terme que celui fait naguère par M. Bourges ? Le PDG d'Antenne 2 veut y croire.

Sa tutelle, qui se veut gardienne de l'orthodoxie financière, crie casse-cou. Sollicité d'arbitrer, Matignon n'a qu'une consigne : pas de vagues... Et à l'Elysée, on s'emploie à calmer le conflit sur le déficit de cette année et à faire porter le débat sur l'équilibre souhaitable d' Antenne 2 en 1991. Une exigence qui pourrait amener M. Gaillard à revoir à la baisse certaines de ses ambitions.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ *L'Idiot international* à nouveau présent dans les kiosques. – Après sept mois de suspension de parution, l'hebdomadaire *l'Idiot international*, dirigé par l'écrivain Jean-Edern Hallier, est à nouveau disponible dans les kiosques. Paraissant le mercredi, le journal (10 F) a été tiré à 200 000 exemplaires. Sa reparution a été facilitée par les dons d'amis et d'une milliardaire qui préfère garder l'anonymat. Une souscription va cependant être lancée auprès des lecteurs et amis du journal. « *Nous voulons faire de* l'Idiot *une institution subversive* » a indiqué l'auteur de *Conversation au clair de lune*, qui « *revendique son indépendance politique notamment vis-à-vis du PCF avec lequel je n'ai qu'un compagnonnage ponctuel, celui d'un catholique qui lutte contre l'injustice* ». Woody Allen, Me Jacques Vergès, Arrabal, Philippe Sollers, etc. font partie du comité éditorial du journal.

Victime d'un déficit plus important que prévu

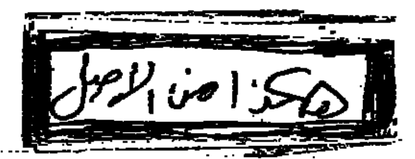
L'AFP envisage d'augmenter ses tarifs

Cruelle mission pour M. Claude Moisy, le président de l'Agence France Presse (AFP) : au lieu des 12 millions de francs de déficit prévus en 1990, il annoncera le 29 novembre au conseil d'administration de l'agence que l'année se solde par un déficit d'une cinquantaine de millions de francs. Ce déficit est dû à un excès de prévisions de recettes et à une sous-estimation des charges de l'agence apparues dans la gestion du prédécesseur de M. Moisy, M. Jean-Louis Guillaud, président de l'AFP jusqu'en janvier 1990. Mais le déficit de cette année a aussi des causes conjoncturelles. Ainsi la couverture de la crise du Golfe et des événements à l'Est a déjà coûté 8 millions de francs à l'AFP.

L'annonce officielle de ce déficit devrait faire « *l'effet d'une douche froide* » sur les administrateurs de l'AFP – représentants de l'Etat, de la presse écrite et de l'audio-visuel public – selon un observateur, pour qui le conseil d'administration de l'AFP du 29 sera celui « *de tous les dangers* ». Editeurs, représentants de l'Etat et direction de l'agence avaient prévu de renflouer le déficit prévu de 12 millions par une contribution exceptionnelle de 4 millions de francs chacun (*le Monde* daté 1er-2 juillet). Compte tenu de la réalité du déficit, il leur revient de trouver une autre solution permettant de l'éponger. M. Claude Moisy a proposé dans une lettre récente que les tarifs d'abonnement des administrations et de la presse soient respectivement augmentés de 2 % et de 5 % en plus du coût de l'inflation. La direction de l'agence a en outre élaboré un budget 1991 « *marqué par l'austérité* ».

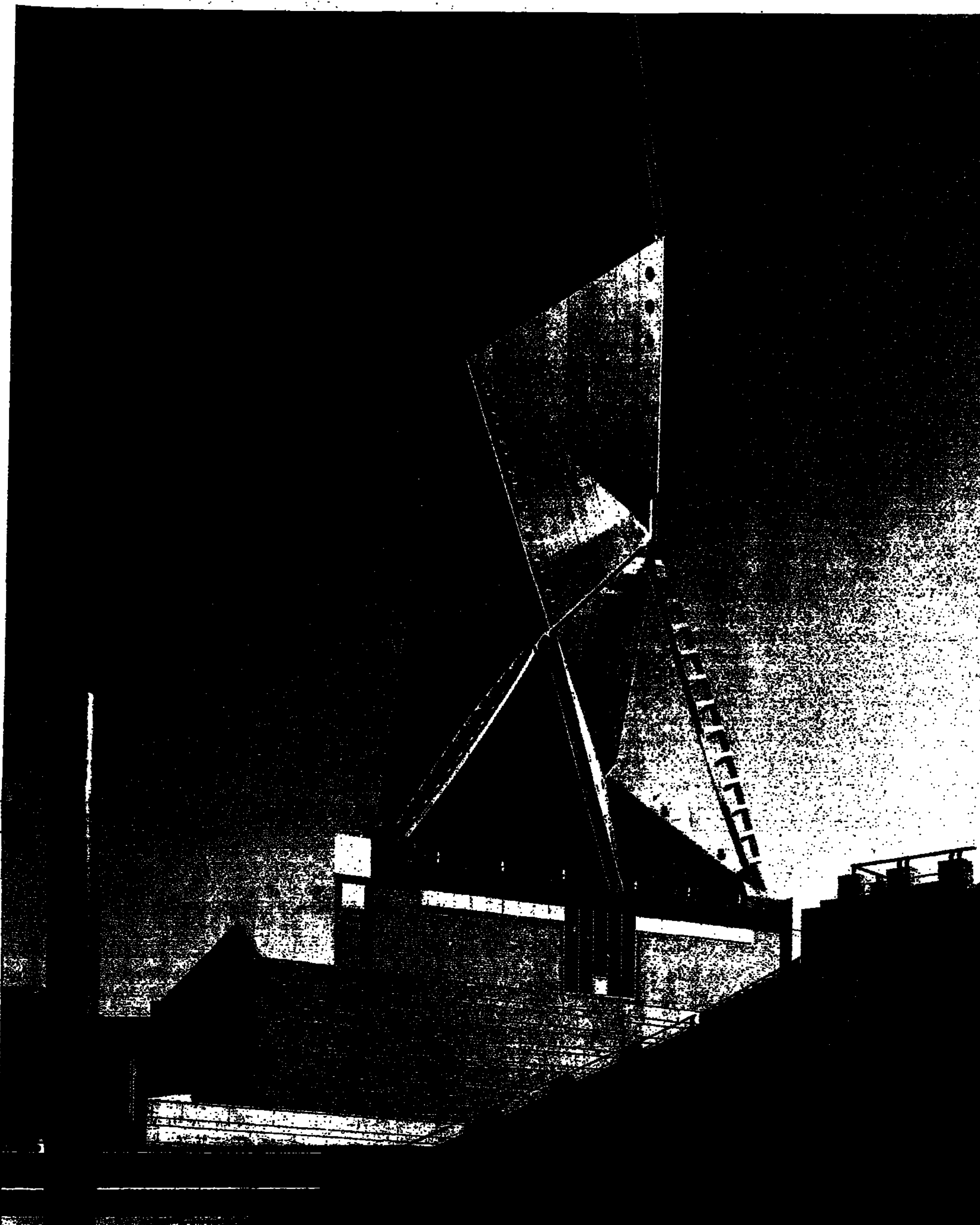
Il reste à connaître l'accueil qui sera fait à ces propositions, devant lesquelles les administrateurs, représentant les clients de l'agence, ne manifestent guère d'enthousiasme. Mais un blocage poserait à nouveau le problème du financement de l'AFP et des efforts que sont prêts à consentir le gouvernement et la presse afin de conserver une agence française de rang international. Un refus pourrait, selon divers observateurs, « *conduire l'AFP à une crise financière et institutionnelle* ». En outre, tant que l'hypothèque du déficit n'est pas levée, le plan triennal de modernisation de M. Moisy, ne peut être réalisé. Il lui faudra d'ailleurs revoir sa copie à la lumière de ces nouveaux éléments.

YVES-MARIE LABÉ



Le Monde
SECTION C

ARTS • SPECTACLES



La Art Tower Mito d'Arata Isozaki, achevée en 1990. Y. TAKASE

DES JAPONAIS CONSTRUISENT EN FRANCE, DES FRANÇAIS CONSTRUISENT AU JAPON

Archi-spectacle

Structures épaisses de béton, formes brutales, toits massifs, piliers trapus et charpentes hercyniennes : au lendemain de la guerre, les architectes japonais mettent en pratique la leçon de Le Corbusier. Kenzo Tange, qui fait aujourd'hui figure de vieux maître, est l'un des brillants représentants de cette manière. Puis vient le temps du style international. Mais, depuis une douzaine d'années, les architectes japonais semblent avoir renié la foi technologique qui leur avait assuré de beaux succès. Si la génération des Kurokawa et des Maki s'écarte notablement des spéculations cartésiennes importées d'Occident et opère un retour en direction de la complexité nippone, Isozaki puise son vocabulaire dans l'histoire universelle, qu'il décline de Berlin à Los Angeles. Quant à Shin Takamatsu, il multiplie ses « gestes héroïques », qui doivent plus au mythe de Goldorak qu'à l'enseignement de Corbu. Mais la nouvelle étoile de l'architecture japonaise, c'est, sans conteste, Tadao Ando, qui conjugue tradition et modernité avec un bonheur sans égal. Tout son travail sur le vide et la lumière renvoie subtilement au passé de l'archipel.

La galerie Urban (1) présente à Paris, à travers une centaine de photographies, un panorama de ces courants qui commencent à s'exporter en France. Kenzo Tange construit le Grand Ecran, place d'Italie, pour la Ville de Paris, Kurokawa doit élever une Japan Tower à la Défense et achève une série d'immeubles-hémicycle à Nîmes. Isozaki a toujours dans ses cartons un projet pour la Fondation Templon, à Fréjus, qui devrait finalement voir le jour. Mais c'est un Anglais, Kenneth Armstrong – assisté d'un Japonais, Masayuki Kamanaka, – qui a gagné le concours pour la construction de la Maison du Japon à Paris.

Les Français tentent, à leur tour, de s'installer dans un pays connu pour son protectionisme. Paul Andreu, le père de l'aéroport de Roissy, élabore avec Renzo Piano celui d'Osaka. Christian de Portzamparc, l'auteur de la Cité de la musique, construit quatre immeubles d'habitation à Fukuoka, dans le sud de l'archipel. Quant à Philippe Starck, il continue d'aligner à Tokyo d'étranges bâtiments. Gadgets agrandis à l'échelle d'une cité, s'indignent ses adversaires ; métaphore de nos sociétés post-modernes, soutient le concepteur, qui persiste et signe : *« Je ne vends pas des équipements, mais de la poésie moderne. »* *(Lire nos articles pages 24 et 25.)*

EMMANUEL DE ROUX

(1) « L'architecture contemporaine japonaise », une exposition organisée par la Fondation du Japon et l'Institut d'architecture japonaise. Galerie Urban, 22, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. : 42-65-21-34. Du 5 au 24 décembre.

La machine infernale de Heiner Müller



JEAN-PIERRE PLISSON

Heiner Müller est le dramaturge de l'ex-RDA le plus joué à l'Ouest, ce qui lui a valu la gloire dans son pays et des attaques virulentes de ceux-là mêmes qui l'avaient encensé, dès que la situation a changé et que leur position paternaliste ne se justifiait plus. Ce n'est pas le cas pour Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret, spécialistes de son théâtre. En prologue à une série de manifestations qui vont se poursuivre pendant toute la saison, ils présentent à Bobigny une nouvelle mise en scène de *Hamlet Machine*.

Chabrol tourne « Madame Bovary »



JACQUES PRAYER/GAMMA

Emma et Rodolphe sous les traits d'Isabelle Huppert et de Christophe Malavoy, c'est *Madame Bovary* vue par Claude Chabrol. A Lyons-la-Forêt, le cinéaste retrouve son actrice préférée pour, après Renoir et Minelli, tenter la transposition en images du chef-d'œuvre de Gustave Flaubert.

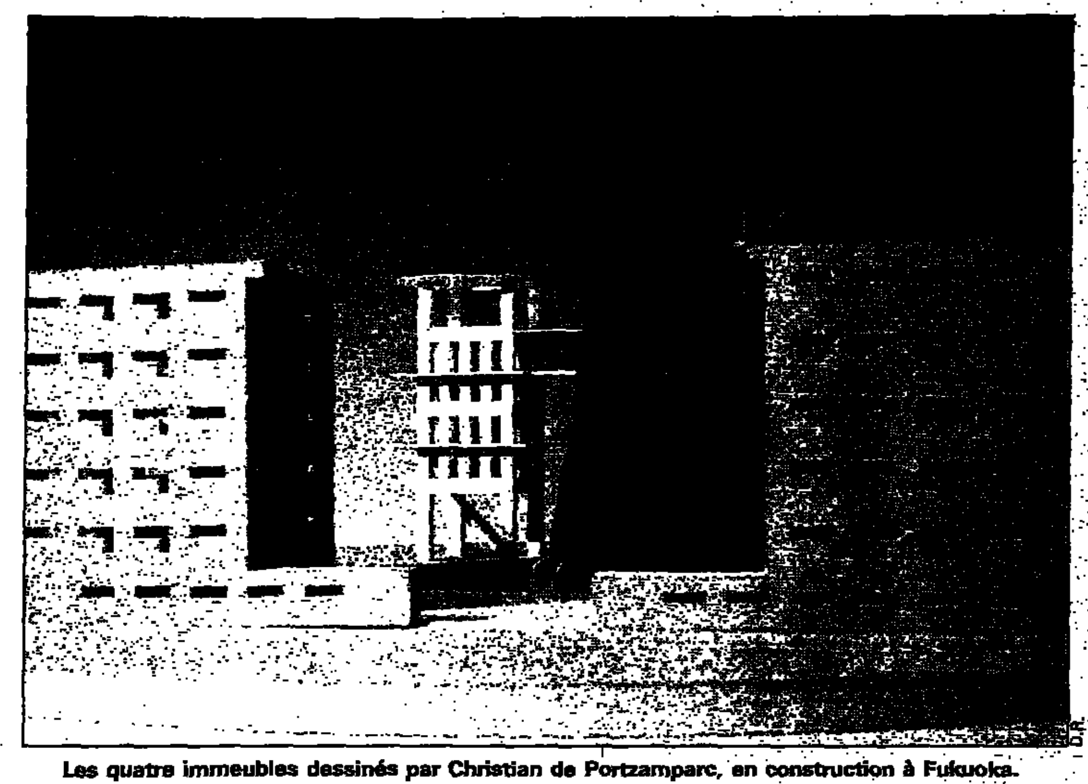
LES FRANÇAIS

Quelques francs

«*NANINANI*», c'est le cri que poussent les Japonais lorsqu'ils rencontrent un fantôme, explique le designer Philippe Starck. C'est aussi le nom qu'il a donné à son premier immeuble construit à Tokyo. Un petit bâtiment de six niveaux, dégoulinant d'oxyde vert, profilé comme une carosserie de voiture avec des meurtrières horizontales en guise de fenêtres, implanté à Shirokanedai, une des grandes artères commerçantes de la capitale nippone. Il a été livré à son propriétaire, Rikugo Construction Co., en 1989. *«C'est la première fois, depuis Le Corbusier, qu'un Français signait une construction au Japon»*, remarque fièrement Philippe Starck.

Depuis quelque temps, les architectes français s'attaquent au marché nippon, verrouillé par un puissant protectionnisme. Un pays dont l'urbanisme déroute nos esprits cartésiens, où les métropoles, labourées par les autoroutes, prolifèrent sans plans apparents, où les zones résidentielles sont rejetées à la périphérie la plus lointaine. L'œil occidental est toujours effaré par le spectacle de la marée automobile immobilisée dans un labyrinthe de voies tortueuses dont il ne saisit pas le sens. Les immeubles semblent semés çà et là, au gré du hasard ou de la spéculation la plus sauvage. Roland Barthes avait beau soutenir que Tokyo s'organise autour d'un vide – le palais impérial – il semble que la capitale ait grandi sous l'empire de la seule nécessité, avalant des faubourgs de plus en plus éloignés, dont les centres sont encore visibles et les «entre-deux» toujours marqués par des constructions banlieusardes, voire traditionnelles. Si le Japon n'a jamais sécrété de baron Haussmann, il a emprunté aux Américains ces *«spec'building»*, carcasses métalliques sans grâce, habillées vite fait d'un quelconque revêtement de marbre ou de verre.

Pour un Occidental, la lecture d'une ville japonaise est déroutante parce qu'elle ne procède pas de perspectives géométriques, d'avenues rectilignes, de boulevards circulaires ou de places ordonnées, mais d'une succession de noyaux et de connexions, d'objets et d'accumulations. Dans ce chaos apparent, si souvent décrit, l'architecture se borne souvent à des empilements de mètres carrés dont l'agencement doit être, avant tout, efficace et rentable. Aussi les promoteurs n'hésitent-ils pas à démolir ce qui a été construit quelques années auparavant : le coût de la construction est faible par rapport à celui du terrain. Les permis de construire sont parfois délivrés pour des périodes très courtes. On cite le cas de ce café de Tokyo dont la durée de vie était de cinq ans au moment de sa construction et qui n'a été «sauvé» – pour combien de temps? – que par son succès.



Les quatre immeubles dessinés par Christian de Portzamparc, en construction à Fukuoka.

«Les grands investisseurs japonais ne se soucient guère des grands noms de l'architecture, qu'ils connaissent mal, même quand il s'agit de leurs compatriotes», remarque Jean-Paul Viguier qui travaille avec Jean-François Jodry sur un ambitieux projet financé, à Tokyo, par le groupe Mitsubishi. La réputation de certains architectes japonais n'est pas proportionnelle à la taille de leurs agences, bien modestes par rapport à celles – souvent anonymes – qui emploient des centaines de personnes. Sans parler des mastodontes qui font travailler de concert des entrepreneurs, des bureaux d'études, comme des architectes, et sont capables de livrer à un client un immeuble clés en main.

Il faut compter aussi avec les mandarins de la profession qui, à l'image du vieux Kenzo Tange, trustent une partie des commandes. Ce dernier signe le nouveau City Hall de Tokyo, un énorme bâtiment de granit rose, dont la construction s'achève. Mais, aujourd'hui, faire appel à un architecte réputé peut relever, pour une entreprise, d'une stratégie commerciale payante. Certains optent pour le syle «Goldorak» de Shin Takamatsu qui, de Kyoto à Osaka, multiplie sur les façades de ses immeubles des collages métalliques parfois séduisants mais qui tournent souvent à la gesticulation gratuite. D'autres préfèrent le raffinement d'un Fumihiko Maki (le Spiral Building de Tokyo) ou la rigueur d'un Tadao Ando, qui vient d'achever à Osaka un impressionnant «opéra» industriel pour le groupe Raika.

Comment les architectes occidentaux peuvent-ils se glisser dans un système aussi complexe? Les projets venus de l'Ouest sont encore peu nombreux et souvent considérés comme les «folies» d'un industriel fortuné. Le Californien Franck Ghery achève la construction, à Kobé, d'un restaurant orné d'un gigantesque treillis métallique en forme de poisson. Le Suisse Mario Botta construit un petit musée – 500 m² – à Tokyo. Mais dans ce domaine, Philippe Starck reste le roi incontesté de l'objet insolite, destiné à faire sursauter le passant. A son actif, outre le «Nanimani» qui abrite un café, un restaurant et quelques *show rooms* : l'immeuble construit au sud-est de Tokyo pour le puissant groupe financier Asahi (de la bière à la presse). On fait la queue pour visiter cette pyramide tronquée, de marbre noir, qui repose la tête à l'envers sur un socle de verre translucide, illuminé le soir.

Sur son toit brille une «goutte de bière», de 80 mètres de long, en acier doré. A l'intérieur, une salle polyvalente peut accueillir spectacles, ventes et réunions. Starck joue sur le luxe (ou plutôt l'idée de luxe) : appliques de verre bleu en forme de radis géants façon cristal, épaisse moquette timbrée de chiffres. La brasserie, sur deux niveaux, est traitée comme un décor de cinéma, avec son grand rideau gris retroussé sur une toile peinte, son escalier asymétrique, ses colonnes rebondies, ses balustrades de verre et de métal, ses murs obliques et son système de passerelles. Les toilettes sont particulièrement soignées : mobilier minimaliste et lourdes portes courbes. Cet univers proche de la bande dessinée (celles de l'Espagnol Daniel Torrès, par exemple) attire un public jeune qui y consomme de grandes chopes de bière (Asahi bien sûr), des plats à consonance française, très nouvelle cuisine, et des vins blancs allemands.

Philippe Starck affirme se sentir à l'aise dans cette ville déstructurée. *«J'y suis venu sans idées préconçues, ni théories, mais avec des intuitions que le Japon me permet d'explorer*, affirme-t-il. *Les bâtiments que je construis ici ne sont peut-être pas voués à l'éternité, mais, dans ce pays, l'architecture est une aventure portée par l'énergie, la violence, la connaissance de l'usage et des symboles. Par la conviction aussi que l'architecture peut être une arme commerciale. Elle sert à connoter un produit par l'anoblissement de la firme qui le produit. Le succès de l'Asahi building a eu un résultat immédiat pour son promoteur : les actions de la société ont fait un bond de trois points le jour de son inauguration. Quant au propriétaire du «Naninani», il a pu mettre aux enchères la location de ses espaces commerciaux.»*

LES NIPPONS EN FRANCE

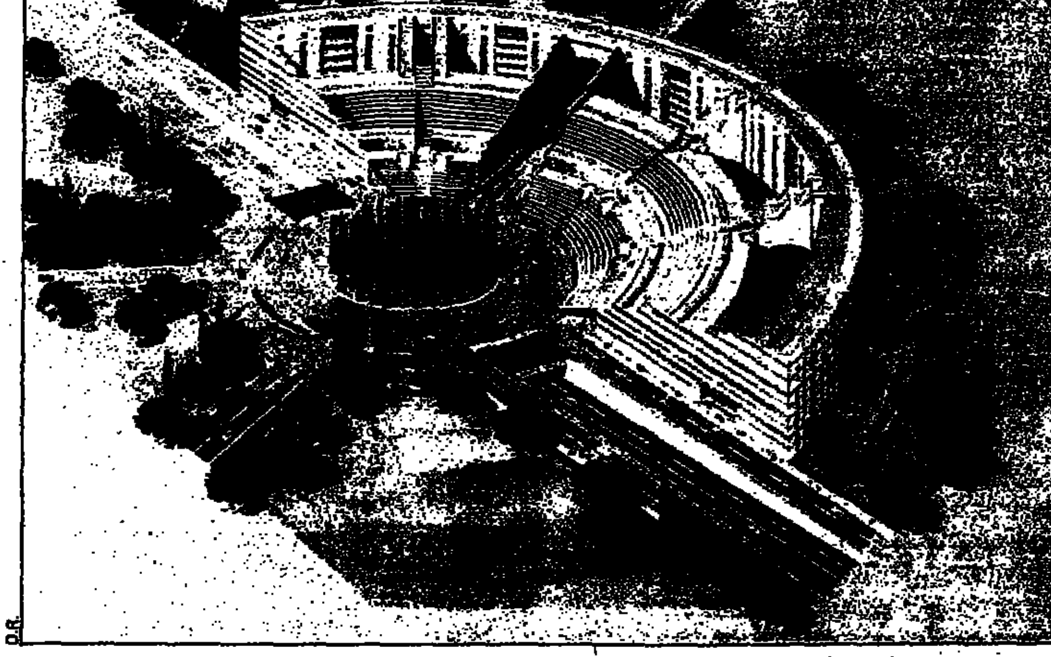
Esquisses pour une collection béton

MA. C'est par ces deux lettres que le Japon est entré à Paris, grandeur «nature». C'était en 1978, au Musée des arts décoratifs. Le Festival d'automne avait demandé à l'architecte Arata Isozaki de construire l'exposition qui pouvait peindre son pays au plus près de son essence, de ses contradictions, de ses traditions, de sa modernité. Isozaki avait choisi une notion japonaise dont il n'y a pas d'équivalent sérieux dans la pensée occidentale et qui désigne tout à la fois l'espace et le temps, ou, plus précisément, les intervalles qu'ils engendrent.

Citons donc Isozaki : *«Au Japon, les notions de temps et d'espace sont unies dans un seul concept traduit par le mot* ma : *distance existant naturellement entre deux ou plusieurs objets placés l'un à la suite de l'autre; intervalle, espace ou vide entre deux éléments, ou encore entre deux actions successives.* Ma *vint à signifier ensuite la relation d'absence qui oppose par exemple l'espace compris dans un paravent à l'espace compris dans une pièce, puis la pièce elle-même. Ou, si l'on privilégie la notion de temps : intervalle, temps de pause existant entre deux ou plusieurs phénomènes se déroulant l'un à la suite de l'autre.»*

«Dans le centre de Tokyo, un jeune architecte, très ambitieux, Takasaki, construit des bâtiments de bureaux très étranges. C'est un peu du Gaudi moderne en métal, cela ressemble à des insectes. Des promoteurs lui avaient confié un immeuble dans une zone réservée à l'habitation, en espérant détourner la législation ultérieurement. Les habitants du quartier ont trouvé ce bâtiment tellement étrange, et peu conforme à l'image d'une maison, qu'ils ont obtenu sa démolition. En fait, les gens commencent à être vraiment fatigués par ces bâtiments à la mode.» C'est toujours Isozaki qui parle, mais nous sommes en 1990. Odile Filion l'interroge pour *le Moniteur* à l'occasion du colloque sur les musées au Japon, récemment organisé au Louvre (1). L'architecte, à cinquante-neuf ans, se prend à regretter l'engouement universel pour l'architecture japonaise, qu'après *«une période pluraliste très riche»* il voit traverser une période empreinte de frivolité.

Et d'esquinter les promoteurs *«nouveaux riches»* qui *«acceptent tout parce qu'ils ne connaissent rien. Leur seul critère de choix est la différence. Ils veulent se distinguer des autres. Or cette différence se consomme très vite, parce qu'elle se copie et se détruit aussi vite»*. Le Japon, dit-il encore, et particulièrement *«le Japon des grandes villes, est devenu le monde de l'irréalité (...) Les villes sont irréelles parce que les bâtiments n'y sont pas ancrés. Ils sont posés sans pensée ni appropriation commune»*.



D.R.

Les «Arènes», une commande du maire de Nîmes à l'architecte Kisho Kurokawa.

Arata Isozaki balise ainsi depuis plus de dix ans notre connaissance du Japon. C'est d'ailleurs encore lui, lui et son *ma*, qui ouvrait, en 1986, un des plus beaux, mais aussi un des rares livres sur les *Créateurs du Japon* (2). Les auteurs, Serge Salat et François Labbé, avaient, derrière ce titre, réussi à préserver un surtitre à damner le plus zen des fabricants de sushi, *le Pont flottant des songes*, en référence à un concept auprès duquel le *ma* est toute simplicité. Et cachaient derrière tout cela un ouvrage principalement dévolu à quatre architectes du Japon contemporain, Isozaki, bien sûr, mais aussi Tadao Ando, Kisho Kurokawa et Fumihiko Maki.

Si l'on prend ainsi la succession des revues et des publications, les feux d'artifice d'expositions qui ont révélé ces personnalités contrastées – elles permettent d'ajouter à la liste Kazuo Shinohara, et cette figure de l'éternité moderne qu'est Kenzo Tange, – l'architecture japonaise a incontestablement acquis droit de cité dans la culture française contemporaine. Cela se voit peu, pourtant, dans les réalités de la construction. A Paris, seul Kenzo Tange, qui, à soixante-dix-sept ans, doit s'appuyer sur sa puissante agence, a trouvé à signer un monument majeur, le Grand Ecran, place d'Italie, honorable ouvrage qui s'achève sans parvenir à masquer les mutilations urbaines dont a été victime le treizième arrondissement. Mais aussi, puisque nous fournissons Tokyo en Wilmotte et en Starck, quelques réalisations de boutiques, comme celle qu'a dessinée Shiro Kuramata pour Issey Miyake, image de verre à la fois minimaliste et fracturée.

Isozaki, lui, n'a pu trouver refuge qu'à Fréjus, dans la fondation que se fait tailler Daniel Templon sur les deniers publics, en échange d'une collection dont on suivra avec intérêt l'évolution sur le marché de l'art. Sur le plan architectural, c'est très certainement une bonne action, qui ajoute à la «collection» française un des plus grands noms de l'architecture japonaise. L'acquisition d'une porte de Kurokawa à la Défense risque en revanche de passer inaperçue si la Tour de l'Infini de Jean Nouvel voit enfin le jour. L'architecte sera par contre plus visible dans la collection de Jean Bousquet, à Nîmes. Kurokawa s'y livre en effet à un délicat travail d'interprétation des modèles antiques, pour créer le Rond-point nord à l'une des entrées de la ville.

Il y rencontrera Shin Takamatsu, que Wilmotte a ramené à Bousquet d'un de ses voyages au Japon. Et un autre concept, *oku*, que Takamatsu s'est chargé d'exporter, après le *ma* d'Isozaki, et qu'il pourra appliquer dans un ensemble de bureaux baptisé Noa : *«Je pense*, dit l'architecte, *que certains concepts hérités de la tradition japonaise restent parfaitement opératoires aujourd'hui, et qu'ils le sont de manière universelle. Par exemple, nous avons une manière de diviser, de hiérarchiser les espaces plus ambiguë qu'en Occident : elle repose sur la définition de directions, d'axialités, plutôt que sur un simple cloisonnement; c'est la notion d'*oku, *avec laquelle je travaille dans tous mes projets»* (3).

Difficile de dire si le *ma* et l'*oku* sont devenus des outils opératoires pour les architectes français. Il est cependant probable que ces derniers sont sensibles, pour le meilleur et pour le pire, aux diverses facettes de l'expressivité japonaise. Pour le pire, lorsqu'on réécoute les propos d'Isozaki contre l'architecture-objet qu'il dénonce dans son propre pays. Pour le meilleur lorsqu'il s'agit, avec ou sans concept exprimé, d'insérer dans la problématique française – ou internationale – des façons de poser ou justement d'*«ancrer»* les bâtiments dans les villes ou à leurs lisières, d'affirmer une spiritualité dans des constructions qui, *a priori*, les évacueraient plutôt. Les exemples abondent, chez des architectes que tout oppose par ailleurs, comme Gaudin (archives de Paris) et Perrault (hôtel industriel du boulevard Massena). Encore qu'il n'y ait pas forcément à chercher si loin pour expliquer de telles attitudes. Avec ou sans *ma*, avec ou sans *oku*, l'architecture devrait pouvoir tourner.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) *Le Moniteur* du 2 novembre 1990.
(2) Serge Salat et François Labbé, *Créateurs du Japon, le Pont flottant des songes*, Ed. Hermann, 1986.
(3) *Le Moniteur* du 15 juin 1990.

DANS L'ARCHIPEL

sur un océan de yens

Starck doit construire un nouveau bâtiment à Osaka – « le Baron rouge », *« porte entre la ville et un cimetière bouddhiste »* – et un autre à Tokyo, un immeuble de sept niveaux, pour célibataires, le « Moon Dog », une sorte de trapézoèdre à damier blanc et noir, surmonté d'une tête de fusée bleue. Il n'y aura pas d'ascenseurs : l'une des façades est un escalier monumental. *« Je fais de l'architecture objet,* reconnaît Philippe Starck, *et mon souhait est de multiplier les signes insolites. Chacun d'entre eux doit engendrer des surprises fertiles. Je ne crois pas à l'architecture contextuelle. La ville japonaise est une fourmilière. C'est un terrain d'aventure, un échiquier dont les pièces sont les immeubles. Je ne suis pas un constructeur d'équipements, je vends de la poésie moderne. »*

En fait de poésie, Paul Andreu construit des aéroports – Roissy et quelques autres – machines à rêver d'un autre genre. Aujourd'hui, il s'attaque à celui d'Osaka, en compagnie de l'Italien Renzo Piano, le coauteur du Centre Pompidou. L'île artificielle sur laquelle doit s'élever l'aéroport commence à émerger de la baie d'Osaka. C'est en 1987 qu'un concours a été lancé pour définir la conception du nouvel équipement. Une procédure inusitée au Japon. Paul Andreu proposait de superposer les zones nationales et internationales au-dessus de celles affectées aux transports en commun, le tout relié par un vaste hall vertical.

Le « Moon Dog », de Philippe Starck, un bâtiment de sept niveaux, *« pour célibataires »*, qui s'élèvera à Tokyo.

Le concept retenu, ce fut un choc pour tout le monde au Japon : jamais, depuis le début des années 50, l'administration nippone n'avait confié un tel projet à un non-Japonais. C'est peu de dire qu'Andreu rencontra sur son chemin quelques difficultés. D'abord, un énorme flou et une ambiguïté constante, à chaque niveau de décision. Lorsqu'il fut question d'organiser un autre concours pour définir l'architecture du bâtiment proprement dit, on ne parla officiellement que du design des façades. Par ailleurs, on notifia à Andreu qu'il ne participerait pas à cette épreuve puisqu'il en savait trop, étant concepteur, et qu'il ne pourrait siéger parmi les membres du jury, puisqu'il ne pouvait être juge et partie. Il réussit, néanmoins, à faire admettre son association avec le lauréat du concours. La chance voulut que celui-ci fût Piano, dont les idées étaient proches des siennes.

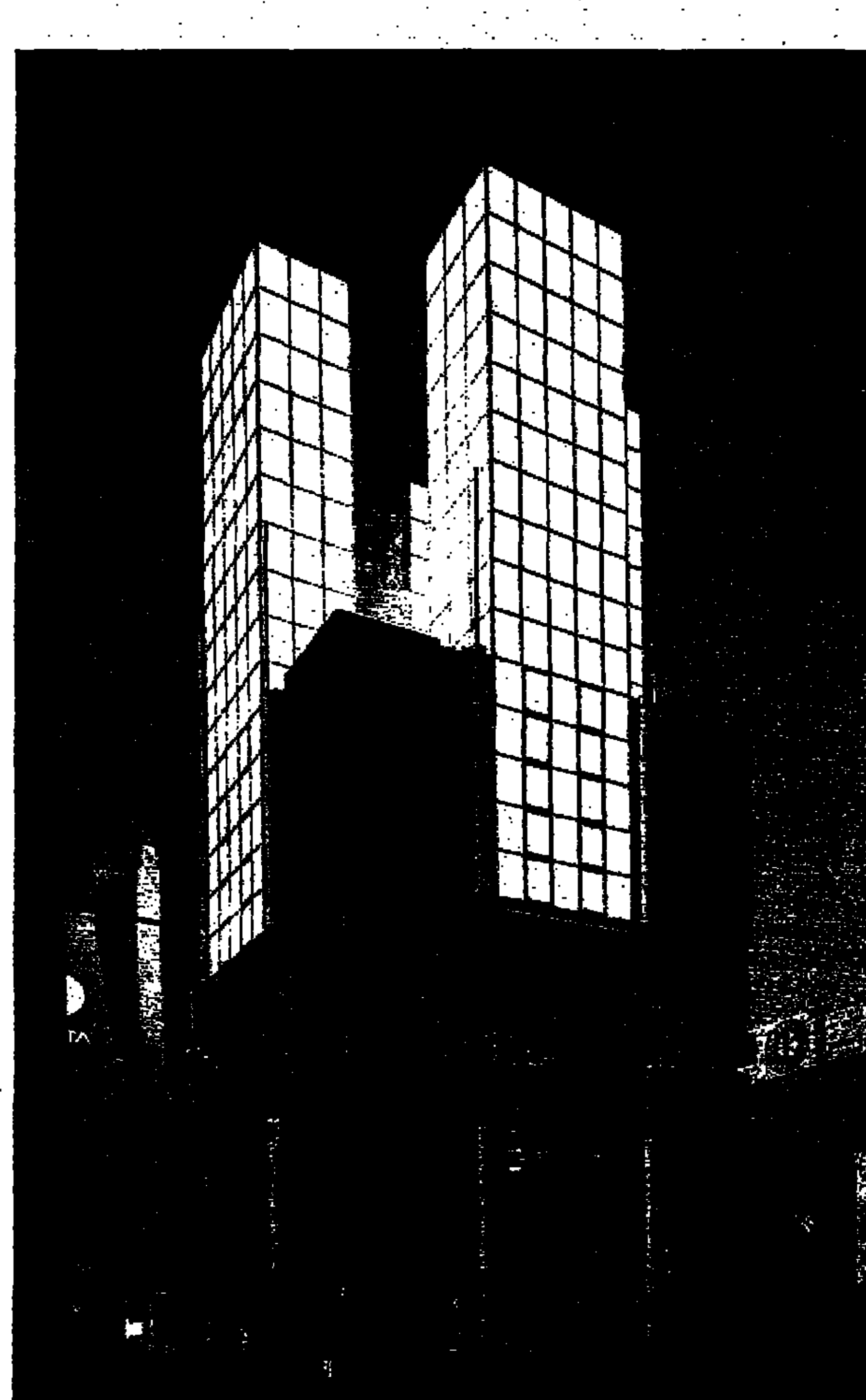
« Au Japon, explique Paul Andreu, *l'une des difficultés est de travailler avec une administration qui est elle-même consultant. De plus, celle-ci est prisonnière de normes extrêmement définies et répugne à s'en écarter, même lorsqu'il s'agit d'innover. Un dernier obstacle relève de la méthodologie. En Occident nous avons une approche synthétique des choses, tandis qu'au Japon, on privilégie la démarche analytique : sérier les problèmes plutôt que les aborder globalement. Appliquée ici, cette méthode a conduit, insensiblement, à un gauchissement progressif du projet. La loi du compromis, ciment social de ce pays, s'applique mal au traitement des programmes architecturaux. Pour moi le Japon c'est l'exotisme absolu, l'incompréhension maximale, parce que cette incompréhension se manifeste clairement. En France, on consulte les architectes étrangers pour des opérations d'envergure. Ici, c'est le contraire : les entreprises japonaises ont recours à des architectes français pour des interventions modestes. Ils passent commande d'un petit immeuble comme ils achèteraient un tableau. Ils veulent un bel objet bien spécifique. Mais cette architecture-manifeste est peut-être un ferment. Le début d'un échange réel. »*

C'est sans doute dans cet esprit qu'un promoteur de Fukuoka, grosse ville située dans l'île méridionale de Kyushu, a demandé à l'architecte japonais Arata Isozaki de reprendre une idée développée dans le Berlin des années 50 : créer « une exposition internationale d'habitat ». C'est-à-dire inviter un certain nombre de grands noms de l'architecture internationale à construire des immeubles en respectant la géométrie de la ville. Niemeyer et Aalto s'étaient alors prêtés au jeu : ils s'agissait de reconstruire une ville détruite. Pour la Fukokajishio il s'agit de vendre des appartements dotés d'une étiquette exotique. Isozaki a donc recruté des « types » occidentaux spécifiques : le Néerlandais Rem Koolhaas, l'Espagnol Tusquet ou le Français Portzamparc. Chacun d'eux se charge d'une série de petits immeubles, disposés sur le pourtour d'un bloc. Au centre, un jardin et deux tours qui seront l'œuvre d'Isozaki. C'est donc l'image culturelle qui est ici la force de vente.

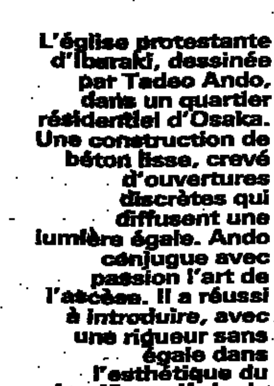
Christian de Portzamparc, l'architecte parisien de la Cité de la Musique, a dessiné quatre immeubles : deux bâtiments, en bordure de rue, encadrent une cour ouverte donnant sur un jardin où se dresse une construction aux formes plus audacieuses en béton incrusté de céramiques, reliée à une petite tour sur pilotis, en fait une maison particulière. Au total, trente-sept logements de 100 m² chacun. *« J'ai voulu faire ici quelque chose qui n'existe pas au Japon,* explique Portzamparc. *Quelque chose qui relève de la typologie parisienne, avec cette cour entre rue et jardin, Je travaille dans une totale liberté, mais le promoteur tirera certainement une leçon des suites commerciales de cette expérience. Une expérience qui m'intéresse d'abord parce que je découvre des manières différentes de travailler avec des entreprises engagées dans un processus de concurrence que je ne soupçonnais pas. Pour qui tous les problèmes techniques sont solubles, à l'affût de toutes les nouveautés, de tous les savoir-faire inconnus. Enfin, parce que ces logements sont destinés à des individus qui sont en train de passer d'un habitat traditionnel où l'on vit au ras du sol, à un habitat occidental, j'ai été conduit à créer des espaces qui combinent des manières de vivre différentes. Là encore, les préoccupations commerciales ne sont pas totalement absentes : l'innovation occidentale doit piquer le client et la tradition le rassurer. Le Japon a longtemps regardé en direction des Etats-Unis, modèle industriel et technique à dépasser. Il a maintenant le sentiment d'avoir gagné son pari. Il se tourne aujourd'hui vers l'Europe dont le style de vie est pour lui fascinant. D'où l'intérêt pour tout ce qui vient de notre continent, des tableaux de Picasso aux sacs Vuitton. L'Occident représente un exotisme et un rêve. Ce n'est pas un hasard si on invite d'abord les architectes occidentaux à construire des restaurants, des hôtels ou des boîtes de nuit. »*

L'ambition est parfois clairement avouée : à un architecte français qui demandait pourquoi il avait fait appel à ses services, un promoteur japonais répondit : *« We want a french touch. »*

EMMANUEL DE ROUX



Le « Kirin Palace », construit par Shin Takamatsu à Osaka, fut, pour l'architecte, la première occasion de réaliser un bâtiment de grande dimension. Un socle de granit, noir serti de tubes d'acier, sert de support à quatre torches lumineuses, et l'ensemble, de promotion à la brasserie Kirin, qui l'a financé. Takamatsu est le héros de l'architecture « Goldorak ».

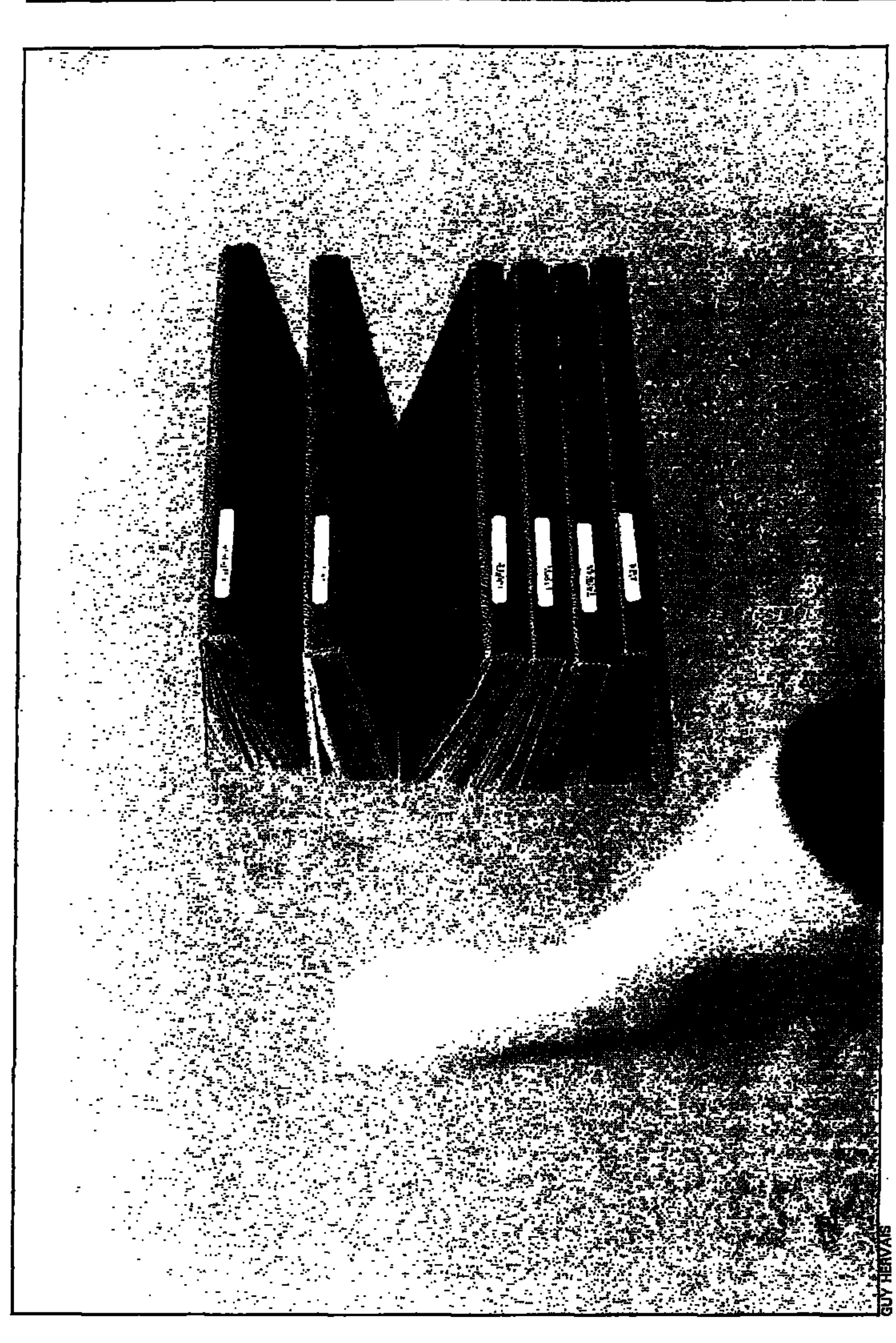


L'église protestante d'Ibaraki, dessinée par Tadao Ando, dans un quartier résidentiel d'Osaka. Une construction de béton lisse, crevé d'ouvertures discrètes qui diffusent une lumière égale. Ando conjugue avec passion l'art de l'ascèse. Il a réussi à introduire, avec une rigueur sans égale dans l'esthétique du vingtième siècle, la leçon du vieux Japon.



SUSAN BUIRGE EN SOLO

La voyageuse


GUY HERVAIS

« Lattakia Ugarit. Mercredi matin.
Oui, depuis des années je suis en pèlerinage.
Concept bien démodé. Tout de même, c'est bien ça,
cette soif pour rendre hommage aux lieux saints.
Choisis dans mes fantasmes.
Pour reconstruire une histoire, une famille.
Une famille d'idées...

Phare de la danse depuis vingt ans, Susan Buirge se produit en solo puis tire définitivement sa révérence. Pour se consacrer à chorégraphier, à réfléchir, à écrire, et à éditer ses carnets de voyage.

SUSAN BUIRGE est une femme de cœur qui sait être féroce quand on l'écorche. Parmi toute la gamme de ses rires, il y en a un, retenu dans la gorge, qui annonce qu'elle va *aborder* un sujet qui l'énerve. Par exemple, le système des subventions qui l'oblige elle, chorégraphe et artiste américaine fixée en France depuis les années 70, à pondre chaque année une création quand elle voudrait du temps pour réfléchir à sa passion : l'utilisation de l'espace scénique et les règles de la composition chorégraphique. Pour avoir cette disponibilité, elle sort du système, obtient une bourse Léonard de Vinci au ministère des affaires étrangères, avec pour programme l'observation des us et coutumes non occidentales de l'espace dans les danses de représentation. *C'est-à-dire ni tribales ni rituelles, mais inventées pour être montrées, celles qui tiennent compte du regard des spectateurs.*

En route pour l'Ethiopie, la Syrie, la Grèce, l'Inde, le Japon. Susan Buirge annule la Chine : après les fusillades de la place Tiananmen. Entrées en scène, traversées, sorties, l'aptitude gestuelle des peuples à parler d'eux-mêmes guide le voyage. La chorégraphe, entre autres aventures, s'initie à la danse du Dragon rouge à Kyoto, accepte de chorégraphier une comédie musicale au City Hall Theater d'Addis-Abeba.

« Au Japon, à Kyoto, je me suis retrouvée, dit-elle, comme une enfant devant un gâteau en découvrant le bugaku. Il n'y a pas plus moderne que le concept du geste et de l'espace dans cette danse de cour venue de Chine au VIIe siècle, et depuis trans*mise par les moines shintoïstes. J'ai réussi à trouver* un moine dans un tout petit temple qui a accepté de m'en montrer quelques aspects. Le bugaku se danse dans des espaces réduits, rarement plus de 4 mètres sur 4. Les gestes, très codés, prennent leur sens en fonction de l'espace. En Occident, on dit qu'il faut mordre l'espace. On est de vrais carnivores, l'important étant de se projeter comme une flèche. Dans cette danse de cour, on est à la fois la flèche et l'arc. On transporte l'espace avec nous. Ce que le spectateur perçoit est lent. Le mouvement pourtant ne s'arrête jamais, imperceptible frémissement du pied qui glisse, intériorité si forte que le danseur entend son sang circuler.

» Est-ce que le bâton du bugaku me rappelle mon enfance de majorette dans le Minnesota ? Il y a une *philosophie du* bâton. La majorette crée son espace avec son bâton : si son corps sort de la sphère qu'il décrit, elle s'effondre. Une loi physique que j'ai continué à expérimenter quand je dansais chez Alwin Nikolaïs, chorégraphe chez lequel l'accessoire joue aussi un rôle important, comme prolongement du corps. La danse est une question d'axes.

» Pour revenir au voyage, j'ai choisi les pays en fonction des langues écrites. En Occident, nous écrivons de gauche à droite, et de haut en bas. Une habitude qui règle la mise en espace. Au théâtre, le côté gauche est celui d'où l'on s'élance. Quand le mouvement part de la droite, on ressent son déroulement comme un contresens. Le héros arrive à gauche, et les *bad guys*, les mauvais garçons, à droite. A cet égard, les metteurs en pages de magazines sont les maîtres du conditionnement de notre regard...

» Cunningham a inventé l'espace multidimensionnel, il n'en reste pas moins que ces repères sont dans nos corps. Au début des années 60, la danse, débarrassée de la musique et de la narration, s'offre un nouveau partenaire exclusif : l'espace. Malheureusement, on n'enseigne plus la chorégraphie. Chez Nikolaïs, on expérimentait encore les différentes forces en présence sur le plateau. On apprend bien à peindre ou à composer de la musique. Pour casser les règles, faut-il encore les connaître.

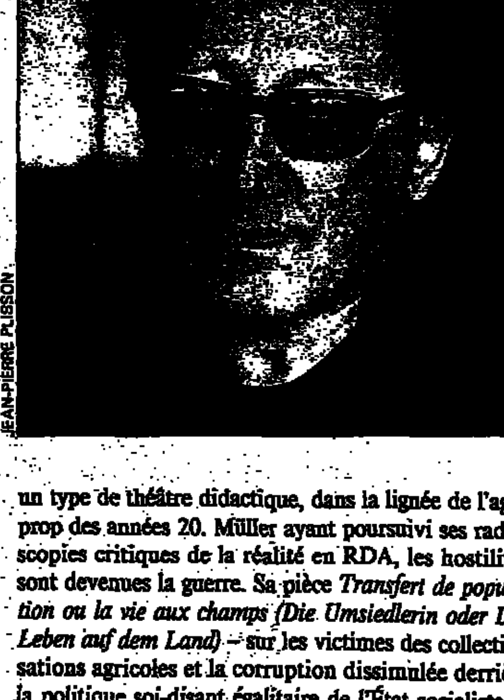
» En Ethiopie, tous les acteurs entraient en scène *côté* cour, à droite. J'étais dans un bateau ivre. La *langue éthiopienne, l'amharique, s'écrit pourtant de* gauche à droite. Mais dans l'ancien temps, elle partait de la gauche et revenait par la droite, imitant le dessin des sillons de la charrue. Après discussion et réflexion avec les acteurs *et* danseurs, j'ai compris que la droite *est le bon côté pour le spectateur*, *lié à une morale du* corps : la main droite est pure, la main gauche est impure. A droite, le héros, à gauche, le méchant... En Syrie, le seuil d'un temple assyrien est gardé par deux pieds parallèles sculptés dans la pierre. Un peu plus loin, il y a *un troisième pied : c'est un pied* droit. Il indique la manière de pénétrer dans le temple. Le peintre syrien qui m'accompagnait m'a dit que, à l'inverse, on entrait dans les lieux d'aisance du pied gauche ! Pourquoi les musiciens indiens sont-ils situés *sur scène à droite de la danseuse ? Pour être du côté* de son souffle, laissant le côté de son cœur aller vers le spectateur.

» En Syrie, les femmes font évoluer la danse du ventre ou du voile, mais entre elles, et en appartement. Seuls les hommes dansent en représentation. A Damas, les professeurs soviétiques sont partout. Ils enseignent le ballet classique aux acteurs de l'Institut théâtral. C'est ainsi qu'à Addis-Abeba, j'ai vu des danses tribales remontées avec des petits pas, à la Moisseiev, censés figurer des ponts. Je reste persuadée que chaque pays peut inventer sa danse contemporaine à condition qu'il sache quel espace culturel est le sien.

HEINER MÜLLER



Le pieu ... chair


JEAN-PIERRE PLISSON

En prologue à un ensemble de manifestations consacrées à Heiner Müller, qui vont *se poursuivre jusqu'en octobre 1991*, Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret présentent, à la maison de la culture de Bobigny, une nouvelle version de *Hamlet-Machine* et de *la Rectification*.

LA plupart de ceux qui, il y a un an à peine, quémandaient un entretien avec Heiner Müller, s'appliquent aujourd'hui à le terrasser, à dire que son œuvre a contribué à *« la faillite de la RDA »*. Après avoir été courtisé comme *« le grand critique du système »*, il se retrouve aujourd'hui, avec d'autres, sur le banc des accusés. Comble de l'ironie : lui qui, pendant le règne de la culture communiste a toujours su esquiver les interrogatoires, est devenu la cible privilégiée de cette chasse à l'intellectuel de gauche, à la mode dans les journaux les plus respectables de l'Allemagne de l'Ouest. Diffamation, injures du genre : *« Le littérateur maniaque du mur, obligé de fermer son tiroir-caisse »*... rien ne manque, on retrouve le ton des attaques contre lesquelles Heiner Müller a dû se défendre en RDA. Il a réagi avec un sang-froid souverain, mais on peut se demander le pourquoi de cette campagne inquiétante.

Pendant trente ans, Heiner Müller a été le pieu enfoncé dans la chair de la culture est-allemande. A la fin des années 50, on lui reprochait déjà sa description du monde ouvrier, sa façon d'en dénoncer les contradictions, d'en montrer l'implacable réalité dans *Der Lohndrücker – le Briseur de salaire* (1). On camouflait le rejet politique derrière un débat esthétique, et la pièce avait été écartée comme appartenant à un type de théâtre didactique, dans la lignée de l'agit-prop des années 20. Müller ayant poursuivi ses radioscopies critiques de la réalité en RDA, les hostilités sont devenues la guerre. Sa pièce *Transfert de population ou la vie aux champs (Die Umsiedlerin oder Das Leben auf dem Land)* – sur les victimes des collectivisations agricoles et la corruption dissimulée derrière la politique soi-disant égalitaire de l'État socialiste, – a été créée par une troupe amateur, loin des théâtres prestigieux.

Prudence inutile. Immédiatement après la première, le spectacle a été interrompu. Heiner Müller a été – officieusement – interdit d'écriture, aucune de ses pièces n'a pu être montée en RDA pendant quinze ans. Et le metteur en scène – un élève de Brecht – a été envoyé dans une mine d'extraction de lignite, pour une « rééducation idéologique ».

AU THÉÂTRE DE LA BASTILLE

de l'espace

» C'est le pari que je me suis fait en retournant en Ethiopie chorégraphier *Listro's Opera*, une comédie musicale dont les héros sont les petits cireurs de chaussures de la capitale. Des mômes qui vivent entre eux avec leurs codes et leurs propres mots, qui prennent le pas sur la langue officielle, comme dans toutes les cités du monde... La danse contemporaine est née dans les villes. Les citadins éthiopiens, coupés de leurs racines paysannes, n'ont d'autres modèles que la *break dance* et Michael Jackson pour répondre à leur désir d'une danse urbaine.

» Comment créer une danse contemporaine radicalement éthiopienne ? Pour *Listro's Opera*, mis en scène par Abate Merkuria, je suis allée espionner les gestes de la rue. Notamment ceux du jeu de hasard, très répandu, que l'on tire avec quatre morceaux de pelure d'orange, « le harbeshet ». On parie sur le blanc, couleur de l'intérieur, ou l'orange, couleur de l'écorce. On jette les morceaux après force circonvolutions, le bras qui passe sous la jambe, puis derrière le dos. Très acrobatique. Magnifique à regarder. C'est ainsi que j'ai ramené à mes danseurs tout ce que je repérais. Ils ont compris au quart de tour ma démarche. On a élaboré ensemble une danse proche du mime, des paroles des chansons, écrits par le poète Nadiy Mekonnen. C'est encore très primitif comme forme, mais cette danse se situe dans une perspective contemporaine : elle est une expression sécrétée par la ville. Difficile de ne pas se laisser influencer par les modèles européens et américains.

» Gérard Paquet, du Théâtre national de l'image et de la danse de Châteauvallon, s'est intéressé à ce projet éthiopien. Il m'a envoyée en mission pour réaliser ce *Listro's Opera*. je dois y retourner au printemps pour écrire quelques danses de plus. Le spectacle viendra cet été au Festival de Châteauvallon. La beauté des Ethiopiens et leur intelligence du corps sont à couper le souffle...

» J'adore la France. Pendant mon absence, derrière mon dos, l'Europe a changé. A mon retour, le monde n'était plus le même. J'ai toujours pensé que faire l'Europe était un projet grandiose pour cette fin de millénaire, et je veux en être. C'est pourquoi je vais demander la nationalité française. Je veux participer à un grand mouvement qui redonnerait à la chorégraphie ses lettres de noblesse. Réfléchir, écrire peut-être, éditer mes carnets de voyage. J'aimerais le cadre de l'université, être là où la pensée s'élabore. En plus de vingt ans de chorégraphies, je pense avoir atteint ma maturité avec *Parcelle de ciel* en 1985-1986. Après *Grand Exil*, le solo que vais danser à la Bastille, je quitte la scène. Sans regret, sans drame. C'est la fin d'un cycle. Je l'accepte. Je viens d'avoir cinquante ans. Je continue la chorégraphie, mais pour des événements ou des lieux. La création *in situ*. »

Propos recueillis par DOMINIQUE FRÉTARD

★ Susan Buirge, *Grand Exil*, du 28 novembre au 1er décembre, 21 heures, Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 75011 Paris. Location, tél. : 43-57-42-14.



GUY HERVAIS

... Hommage aux idées. Hommage d'idée. L'idée. Comme si elle pouvait m'attacher à une terre, oui, là, là, j'ai été, là, c'est à moi, là c'est à moi. Chaque endroit a une histoire. Fabriqué comme pour remplir un vide incessant. »
Susan Buirge, *Carnets de Syrie*.

Une femme uranienne

Susan Buirge, comme Carolyn Carlson, fut une des solistes bien-aimées de Nick Nikolaïs. Elle aussi décide, en 1970, de rester en France, un pays qui, selon elle, *symbolise la culture*. Très vite, elle se détache de l'esthétique lyrique de son maître, et cherche sa voie dans le *minimalisme*. Peinture, vidéo, sa danse devient le champ de toutes les expérimentations.

Elle est libre, passionnée, révoltée. Les danseurs français l'observent, tout d'abord ébahis, puis ils se *bousculent au cours qu'elle donne rue Marcadet, de* 1975 à 1981. Pour l'Hexagone, son enseignement est neuf, sans compromission. Elle défend l'idée que la composition chorégraphique s'enseigne et déclenche des vocations. François Verret, entre plusieurs exemples, reconnaît *sans difficulté son héritage*.

A l'inverse de Carolyn Carlson, personnalité solaire, Susan Buirge est plutôt une uranienne, *secrète, partisane du travail de l'ombre, de la* recherche. Partout où elle a du pouvoir, elle défend la possibilité pour les créateurs de travailler hors les normes de la production de spectacles. Elle est amie de l'austérité, du geste évident, et ses créations n'atti*rent pas le grand public, d'autant que, le plus souvent,* elle plante ses troupes dans des aéroports, des facultés, des lieux impossibles. *Parcelle de ciel* lui apporte en 1985 la consécration et la reconnaissance unanime de ses pairs.

***Parfaitement conscientе du juste timing*, elle cesse aujourd'hui de danser mais non pas de chorégraphier, à la manière des plasticiens qui envahissent un lieu. Surtout, que l'éphémérité préside ! Elle veut amorcer le mouvement d'une écriture qui viendrait des chorégraphes eux-mêmes. Pourquoi pas ? Elle est bien à l'origine de la revue *Empreintes*, aujourd'hui défunte, avec Daniel Dobbels et son ex-mari, le peintre Jean-*Luc Poivret. Une réussite du genre à renouveler* : le milieu chorégraphique crève d'envie d'essais théoriques.**

D. F.

A BOBIGNY

dans la chair

Si Heiner Müller a pu survivre financièrement et poursuivre son œuvre, c'est grâce à la solidarité des gens de théâtre occidentaux, aux lecteurs des maisons d'édition, à des journalistes. Theater Heute a publié plusieurs de ses pièces, la Rothbuch-Verlag les éditait en collection de poche, des grands metteurs en scène institutionnels les créaient. *Pour Bertolt Brecht, aussi, la gloire était venue* de l'Ouest. Dans les années 70, des hommes de théâtre courageux – Ruth Berghaus au Berliner Ensemble, Manfred Karge et Matthias Langhoff à la Volksbühne – ont pu monter certaines pièces de Heiner Müller. Mais ils n'ont jamais obtenu d'autorisation pour *Germania, mort à Berlin* ou *la Vie de Gundling, Hamlet-Machine, Rivage à l'abandon, Quartett*... Le public de la RDA n'a pu les découvrir que lorsque les vieilles structures ont effectivement commencé à vaciller.

Qui pourrait le contester : jusqu'aux événements de l'automne 1989, Heiner Müller est resté ce pieu dans la chair de la RDA. Sa lutte incessante contre le stalinisme transgressait un tabou politique essentiel. Sa conception selon laquelle l'Histoire s'accomplit, grâce à un perpétuel rapport entre violence et contre-violence qui laisse l'individu sur le carreau, s'opposait à l'optimisme de rigueur entre l'Elbe et l'Oder. Ses commentaires critiques de l'histoire allemande, qui lui permettaient de désigner l'actuel esprit de soumission, contredisaient doublement les doctrines dominantes. Sans oublier ses *déclarations* et paradoxes lors d'interviews où il se faisait un plaisir de choquer ennemis et amis.

C'est justement parce qu'il était pour le Parti un objet de scandale que la jeune génération d'artistes lui a accordé sa confiance et sa sympathie. Ils ont retrouvé chez lui en plus dense, en plus intense, le malaise de leurs vies écrasées. Dans les années 80, ils ont « müllérisé » comme leurs aînés avaient « brechtisé ». Peu nombreux sont ceux qui ont pu se libérer de l'influence parfois paralysante de ce « sur-père » et trouver leur propre mode d'expression.

En juillet 1990, alors que l'union monétaire était déjà appliquée et que les accords pour l'unité se négociaient, *Heiner Müller a été élu président* de l'Académie des arts de Berlin-Est, dont le Parti l'avait toujours tenu écarté. Contre toute attente, il a pris cette mission au sérieux. Il a mis ses forces et son pouvoir à représenter les intérêts de l'art et des artistes dans les cinq régions qui avaient constitué la RDA. Il voulait régler ses comptes avec son passé. *« Quel tombeau pourra me protéger de ma jeunesse ? »*, écrit-il dans un poème, *Télé-Vision*, paru fin 1989.

Heiner Müller ne joint pas sa voix au lamento des artistes désormais privés de la protection socialiste, et qui voient leur existence menacée par l'économie de marché. Froidement, il déclare que dix sur les quatre cents membres du Syndicat des auteurs de Berlin-Est savent écrire, *« les autres doivent se chercher un job afin de pouvoir s'adonner à leur violon d'Ingres »*. Si on l'interroge sur la Stasi, il répond que les services secrets, dans *« tous »* les pays, ont toujours déployé une énergie criminelle. Si on lui parle « réunification », il corrige *« colonisation de la RDA »*. A celui qui prédit un rapide essor culturel, il objecte qu'il s'attend d'abord à une baisse de niveau. Et quand il prophétise une nouvelle vague de racisme dans l'Allemagne unifiée, c'est la réalité de la rue qui lui donne raison.

DIETER KRANZ
(traduction Nicole Rothel)

(1) *Le Briseur de solaire*, par le Deutsche Theater et dans la mise en scène de Heiner Müller lui-même, a été le premier spectacle de Berlin-Est à pouvoir venir aux Rencontres théâtrales de Berlin-Ouest. Il a été accueilli au Théâtre de l'Europe (*le Monde* du 6 mai 1989).

★ Lire les renseignements pratiques dans la sélection théâtre, page 31.

CINÉMA

Une Emma d'époque.

CLAUDE CHABROL TOURNE

Les habits neufs

LYONS-LA-FORÊT : un petit chef-lieu de canton de l'Eure, apprécié pour ses maisons à colombages si bien conservées, entre Vexin normand et Pays de Bray. Sept cents habitants recensés, le double en période de vacances, plus une armée de techniciens, d'acteurs et de figurants pendant trois mois, à la retombée de l'été, pour le tournage de la *Madame Bovary* de Chabrol.

C'est là, déjà, que Jean Renoir avait tourné son film en 1933. Les plus âgés, dans la région, le voient encore descendant de sa torpédo en tournée de repérages, flanqué d'un émissaire de *la Nouvelle Revue française*, dépêché, assure-t-on, par Gallimard pour contrôler le respect du texte de Flaubert : l'éditeur commanditait le film par l'intermédiaire d'une firme de production créée pour la circonstance. Lyonsais de vieille souche, M. et Mme Vardon se sont connus à l'époque comme figurants du comice agricole, qui est un des clous du livre, comme du film de Chabrol. « Pour Renoir, nous étions beaucoup moins nombreux, et bénévoles, bien sûr », précisent-ils. Le tournage coïncidait avec la Saint-Jean, et Renoir avait trouvé expéditif d'enrôler, tout costumés, les participants de la fête.

On sait les discussions auxquelles a donné lieu l'identification de Yonville-l'Abbaye, le village de fiction où se déroule l'histoire que raconte Flaubert : celle d'une jeune provinciale mal mariée, qui rêve d'amour et d'une vie plus large, cherche le bonheur dans les bras de deux amants, s'endette et se suicide lorsque ses rêves s'évanouissent à l'échéance de ses traites. Rien ne désigne particulièrement Lyons-la-Forêt, même si, comme l'a noté Chabrol, on retrouve « yon » dans Lyons et si la Lieure, petit affluent de l'Andelle qui coule au pied de l'ancienne place forte d'Henri Ier d'Angleterre, peut se deviner dans la « Rieule » de Flaubert. Argueil, non loin de là, en direction de Forges-les-Eaux, est aussi sur les rangs, et surtout Ry, dont la topographie correspond de plus près au plan de Yonville tracé de la main du romancier. Mais peu importe : Chabrol, après Renoir, a choisi là le cadre idéal, avec une superbe halle et une série de rues anciennes débouchant sur la place Benserade, du nom d'un poète attitré de la cour de Louis XIV, enfant du pays.

COLL. VIOLLET

Encore fallait-il jeter bas les antennes de télévision et adapter les façades. Michèle Abbé les a doublées, sur 600 mètres carrés, d'une nouvelle peau, en camouflant une vingtaine de boutiques sous des devantures d'une discrète tonalité gris et vert et des enseignes judicieusement surannées. Elle a reconstitué la mairie à colonnes du roman devant la boucherie et le Crédit de l'Oise, transformé le fleuriste en pharmacie Homais et l'Hôtel du Grand Cerf en Hôtel du Lion d'or, déversé des tonnes de terre sur la grand place, ornée pour l'occasion d'une fontaine en toc, si réussie que la ville a demandé à la conserver : pour le trente-cinquième long métrage de Chabrol, Marin Karmitz, le producteur, et son réalisateur fétiche, avec un budget dépassant les 50 millions de francs, n'ont pas lésiné.

La plupart des commerçants ont accepté de bonne grâce les gênes d'une telle métamorphose, et les clients, avec bonne humeur, de prendre leur café à l'enseigne d'un sabotier, d'acheter leur journal à celle d'un bourrelier, ou leurs pellicules derrière un panonceau annonçant « Vins et spiritueux ». La municipalité avait d'ailleurs pris soin de consulter les riverains par référendum.

Les extérieurs sont terminés. Un temps fort : la truculente mise en scène du comice agricole. En marge de son aspect spectaculaire, Chabrol a su respecter cette alternance audacieuse de deux discours : d'une part le dialogue sentimental de Rodolphe et d'Emma au seuil de leur aventure, réfugiés à l'étage de la mairie ; de l'autre l'allocution préfectorale prononcée sur la place, un entremêlement de voix qui ferait presque de Flaubert un précurseur du simultanéisme de Dos Passos et de Faulkner. Autre séquence cruciale : le premier adultère sous les arbres. Cela commence avec le botte-à-botte d'Isabelle Huppert-Emma et de Christophe Malavoy-Rodolphe, dans les clairières et sous les futaies qui enserrent superbement Lyons. Isabelle est doublée par une jeune amazone intrépide, recrutée dans un manoir voisin. Malavoy monte lui-même. Mais pourquoi avoir choisi, près du Tronquay, le sous-bois le plus encombré de ronces pour y faire s'allonger les amants ? D'où une préparation de prises de vues que Flaubert aurait trouvées assez *farce* : les assistants de l'équipe de tournage dégageant à la machette le pied des caméras et – pour parler aussi cru que l'écrivain – débroussaillant la bauge de la première étreinte.

CORRESPONDANCE

Lettre d'un auteur inquiet à un cinéaste

Monsieur,

Votre propos, me suis-je laissé dire, serait de réaliser à partir de ma Bovary « le film que Flaubert aurait fait s'il avait tenu une caméra au lieu d'une plume ». *Louable intention, mais voilà : je ne l'aurais pas fait. Pour la raison bien simple de mon hostilité de principe à toute forme d'illustration.*

Ils n'ont pas tout à fait tort, les docteurs coraniques, qui préfèrent les entrelacs d'Ispahan à l'indiscrétion de l'image. Sacrilège ou non, « hors-texte » ou non (en fait, elle l'est toujours), l'illustration est anti-littéraire. Elle est, par essence, abusive, et j'exagérais à peine en m'indignant à l'idée que « le premier imbécile venu puisse dessiner ce que je me suis tué à ne pas montrer ».

Je visais là, bien sûr, le dessinateur ou l'aquafortiste. La représentation *théâtrale encourt* a fortiori *l'anathème ; et le critique Faguet a perdu une occasion de se taire quand il a prétendu :* « Il y a une pièce dans *Madame Bovary*, le tout est de savoir l'en tirer. » *Quant à moi, je m'y suis toujours opposé. Voyez plutôt comment l'excellent Gaston Baty s'est* « planté » *– pour emprunter au vocabulaire de votre jeunesse – lorsqu'il entreprit, en 1936, au Théâtre Montparnasse, de découper le roman en dix-neuf tableaux, sous des éclairages époustouflants. Vous souvenez-vous de la controverse qui s'ensuivit ? La Jamois était une bête de scène ; mais fallait-il la faire mourir de langueur parmi un flot de dentelles blanches, empoisonnée, notait un chroniqueur de l'époque,* « par le remords plus que par l'arsenic » ? *Miséricorde ! D'une exégèse à l'autre du « bovarysme », et jusqu'à cet* Idiot de la famille *où M. Sartre ne me disculpe de crétinisme que pour analyser en quatre mille pages ma* « névrose objective » *(tout en en déclarant ma Bovary indemne), j'ai suffisamment souffert, entre Cerisy et Sorbonne, de* surinterprétation *pour qu'on épargne celle-ci à mes créatures...*

Illustrations, « tableaux » scéniques, je récusais déjà cette imagerie, au moins dans ses rapports à la littérature : il ne manquait vraiment à l'outillage de l'iconolâtrie que votre cinématographe, avec ses 24 daguerréotypes à la seconde ! Néanmoins, béotien en la matière, je vous accorderai, avant d'y voir plus clair, le bénéfice du doute.

Aussi bien, vous parlez, pour légitimer votre entreprise, d' « écriture parallèle », *capable de fluidité et de limpidité tout comme l'autre, et de je ne sais quel « filtre » à construire, qui serait l'instrument, réussi ou raté, de l'adaptateur. Vous dites aussi que le « cinéma » comporte des possibilités refusées au théâtre. De l'empyrée qui est depuis maintenant plus de cent dix ans mon séjour – en fait un purgatoire très convenable, n'en déplaise à ceux qui depuis mon acquittement me préféreraient en enfer, – j'ai pu capter dernièrement, portées par les rayonnements cosmiques, quelques bribes de vos prises de vues et même lire par dessus votre épaule plusieurs chapitres du* scénario *: un mot au succès duquel j'ai tout de même contribué... Voyons donc ce que vous nous concoctez sur le cas Bovary en praticien du septième art.*

Evoquant la direction des acteurs, vous dites qu'elle est déjà presque tout entière dans la distribution des rôles. Causons donc, pour commencer, casting. *Le vôtre est meilleur que celui de votre plus illustre prédécesseur.*

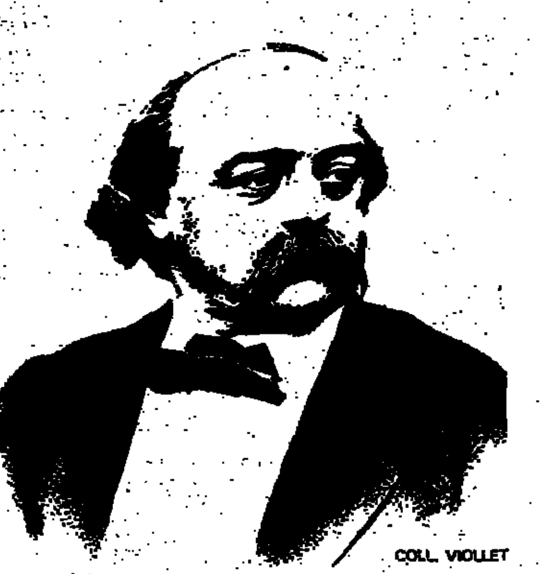
Jean Renoir était un virtuose du cadrage et de ce que vous nommez la « profondeur de champ » : ce qui nous rend d'autant plus attentif au choix des acteurs qu'il y place et au jeu qu'il leur suggère. Comment a-t-il pu faire, d'une actrice comme Madame Valentine Tessier, aussi charmante à la scène qu'à la ville, cette paysanne boulotte aux décolletés de matrone ? Avait-il trop regardé les opulentes baigneuses, annelées à souhait, que le papa Auguste, au soir de son œuvre, roulait toutes roses dans l'herbe acide ? Avec un sens exquis de la nuance, on parla même, dans la presse la plus féroce, d' « hétaïre de champ de foire, échappée d'un harem de Topkapi ». *D'autres plumitifs, à l'inverse, louaient l'actrice d'être entrée dans la peau d'Emma au point de n'en plus pouvoir sortir ! La vérité est qu'au physique comme au moral, ma Bovary à moi n'a rien, malgré ses attraits, d'une femme épanouie. Mme Tessier, de surcroît, faisait ses débuts à l'écran, ce qui l'amène à minauder chaque prise comme sous les cintres du Français, sans paraître avoir pris du tout la mesure de son rôle.*

La subtilité de Mme Huppert est tout à l'opposé (comme elle s'éloigne aussi du jeu de Jennifer Jones, Bovary un peu trop ravissante à mon gré, outre que Minnelli la pousse excessivement à l'enfant gâtée). Une carrière déjà brillante lui a acquis, ai-je ouï dire, une réputation un peu schématique, mais non sans fondement, de glaçon torride, de pasionaria en tons pastels spécialisée dans les destins corrosifs. Sa joue semée de rousseur rosit ou s'apâlit aux moindres émois, mais on devine vite que la modestie de sa tournure peut se faire des plus suggestive quand il le faut. Après une Violette parricide et une Marie faiseuse d'anges, ma Bovary, un peu moins démoniaque tout de même, est encore un de ces personnages que vous aimez depuis quelque temps lui faire incarner, et qui ont en commun, comme elle le dit très justement, de « fonctionner sur l'insatisfaction ».

Sans doute, au physique, l'avez-vous laissée blonde, alors qu'Emma est brune dans le livre, ce qui correspond chez moi à une vieille prédilection. Je concède volontiers à la femme cette dérogation capillaire, largement compensée à mes yeux par l'interprétation tout en finesse de l'actrice. Ne serait-ce – tenez ! – que pour la façon dont, peu avant de s'abandonner à Rodolphe lors de la chevauchée en forêt, elle prononce par trois fois la question : « Où sont les chevaux ? ». *Savante gradation : la première exclamation est dans le médium, la deuxième, plus angoissée, un peu au-dessus, la troisième presque intériorisée, comme si chaque répétition faisait mieux découvrir à l'amazone infidèle les conséquences prévisibles d'une disparition des montures.*

Vos prédécesseurs en ont pris – et laissé – à leur aise avec mon texte : M. Minnelli tout particulièrement, qui réduit ce premier abandon d'Emma à trois secondes de galop et un chapeau de femme tombé à terre, transforme les traditionnelles grivoiseries masculines du banquet de noce en équipée vociférante, et fait renoncer Charles, in extremis, *à l'opération du pied bot. Surtout, il encadre tout son film dans le procès de 1857, en me faisant prononcer, par la voix d'un certain James Mason, une défense aussi peu inspirée que la vraie plaidoirie de ce pauvre Senard, que je ne me pardonne pas d'avoir remercié, en tête du roman, par une dédicace de pure circonstance : son argumentation ne venait pas à la cheville du réquisitoire si incisif de l'avocat impérial. Mauvais casting, à coup sûr ! ...*

Vous m'êtes beaucoup plus fidèle dans votre découpage. Je vous tiens quitte d'avoir gommé la première Madame Bovary, pour faire démarrer votre pellicule avec la jambe cassée du père Rouault. Tombaient également, par là même, les années de collège de Charles, dont vous avez toutefois repêché le fameux « Charbovari » *pour le lui faire bredouiller non plus dans le charivari d'une salle de classe, mais plus loin, en adulte, lorsqu'il se présente à Emma. Il fallait y penser...*



COLL. VIOLLET

Gustave Flaubert par Nadar.

Les habits ne[…]

« MADAME BOVARY » A LYONS-LA-FORÊT

d'Emma

On achevait fin octobre les intérieurs prévus dans la région, des notables avaient mis leurs murs à la disposition du cinéaste. C'est dans la salle à manger de madame Cœurderoy, affable octogénaire qui tient de sa famille la maison de Benserade, que Maître Guillaumin, main baladeuse, cherche à abuser d'Emma, en échange d'un apurement de ses dettes. Séquence 65 A : dans le salon du colonel Nardeux, Emma présente à son voisinage la petite Berthe. Le bébé bouge un peu trop. Isabelle Huppert, qui sait aussi jouer les jeunes mères, improvise avec présence d'esprit. C'est là aussi que se joue la scène, tout en subtilité, du baiser de substitution : à défaut de mieux, c'est déjà quelque chose, pour Lucas Belvaux-Léon, de baiser le cou de l'enfant à l'endroit où sa mère vient de poser ses lèvres : un vieux truc...

Chabrol déplace un bougeoir, donne le ton d'une réplique, modifie l'éclairage, pousse un coup de gueule parce que les mises en place traînent un peu. On en profite pour le faire parler. Faire tenir sept ans de la vie d'une femme dans un film de deux heures et demie impose d'éliminer l'accessoire. Mais il est un épisode majeur du livre qu'il ne sacrifierait pour rien au monde : l'opération du pied-bot. Minnelli, dans sa version très hollywoodienne, avait trouvé commode d'y faire renoncer Charles *in extremis*. Chabrol, au contraire, en est de longue date obsédé : *« On va tout voir, le sang, la gangrène, le plus noir d'Hippolyte. Ce sera du pur Dupuytren. Cette scène est indispensable, parce qu'elle est comme l'avant-goût du vomi d'Emma empoisonnée. »*

Début novembre, régie et production pliaient bagage pour aller continuer le tournage à Rouen et en région parisienne. A Rouen, on filmait ces jours-ci, dans une taverne de la place Saint-Amand et à Saint-Maclou, où Chabrol a dû transférer le rendez-vous furtif d'Emma et de Léon en présence de l'importun bedeau de la cathédrale. Pour cause de brouillard ou d'environnement anachronique, il a fallu renoncer à deux repères du roman : la statue de Corneille, due à David d'Angers, et miraculée de l'Occupation, qui marque le départ de la galante équipée en fiacre, stores baissés (*« c'est très inconvenant, savez-vous ? »*, dit Emma ; *« cela se fait à Paris »*, répond le clerc) ; et le vieil Opéra de Rouen, disparu sous les bombes : le théâtre Montansier de Versailles en tiendra lieu. Le film sortira en mars 1991, et serait déjà vendu à l'étranger (Japon, Italie, Espagne) : revanche posthume sur l'exiguïté d'un destin provincial.

MICHEL CONIL-LACOSTE




Chabrol sur le tournage.

JACQUES PRAYER/GAMMA

Sa Bovary : Isabelle Huppert.

POSTHUME

audacieux

Je ne vous chicanerai pas non plus sur l'omission de la fausse larme que Rodolphe laisse tomber d'une carafe d'eau sur la lettre de rupture. Cela vous a-t-il paru trop forcé ? Il y avait pourtant là un saisissant raccourci de cynisme. Plus grave me paraît l'élimination, tout à la fin, du baiser au crucifix. Il s'annonçait pourtant dès la deuxième partie du roman, où déjà Emma, « à genoux sur son prie-Dieu gothique, adressait au Seigneur les mêmes paroles de suavité qu'elle murmurait jadis à son amant dans les épanchements de l'adultère ». *Pourquoi cette autocensure, qui prive d'un de ses aboutissements majeurs la progression dramatique du récit ? N'allez pas me dire qu'en 1990 vous craignez encore les foudres de l'épiscopat, celles, par exemple, de votre actuel évêque d'Evreux, dont dépend la bourgade où vous placez Yonville : on ne le connaît pas si rigoriste. Ou appréhenderiez-vous un nouvel* effet Scorcese ? *Une cote de l'Office catholique du film aussi médiocre que celle dont fut gratifié le Renoir ? A moins que, tout simplement, vous ayez répugné à achever dans l'eau bénite une histoire sulfureuse ? Le geste agonique d'Emma ne serait pas insuffisamment religieux, il serait au contraire trop dévot ?*

Pour le reste, votre recherche de l'équivalence vous honore, tout autant que, dans les dialogues, votre respect le plus souvent scrupuleux de mon texte. Mais comment rendrez-vous « la poussière des granges, la potasse des lessives et le suint des laines » *qui durcissent les mains de ma vieille lauréate du Comice agricole, ou encore cette odeur où se mêlent* « l'absinthe, le cigare et les huîtres » *qui vous monte aux narines dans les estaminets de Rouen (sans parler de ce rythme ternaire qui passe pour la signature de ma phrase, et que je vous vois mal imprimer à la voix « off » qui vous tient lieu de narrateur) ? Je pourrais multiplier les exemples. Quel technicien du son nous fera entendre le* « bruit d'étincelles » *de la jupe d'Emma, et quand une expression aussi rude que* « la crotte des rendez-vous » *me vient sous la plume, ne voyez-vous pas que j'y mets beaucoup plus que de la boue et des bottines ? Quant à ce lacet de corset qui* « siffle comme une couleuvre » *autour des hanches d'Emma se déshabillant devant Léon (* « claquer » *eût été plus juste. J'ai longtemps hésité, mais il fallait :* « siffler » *pour impliquer aussi le serpent du péché de la chair). J'ai voulu ce détail comme un temps fort du récit. Si mince qu'il soit, mon lacet résume une impatience, balise tout le roman, faseille à son sommet comme l'oriflamme désinvolte et fatal de l'appétence sexuelle. Depuis cent trente-trois ans, il allume les rêves des lycéens. Mais quelle surface sensible pourrait retenir avec précision un accessoire aussi fugitif ?*

Vous l'avez bien compris, et je vous en donne acte : le cinéaste ne peut se contenter ici de raconter une histoire. Il vous fallait tenter de montrer Emma de l'intérieur, faute de quoi il ne vous resterait qu'une intrigue à trois sous, un feuilleton de commis-voyageur. Mais comment transposer sur écran : « Le chagrin s'engouffrait dans son âme avec des hurlements doux », *extérioriser ces hurlades du déchirement amoureux dans le champ clos d'une conscience désemparée ?*

Les objets aussi sont de prodigieux acteurs. Ils jouent un grand rôle dans le livre, où ils ont une fonction obsessionnelle. Du bouquet de mariée aux épingles à cheveux de l'adultère sur la cheminée du garni de Rouen, des billets à ordre de Lheureux aux bocaux maléfiques de Homais, en passant par l'étui à cigares du vicomte et la cravache de Rodolphe, ils cernent Emma de plus près tous les jours, l'investissement de leur regard fixe pour devenir, à la fin, ses seuls interlocuteurs. Oui, il y a, autour d'Emma, comme une conjuration des objets, plus insidieuse encore que les commérages de la rue. Comment ferez-vous sentir un tel drame de la subjectivité ? C'est tout le problème de ce for intérieur, devant lequel votre cinématographe me donne l'impression de camper depuis sa création sans jamais avoir pu en enlever les redoutes.

Tout à vous.

GUSTAVE FLAUBERT

(p. c. c. MICHEL CONIL-LACOSTE)

[…]uiet à un ci[…]

CINÉMA

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît dans *le Monde du mardi* (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

La Cité des douleurs
de Hou Hsiao-Hsien,
avec Toni Leung,
Hsin Shu-Fen,
Chen Sown-Yung.
Chinois de Taïwan (2 h 38).

L'évocation poétique des tribulations d'une famille durant les événements qui ont secoué Taïwan entre 1945 et 1949 révèle un cinéaste. La qualité de la mise en scène sensible et majestueuse lui a valu le Lion d'or à Venise l'année dernière.

VO : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Dancing Machine
de Gilles Béhat,
avec Alain Delon,
Claude Brasseur,
Patrick Dupond.
Français (1 h 50).

Au sein d'une école de danse, une enquête policière révèle de troubles rapports de pouvoir, de désir et de vengeance. Un affrontement très physique servi par des vedettes, dans un univers entre création artistique, performance sportive et laboratoire de l'étrange.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; *Saint-Lazare-Pasquier*, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *U.G.C. Gobelins*, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse*, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Echos d'un sombre empire
de Werner Herzog,
avec Michael Goldsmith.
Franco-allemand (1 h 25).

L'ascension, le règne et la *chute de l'empereur-dictateur* de Centrafrique Jean-Bedel Bokassa, racontée par un cinéaste qui a suffisamment de personnalité pour dépasser le simple document témoignage et imprégner le *film* de ses propres obsessions.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; *La Bastille*, 11e (43-07-48-60).

L'Enfant miroir
de Philip Ridley,
avec Jeremy Cooper,
Lindsay Duncan,
Viggo Mortensen,
Sheila Moore,
Duncan Fraser,
Robert Koons.
Britannique (1 h 35).

Si vous croyez tous les Anglais amateurs de l'*understatement*, ce film vous fera changer d'avis : dans une campagne du fin fond de l'*Amérique*, un *enfant* se retrouve au centre d'un cauchemar familial, à moins qu'il ne l'invente. Le réalisateur ne recule devant aucun effet choc, mais les maîtrise assez pour agencer un cauchemar aux multiples et superbes rebondissements. Humour compris.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

La Fille du magicien
de Claudine Bories,
avec Anouk Grinberg,
Patrick Raynal,
Jean-Paul Roussillon,
Jean-Pierre Sentier,
Hélène Surgère,
Myriam Mézières.
Français (1 h 30).

Une adolescente fascinée par le monde du spectacle va de surprise en surprise en pénétrant dans les coulisses du music-hall. Entre vérisme et fantastique, un monde peuplé de clowns tristes, de fantômes, de femmes fatales et de princes charmants dans de drôles de machines.

Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

La Petite Sirène
de John Musker,
Ron Clements,
avec les voix anglaises
de Jodi Benson,
Christopher Daniel Barnes,
les voix françaises
de Claire Guyot,
Thierry Ragueneau.
Américain (1 h 24).

Adapté du conte d'Andersen, le nouveau Walt Disney renoue avec l'ambition des classiques de la maison : du mouvement, des chansons, de la romance, une vilaine pieuvre cousine de l'immonde Cruella, et une héroïne faite pour rejoindre aux murs des chambres d'enfant Mowgli, Cendrillon et les Aristochats.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; *George V*, THX, dolby, 8e (45-62-41-46).
VF : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. *Montparnasse*, dolby, 6e (45-74-94-94) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; *U.G.C. Gobelins*, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Pretty Woman
de Garry Marshall,
avec Richard Gere,
Julia Roberts,
Ralph Bellamy,
Jason Alexander,
Laura San Giacomo,
Alex Hyde-White.
Américain (2 h).

Il ne pense qu'à faire des affaires et à imposer son pouvoir à ses concurrents : c'est un prince charmant au goût du jour. Elle vend ses charmes sur les trottoirs d'Hollywood Boulevard : c'est la belle esseulée (mais pas endormie) à la mode d'aujourd'hui. Entre eux se nouera donc un conte de fées contemporain, qui a fait un triomphe aux Etats-Unis. Sans aucun doute, les charmes de Julia Roberts y sont pour beaucoup.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, *dolby*, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, *dolby*, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Printemps perdu
d'Alain Mazars,
avec Song Xiao Chuan,
Ru Ping,
Ding Jiaqing,
Zhang Jiqing,
Xu Hua,
Fu Cai.
Français (1 h 32).

Une histoire d'amour et de trahison sert au Français Alain Mazars de fil conducteur pour tracer un portrait au quotidien de la vie dans la Chine d'aujourd'hui.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).



Rien de plus fascinant que les vertiges du faux et de ses innombrables *variations*, vrai-faux, faux-vrai, faux volontaire caché ou avoué, faux involontaire, manipulé... Nul mieux que le grand illusionniste Orson Welles n'en a joui et joué. C'est sous la bannière de son enchanteur *F. for Fake (Vérité et mensonge)* que la rétrospective *Faux et usage de faux* décline en images ce ballet de masques, de Méliès à Woody Allen, de Vermeer à Timisoara. (Du 29 novembre au 14 décembre, à l'Auditorium du Louvre. Tél. : 40-20-52-99.) Sur notre photo ci-dessus, Woody Allen-Zelig entre le président Coolidge et Edgar Hoover.

PROD/DB

SÉLECTION

L'Aiguillon de la mort
de Kohei Oguri,
avec Keiko Matsuzaka,
Ittoku Kishibe,
Takenori Matsumura,
Yuri Chikamori,
Midori Kiuchi.
Japonais (1 h 54).

Au lendemain de la défaite du Japon, les déchirements d'un couple qui a perdu ses repères deviennent par la grâce d'une mise en scène somptueuse et rigoureuse un poème inquiétant et fascinant. Le Japon compte encore un jeune grand cinéaste, il faut le découvrir d'urgence.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Bouge pas, meurs, ressuscite
de Vitali Kanevski,
avec *Pavel Nazarov*,
Dinara Droukarova,
Eléna Popova.
Soviétique,
noir et blanc (1 h 45).

Une enfance aux portes du *goulag*, c'est un combat quotidien pour la survie, matérielle et morale. Des tréfonds *d'un monde de cauchemar* (*terriblement réel*), Kanevski tire l'énergie, la violence et même la joie d'un film indispensable.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

La Discrète
de Christian Vincent,
avec Fabrice Luchini,
Judith Henry,
Maurice Garrel,
Marie Bunel,
François Toumarkine,
Brice Beaugier.
Français (1 h 35).

Commencée comme une machination libertine, *la Discrète* se transforme en histoire de tendresse et de dignité, d'amour des mots et des regards, grâce à l'étonnante performance de Luchini et à la belle présence de Judith Henry. Grâce, surtout, à la sûreté de la mise en scène d'un débutant qui trouve d'emblée le ton juste. Et qui, ce n'est pas si fréquent, fait rire.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *La Pagode*, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *La Bastille*, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Lettres d'Alou
de Montxo Armendariz,
avec Mulie Jarju,
Eulalia Ramon,
Ahmed El Maaroufi,
Akonio Dolo,
Albert Vidal,
Rosa Morata.
Espagnol (1 h 30).

Les pérégrinations d'un immigré clandestin sénégalais à travers *l'Espagne* auraient pu être l'occasion d'un pamphlet bien-pensant de plus. Mais Armendariz déjoue les pièges grâce à la finesse de sa réalisation, son attention aux hommes plutôt qu'aux thèses, son sens du quotidien et du détail.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Taxi Blues
de Pavel Lounguine,
avec Piotr Mamonov,
Piotr Zaïtchenko,
Vladimir Kachpour,
Natalia Koliakanova,
Hal Singer,
Elena Saphonova.
Franco-soviétique (1 h 50).

Quand un saxophoniste ivre de vodka et de désespoir essaie de rouler un chauffeur de taxi égoïste et sentimental, cela fait, devant la caméra nerveuse et agressive de Pavel Lounguine, une sorte de fable sociale noire, émouvante, violente, qui réchauffe et secoue à la fois.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Bienvenüe Montparnasse*, dolby, 15e (45-44-25-02).

Thelonious Monk
de Charlotte Zwerin,
avec le Thelonious
Monk Quartet,
le Thelonious Monk Octet,
la voix de Samuel E. Wright.
Américain (1 h 29).

Sous un feu croisé de documents tournés pendant une tournée européenne de la fin des années 60 et de témoignages, un portrait jazzy sur Monk, la musique de Monk, la folie de Monk, le jaillissement Monk.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

To sleep with Anger
de Charles Burnett,
avec Danny Glover,
Paul Butler,
Mary Alice,
Carl Lumbly,
Vonetta McGee,
Richard Brooks.
Américain (1 h 42).

Double révélation : révélation d'une famille de bourgeois noirs californiens à elle-même le jour où débarque un oncle farfelu qui va révéler les conflits et démasquer les individus. Révélation d'un grand cinéaste américain.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Un thé au Sahara
de Bernardo Bertolucci,
avec Debra Winger,
John Malkovich,
Campbell Scott,
Jill Bennett,
Timothy Spall,
Amina Annabi.
Britannique (2 h 15).

Deux hommes et une femme s'enfoncent dans le désert, cherchent à retrouver comment se parler en même temps qu'ils fuient les obligations sociales. S'appropriant les personnages et les situations du roman de Paul Bowles, Bertolucci organise *un jeu subtil où les scénarios* successifs se transforment vers toujours plus de finesse, *d'émotion*, *d'invention*. Dans la splendeur sans poncif *du désert et dans* la sensibilité sans pathos des gros plans, la preuve par la *beauté de ce que* peut réussir une adaptation menée par un grand metteur en scène.

VO : Forum *Horizon*, handicapés, dolby, TodAO, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-*Elysées, dolby*, TodAO, 8e (43-59-04-67) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, TodAO, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, *dolby*, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, *handicapés*, dolby, TodAO, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette *Bis*, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

REPRISES

L'Italien des roses
de Charles Matton,
avec Richard Bohringer,
Isabelle Mercanton,
Chantal Darget,
Cécile Vassort,
Pierre Santini,
François Bricourt.
Français, 1972 (1 h 30).

Avec *une éblouissante* maîtrise, Charles Matton fait converger plusieurs histoires, *histoire de mal vivre et histoire* de fiesta, histoires quotidiennes et éternelles, *histoires d'amour aussi*, bien sûr. Au bout, il y a la peur et la violence, et l'acte extrême. Sans cesse il y a la beauté gorgée d'émotion des images noir et blanc, et la présence du débutant Richard Bohringer, Pierrot lunaire en fureur. C'est superbe.

L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

La Plaisanterie
de Jaromil Jirès,
avec Josef Somr,
Jana Ditetova,
Ludek Munzar,
Jaroslava Obermaierova,
Milan Surcina.
Tchèque, 1968,
noir et blanc (1 h 20).

Adapté du roman de Milan Kundera *juste* avant que les chars russes ne mettent fin au « printemps » de Prague, une dénonciation toute en finesse et en ironie de la bêtise et de la laideur du *totalitarisme*, par un représentant de la nouvelle vague tchèque.

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Un homme qui dort
de Georges Perec,
Bernard Queysanne,
avec Jacques Spiesser,
la voix de Ludmila Mikael.
Franco-tunisien, 1974, noir et blanc (1 h 21).

En adaptant son roman homonyme, Georges Perec passait de la révolte muette, du retrait en soi-même d'un individu, à l'évocation du malaise d'une génération dans un monde invivable. Avec Bernard Queysanne, il inventait des images fantomatiques de Paris, un véritable fantastique dont le seul effet spécial s'appelle poésie.

L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Yam Daabo, le choix
d'Idrissa Ouedraogo,
avec Aoua Guiraud,
Moussa Bologo,
Fatimata Ouedraogo,
Oumarou *Ouedraogo*,
Rasmané Ouedraogo,
Salif Ouedraogo.
Burkinabé, 1987 (1 h 20).

Fuyant la famine et la dépendance de l'aide *internationale*, une famille africaine entreprend une odyssée vers une contrée plus prospère. A ses tribulations dramatiques se mêle une histoire d'amour et de résistance aux traditions pleines de gaieté et de vitalité. C'était le premier film d'Idrissa Ouedraogo, confirmé depuis par *Yaaba* (en attendant *Tilaï*, qui sort la semaine prochaine) comme l'un des meilleurs cinéastes africains.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

La sélection « cinéma » a été établie par : Jean-Michel Frodon.

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Antigone

de Sophocle,
mise en scène
de Garance,
avec Pierre Santini,
Marie Carré,
Jean O'Cottrell,
Bruno Netter.

Elle est faite pour aimer et non pour haïr, mais jamais, pour elle, un ennemi mort ne deviendra un ami. Elle symbolise la pureté, la rigueur, la révolte. Son amour pour son frère s'oppose à l'amour d'un roi pour sa ville. Aux lois, elle oppose la nature.

TBM, Centre Gérard-Philipe, 54, bd du Château, 94000 Champigny-sur-Marne. A partir du 29 novembre. Les jeudi et samedi à 21 heures, le vendredi à 14 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 48-80-90-90. De 50 F à 80 F.

Chassez le naturel

de Philippe Destouches,
mise en scène
de Valérie Valmont,
avec Gautier Benoist,
Roger Bret,
Catherine Phet.

Le trio classique autant qu'infernal : le mari, la femme, l'amant.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. A partir du 4 décembre. Du mardi au samedi à 18 h 45. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 15. 60 F et 100 F.

Le Cri de la miséricorde

de Catherine Fantou-Gournay,
mise en scène
de Christophe Casamance,
avec Françoise Thuries,
Claude Laugier,
Catherine Fantou-Gournay,
Christophe Casamance.

Un spectacle sur le sens religieux dans le monde contemporain.

Basilique Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 55, bd de Ménilmontant, 11e. A partir du 30 novembre. Les vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 42-84-15-14. 60 F et 80 F.

Dialogues d'exilés

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Jean-Yves Lazennec,
avec Michel Dubois
et Jean-Marie Frin.

Brecht, qui a dû partir pour le Danemark puis les Etats-Unis, savait de quoi il parlait quand il écrivait : *« la meilleure école pour la dialectique, c'est l'émigration »*...

Théâtre 71, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. A partir du 28 novembre. Du mercredi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 heures. Tél. : 46-55-43-45. 90 F et 130 F.

La Folie des miens

de Jean-Pierre Chabrol,
mise en scène
d'Alain Mollot,
avec Jean-Pierre Chabrol.

Jean-Pierre Chabrol est un conteur professionnel. Il fait vivre un flot de personnages pittoresques dans des récits où sa voix rocailleuse et son accent chaleureux font merveille.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. A partir du 4 décembre. Le mardi à 18 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 75 F à 120 F.

Suz O Suz

avec la Fura del Baus.

Ce sont des Catalans de Barcelone, qui travaillent dans un garage à proximité de la ville, construisent des robots musicaux, grimpent sur des échafaudages, crachent le feu, et poussent l'art déglingué jusqu'à ses dernières limites. Ils ont donné la primeur de leur spectacle à Nantes invités par « Les Allumés ».

Grande Halle de La Villette Espace Charlie-Parker, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 28 novembre. Du mardi au dimanche à 21 heures. Tél. : 48-78-75-00. 100 F et 130 F.

Tartuffe

de Molière,
mise en scène
de Marc-Olivier Cayre,
avec Diane de Blèvre,
Robert Ohniguian,
Anne-Marie Cayre,
Isabelle Irène.

Roger Planchon, qui a monté plusieurs fois *Tartuffe* et trouvé là son plus beau rôle, avait, dans l'une des versions, assimilé Orgon à un grand bourgeois gaulliste pendant l'Occupation. Marc-Olivier Cayre va plus loin et déplace carrément l'action dans les années 40.

Amandiers de Paris, 110, rue des Amandiers, 20e. A partir du 4 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-42-17. De 40 F à 80 F.

Zone libre

de Jean-Claude Grumberg,
mise en scène
de Maurice Bénichou,
avec Raphaëline Goupilleau,
Jean-Claude Grumberg,
Ralf Hofmann.

C'est en zone libre, comme l'indique le titre, que l'action se passe... Après *Dreyfus* et *l'Atelier*, Jean-Claude Grumberg poursuit son histoire de la condition juive au quotidien. La saga de gens qui ne sont pas des héros, qui vivent à côté de l'horreur, et veulent tout simplement survivre. Des gens semblables à tous les mal-aimés. Jean-Claude Grumberg est l'auteur tragique le plus drôle de sa génération, dit de lui Claude Roy.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 28 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. 130 F.

SÉLECTION PARIS

L'Annonce faite à Marie

de Paul Claudel,
mise en scène
de Philippe Adrien,
avec Jean Dautremay,
Béatrice Delaveaux,
Jean-Pol Dubois.

Philippe Adrien, dont la mise en scène et la direction d'acteur vont droit à l'essentiel, monte la pièce comme Claudel l'aurait aimé. Oublions les décors et les costumes, trop modestes, écoutons le texte, contemplons le jeu.

Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvres, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 3 heures. De 45 F à 100 F.

Le Cas Muller

de Heiner Müller
mise en scène
de Jean Jourdheuil,
avec Clotilde Courot,
Evelyne Didi,
Emmanuelle Grange,
Michel Kullmann
et Benoît Régent.

Lire notre article pages 26 et 27.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 30. 90 F et 120 F.

Le Cerceau

de Victor Slavkine,
mise en scène
de Claude Régy,
avec Yveline Ailhaud,
Hélène Alexandridis,
Marc Bodnar,
Axel Bogousslavsky.

La mise en scène de Claude Régy est la célébration pure, intense du théâtre dans toute la beauté, la simplicité que lui seul sait atteindre avec cette dimension.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 3 h 30. De 90 F à 120 F.

GISELA SCHEIDLER

***Le Marchand de Venise*, Shylock vu par Peter Zadek : un raider stressé – l'action ne se passe plus à Venise, mais à Wall Street. Profondément, les rapports ne changent pas. Il y a d'un côté les nantis installés, de l'autre les flambeurs qui pourraient se croire intégrés. Shylock, dont la fille s'est enfuie avec un godelureau en emportant ses bijoux, joue sa vengeance à quitte ou double. Parallèlement, Portia, New-Yorkaise branchée et blasée, joue sa vie sur des actes gratuits... Portia, c'est Eva Mattes. Shylock, c'est Gert Voss, immense acteur à découvrir dans ce spectacle rude, dérangeant, furieux, splendide. Pour trois jours seulement aux Amandiers de Nanterre, les 7, 8 décembre à 20 h 30, le 9 à 15 heures. Tél. : 47-21-18-81.**

Le Chant du départ

d'Ivane Daoudi,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Isabelle Sadoyan,
Xavier Thiam,
Martine Vandeville,
Armand Meffre,
Hélène Vincent,
Catherine Vuillez.

Encore un spectacle créé à Nice la saison dernière, et repris à Paris. Pour notre plus grand bonheur, car il y a du beau monde.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 heures. De 75 F à 120 F.

Le Château de Cène

d'après le roman de Bernard Noël,
mise en scène
de Patrick Brunie,
avec Philippe Léotard,
Sumako Koseki (danse),
Nathalie Cannet,
Sapho (voix)
et Tcheky Karyo (voix).

Un livre « scandaleux », un acteur fort en gueule, une musique de voix et de sons synthétiques mêlés. Cela suffit à valoir le détour.

Bataclan, 50, bd Voltaire, 11e. Du mardi au dimanche à 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12. 140 F et 190 F.

Cripure

de Louis Guilloux,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Tatiana Moukhine,
Marcel Maréchal,
Angelo Bardi,
Michel Demiautte,
Arnaud Giovaninetti.

Il est terriblement troisième République, ce chef-d'œuvre de Louis Guilloux sur la boucherie de 14-18 et la révolution russe. Marcel Maréchal, en vieux prof de philo chahuté par ses élèves et malmené par la vie, y trouve l'un de ses plus beaux rôles.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. Durée : 2 h 30. 90 F et 110 F.

Les Frères Zénith

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Macha Makeïeff,
avec Jean-Marc Bihour,
Jérôme Deschamps,
Philippe Duquesne,
François Morel
et Philippe Rouèche.

Après une promenade en France, le chantier pétaradant de Jérôme Deschamps s'installe à Chaillot. Quand les frères Zénith se mettent au turbin, il est difficile de leur résister.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée, samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 47-27-81-15. De 100 F à 140 F.

Iphigénie à Aulis

d'Euripide,
mise en scène
d'Ariane Mnouchkine,
avec Simon Abkarian,
Silvia Bellei,
Duccio Bellugi,
Georges Bigot,
Juliana Carneiro da Cunha.

Elle est belle, la tragédie grecque vue par Ariane Mnouchkine, avec ses comédiens aux yeux fardés, aux costumes lourds comme des parfums orientaux. Le retour du « Soleil » aux sources est plus qu'un bain de jouvence : c'est l'intelligence même du théâtre.

Cartoucherie, Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvres, 12e. Le samedi à 15 h 30, le dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. 100 F et 130 F.

La *Maman* et la *Putain*

d'après Jean Eustache,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Catherine Anne,
Gérard Barreaux,
Charles Berling,
Anouk Grinberg
et Sylvie Milhaud.

Jean-Louis Martinelli n'a, paraît-il, pas vu le film de Jean Eustache. Il a en tout cas parfaitement saisi toute la sensible ironie du texte, servi par des comédiens épatants. Parmi eux, surtout, il y a Anouk Grinberg, sublime en paumée tendue entre amour et désir.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 3 h 15. 90 F et 120 F.

Oui

de Thomas Bernhard,
mise en scène
de Marc Liebens,
avec Patrick Descamps.

Un intellectuel malade rencontre une jeune Persane et pense qu'elle va le sauver... Ils se promèneront, parleront, tout ayant été dit, tout sera consommé. Par l'un des plus importants metteurs en scène belges.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

Revue

de Marc Dugowson,
mise en scène
de l'auteur,
avec André Cellier,
Jeanne David,
Claire Lasne
et Didier Lesour.

Dissertation loufoque sur le thème de l'éphémère du théâtre, ou comment une troupe qui a joué 7 300 fois une revue naturaliste (rêve ou cauchemar pour un comédien ?) vit sa dernière représentation, et le naufrage d'une famille, la sienne.

Artistic-Athévains, 45 *bis* rue Richard-Lenoir, 11e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 16 heures. Tél. : 48-06-36-02. Durée : 1 h 30. De 65 F à 110 F.

La Robe verte

de Tawfiq Al Hakim,
mise en scène
d'Hervé Dubourjal,
avec Denise Gence,
Gilles Segal,
Pierre Tabard.

Un homme disparaît, un détective tatillon mène l'enquête. Alors, c'est un polar! Non, plutôt un conte de fées animé avec esprit par Hervé Dubourjal et fiévreusement incarné par des acteurs justes et sûrs.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. Durée : 2 h 30. 90 F et 110 F.
Dernière représentation le 2 décembre.

Le Songe d'une nuit d'été

de William Shakespeare,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Natacha Amal,
Jean-Marie Bon,
Régis Bouquet,
Michèle Bruhat.

Ce songe-là est un rêve de saltimbanque où Tatiana, Hermia, Puck, se métamorphosent, se dérobent et s'aiment, sur fond de feu d'artifice. La féerie shakespearienne transposée dans la féerie savaryenne.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 10. De 100 F à 140 F.

RÉGIONS

Angers
L'Ourse blanche

de Daniel Besnehard,
mise en scène
de Claude Yersin,
avec Florence Giorgetti,
Fabienne Monteiro-Braz
et Laurent Grevill.

Au début du siècle, le rêve américain pour les passagers de troisième classe d'un paquebot qui s'en va vers New-York. La grande utopie de l'émigration et des amours.

Nouveau Théâtre d'Angers-Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil, 49000 Angers. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Le dimanche, à 17 heures. Tél. : 41-88-90-08. Durée : 1 h 50. Prix des places : 95 F.

Lyon
Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent

de Peter Hacks,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Christine Gagnieux.

Tandis que le Théâtre de Lyon présente à Bobigny *la Maman et la Putain*, dans sa ville, Christine Gagnieux dit superbement un texte de Peter Hacks, les tourments de Madame de Stein, se souvenant de son amant...

Théâtre de Lyon, 7, rue des Aqueducs, 69000 Lyon. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 78-36-67-67. 95 F.

Strasbourg
Quand nous nous réveillerons d'entre les morts

d'Henrik Ibsen,
avec Robert Rimbaud,
Francine Bergé,
Edith Scob,
Gérard Chaillou,
Rafaël Goldwasser,
Arsène Altmeyer
et les enfants de la Maîtrise de la cathédrale de Strasbourg.

Un sculpteur embourgeoisé retrouve celle par qui il a connu la passion. Regard froid sur les brûlures de l'amour.

Théâtre national de Strasbourg, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 h 30. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 2 h 15. De 90 F à 110 F.

La Rochelle
Robinette et le Professeur

mise en scène
de Martine Drai,
avec Martine Drai,
Eric Duyckaerts
et Jean-Pierre Robert.

Sept femmes racontent l'Evangile et comme elles ne savent pas écrire, paient un secrétaire pour noter leurs paroles. C'est une histoire du Moyen Age, revécue par un conférencier, aujourd'hui, avec beaucoup de musique.

La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perrot, 17000 La Rochelle. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-51-54-00. De 60 F à 100 F.

Toulouse
Théâtre Tattoo, *Moon Play*

mise en scène
de Mladen Materic,
avec Jelena Covic,
Haris Burina,
Miljana Zirojevic,

Un théâtre à découvrir. Il n'y a pas de texte, mais de la fureur, de la drôlerie, de l'angoisse.

Théâtre Garonne, 1, av. du Château, 31000 Toulouse. Le mercredi à 19 h 30, les vendredi et samedi à 21 heures. Tél. : 61-42-33-99. 90 F.

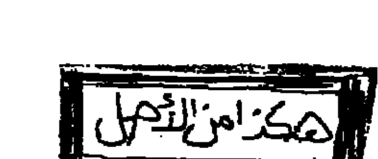
DANSE

Balanchine, Lubovitch, Garnier, Kylian

Le *Quatuor pour hautbois et danse* de Lar Lubovitch est la seule création mondiale de la saison de Garnier. Une estimable chorégraphie sur le *Quatuor KV 310* de Mozart. Autre entrée au répertoire, celle d'*Aunis*, une délicieuse réussite de Jacques Garnier. Elle sera donnée entre le capricant *Capriccio* de Balanchine et la bondissante *Sinfonietta* de Jiri Kylian.

Les 1er, 4 au 9, 11 et 13 décembre, Opéra de Paris-Palais Garnier, à 19 h 30; le 2 décembre, à 14 h 30.

La sélection théâtre a été établie par Colette Godard et Bénédicte Mathieu.



MUSIQUES

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Liszt
Saint François d'Assise prêchant aux oiseaux, version pour orchestre 1863

Ligeti
Concerto pour violon

Stravinsky
L'Oiseau de feu
Saschko Gawriloff (violon).
Orchestre de Paris,
Kent Nagano (direction).

Voilà un programme de concert *intelligemment* agencé. Pour commencer, la version originale de *Saint François d'Assise prêchant aux oiseaux* de Franz Liszt, une pièce étrange, grave et scintillante, *l'Oiseau de feu* de Stravinsky dans sa version intégrale de 1910, pour finir. En fin de première partie, le *Concerto pour violon et orchestre* de Ligeti sera donné en première française, par Saschko Gawriloff. Dans le programme du Festival d'automne, qui coproduit ce concert, György Ligeti s'explique : « *Dans le Concerto* pour violon, *j'ai poursuivi les recherches dans le domaine de la polyphonie et des polyrythmies complexes que j'avais amorcées dans mes* Etudes pour piano *et mon* Concerto pour piano et orchestre. *(...) La superposition et la combinaison de niveaux rythmiques et métriques différents produisent un effacement de ces niveaux (...), ce que nous entendons est une structure mélodique-rythmique illusoire différente de ses composantes. (...) Je demeure toujours profondément impressionné par les systèmes harmoniques des cultures de l'Asie du Sud-Est, de la Mélanésie et de l'Afrique subsaharienne d'autre part.* »

Les 28 et 29. Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 210 F.

Wendy Warner
Lauréate du Concours international de violoncelle Rostropovitch.

Eh bien ! L'Auditorium du Louvre n'aura pas traîné. Vainqueur, dimanche 25 novembre, de la dernière édition du Concours Rostropovitch, Wendy Warner a déjà les honneurs de cette salle à la programmation inventive. Les programmateurs de « Sous la Pyramide » ont eu l'idée de réserver cinq dates cette année pour présenter, juste après leur victoire, les lauréats des concours les plus importants. Prochains concerts : le 10 janvier, lauréat du Concours Chopin ; le 18 avril, lauréat du Concours Thibaud ; le 16 mai, lauréat du Concours d'Evian ; lauréat du *Concours de Dublin. Les* concerts ont lieu à midi. Le tarif est unique : 45 F.

Le 29. Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 45 F.



JACQUES ROUXEL

Les Shadoks, vous vous souvenez ? Une rétrospective est consacrée à ces vedettes absolues *du dessin animé* par les REX. Traduisez : Rencontres européennes cinéma-son, manifestations organisées par le Centre de recherche musicale de Nice, programmées par son directeur, le compositeur Michel Redolfi, hébergées par le Palais Acropolis, étalées cette année sur trois jours (du 28 au 30 novembre), marquées par une *nuit des sons animés*, une nuit du court métrage, et couronnées, en première européenne, par une projection de *Fantasia* de Walt Disney, dans la version restaurée, 70 mm, 6 pistes. (93-88-74-68).

[redacted]

ROCK

Treponem Pal
Les Coquines
Suprême NTM
Les Tétines noires

L'an passé, la soirée du FAIR avait permis de découvrir les twists de corps de garde d'Elmer Food Beat et, *plus intéressant*, le rock tordu de Corman *et Tuscadu. Cette année*, les bonnes fées du CIR présentent et recommandent les Suprême NTM, rap dionysiaque et dionysien, les Coquines, musique métisse féminine, Treponem Pal, aussi dangereux pour la santé que son nom l'indique, et les Tétines noires, qui nous ramènent aux beaux jours des MJC d'antan.

Le 28. Elysée-Montmartre, 18 h 30. 60 F.

Ride

Rock dur, mais charmant, guitares très électriques et rythmique compulsive, ce n'est pas le Jesus and Mary Chain, juste les prétendants à leur succession, Ride.

Le 30. Espace Ornano, 20 heures. 80 F.

Rita Mitsouko

Son en relief, de toute façon la musique est en couleurs. Les Rita rentrent dans leurs meubles à La Cigale et y resteront aussi longtemps qu'on y viendra. Alors, allons-y.

Le 4 décembre. La Cigale, 20 heures. Tél. : 42-23-38-00. 140 F.

Le 1er décembre, à *Bordeaux*, le Grand Parc. 20 h 30. 130 F. Le 2, *à Lyon*, Le Transbordeur. 20 heures. 120 F. Le 4, à Aix, La Salle du bois de l'Aune. 20 h 30. 120 F. Le 5, à Nice, Théâtre de Verdure. 20 h 30. 135 F.

Dirty District

Ces derniers Indiens métropolitains parcourent la France pour échapper à la cavalerie. Ils ne respectent rien puisqu'ils poussent leurs incursions jusqu'à la banlieue ouest où ils feront tonner leur rock-ska-*destroy*.

Le 30 novembre, à Grigny, Centre culturel Sydney-Bechet (1re partie : SYLMARICS). 21 heures. 50 F. Tél. : 69-43-20-09. Le 1er décembre, à Saint-Germain-en-Laye, La Clef. 21. heures. 50 F. Tél. : 39-73-38-13.

Gamine

Dreamboy, album gracieux, a du mal à tracer son chemin à la radio et dans les Top. Voici la tournée qui va, avec celle des Bordelais sentimentaux qui restent quand même des rockers.

Le 29 novembre, à Reims, l'Usine. 20 heures. 50 F et 60 F. Le 30 à Nancy, Terminal Export. 20 heures. 50 F (1re partie : Les Maracas). Le 1er décembre, à Lons-le-Saulnier, MJC Les Mouillères. 20 h 30. 80 F. Le 3, à Grenoble, Le Summum. 20 h 30. Le 5, à Marseille, Théâtre du Moulin. 20 h 30. 100 F.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 28 novembre

Bach
Cantates
Barbara Schlick (soprano),
Gérard Lesne (alto),
Howard Crook (ténor),
Peter Kooy (basse),
Collegium Vocale de Gand,
Philippe Herreweghe (direction).

Si les cantates de Bach ont été « popularisées » par le disque, on ne les donne pas si souvent que cela en concert, et quand on les donne, ce n'est *pas toujours* d'une façon satisfaisante. *Si Philippe Herreweghe renouvelle* sa réussite du *Magnificat* (Harmonia Mundi) enregistré avec les mêmes musiciens et chanteurs, alors cette soirée sera à marquer d'une pierre blanche. Et puis la musique de Bach est tout de même d'une autre portée que tous ces motets français qu'on ne cesse de jouer, au point qu'ils ont presque pris la place au sein des programmes que celle qu'occupait jadis *l'Apprenti sorcier*, de Paul Dukas. Résultat, on ne le joue plus.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 250 F.

Chausson
Danses

Szymanowski
Neuf Préludes
Masques

Lourié
Cinq Préludes fragiles

Emmanuel
Sonatine sur des modes hindous

Dutilleux
Sonate pour piano
Marie-Catherine Girod (piano).

Marie-Catherine Girod aime à sortir des sentiers battus, aucune des pièces qu'elle a programmées n'est jouée habituellement en concert, à peine enregistrées. A part la *Sonate* de Dutilleux, qu'elle joue *admirablement* selon le *compositeur* lui-même. Son programme est rare et beau.

Salle Cortot, 20 h 30. Tél. : 47-63-80-16. De 50 F à 90 F.

Jeudi 29

Vivaldi
Concertos pour violoncelle

Boccherini
Concerto pour violoncelle

Roman
Suite pour un mariage royal
Anner Bijlsma (violoncelle),
Concerto Köln.

Anner Bijlsma, ou Anner Bylsma, *c'est selon*, est violoncelliste, mais un violoncelliste ouvert à toutes les esthétiques. Sur son violoncelle « normal », il joue la musique de notre temps ; sur son violoncelle monté en cordes de boyau, il joue la musique *baroque, classique et romantique.*
Avec *le Concerto Köln, il* va bien évidemment utiliser son *violoncelle baroque*. Et *il est à* cet instrument, à ce répertoire, *ce que Casals fut au violon*celle, à la fin du dix-neuvième siècle. *Un inventeur.*

Eglise Saint-Médard, 21 heures. Tél. : 42-33-43-00. Location FNAC, Virgin Megastore. De 120 F à 170 F.

Vendredi 30

Schubert
Sonate pour piano D 850

Brahms
Trois Intermezzos op. 117
Variations sur un thème de Paganini
Lilya Zilberstein (piano).

Premier *prix remarqué* de l'avant-dernier Concours *Busoni de Bolzano*, Lilya Zilberstein a fait des débuts très *remarqués en France, il* y a tout juste deux ans, dans la même Salle Gaveau, qui la réinvite. Pour Pierre Petit, du *Figaro*, elle était une réincarnation de Clara Schumann, pour Anne Rey, qui avait fait le voyage de Zurich pour l'écouter, une pianiste de la trempe de Richter. En faut-il davantage pour convaincre d'aller l'écouter ?

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 180 F.

Mozart
Fantaisie KV 475
Sonate pour piano KV 457

Liszt
Etudes transcendantes
Michel Dalberto (piano).

Rentrée parisienne de Michel *Dalberto qui retrouve* le Théâtre de la Ville pour trois récitals. Le premier est consacré à Mozart et Liszt, le deuxième à Schubert et Liszt, le troisième à Debussy, Ravel et Liszt. L'auteur de la *Sonate en si mineur* est donc le point commun à ces récitals, et Dalberto jouera l'intégralité de ses *Etudes transcendantes.*
Depuis que ce jeune *pianiste* de trente-cinq ans a gagné les premiers prix des concours Clara Haskil et de Leeds, depuis quinze ans donc, *le Monde* n'a cessé d'attirer l'attention sur le plus complet des pianistes français. Nous n'en dirons pas plus, cette fois-ci.

Théâtre de la Ville, 18 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 55 F à 75 F.
Le 1er, Schubert, Liszt. Le 2, Debussy, Ravel, Liszt.

Fauré
Pelléas et Mélisande

Debussy
La Mer

Ravel
Shéhérazade
Le Tombeau de Couperin
Boléro
Elisabeth Söderström (soprano),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Pascal Verrot (direction).

L'Orchestre philharmonique de Radio-France donne sa chance à Pascal Verrot en lui offrant un plateau de luxe et un programme français d'une difficulté redoutable. Ce jeune chef a été l'assistant de Seiji Ozawa, à Boston.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 70 F à 175 F.

Schumann
Fantasiestücke

Franck
Sonate pour violoncelle et piano

De Falla
Suite populaire espagnole

Brahms
Sonate pour violoncelle et piano op. 38
Sonia Wieder Atherton (violoncelle),
Catherine Collard (piano).

Catherine Collard enseigne le piano au conservatoire national de région de Saint-Maur et vient de redémarrer une belle carrière. Si elle est une soliste recherchée, elle aime peut-être plus encore jouer à deux ou en quintette. Sonia Wieder Atherton est une jeune violoncelliste qui obtint un prix au Concours Rostropovitch, l'année ou Gary Hoffmann le remporta. Elle fit longtemps équipe avec le pianiste Laurent Cabasso, et joue aujourd'hui avec Catherine Collard, « spécialiste » de Schumann, Franck et Brahms.

Saint-Maur. Conservatoire *national de région*, 20 h 45. Tél. : 48-89-99-10. De 45 F à 55 F.

Samedi 1er décembre

Brahms
Concerto pour violon

R. Strauss
Mort et Transfiguration

Liszt
Les Préludes
Boris Belkin (violon),
Orchestre national d'Ile-de-France,
Christian Badea (direction).

Avant-dernier concert de la tournée de l'ODIF et de Boris Belkin. Il est donné au profit de la journée mondiale contre le sida. Il y a quelques semaines, Anne Rey, tout en étant consciente de l'injustice de son compliment pour les autres violonistes, sacrait *Anne-Sophie Mutter plus* « grande violoniste » du monde. Et Boris Belkin, l'avait-elle oublié ? Le fils spirituel d'Isaac Stern a tout pour lui, la sonorité, le style, la présence, la musicalité.

Salle Pleyel, *20 h 30. Tél. : 45-63-88-73*. De 80 F à 160 F.
Le 30 *novembre, à Maisons-Alfort*, Théâtre Claude-Debussy à 21 heures. Le 2 décembre, à Villejuif, Théâtre Romain-Rolland à 15 heures.

Lundi 3

Alessandresco
Liszt
Brahms
Marx
Mélodies et Lieder
Iléana Cotrubas (soprano),
Jeanine Reiss (piano).

La soprano Iléana Cotrubas fait ses adieux. Elle a été une Traviata, une Mimi (avec Kleiber), une Mélisande (avec Maazel) émouvantes et fragiles. Le public se pressera, sans doute, Salle Gaveau pour ce dernier hommage. A moins que pour être fidèle à une tradition solidement établie autrefois par Flagstadt, Marlène Dietrich, aujourd'hui par Régine Crespin, ce concert d'adieux ne soit que le premier d'une longue série. Ce qui ne pourrait que réjouir ses admirateurs.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 150 F à 350 F.

Mardi 4

Offenbach
La Vie parisienne
Gabriel Bacquier (baryton),
Eliane Lublin, (soprano),
Bernard Alane (ténor),
Pierre-Michel Durand (direction musicale),
Olivier Benezech (mise en scène).

Mise en scène par Savary, à Genève, il y a quelques années, ou jouée par la troupe de Renaud-Barrault, il y a trente ans, *la Vie parisienne* était un chef-d'œuvre de méchanceté joyeuse. Il est trop tôt pour savoir ce qu'a imaginé Olivier Benezech, mais Bacquier devrait être un bon meneur de revue. Mais vraiment, payer une bonne place 350F pour un spectacle que *l'on va traditionnellement* voir en famille pour les fêtes *démontre* une fois de plus que notre vie musicale est malade !

***Opéra-Comique. Salle Favart*, 20 heures. Tél. : 42-86-88-83. De 60 F à 350 F.**

Bach
L'Art de la fugue
Tatiana Nicolaeva (piano).

Tatiana Nicolaeva n'est pas la pianiste la plus expansive, la plus fantaisiste du moment, elle est en revanche celle dont la tête est la mieux faite pour vaincre des sommets aussi escarpés que *l'Art de la fugue* que si peu de ses confrères osent jouer en public.
Elle n'est pas venue seule, et n'a accepté de donner ce récital qu'à *la* condition de pouvoir présenter Nikolaï Louganski, son élève. Ensemble, ils joueront jeudi soir un programme Mozart, Schumann, Chostakovitch, Debussy, Rachmaninov. Samedi, Louganski apparaîtra seul pour interpréter Scriabine, Schu*mann, Chopin et Rachmani*nov. Une belle carte de visite.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 140 F à 300 F.

RÉGIONS

Nice

Berg
Wozzeck
Carole Farley (soprano),
René Massis (baryton),
Matti Kastu,
Paul Austin Kelly (ténors),
Hermann Becht (basse),
Pierre Médecin (mise en scène),
Chœurs de l'Opéra de Nice,
Orchestre philharmonique de Nice,
Klaus Weise (direction).

Les scandales niçois ont à ce *jour épargné* Pierre Médecin, le frère de l'ancien maire, qui *est toujours à son poste de* directeur et metteur en scène à l'Opéra de Nice. Un directeur qui a souvent des choix de programmation heureux. C'est une fois de plus le cas.

Le 30, 20 heures ; le 2 décembre, 14 h 30. Opéra. Tél. : 93-85-67-31. De 100 F à 240 F.

Mercredi 5 décembre à 19 h 30. Dimanche 9 décembre à 14 h 30.

JAZZ

Ahmad Jamal

Pianiste mythique, musicien à éclipses, ayant connu la gloire, les succès grand public et les tunnels sans fin, Ahmad Jamal a *refait surface*, l'an *dernier*, au Théâtre de Boulogne-Billancourt. Cette année, il part en tournée. L'ambiance club, la dimension, le rapport au public lui conviennent. Qu'ajouter ? Que, devant la critique rétive, aux heures les plus noires, Miles Davis l'a toujours défendu ? Qu'il est son pianiste préféré ? Si cela peut *convaincre...*

Le 30, New-Morning. Tél. : 45-23-51-41.

Portal-Cinelu.

Anches et percussions, virtuosité contre virtuosité, malice pour malice, ce duo est un des plus beaux couples du moment.

Le 30, Auditorium Châtelet. Tél. : 48-04-98-01.

Benny Golson.

Blues March, Whisper Not, Along Came Betty, Killer Joe, Stablemates, I Remember Clifford sont des compositions du saxophoniste Benny Golson. Eh quoi ! L'ignoriez-vous ?

Le 4, *New-Morning*. Tél. : 45-23-51-41.

Festivals

Lille à Femmes du monde

Représentante officielle de *l'Italie militante dans* ce *type* de manifestation, Giovanna *Marini viendra* flatter les nostalgies des années 70. Mais c'est surtout Laurie Anderson et son beau (et drôle et, *surprise*, émouvant) *spectacle*, *performance* réglée au millimètre et intégralement traduite en français, qui valent le voyage de Lille.

Lille, Aéronef, jusqu'au 15 *décembre*. Le 30 *novembre* : Giovanna Marini. 20 heures. 100 F et 120 F. Les 5 et 6 décembre : Laurie Anderson. 20 heures. 130 F et 150 F. Tél. : 20-54-95-24.

Tournées

Oth

Attention, convoi exceptionnel, les subtilités (finasseries ?) *d'Explorateur*, leur dernier album, ne doivent pas faire oublier la vraie nature d'Oth : la puissance et le poids.

Les 29 et 30 novembre, à Montpellier. Rockstore. 20 heures. 75 F. *Tél. :* 67-58-70-10. Le 4 décembre à Strasbourg, Salle des Fêtes de Schiltigheim (1re partie : Schwefel). 20 h 30. 80 F.

Basia

Aux Etats-Unis, ses albums *sont classés en catégorie contemporary jazz* et c'est vrai, la dame a de la voix et sait s'en servir, sans doute assez pour chanter le jazz. Mais pour l'instant, ne nous leurrons pas, la musique de Basia est un rock urbain, doux, parfois pâlichon, souvent très élégant.

MUSIQUES DU MONDE

Les Musiciens du Nil

Ils sont dix, originaires de la Haute-Egypte, à jouer du tabla, de la flûte à deux becs, et d'un étrange violon à deux *cordes, le rababah. Une sonorité prenante*, une facilité à la *concentration* collective *en ont* fait des vedettes mondiales, sans entamer leur authenticité.

New-Morning, le 30, à 21 h 30. Tél. : 45-23-56-39.

Musiques de Louisiane

Le rythme cajun, dit French Music, introduit par les Acadiens dans le sud-ouest de la Louisiane, avec Dewey Balfa et son ensemble et le Zydeco, version noire et créole avec Elridge Thibodeaux et Canray Fontenot. Du chant, de l'accordéon, du violon, de la joie et du bonheur.

Maison des cultures du monde. Du 5 au 22 décembre, 20 h 30. Le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-44-72-30.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech. La sélection « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne

ARTS

SÉLECTION PARIS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

Nuit Paris-Beaubourg

Une occasion de flâner tard le soir dans les galeries, les centres culturels, les hôtels particuliers et les musées du quartier Beaubourg et du Marais.

Musées, centres culturels, hôtels particuliers, galeries. Accueil : café Beaubourg. Musée Carnavalet, Paris 3e. Tél. : 48-24-10-20. Nocturne jusqu'à minuit de 60 galeries d'art contemporain, musées, centres culturels. Le 29 novembre à partir de 18 heures. On peut se retrouver au café Beaubourg après minuit.

Chercheurs d'or et orfèvres des temps anciens

De Mésopotamie, de Perse, d'Egypte ou bien de Chine, du Sahara, et bien sûr du Mexique, voici le portrait brillant du ramasseur de pépites à travers les objets qu'a façonnés l'orfèvre, son frère inséparable. Quelque deux cent cinquante objets, provenant d'une quinzaine de musées, sont ici présentés.

Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain, Saint-Germain-en-Laye, 78000. Tél. : 34-51-53-65. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Jusqu'au 21 janvier 1991. 16 F.

Euphronios, peintre à Athènes au VIe siècle avant Jésus-Christ

Les peintres de vases grecs avaient des noms, dans l'Antiquité, comme les artistes d'aujourd'hui. Euphronios était l'un d'eux. Il a bénéficié d'un nouveau type d'archéologie, le dépoussiérage muséographique, qui profite tout particulièrement à cette forme de la création hellénique. Le Musée du Louvre, en outre, n'a rien négligé pour redorer la renommée du bel et bon Euphronios.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et le 25 décembre de 12 heures à 22 heures. Visites-conf. jusqu'au 29 déc. les lundi à 19 heures (sauf 24/12), jeudi et samedi à 15 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 25 F.

Ferracci

Hommage à un affichiste de cinéma (1927-1982), dont on ne connaît pas forcément le nom mais sûrement quelques-unes de ses meilleures créations, par exemple *le Charme discret de la bourgeoisie*, *Providence*, *Diva* ou *Casanova*. L'exposition réunit près de 130 affiches ainsi que des maquettes réalisées ou refusées.

Musée de la publicité, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 janvier 1991. 20 F.

Il y a cent ans ils ont donné l'« Olympia »

Le Musée d'Orsay fête l'entrée, en novembre 1890, de l'*Olympia* de Manet dans les collections nationales. Cette entrée n'allait pas de soi. Un dossier rappelle l'« affaire » : la souscription à l'initiative de Monet, et le don accepté à regret. Parallèlement sont exposés soixante-dix dessins et pastels du peintre.

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45.49.45.46. Jusqu'au 20 janvier 1991. 25 F (dimanche : 16 F). Billet jumelé exposition musée : 40 F.

La Rome baroque de Maratti à Piranese

De Carlo Maratti à Giovanni Battista Piranese, une évocation de la Rome baroque, en cent soixante dessins, études pour des tableaux ou des grandes décorations. Cet ensemble inaugure les nouvelles salles d'exposition du Pavillon de Flore.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et les 25 décembre et 1er janvier de 9 heures à 17 h 15. Jusqu'au 18 février 1991. 27 F (prix d'entrée du musée).

Les Artistes de Worpswede

Petit village entre Brême et la mer, Worpswede fut à l'art allemand de la fin du dix-neuvième siècle ce que Pont-Aven avait été à l'art français : une colonie de peintres et de sculpteurs, autour de Rilke et de Vogeler, y jeta les bases de l'expressionnisme.

Musée départemental du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, Saint-Germain-en-Laye, 78100. Tél. : 39-73-77-87. Tous les jours de 10 heures à 17 h 30, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 18 h 30. Jusqu'au 31 janvier 1991.

Les Vanités dans la peinture au XVIIe siècle

Où le crâne occupe une place d'honneur sur les tables, parmi les fleurs, les bijoux, l'argent, les portraits et les miroirs... en des compositions savantes invitant l'homme à réfléchir sur sa destinée, la brièveté de la vie, l'inanité des biens terrestres. Une exposition conçue par le Musée des beaux-arts de Caen, qui l'a présentée cet été.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 15 janvier 1991. 28 F.

Maria Simon, sculpteur

Voir notre photo légendée ci-dessus.

Hôtel de Ville (salle Saint-Jean). Rue Lobau (porche côté Seine), Paris-4e. Tél. : 42-76-51-53. De 11 heures à 19 heures. Sauf le lundi. Jusqu'au 9 décembre.

Mémoires d'aveugle, l'autoportrait et autres ruines

Le département des arts graphiques du Louvre inaugure, avec Jacques Derrida, une série d'expositions intitulées « Parti-pris », dont le commissariat doit être confié à diverses personnalités extérieures au musée. Pour cette prestation, le philosophe a rassemblé une quarantaine d'œuvres autour du thème paradoxal « Le dessin est aveugle ».

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi et les 25 décembre et 1er janvier de 12 heures à 21 h 45. conf. du 15 novembre au 17 janvier le mercredi à 15 h 30. Jusqu'au 21 janvier 1991. 27 F (prix d'entrée du musée).

Mémoires d'Egypte

Trois cents pièces en provenance des plus grands musées, pour une exposition tout aussi scientifique que spectaculaire, dont la mise en scène a été confiée aux décorateurs de Cités-Cinés. Tel s'annonce à Paris l'hommage de l'Europe à Champollion, qui remporta cet été, à Strasbourg, un vif succès.

Bibliothèque nationale, 1, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Nocturne le samedi jusqu'à 23 heures. Jusqu'au 17 mars 1991. 35 F.

Nature artificielle

La lumière artificielle, en tube ou en projecteur, fait partie des matériaux que les artistes contemporains explorent ou exploitent volontiers. A l'occasion, ou systématiquement, à des fins fort diverses. Comme en témoigne cette exposition de 35 œuvres (souvent prêtées par de grands musées) de personnalités aussi différentes que Boltanski, Dan Flavin, Jenny Holzer, Piotr Kowalski, Martial Raysse ou Michel Verjux.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 45-44-10-03. Tous les jours sauf lundi de 11 h 30 à 18 h 30, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Papiers peints panoramiques

Les bourgeois aisés du dix-neuvième siècle avaient trouvé un excellent moyen de rêver, de plonger dans l'histoire, de voyager sans quitter leur salon ou leur salle à manger : en couvrant les murs de grands paysages imprimés sur vingt à trente lés de papier peint. Presque du cinémascope, en somme.

Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 janvier 1991. 20 F.

Picasso, une nouvelle dation

Une nouvelle dation, celle de l'héritière de Jacqueline Picasso. Elle comporte beaucoup d'œuvres, peintures, céramiques, dessins, lithographies des dernières années, mais aussi des carnets, de précieux carnets concernant, par exemple, la genèse des *Demoiselles d'Avignon* ou des *Trois femmes* et *un formidable papier collé* de Braque : *Tivoli-cinéma* de 1913.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 janvier 1991. 25 F (dim. : 16 F).

Jean Prouvé

Prouvé, le grand Prouvé dont chacun se réclame aujourd'hui, aura eu le bonheur de mourir avant de voir le CNIT, auquel fut associé son talent d'ingénieur, défiguré par les lois du marché. De son vivant on avait un peu tendance à en faire un martyr de l'indifférence, un artiste maudit. Le CCI lui restitue la lumière et la gloire, dans un espace signé Renzo Piano.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 28 janvier 1991. 16 F.

Vénus

Des Vénus préhistoriques, magiques et symboliques, tissent des liens avec des œuvres d'artistes contemporains : Marina Abramovic, Elisabeth Mercier, Gina Pane, Michelangelo Pistoletto, Jaume Plensa, Niki de Saint Phalle, Joël Peter Witkin. Une exposition qui vient d'Albi, où elle a été présentée au cours de l'été.

Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis, 93000. Tél. : 42-43-05-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 h 30, dimanche de 14 heures à 18 h 30. Visite commentée gratuite le dimanche à 15 heures. Jusqu'au 31 décembre. 12 F.

Simon Vouet

Soixante tableaux autographes ont pu être réunis, *qui rappellent le séjour en* Italie de Vouet et son inspiration caravagesque, ou qui relèvent de la veine française, plus légère, de ce peintre favori de Louis XIII.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-23-13. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 11 février 1991. 33 F.

GALERIES

Jean-Pierre Bourquin

Un Normand qui, dans ses œuvres récentes, se plaît à inscrire des montagnes dans des strates de papiers. Habile et incisif comme peut l'être un artiste rompu au métier de la gravure ; il semble *errer, mais se joue des accidents*, du flou, de la fragilité des feuilles. Et séduit.

Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche, Paris 3e. Tél. : 42-72-62-08. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 décembre.

Marc Chagall noir et blanc

Un Chagall inhabituel, « hors couleurs », qui dessine au crayon, au lavis, à l'encre de chine sur papier japon, et sculpte. Trente-huit œuvres de 1941 à 1980.

Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél. : 47-42-65-66. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Sugai

On a un peu oublié ce Japonais, qui vit à Paris depuis le début des années 50 mais n'y a pas exposé depuis... 1963. Ce qui n'a pas empêché sa notoriété de grandir à l'étranger, au fil des années et des mutations de sa peinture abstraite, toujours plus contrôlée.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 31 décembre.

D.R.

On ne connaît guère en France l'œuvre de Maria Simon, argentine par sa naissance et parisienne par son œuvre, liée à l'histoire de l'abstraction géométrique. « La sculpture, pour moi, dit-elle, c'est la nécessité d'explorer les frontières de l'irréel en leur donnant forme. »

RÉGIONS

Calais

François Morellet

Un parcours, depuis les sculptures peu connues de la fin des années 40, inspirées par les arts africains et océaniens. On y retrouve le membre du GRAV (Groupe de recherche d'art visuel), le concepteur de structures-trames, l'organisateur de jeux de construction et de trames, le manipulateur de néons, de miroirs et de tableaux dans l'espace.

Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-63-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 15 décembre.

Evreux

Vies d'artistes

De Ben à Zush, en passant par Boltanski, Messager, *Penone et Rainer, tout un dictionnaire contemporain*, qui trouve dans les *Vies* de Giorgio Vasari, publiées en 1550, son modèle et son prétexte. Comme pour forcer le destin à prendre date, dès à présent, avec les renommées encore fragiles du présent.

Musée d'Evreux – ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27000. Tél. : 32-31-52-29. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 janvier 1991.

Gravelines

La Bibliothèque imaginée de Collectif génération

Une exposition de livres d'artistes du Collectif génération, dont le maître d'œuvre, Gervais Jassaud, se souvenant de Vollard, d'Iliazd ou de Tériade, entend faire fructifier la rencontre d'artistes contemporains, d'écrivains, de techniciens du livre et d'éditeurs. Une centaine d'ouvrages sont présentés.

Musée du dessin et de l'estampe originale, arsenal, place C.-Valentin, 59820. Tél. : 28-23-08-13. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 décembre.

Grenoble

Anish Kapoor

Il est né à Bombay (en 1954), il vit à Londres, il expose partout en Europe depuis une dizaine d'années. Sa sculpture aux formes organiques, couverte de poudre noire, jaune, rouge, blanche ou bleue, fascine. A Grenoble, il expose certaines des grandes pièces présentées à la Biennale de *Venise, ainsi qu'une nouvelle* série créée spécialement pour le Magasin.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 janvier 1991. 8 F.

Nancy

Autour de Maurice Denis

Les œuvres majeures du Musée du prieuré de Saint-Germain-en-Laye sont a Nancy, où elles entourent celles des nabis conservées au Musée des Beaux-arts grâce à *la donation Henri Galilée* (1875-1937). Une heureuse rencontre, dont Maurice Denis, Bonnard, Vuillard, Sérusier, Roussel, Vallotton et Maillol sont les acteurs.

Musée des beaux-arts, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-37-65-01. Tous les jours sauf mardi de 10 h 30 à 18 heures, *lundi de 14 heures à 18 heures*. Jusqu'au 10 février 1991.

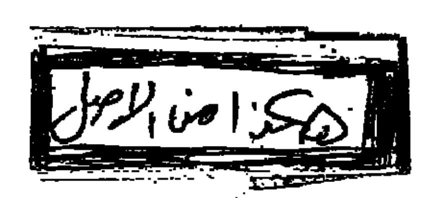
Nîmes

Robert Filliou

Quatre-vingts œuvres en tous genres, pour illustrer la production insolite et turbulente d'un artiste « touche à tout », qui, partageant les vues des néo-dadaïstes du mouvement Fluxus, s'est déclaré pour la créativité permanente et l'abolition des frontières entre l'art et la vie.

Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 janvier 1991.

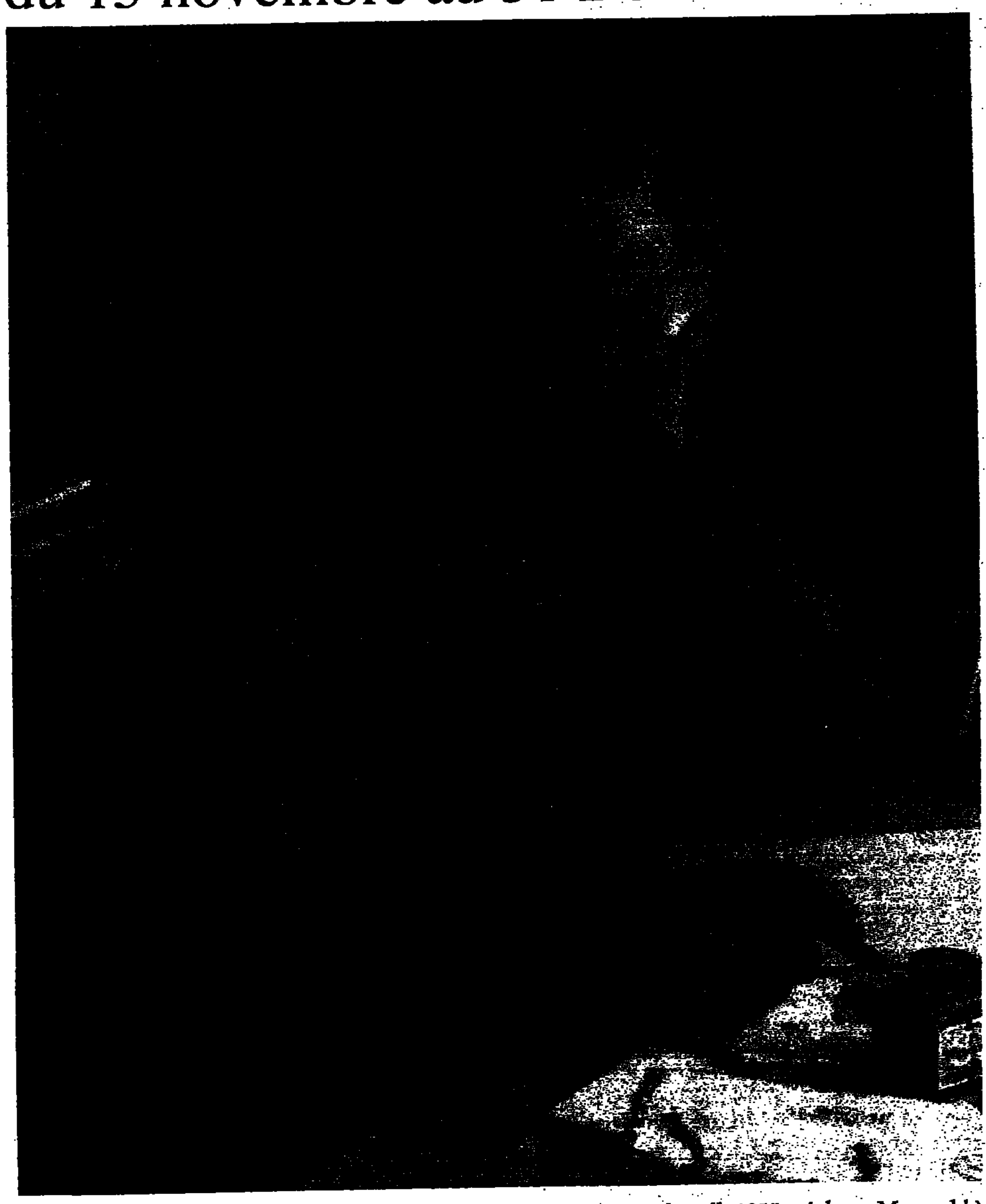
La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette et Frédéric Edelmann. Sélection « Photo » : Patrick Roegiers



MARC CHAGALL

NOIR ET BLANC

du 15 novembre au 31 Décembre 1990



Marc Chagall, 1955 (photo Maywald)

Galerie
Enrico Navarra
75, rue du Fg. St. Honoré
75008 Paris

Tél. - 1 - 47.42.65.66

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Les deux vitesses de l'UEM

Le débat sur l'Union économique et monétaire (UEM) de l'Europe a considérablement évolué en quelques mois. Et pas seulement en raison des changements politiques intervenus en Grande-Bretagne.

En juillet, au moment de l'union monétaire allemande, on craignait que le gouvernement de Bonn ne se désintéresse totalement de l'UEM, préoccupé avant tout par l'absorption de son voisin de l'Est. Depuis, les autorités monétaires d'outre-Rhin se sont efforcées de multiplier les preuves de l'attention qu'elles portent à l'Europe, et ont fait prévaloir leurs vues sur plusieurs points importants.

Fin octobre, les Douze se sont entendus sur une date de démarrage de la deuxième étape de l'UEM. Conformément au souhait allemand, ce sera en 1994. Ils se sont également accordés à définir les principales caractéristiques de la Banque centrale qui doit alors être créée. Comme la Bundesbank, ses statuts mettront fortement l'accent sur son indépendance et son objectif de stabilité des prix.

Un point n'a pas encore été tranché, celui du rythme auquel les différents pays se joindront au train de l'unification monétaire. Depuis le printemps dernier, les Allemands ont fait savoir que, selon eux, seuls les Etats dont les performances économiques sont les plus similaires et les plus louables (Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg) pourraient former le noyau de l'UEM.

Dans une interview publiée par *le Figaro* mardi 27 novembre, le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, souligne qu'une telle démarche *« serait conforme à la tradition monétaire européenne, qui connaît des vitesses multiples et des degrés divers d'intégration »* et *« n'aurait rien de dramatique »*.

Le sous-gouverneur de la Banque de France, M. Philippe Lagayette, a pour sa part souligné mardi le besoin d'assurer des *« transitions de durée variable »* selon les Etats. Sans soutenir une UEM à deux vitesses, la France paraît ainsi se rapprocher des thèses allemandes en la matière. Sous l'impulsion de M. Poehl, cette idée sera-t-elle officiellement consacrée lors des prochaines réunions communautaires ?

F. L.

Malgré la crise de l'Uruguay Round

Le commerce mondial est resté très actif en 1990

Le rapport annuel du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) tombe à point nommé pour rappeler la part essentielle du commerce dans la prospérité du monde. En 1990, les échanges auront augmenté de 6 % en volume, malgré la crise du Golfe, estiment les experts du GATT. En 1989, leur croissance avait été de 7 % et, pour la quatrième année consécutive, elle dépassait d'environ 50 % celle de la production.

Les Etats-Unis sont restés l'an dernier le premier exportateur mondial de marchandises, tandis que le Japon leur ravissait la place de premier importateur mondial de services. Sur l'ensemble de la décennie, examinée en détail par le GATT, l'Asie a été de loin la zone la plus dynamique aussi bien pour la production que pour le commerce. En revanche, c'est en Amérique du Nord que le rapport commerce/production a le plus augmenté. L'émergence du Mexique comme puissance commerçante n'est sans doute pas étrangère à cette évolution.

L'effritement de la part des produits de base dans les échanges mondiaux – et par là-même de celle de l'Amérique latine prise dans son ensemble, de l'Afrique et du Moyen-Orient, – contraste avec l'augmentation de la part des marchandises et surtout des services (tourisme, télécommunications, services financiers et autres). En ce qui concerne les exportations des quinze pays les plus endettés, elles ont progressé en 1989 de 10 %, après 17 % en 1988, mais leurs importations restent inférieures de 20 milliards de dollars à ce qu'elles étaient en 1981.

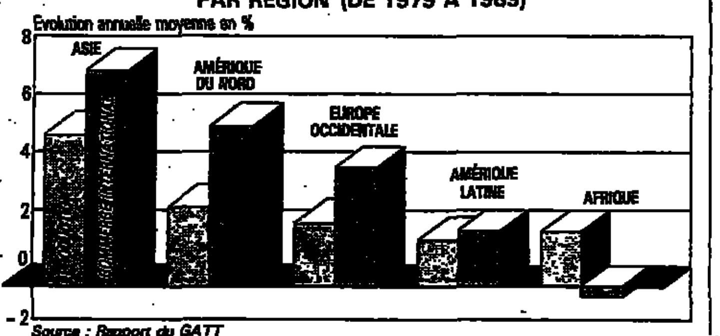
Ce tableau d'ensemble somme toute satisfaisant a été publié, à Genève, dans une atmosphère de découragement. Les négociateurs du GATT ont mis fin dans la nuit de lundi à mardi à quatre années de pourparlers dans le cadre de l'Uruguay round, sans être parvenus à un accord sur les questions-clés concernant la libéralisation du commerce mondial.

Les hauts fonctionnaires laissent désormais le soin aux ministres des 107 pays concernés, qui se réuniront du 3 au 7 décembre à Bruxelles, de parvenir à un compromis sur les subventions agricoles, et les services qui n'ont pu être inclus dans le document préparatoire de 400 pages.

Les politiques auront-ils le courage de libéraliser les échanges dans ces domaines – l'agriculture et les services – qui représentent ensemble 30 % du commerce international ? M. Arthur Dunkel, le directeur-général du GATT, très inquiet, juge que l' *« Uruguay round est en crise »*.

S. Gh.

LA CROISSANCE DU COMMERCE ET DE LA PRODUCTION PAR RÉGION (DE 1979 A 1989)



Source : Rapport du GATT

Avec une augmentation de + 0,9 % en octobre

Le chômage s'aggrave de nouveau

Pour le deuxième mois en données corrigées, pour le troisième en données brutes, le chômage s'est encore aggravé en octobre, selon les statistiques publiées le 28 novembre par le ministère du travail. Avec 22 000 chômeurs de plus, il a augmenté de 0,9 % en données corrigées et s'élève à 2 522 400, soit tout juste 0,1 % de moins que l'an passé. En données brutes, l'évolution est plus nette : 34 600 inscrits supplémentaires pour un total de 2 588 600, + 1,4 % en un mois et -0,4 %, seulement, en un an.

Ainsi que le souligne M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, dans son communiqué, ce mauvais chiffre vient confirmer l'existence de plusieurs indices inquiétants qui pourraient à leur tour laisser présager de nouvelles difficultés, liées à la situation économique.

Le marché du travail enregistre *« des signes de ralentissement »*, les créations d'emplois connaissent un tassement et *« la croissance du chômage masculin (...) suggère qu'un tel infléchissement s'est produit dans l'industrie »* qui a recommencé à perdre des emplois au troisième trimestre. Autrement dit, si la reprise de ces dernières années avait paradoxalement peu mordu sur le chômage, les conséquences d'une baisse de l'activité risquent maintenant, au contraire, de se traduire rapidement par davantage de chômage. Dans l'immédiat, ce sont les jeunes et particulièrement ceux qui sont à la recherche d'un premier emploi (+12,3 % en un an) qui font les frais du retournement qui s'amorce. Mais les personnes déjà au chômage en souffriront, à terme, puisque l'augmentation d'octobre, comme les précédentes, s'explique pour l'essentiel par la diminution des sorties de l'ANPE vers un emploi ou un stage. Celles-ci, en effet, sont en recul de 5 % en un mois et de 9,2 % en un an, en données corrigées. En conséquence, la toute relative fluidité, retrouvée dans la dernière période, s'émousse à nouveau.

La menace d'une aggravation du chômage de longue durée pourrait réapparaître. Et cela, alors même que les mesures du plan emploi permettent actuellement de réduire ce chômage de longue durée, l'ancienneté moyenne, de 357 jours, ayant reculé de deux jours en un an et le nombre de chômeurs inscrits depuis plus d'un an, soit 785 160 personnes, ayant baissé de 2 % en un an. Succès qui aura été éphémère.

ALAIN LEBAUBE

Guinness prend le contrôle du producteur allemand d'eau-de-vie Asbach

Le groupe britannique Guinness (bières et alcools) est bel et bien décidé à étoffer ses positions sur le continent européen. Une semaine après avoir acquis pour 5 milliards de francs le brasseur ibérique La Cruz del Campo (*le Monde* du 23 novembre), réalisant ainsi la plus grosse acquisition étrangère dans le domaine industriel jamais effectuée en Espagne, Guinness réarme et porte son attaque en Allemagne.

Le géant britannique des spiritueux a en effet annoncé, mardi 27 novembre, qu'il avait pris le contrôle d'Asbach, l'un des tous premiers producteurs d'eau-de-vie outre-Rhin (grâce à sa marque phare Asbach Ulrat) et propriétaire en France de la maison Monet (cognac) au terme d'un accord conclu avec ses principaux actionnaires.

Guinness devrait ainsi détenir une participation de 67,5 % dans le capital de la société familiale rhénane, dont le chiffre d'affaires dépassait 1,5 milliard de francs en 1989. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Le prix le plus communément avancé par les analystes financiers à Londres tourne autour du milliard de francs.

Création d'une société commune pour le tabac

La SEITA et Bolloré s'associent en Afrique

La SEITA et Bolloré ont décidé de s'associer dans la production et la distribution de tabac en Afrique francophone. La nouvelle société créée à cet effet, qui n'a pas encore été baptisée, sera détenue à 60 % par le groupe Bolloré Technologies, tandis que le fabricant français de tabac conservera une minorité de blocage avec 40 %.

La firme commune devrait réaliser 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires la première année. Elle regroupera l'ensemble des actifs industriels détenus par les deux ex-concurrents sur le continent africain : Sénégal, Côte-d'Ivoire, Guinée, Burkina-Faso, Congo, Gabon, République centrafricaine, Tchad et Madagascar. L'accord devrait permettre à la Seita de mieux s'implanter en Afrique, marché en progression au contraire des pays développés, où la consommation de cigarettes stagne.

En 1989, le groupe public a réalisé 200 millions de francs en Afrique, sur un chiffre d'affaires total de 10,3 milliards. L'activité « tabac » de Bolloré (papier à rouler Job, marques Sprint, Viking, Boston...) est presque entièrement située en Afrique et représentait, la même année, 1,18 milliard de francs.

Un nouveau président pour le Keidanren

Le départ de M. Saito traduit le malaise du patronat japonais

M. Eishiro Saito a annoncé son intention de démissionner de ses fonctions de président du Keidanren, la principale organisation patronale japonaise, le 21 décembre. Le vice-président, M. Gaishi Hiraiwa, lui succédera (*le Monde* du 28 novembre).

TOKYO

correspondance

C'est la première fois depuis 1956 qu'un président du Keidanren démissionne en cours de mandat. Officiellement, M. Saito, âgé de soixante-dix-neuf ans, renonce à ses fonctions pour *« raison de santé »*. Il n'en demeure pas moins qu'avant même sa troisième réélection comme *« premier ministre du monde des affaires »* en mai dernier, des rumeurs couraient à Tokyo selon lesquelles M. Saito ne serait reconduit dans ses fonctions qu'à la condition de s'engager à laisser la place – à mi-parcours – à M. Gaishi Hiraiwa, actuel vice-président du Keidanren.

Si le quotidien *Mainichi* est le seul à parler ouvertement de *« crise du Keidanren »*, de nombreux observateurs reconnaissent qu'un *« malaise »* divise cette organisation patronale unique au monde. Bien structuré, le Keidanren dispose d'un poids sans commune mesure avec celui de ses homologues étrangers, sauf peut-être le patronat ouest-allemand. Souvent déterminants, les avis du Keidanren influencent non seulement l'évolution économique du Japon mais celle plus générale de la société japonaise.

Dès sa première élection en 1986, M. Saito avait dû faire face à l'opposition de M. Hiraiwa qui avait fait figure à l'époque de candidat malheureux pour le fauteuil de président. Même si elle n'a jamais été exposée au grand jour, l'animosité entre les deux hommes est de notoriété publique. A des divergences de vues sur la façon de gérer le « monde des affaires » s'ajoutent des heurts de caractère.

Un représentant des secteurs phares

Ses détracteurs reprochent à M. Saito, sorti du sérail du sidérurgiste Nippon Steel, d'avoir perpétué la mainmise de cette entreprise sur le fauteuil de président du Keidanren. Si cette prédominance se justifiait du temps où l'acier était au cœur de l'industrie japonaise, nombreux sont ceux qui estiment qu'à la tête du patronat nippon doit se trouver un représentant de l'automobile, de l'électronique, voire de la finance..., les nouveaux secteurs phares de l'archipel.

L'autre grande critique à l'égard du sortant est son manque d'autorité et de largeur de vues. Et ce, à un moment où le Keidanren est engagé dans plusieurs batailles difficiles avec les agriculteurs à cause de l'ouverture du marché japonais aux importations de produits agricoles, avec les petits commerçants du fait de la déréglementation de la distribution, voire avec le Parti libéral démocrate sur la question du financement du système politique... Le bilan de M. Saito a été terni par deux problèmes pour lesquels il n'a pas su proposer de solutions. Le premier, les conflits commerciaux qui entravent l'expansion des adhérents du Keidanren, est le plus délicat à résoudre. Le second, largement imprévu, est l'implication de plusieurs figures de proue du Keidanren dans la succession de scandales qui font la une de l'actualité japonaise, comme dernièrement le président de la banque Sumitomo, M. Isoda. Et si la responsabilité du Keidanren n'est pas directement engagée, ces affaires ont entamé sa réputation.

Connue pour son « intégrité », M. Hiraiwa, soixante-seize ans, risque toutefois de se retrouver après son élection prévue pour le 21 décembre dans la même situation que son rival. Ses conflits avec son prédécesseur ont laissé des traces. Certains objectent qu'un homme qui a longtemps présidé aux destinées d'une société à vocation régionale n'est pas apte à diriger une organisation d'une telle importance nationale et internationale. Enfin, il n'est pas sûr qu'il ait davantage de « vision politique » que M. Saito.

En tout cas, son arrivée mettra un terme à une longue lignée de présidents du Keidanren issues des rangs de Nippon Steel. M. Hiraiwa a accompli toute sa carrière à l'intérieur de Tokyo Electric Power, le producteur d'électricité de la région de Tokyo. Comptant parmi les plus grosses sociétés japonaises, Tepco a été en 1987 la société la plus rentable du Japon. M. Hiraiwa est bien connu dans les milieux professionnels français.

BRUNO BIROLLI

Tandis que les Américains annoncent des fermetures de sites

Les constructeurs automobiles nippons multiplient leurs usines aux Etats-Unis

Toyota, le premier constructeur d'automobiles au Japon et le troisième dans le monde, va investir 800 millions de dollars (4 milliards de francs) dans la construction d'une usine aux Etats-Unis, sur son site du Kentucky, ce qui lui permettra de doubler, ou presque, sa production dans ce pays. Nissan, le numéro deux nippon, envisage, lui, de construire de nouvelles installations au Mexique pour 1 milliard de dollars.

Le paradoxe est que ces unités japonaises forcent les constructeurs américains à fermer les leurs. GM, Ford et Chrysler, qui voient leur part de marché se rétracter, ont été contraints d'annoncer la semaine dernière l'arrêt de la production dans une quinzaine d'usines pour ne pas accumuler des stocks d'invendus. Plus de 50 000 ouvriers ont été mis au chômage.

Confirmant ses ambitions mondiales, Toyota, qui contrôle actuellement 9 % du marché américain, espère augmenter ses ventes de 50 % en cinq ans pour les faire passer d'environ 1 million de véhicules par an actuellement à 1,5 million au milieu des années 90. La moitié sera constituée par ses exportations en provenance du Japon, l'autre moitié par sa production délocalisée aux Etats-Unis. En 1989, en plus de sa production locale (environ 315 000 véhicules), Toyota a exporté un peu plus de 732 000 véhicules aux Etats-Unis. De janvier à octobre 1990, ses ventes totales ont progressé outre-Atlantique de 24 %.

Son usine de Georgetown (Kentucky) produit déjà 215 000 véhicules par an (avec une capacité de 240 000). Elle va porter sa capacité annuelle à 440 000 exemplaires. Le groupe nippon produit également 100 000 véhicules par an sous sa marque dans une autre usine en Californie, qui est exploitée conjointement avec General Motors.

Les firmes automobiles japonaises détiennent près de 30 % d'un marché américain aujourd'hui en recul. Elles disposent déjà de huit usines sur le sol des Etats-Unis (soit une capacité de production représentant 22 % du marché), dont trois sont associées avec les groupes américains. *« Nous œuvrons à la revitalisation de l'industrie américaine »*, a déclaré fin octobre le président de Toyota, M. Shoichiro Toyoda.

Dans un entretien aux « Echos »

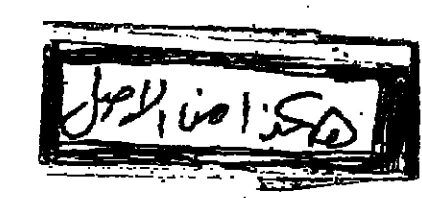
M. Seydoux, PDG du groupe Chargeurs exclut toute nouvelle diversification

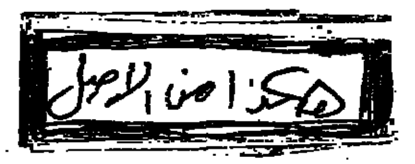
Après s'être séparé successivement d'UTA (compagnie aérienne), de Spontex (articles ménagers) et de ses intérêts dans le transport maritime, le groupe français Chargeurs concentrera l'essentiel de ses efforts de développement dans deux domaines : le textile et la communication.

Dans une interview publiée mercredi 28 novembre par *les Echos*, M. Jérome Seydoux exclut toute diversification nouvelle. *« Je pense qu'il faut pousser à travers nos troncs actuels »*, estime M. Seydoux, après avoir souligné que le groupe Chargeurs n'avait jamais été *« aussi peu diversifié qu'aujourd'hui »*.

Pour consolider ses positions dans le textile, le numéro un mondial de la laine se montre intéressé par l'acquisition d'une ou plusieurs marques dans l'habillement ou la haute couture. Mais il n'envisage pas de reprendre DMC, l'autre grand groupe français du textile. *« Je ne crois pas qu'il y ait un intérêt d'être très gros dans le textile (...). Ce sont des métiers où il faut être très décentralisé, et je ne vois aucun intérêt pour nous dans un rapprochement avec DMC »*, indique le président de Chargeurs. M. Seydoux, dont le groupe participe au projet de chaîne sportive par satellite Sports 2/3 et a investi dans le satellite britannique, estime que *« l'échec de TDF compromettrait terriblement le développement de la télévision par satellite en France »*.

Par ailleurs, Chargeurs se dit prêt à négocier avec l'homme d'affaires italien Giancarlo Parretti le rachat des salles de cinéma Pathé Communication aux Pays-Bas.





ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Un entretien avec M. Carlo De Benedetti

Suite de la première page

» A cela s'ajoutent la récession américaine et ses conséquences inévitables sur le reste du monde, en particulier sur l'Europe. Aujourd'hui, la situation est donc bien différente. Nous devons naturellement adapter notre stratégie à cette nouvelle donne.

– Des marchés moins porteurs, n'est-ce pas la fin des holdings comme Cerus, votre arme en France?

– Les holdings souffrent et subissent pour la plupart une décote importante. Mais les holdings ne sont pas morts. Ils apparaissent simplement démodés. C'est un instrument ancien qui durera encore longtemps. Il en va de même pour Cerus.

» Pour nous, les années 80 avaient été celles de l'expansion et de la diversification. Les années 90 seront celles de la concentration, du désendettement et de la protection du patrimoine. Nous devons nous concentrer sur les métiers que nous savons faire, sur les participations que nous contrôlons et abandonner toute diversification. Dans le cas de Cerus, nous devons aussi et avant tout nous désendetter.

– Un holding lève des fonds propres mais ne doit pas s'endetter. N'avez-vous pas commis, avec votre vice-président, M. Alain Minc, une grave erreur, sanctionnée aujourd'hui par le marché (le cours de l'action a chuté de près de 70 % depuis le début de l'année), en acceptant une dette de 4,5 milliards de francs?

– L'origine de la dette de Cerus est très simple. Elle remonte à notre investissement dans la Société générale de Belgique (SGB). Dans un pays policé sur le plan financier, à une OPA doit répondre une contre-OPA. En Belgique, au moment de notre bataille avec Suez en 1988, ce genre de règles n'existait pas. Nous avons eu alors la naïveté de penser agir dans un contexte civil sur le plan financier, et nous avons lancé une OPA. Si quelqu'un voulait surenchérir, il aurait dû lancer une contre-OPA et nous nous en serions sortis. Aujourd'hui, nous serions liquide.

– Pourquoi être resté pendant deux ans avec cette participation dans la Société générale de Belgique? Dans cette opération – et après son échec – l'attitude de M. Minc, vice-président directeur général de Cerus, a été souvent critiquée.

– Je serai très franc avec vous. L'erreur de Cerus n'a pas un nom et un prénom, elle s'appelle la Générale de Belgique. Chacun de nous porte dans cette question des responsabilités. Seuls ceux qui ne font rien ne portent pas de responsabilités.

» Vous m'interrogez sur le rôle de M. Alain Minc. Je sais bien que le fait que M. Minc se soit occupé dans le même temps d'écrire des livres provoque aujourd'hui quelques coups de pied.. J'ai une conception très élevée de l'amitié et de la solidarité. J'y tiens beaucoup, c'est un choix de vie. Mon amitié personnelle et ma solidarité d'homme vis-à-vis d'Alain Minc ne varient pas parce qu'il est sujet à des attaques. Cela ne veut pas dire qu'automatiquement je considère que tout ce qu'a fait Alain est juste.

» Aujourd'hui, Alain paie les inimitiés qu'il s'est faites. Beaucoup proviennent de sa façon de procéder : il fait preuve sûrement d'une remarquable capacité intellectuelle, mais il a aussi parfois une façon pas toujours très souple de traiter avec l'environnement. Il a aussi, chacun le sait, beaucoup d'amis. Ce serait malhonnête de mettre toutes les responsabilités sur ses épaules. Je les partage avec lui.

» Nous avons pour objectif commun avec Alain de nous concentrer dans les métiers où nous sommes opérateurs et de nous désendetter en vendant des participations non stratégiques. Nous allons effectuer cela ensemble. Le futur dessinera une société différente dans laquelle les rôles et les responsabilités seront différents. Nous en discuterons lorsque nous aurons réalisé nos cessions.

– Le futur, à quelle échéance?

– Nous allons réaliser tout cela dans les prochains mois.

– Cette absence de sanction ne va-t-elle pas à l'encontre de la conception du capitalisme démocratique qui vous est chère?

– La punition, les actionnaires nous la donnent aujourd'hui avec la chute du cours de Bourse. En tant qu'actionnaire le plus important, je souffre le plus. S'il s'agissait d'erreurs spécifiques, je serais d'accord avec vous pour une sanction. Je crois vous avoir expliqué le problème de Cerus. On aurait peut-être pu mieux faire, en cherchant à sortir plus rapidement de la Société générale de Belgique. Pour ma part, j'ai toujours considéré que nous ne devions pas être endettés. J'aurais aimé accélérer cette sortie. Nous avons eu des négociations qui ont traîné peut-être trop longtemps.

– M. Jacques Letertre, l'autre directeur général de Cerus, qui a été très critique vis-à-vis de M. Minc, pourrait-il être un bon gestionnaire pour Cerus?

– Quand il a dirigé Duménil, qui était un holding possédant la banque, il a sûrement bien opéré. Mais si vous demandez à Jacques Letertre s'il serait intéressé ou capable de gérer la participation de Valeo, il vous répondrait que ce n'est pas son métier, puisqu'il est suffisamment honnête sur le plan professionnel pour savoir ce qu'il capable ou non de faire.

» De toute façon, aujourd'hui, Cerus a deux directeurs généraux. Ce sont deux caractères totalement différents. M. Letertre est un banquier très capable, M. Minc n'a jamais prétendu être un banquier. Ils ont deux tempéraments différents. Il n'y a pas d'opposition dans mon jugement entre les deux hommes. Il y a évidemment des personnalités, des histoires, des attitudes professionnelles qui sont très différentes. Chacun d'eux s'occupe d'un aspect de l'entreprise. Un changement de responsabilité n'est pas à l'ordre du jour.

Défendre le patrimoine

– Vous allez vendre les participations non stratégiques de Cerus pour vous désendetter? Vendre à perte parfois?

– Nous devons, d'une part, nous désendetter, d'autre part, défendre le patrimoine de la société. Nous ne vendrons pas nos titres à un prix inférieur à la valeur intrinsèque des sociétés concernées. Je ne dis pas à la valeur de notre investissement. Nous voulons rester avec les participations que nous contrôlons, c'est-à-dire Valeo, la banque Duménil et les holdings internationaux comme la Cofir, en Espagne. Le reste, nous allons le vendre.

» Nous souhaitons cependant maintenir une relation forte avec Suez. Nous avons 5,1 % de cette société, qui détient 10 % de mon holding familial, la Cofide. Nous aimerions que ces liens établis même à travers des périodes difficiles se renforcent avec le temps, surtout dans un contexte où tout le monde aura besoin d'amis.

– Vous venez de céder les 19,7 % que vous possédiez dans Arnault et Associés au Crédit lyonnais. Vous enregistrez là une lourde perte, d'une centaine de millions de francs. Etes-vous satisfait du prix de cette transaction?

– Dans les conditions actuelles, le fait d'avoir vendu pour 528 millions de francs la participation dans Arnault et Associés est un prix intéressant pour l'acheteur. C'était juste de le faire. Par rapport à la valeur comptable, nous avons certes enregistré une moins-value, mais pas par rapport au prix où cette participation avait été acquise.

– Avez-vous des candidats pour les 9,96 % restant dans la Société générale de Belgique?

– Nous n'en avons actuellement plus que deux. Quand je dis acheteur, je pense à des gens qui ont les moyens de payer. Je ne pense donc pas au groupe belge Belcofi.

– Quel est l'intérêt pour un investisseur d'acquérir une participation minoritaire (14,9 %) dans une société en commandite par actions comme Yves Saint Laurent?

– Nous avons actuellement trois investisseurs intéressés par cette participation. Si vous regardez notre histoire avec Saint Laurent, nous avons formidablement aidé cette entreprise. Notre contribution a été déterminante, en particulier lors du rachat des parfums Saint Laurent. Son président, Pierre Bergé, est un ami personnel et un homme très capable. Il sait très bien qu'il nous doit beaucoup. Il va chercher lui-même à trouver une solution cohérente satisfaisante pour les deux parties.

Les rapports avec Suez

– La banque ne fait pas partie de vos métiers, et pourtant vous voulez conserver Duménil Leblé?

– Ce n'est pas notre métier, c'est vrai. Mais nous avons là une équipe d'hommes capables et une société bien gérée. Nous attribuons aussi toujours une grande valeur à une affaire que nous contrôlons, or nous avons 100 % du capital de cette banque. En outre, la cession des participations dont nous avons parlé devrait permettre de nous désendetter complètement. Nous ne voyons donc aucune raison de céder la banque Duménil.

– Que pensez-vous des rumeurs sur les difficultés financières rencontrées par Duménil Leblé en raison de problèmes fiscaux liés au crédit d'impôt?

– La banque va très bien. Nous avons eu un rapport d'experts sur le problème du crédit d'impôt. Les positions que nous avons sur le plan juridique, légal et fiscal sont telles que nous sommes tout à fait tranquilles à ce sujet.

– Valeo est affecté par la conjoncture automobile. Conformément à votre stratégie de concentration, Valeo doit-elle encore élaguer certaines branches?

– L'histoire de notre présence chez Valeo est exemplaire. Depuis 1986, la société a doublé son chiffre d'affaires. Ses fonds propres et ses parts de marché ont augmenté de manière remarquable. La firme s'est renforcée dans ses métiers principaux. Ses acquisitions lui ont donné une présence mondiale et non principalement française. Aujourd'hui, grâce au plan stratégique de son président, Noël Goutard, elle est en train de se concentrer dans des métiers où elle a, au niveau mondial, une présence remarquable. Ce n'est pas le cas de l'allumage ou des freins. Valeo est prêt à faire face à une conjoncture qui n'est pas bonne et qui ne le sera pas encore en 1991. La concentration devrait être achevée avant la fin de l'année.

– Revenons à vos relations avec Suez. Peut-on imaginer un rapprochement plus net encore entre Cerus et Suez?

– Oui, c'est concevable, car aujourd'hui il y a un respect professionnel réciproque très marqué entre les deux équipes dirigeantes et un contexte d'amitié.

– Une fusion de Cerus avec Suez est-elle envisagée?

– Cela appartient aux possibilités théoriques, mais nous ne l'étudions pas aujourd'hui.

– Suez a besoin d'un actionnariat fort et stable. Vous pourriez être un élément important dans ce jeu?

– J'ai toujours montré, même à travers les difficultés, ma loyauté envers cette équipe de management. Je n'ai pas d'intérêts opposés à ceux de Suez. Le renforcement de l'actionnariat entre dans le programme annoncé par Gérard Worms, qui souhaite que les actionnaires stables, détenant actuellement 30 % du capital, passent à 35 %. Dans ce contexte, nous avons un rôle.

– Réciproquement, vous avez besoin de stabiliser l'actionnariat de votre holding, la Cofide?

– Notre position est très différente. Je contrôle 43 % de Cofide. La participation de Suez dans notre actionnariat est la bienvenue. Notre capital n'est pas contesté. Dans les conditions actuelles, on aime avoir des associations stables pour développer aussi des initiatives en commun.

– Par l'intermédiaire de la Cofide, vous contrôlez Olivetti. La firme informatique va supprimer 7 000 emplois. Elle est aussi bien malade?

– Je parlerais plutôt d'un miracle Olivetti. Olivetti est la seule grande entreprise dans l'informatique européenne qui ne perde pas d'argent. Nous serons encore bénéficiaire cette année, alors que Philips annonce des pertes de 4 milliards de florins – un montant qui ressemble plutôt à un chiffre d'affaires – et Bull de plus de 3 milliards de francs.

» Cela dit, le marché informatique est affecté par trois facteurs qui nous touchent également : une évolution technologique extrêmement rapide, une baisse du dollar et du yen au moment où 80 % de la production mondiale informatique est réalisée aux Etats-Unis et au Japon, et enfin un net ralentissement de la demande. Nous avons une stratégie avec deux axes : une réduction des coûts, d'une part, un recentrage ultérieur sur les métiers porteurs du futur, d'autre part.

– Vous affirmez qu'à l'issue de la crise Olivetti fera partie des grands acteurs, qu'est-ce qui vous permet de l'affirmer?

– Nous avons compris, avant les autres européens, notamment Bull et Nixdorf, qu'il fallait se lancer dans les ordinateurs individuels «stations de travail». En Europe, nous sommes devenus le premier producteur et nous occupons les parts de marché au deuxième rang derrière IBM. Nous avons donc déjà opéré notre recentrage. Notre plan, présenté aux syndicats, prévoit une année positive en 1991.

– Envisagez-vous des regroupements avec des firmes européennes, notamment Bull?

– Les mariages ne sont possibles qu'entre des corps sains. Aujourd'hui, ils sont inconcevables dans la situation actuelle du marché et dans celle où se trouvent beaucoup de nos concurrents. Nous pensons que ce n'est pas le moment d'avoir des alliances globales, mais il est très opportun de faire des associations ponctuelles sur des produits ou des marchés précis.

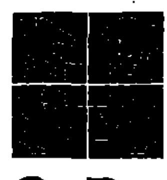
– Les Japonais doivent-ils être autorisés à participer aux programmes européens de recherche?

– Non, je ne vois pas pourquoi des projets financés par les contribuables européens devraient bénéficier à nos concurrents japonais. Je pense en particulier que le britannique ICL, désormais contrôlé par le japonais Fujitsu, devrait être écarté des programmes en question.

– Votre principale préoccupation, aujourd'hui, c'est Cerus ou Olivetti?

– Ma principale occupation, c'est Olivetti. Dans les deux cas cependant, nous avons défini une stratégie claire et efficace. Comme vous le savez, le temps est un élément essentiel de toute stratégie.

Propos recueillis par
DOMINIQUE GALLOIS
et **ERIK IZRAELEWICZ**



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Un plan d'urgence de 184 milliards de francs pour les télécommunications de l'ex-RDA

L'aide de l'armée, 55 milliards *de marks (184 milliards de francs)* d'investissements d'ici à l'an 2000 et la création de 100 000 emplois : le ministre allemand des PTT, M. Christian Schwartz Schilling, a dévoilé, mardi 27 novembre, les *grandes lignes de son plan* d'urgence pour rénover et améliorer le réseau de télécommunications de l'ex-RDA qui est dans un état désastreux.

« Pour la seule année 1991, les investissements atteindront 6,5 milliards de DM, la plus grosse somme jamais investie dans l'ex-RDA par une seule institution », a affirmé M. Christian Schwartz Schilling. On compte actuellement 1,8 million de lignes entre les 5 länder de l'ex-RDA et l'Allemagne de l'ouest. Les besoins sont estimés par le ministère à 9 millions de liaisons.

Pour la mise en place du nouveau réseau, les télécoms allemandes vont bénéficier de l'aide de l'armée qui assurera notamment la pose de câbles et participera aux travaux d'infrastructure, a indiqué M. Schwartz Schilling.

Le mois dernier, le ministère des PTT et les grandes entreprises de télécommunications comme Siemens ou SEL (Standard Elektrik Lorenz), filiale de Alcatel NV, ont signé un mémorandum pour la construction du réseau est-allemand. – (AFP).

SOCIAL

La grève générale est écartée à Air France

A l'exception de la CGT, les syndicats d'Air France ont décidé, le 27 novembre, de suspendre la menace de grève générale qu'ils avaient lancée il y a deux semaines. Cette riposte visait les fermetures de lignes décidées par la direction pour redresser les comptes de l'entreprise.

Ils ont repoussé le vote sur ce sujet lors d'un comité d'entreprise extraordinaire convoqué le 7 décembre. Il semble que la faible mobilisation des personnels et d'importantes divergences sur l'opportunité d'un mouvement dur aient contraint les organisations syndicales à adopter une position en retrait par rapport à leurs déclarations initiales.

Malgré le début d'un mouvement de grève des personnels au sol d'Air France et d'Air Inter, le 28 novembre, à Bastia, destiné à obtenir *« un engagement du gouvernement, de la région et de la direction du groupe en Corse sur la reprise de l'activité fret »*, le climat est à la détente. La fin du blocage de l'aéroport de Nice le confirme. En effet, les vols ont repris après un vote des personnels d'Air France approuvant le protocole signé par FO et la CFDT pour la protection de l'emploi *(nos dernières éditions du 28 novembre)*.

□ **La réforme du comité d'entreprise de la RATP est entérinée.** – M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement et des transports, a entériné, mardi 27 novembre, la réforme du comité d'entreprise de la RATP en avalisant le projet de transformation du comité unique en un *« comité régie d'entreprise »* entouré de dix *« comités départementaux économiques et professionnels »* (*le Monde* du 16 octobre). Dans une lettre adressée à M. Christian Blanc, PDG de la régie, le ministre a approuvé ce projet déjà adopté, le 26 octobre, par le conseil d'administration de la RATP, mais vivement combattu par la CGT, majoritaire, la CFTC, le SAT (autonome) et FO-encadrement. La réforme devrait entrer en application, le 11 décembre prochain, à l'occasion des élections au CE.

REPÈRES

AGRICULTURE

Paris veut suspendre les importations de foie gras de Hongrie

La France a demandé, le 27 novembre, à la CEE l'autorisation de suspendre ses importations de foie de canard en provenance de Hongrie (en faisant jouer la clause de sauvegarde), a indiqué le ministre de l'agriculture, M. Louis Mermaz. En signe de bonne volonté vis-à-vis de Budapest, Paris renoncera en contrepartie à l'appellation vinicole « Tokay », à laquelle les Hongrois sont attachés, a ajouté le ministre. Les importations de foie de canard hongrois en France ont augmenté de 65 % pour les sept premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'an dernier.

« Nous souhaitons une limitation, surtout à la veille des fêtes de fin d'année », a souligné M. Mermaz, en se déclarant *« inquiet »* du sort de certains agriculteurs, surtout dans le Sud-Ouest, pour lesquels le foie gras constitue une source importante de revenus.

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Augmentation de 1,7 % en octobre

La consommation des ménages en France s'est redressée au cours du mois d'octobre après la baisse des mois de juillet, août et septembre. La progression est de 1,7 % en un mois (octobre *comparé à septembre*) et de 2 % en un an (octobre 1990 comparé à octobre 1989). Ce redressement a pour cause principale les achats d'électronique grand public et de librairie. Cependant, d'une façon générale, les achats de biens durables – hormis l'électronique – n'augmentent que faiblement, les achats d'automobiles ayant baissé pour le deuxième mois consécutif *malgré la baisse du taux de* TVA à la mi-septembre.

□ **Vers un accord de libre-échange entre les Etats-Unis et le Mexique.** – A l'issue d'une rencontre de deux jours à Monterrey, dans le nord-est du Mexique, les présidents George Bush et Carlos Salinas ont signé un communiqué commun prévoyant un accord de libre-échange entre leurs deux pays. Soulignant la complémentarité des économies mexicaine et américaine, M. Bush a déclaré qu'aucun pays n'était *« aussi important pour les Etats-Unis »* que le Mexique. L'accord devrait être signé d'ici à 1992, pour établir, avec le Canada, un marché unique comparable à la Communauté économique européenne. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ARGENTINE : 122 000 fonctionnaires vont être licenciés.** – Le président argentin, M. Carlos Menem, a signé, lundi 26 novembre, un décret visant à supprimer 122 000 emplois en trois ans dans le secteur public, qui compte 700 000 employés. Ce plan concerne surtout les douanes, l'enseignement et le personnel civil de l'armée.

□ **Rectificatif.** – Ce n'est pas la production soviétique de pétrole qui baissera de 50 % en 1991 comme écrit par erreur en première page dans *le Monde* daté du 28 novembre, mais bien les exportations, comme indiqué dans l'article page 25.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PARIS/ILE-DE-FRANCE

Une exposition au Parc floral de Paris présente la politique globale adoptée par la mairie

Au chevet des arbres parisiens

Quatre-vingt-cinq mille arbres bordent 330 kilomètres de rues, avenues et boulevards de Paris : un total qui, pour être impressionnant et contribuer à faire de la capitale l'une des plus vertes d'Europe, ne doit pas cacher la forêt de problèmes que pose la protection d'un patrimoine particulièrement menacé.

Pollution atmosphérique, mauvaise qualité du sol et manque d'espace sont parmi les maux les plus préoccupants qui frappent les arbres parisiens. S'y ajoutent les multiples agressions, chocs de boules de pétanque, ou de voitures, qui, interrompant la circulation de la sève, mettent en péril la survie des arbres, sans compter les atteintes que leur font subir les milliers de toutous parisiens : en levant négligemment la patte, ils brûlent, jour après jour, l'écorce de leurs urinoirs favoris.

Il faut également citer l'effet corrosif du sel semé sur les chaussées lors des hivers enneigés ou celui des détergents fièrement répandus par les concierges sur «leur» bout de trottoir, les mutilations irréversibles des racines dues aux fondations des nouveaux bâtiments et les désastreuses maladies qui peuvent décimer une espèce à la vitesse d'une tronçonneuse. Ainsi ne reste-t-il plus aujourd'hui que 1 350 des 2300 ormes encore au faîte de leur gloire en 1976. Enfin, voici l'irrémédiable outrage et fléau numéro un dont sont victimes les arbres parisiens : le temps. Non point tant celui qu'il fait – bien que la douceur des derniers hivers soit propice au développement d'épidémies – que celui qui passe.



Plantés par Jean-Charles Adolphe Alphand, collaborateur d'Haussmann, les plus beaux alignements de la capitale, essentiellement constitués de tilleuls, marronniers et platanes, maintenant que les ormes ont disparu, sont atteints par la limite d'âge. En milieu urbain, ces essences ont en effet une espérance de vie maximale de cent cinquante ans : elles arrivent en conséquence au terme de leur existence. Fruits de la deuxième grande campagne de plantation qu'a connue la capitale en 1925-1930, les peupliers et robiniers ne peuvent espérer, pour leur part, vivre plus de soixante-dix ans environ. Ils sont donc, eux aussi, moribonds. Au total, 20 % du patrimoine arboricole parisien est condamné à court terme : un arbre sur cinq a plus de soixante-dix ans, ce qui signifie que 17 000 sont susceptibles de dépérir dans les dix ans à venir. Autrement dit, 1 700 devront être remplacés chaque année d'ici à la fin du siècle pour que ne cesse pas de battre le poumon vert de nos artères. D'où la politique globale en faveur de l'arbre, adoptée par le Conseil de Paris le 21 mars 1988 et qu'une exposition, inaugurée le 30 novembre par M. Chirac, dévoilera au grand public (1).

Essences variées

Parmi les principes essentiels définis par ses promoteurs, la diversification des espèces permettra de parer aux risques de ravages faits par des champignons ou des insectes qui ne s'attaquent, comme le scolyte, fatal aux ormes, qu'à une seule essence. Or Paris compte 41 % de platanes : si la maladie du chancre coloré qui ravage les platanes du midi de la France devait gagner leurs frondaisons, on imagine facilement le désastre qui en résulterait. C'est pourquoi on sélectionne maintenant des essences variées et capables de résister au climat urbain : liquidambars, tulipiers de Virginie, noisetiers de Byzance, gingkos bilobas, lilas des Indes, charmes fastigiés et chênes de Hongrie remplaceront ainsi peu à peu leurs aînés fatigués. Essences à grand développement en bordure des larges avenues, essences à feuillage léger le long des voies plus étroites : le choix des nouvelles plantations se négocie pied à pied, en fonction des caractéristiques du site auquel on les destine comme de leurs propres exigences biologiques. Mais, de préférence à des interventions ponctuelles visant à remplacer rapidement chaque arbre abattu, la rénovation actuellement mise en œuvre privilégie la replantation complète et homogène sur toute une voie ou un tronçon de voie : ce qui simplifie les soins ultérieurs et permet une gestion améliorée de l'état sanitaire des sujets plantés.

Apports fertilisants, nouvelles techniques d'élagage plus douces qui n'engendrent pas de traumatismes importants, multiplication des dispositifs de protection (corsets, haubans, piquets, drains) et baumes cicatrisants appliqués en cas de blessure accidentelle : une fois enracinés sous l'asphalte, on prend bien sûr grand soin des arbres afin qu'ils gardent leur bonne santé. Un entretien qui coûte en moyenne 680 F par an, la plantation d'un jeune arbre s'élevant, elle, à environ 16 000 F.

CAROLINE HELFTER

(1) «Arbre des rues, qui es-tu?» (au Parc floral de Paris, esplanade Saint-Louis, bois de Vincennes, 12e), dans le troisième pavillon de la maison Paris-Espace-Nature également inauguré à cette occasion (dénommé «Pavillon 5»). Du 1er décembre au 27 novembre 1991. Exposition ouverte tous les jours sauf le lundi, de 14 h à 17 h (novembre à février) puis à 18 h (de mars à octobre). Gratuit (mais accès au Parc floral : 8 F). Visites commentées et accueil des groupes scolaires : 43-28-47-63.

Les onze espèces principales

Parmi les 85 000 arbres des rues, on compte : 35 000 platanes (40,9 %), 13 500 marronniers (15,9 %), 7 500 sophoras (8,8 %), 7 540 tilleuls (8,07 %), 5 300 érables (6,2 %), 2 580 robiniers (3,0 %), 2 300 frênes (2,7 %), 2 180 cédrelas (2,6 %), 1 400 peupliers (1,6 %), 1 350 ormes (1,6 %), 1 130 paulownias (1,3 %).

Dans le treizième arrondissement

La maison des Bugatti menacée

Dans ce vieux treizième arrondissement balafré par le béton de la place d'Italie, il est aujourd'hui une maison, de la fin du dix-huitième siècle, bien menacée. Ultime vestige du fameux marché aux chevaux installé, jadis, dans ce quartier et qui *«ferma ses portes»* en 1900, cet édifice aux allures de bastide, blotti entre les rues Duméril et Jeanne-d'Arc, possédant jardinet, attend la pioche des démolisseurs.

La RIVP (Régie immobilière de la ville de Paris) envisage, en effet, d'élever sur ce terrain deux bâtiments de quatre à six étages à usage d'habitation. On va vite, et le promoteur pousse les feux. Déjà, les ateliers d'artistes attenants à la maison, et jumeaux de ceux qui dessinent la Cité fleurie du boulevard Arago, ont été jetés bas. L'entreprise de démolition, méprisant le sursis accordé par le tribunal administratif, a dégradé la demeure elle-même (parquets défoncés, cloisons abattues, plafonds saccagés et fenêtres murées). Seul survit, dans cette maison maintenant close, un couple de retraités qui refuse de vider les lieux.

L'ombre de Rembrandt

Mais ce clin d'œil du charme du Paris d'autrefois ne suffirait pas à mobiliser les défenseurs de la vieille batisse s'il ne rodait entre ses murs le souvenir de l'illustre famille Bugatti. Carlo, Ettore et Rembrandt ont, en effet, de 1904 à 1914, habité, travaillé et créé ici, au 13 et 15 rue Duméril. Carlo Bugatti, le père, ébéniste précieux mais aussi orfèvre et peintre, a dressé son chevalet dans un des ateliers démolis en juillet dernier. Ettore, son fils aîné, est devenu célèbre grâce à ses voitures, qui symbolisent l'aristocratie de l'automobile et que l'on a vu sillonner les routes de France, conduites, parfois, par un Paul Morand, pressé, filant vers le Sud-Ouest. Plus d'une centaine de ces véhicules fabriqués dans les usines du grand constructeur ont trouvé refuge dans les salles du musée Schlumpf à Mulhouse.

Mais l'ombre la plus émouvante est celle du cadet, Rembrandt Bugatti. Formidable sculpteur animalier dont l'œuvre est comparable à celle de Jouve et de Pompon. *«Si Vlaminck avait sculpté, il aurait fait du «bugattisme»,* a écrit un critique à propos des bronzes du jeune artiste qui, en 1916, s'est suicidé, âgé seulement de trente et un ans. Rembrandt, qui passe ses journées dans les allées proches du Jardin des plantes, rentre dans son atelier de la rue Duméril la tête pleine d'éléphants, de panthères, de cerfs, d'ours, de rapaces et de singes. Quinze ans de travail pour fixer dans le bronze ces pattes, ces muscles et ces crocs sauvages. Tombé dans l'oubli après la première guerre mondiale, Rembrandt Bugatti connaît en cette fin du vingtième siècle un regain d'intérêt.

La vente de ses sculptures assure le bonheur des commissaires-priseurs. Et le Musée d'Orsay présente, en bonne place, quelques-unes de ses œuvres. *«Pourquoi, une fois restaurée, cette maison n'abriterait-elle pas une fondation ou un musée qui présenterait les travaux du jeune artiste transalpin?»,* demande l'Association Paris demeure, qui se bat pour la sauvegarde de l'édifice menacé par les bulldozers. Cette proposition est intéressante. Elle permettrait, en effet, de découvrir les œuvres de Rembrandt Bugatti, aujourd'hui invisibles, faute de place, dans les grands musées parisiens. La Ville a déjà consenti un tel effort pour les sculpteurs Bourdelle et Zadkine (1), dont on peut admirer les compositions dans les lieux même où elles ont été imaginées. L'étonnant Rembrandt Bugatti ne pourrait-il pas, lui, retrouver son treizième arrondissement?

JEAN PERRIN

(1) Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris. Tél. : 45-48-67-27. Musée Zadkine, 100 *bis*, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 43-26-91-90.

Douze hectares supplémentaires

Le marché de Rungis met les bouchées doubles

Agé de vingt et un ans, le marché de Rungis n'en finit pas de grandir. Douze hectares, situés au sud des Halles, dans la zone dite du «Delta», destinés primitivement à la construction de l'autoroute A-86, se sont ajoutés aux 220 hectares du marché. D'ici à deux ans, près de 50 000 mètres carrés de constructions nouvelles y seront réalisés. Elles permettront à certaines entreprises des Halles de s'agrandir, sans pouvoir répondre toutefois à l'ensemble de la demande, celle-ci excédant largement l'offre.

Avec ces terrains mis à disposition par l'Etat, Rungis a entamé son ultime phase de croissance horizontale. Plus qu'un simple agrandissement, il s'agit véritablement de la naissance d'un «Rungis *bis*». C'est la botte secrète d'un marché qui entend bien gagner tous les duels économiques futurs pour conforter sa place de leader mondial dans le domaine des produits frais, malgré tous les appétits, ceux de ses concurrents directs – en Europe ou ailleurs, – bien sûr, mais aussi ceux des sociétés de transports, des grands frigoristes et des plates-formes d'éclatement des grandes et petites surfaces.

Le ventre de l'Europe

Rungis *bis*, qui veut devenir, en 1995, le maillon le plus important de la chaîne du frais et du froid en Europe, accentuera la tendance actuelle du marché, qui est de plus en plus de vendre à la fois un produit et un service. Le projet consiste donc à construire des locaux spécialisés dans les activités de préparation et d'exécution des livraisons, ainsi que de transformation et de conditionnement pour certains produits. Une gamme complète de services sera offerte à la clientèle internationale : conditionnement personnalisé, regroupement des produits par gammes, livraisons, facilités administratives.

Cela implique l'introduction massive de l'informatique et l'absence des activités traditionnelles du carreau, comme dans le reste du marché. Les professionnels y exerceront un nouveau métier, celui de la logistique. Un exemple simple : un camion de saumons est attendu de Norvège le mardi ; un autre, chargé de cabillauds, doit arriver d'Aberdeen, en Ecosse, par le tunnel sous la Manche. Alors que la marchandise est encore sur les routes, elle a déjà été vendue dans le Sud-Ouest et en Italie. Dès que les camions arrivent à Rungis, les poissons sont découpés et conditionnés dans des barquettes au nom du client, avec leurs prix de vente. Un camion chargé de saumons et de cabillauds partira pour Milan et un autre pour Bordeaux. A leur arrivée, il n'y aura plus qu'à les mettre immédiatement en vente.

Pour réussir ce pari, il faudra à la fois une totale maîtrise de l'activité traditionnelle, une technique d'entrepôts hautement performante et, pour être opérationnel rapidement, des moyens informatiques puissants. A ces conditions, Rungis deviendra la première des agropoles. Ainsi, le ventre de Paris, grâce aux autoroutes et au fret aérien aujourd'hui, aux TGV demain, compte bien devenir celui de l'Europe tout entière, de Londres à Moscou, d'Oslo à Istanbul. Rungis ne fait pas mystère de ses ambitions ; la visite, avant les vacances, d'attachés commerciaux d'une vingtaine d'ambassades, non seulement européennes (Suisse, Norvège, Pays-Bas, Autriche, Tchécoslovaquie, Grande-Bretagne, Italie, etc.), mais aussi de tous les autres continents (Egypte, Afrique du Sud, Japon, Canada, Argentine, etc.) et sa présence, pour la première fois depuis longtemps, au Salon international de l'agroalimentaire, procèdent d'une même stratégie de conquêtes. Des conquêtes qui s'effectueront derrière une nouvelle bannière, celle de RMI (Rungis marché international), qui remplace désormais feu le MIN (Marché d'intérêt national). Plus qu'un sigle, c'est une profession de foi.

FRANCIS GOUGE

Une charte entre le conseil général, le rectorat et l'INA

Un plan de câblage pour les collèges des Yvelines

Une des retombées concrètes de l'exposition «Yvelines 90» qui se tenait au palais des congrès de Versailles du 23 au 25 novembre aura été la signature d'une charte entre le conseil général, le rectorat et l'Institut national de l'audiovisuel programmant un plan de câblage de l'ensemble des collèges yvelinois, afin de faire profiter élèves et enseignants des techniques de communication les plus modernes.

Le département des Yvelines, organisateur de cette manifestation consacrée aux «nouvelles techniques de communication» a témoigné de sa volonté de *«donner l'exemple»* dans un domaine dont les enjeux sont encore mal perçus par la grande majorité des collectivités territoriales. Et, pourtant, Anita Bensaïd, chargée de mission à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), au cours de débats passionnés, a clairement démonté les mécanismes qui, de l'absence de moyens de communication performante au cœur des départements, aboutissent à la désertification de certaines régions, à la sous-qualification des jeunes, au chômage. Alors que le télé-enseignement et le télétravail, via des réseaux de communication maîtrisés par les collectivités territoriales, pourraient être autant de réponses aux problèmes sociaux et économiques.

Les Yvelines, département «riche» de l'Ile-de-France, ne souffrent certes pas de ces maux susceptibles de frapper les petits départements enclavés du centre de la France. Toutefois, le président du conseil général, M. Paul-Louis Tensillon, a dit son inquiétude : *«Une réflexion globale sur l'aménagement du territoire revient à se demander comment gérer la rareté d'un tas de ressources. Or les techniques de communication peuvent y aider.»*

«Yvelines 90», qui en est à sa deuxième édition, est à la fois ouverte au grand public (l'exposition «Communi'kit» se présentait comme un véritable supermarché des matériels de communication) et un centre de rencontre des experts les plus éminents. Des thèmes tels que l'enseignement à distance, le câblage des petites et moyennes communes, le télétravail et l'utilisation des nouvelles techniques de communication en matière de culture, de tourisme et d'environnement ont nourri les débats. Actualité oblige, l'enseignement a tenu une large place ; l'audiovisuel et l'informatique émergeant comme des solutions d'avenir à la surcharge des classes ou au manque d'enseignants dans certaines matières.

Réticences aux nouvelles techniques

Si le département des Yvelines s'est rendu à l'évidence de tels besoins, «Yvelines 90» a montré que beaucoup d'élus étaient encore réticents. Souvent par crainte que ces nouvelles techniques de communication, dont ils ne maîtrisent pas l'usage, détournent leurs pouvoirs de décision. A cette crainte, née d'une méconnaissance des techniques telles que le Minitel, la télévision, le câblage communal, les cabines multimédia, le câble privé ou le vidéodisque, les spécialistes répondent : *«Ne confondez pas les techniques avec le contenu qu'elles véhiculent. Ce contenu est votre affaire, c'est vous qui en décidez. Notre travail à nous est de la faire parvenir de manière rapide et efficace là où vous le décider.»*

Le câblage futur des collèges des Yvelines illustre cet état d'esprit : il ne s'agit pas de câbler pour mettre les enfants devant la télévision quelques heures de plus par jour, mais d'utiliser *«la civilisation de l'image»* qui est la nôtre pour leur enseigner la littérature, l'histoire ou le théâtre classique au moyen de programmes pédagogiques utilisant les trésors de l'INA. Sans attendre le câblage effectif des collèges, l'INA mettra à la disposition des enseignants et des élèves une collection de cinquante titres audiovisuels consacrés à la littérature, au théâtre et à l'histoire. Tout simplement parce qu'il est plus facile de projeter une pièce de Molière dans un collège que d'emmener les élèves à une représentaiton dont le lieu et l'heure ne conviennent pas à toutes les classes. En plus, le professeur peut leur apprendre *«la grammaire de l'image...»* et les aider ainsi à comprendre la télévision au lieu de la subir.

PASCALE SAUVAGE

L'aquarelliste de la Libération

Pendant que les résistants, les chars de Leclerc et les Allemands échangeaient des rafales, en août 1944, un médecin parisien de soixante-sept ans, le docteur Henri Rendu, chef de service à l'hôpital Saint-Joseph (14e arrondissement) et peintre de talent, se faufilait entre les barricades avec sa trousse médicale... et une boîte d'aquarelle. En quelques coups de pinceau furtifs, il a fixé le charme d'une capitale en fièvre. Ses quarante-cinq aquarelles, jusqu'ici inconnues, émouvantes, naïves et historiques, sont exposées au Centre culturel de Neuilly.

► «Paris libéré et meurtri», aquarelles du docteur Henri Rendu, Centre Arturo-Lopez, 68, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine. Ouvert tous les après-midi sauf dimanche, jusqu'au 15 décembre.

Visite au Musée en herbe

Graines d'écolos

«Aimerais-tu voir ta maman transformée en sac à main?» Laetitia fixe son interlocutrice avec des yeux écarquillés : *«En sac à main? – Oui, chez les crocodiles, c'est une chose qui arrive très souvent.»* Les animateurs du Musée en herbe, à Paris, n'y vont pas par quatre chemins pour sensibiliser les enfants au sort de certains animaux convoités par l'homme. C'est le pari de l'exposition : *«Attention, ils vont disparaître!»*, qui se tient à la Halle Saint-Pierre jusqu'à fin décembre.

Créé en 1978 au Jardin d'acclimatation (1), puis, grâce à son succès, ouvert en 1986 à la Halle Saint-Pierre, près de Montmartre (2), le Musée en herbe reste le seul à Paris à être voué principalement aux enfants. Son circuit de visite a été spécialement conçu en prenant soin de mêler la rigueur scientifique, l'humour, l'imaginaire et le jeu. Le souhait de Sylvie Girardet, Claire Merleau-Ponty et Anne Tardy, les créatrices du musée, était que les visiteurs puissent s'instruire et s'amuser. En plus du parcours ludique avec une accompagnatrice-guide, on propose aux enfants des jeux, des ateliers, des vidéos et des rencontres qui leur permettent une prise de conscience réelle sur le sujet proposé. En l'occurrence, ils peuvent dessiner sur le thème «Sauvons les animaux» ou réfléchir sur les menaces diverses qui pèsent sur le monde animal.

En complément de l'exposition centrale, les curieux peuvent profiter d'une série de photographies prises à Madagascar sur les lémuriens. Le texte et de fort beaux clichés sensibilisent aux problèmes de survie de cette espèce, dus à la destruction progressive de la grande forêt malgache. Les yeux des Petits Princes à la découverte de notre Terre resteront immenses jusqu'à la boutique du musée, où ils pourront même faire l'acquisition de quelques graines de baobab, au grand bonheur de leurs parents.

Ad. C.

(1) Actuellement au Jardin d'acclimation, exposition sur le thème «Le jardin musical».

(2) Alors que le musée du Jardin d'acclimation bénéficie de plusieurs soutiens privés, celui de la Halle Saint-Pierre est un musée associatif de la Ville de Paris.

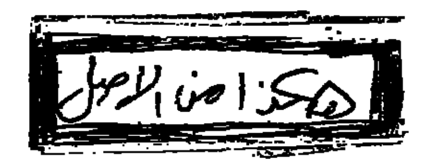
► Musée en herbe, Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard, 75018 Paris. Tél. : 42-58-74-12.



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

Le Monde de l'International



"Our business is business integration"

WE ARE LEADING

ORGANISATIONAL DEVELOPMENT SPECIALISTS

United Research works with clients worldwide to create and implement strategies for competitive advantage. What differentiates United Research from other consulting firms is its ability to simultaneously and continuously integrate business strategy, change management, and information technology to help clients, in a zero-lag-time world, achieve new standards of competitiveness and profitability.

For thirty years, United Research has been in the business of working with leading corporations to make major change happen smoothly and effectively. Through this experience we have developed the multi-disciplinary know-how, tools and methodologies to help blue chip, well-managed firms clarify their complex businesses so that management can focus on the truly critical factors that are key to long-term success.

The United Research approach is comprehensive. Our consulting professionals work together with clients to implement programs that achieve strategic visions across all functions and divisions and through all levels of the organisation. It is our firm belief that this should be a joint process: client and consultant working together as a team. In this way, United Research can leave the client with the ongoing capability to sustain and enhance the value of work completed during the joint project.

To continue our rapid growth in Europe we are looking for results-orientated specialists in organisational development.

Our particular interest focuses on those with extensive experience of leading major change initiatives and who have a full appreciation of the role which OD can play as an integrating mechanism within a complex, multi-functional business environment. To fulfil the total demands of the work your OD skills must be complemented by experience and state-of-the-art knowledge of organisational design, performance management and the use of management development techniques to deliver measurable business performance improvements.

Your role within United Research would be to prove yourself quickly as a technology practice leader, partnering with Chief Executives of Fortune 500 companies and project managing joint process teams comprising multi-disciplined consultants and client team members. You are likely to be a senior manager working at board and strategic level within a major European business or at partner level within a management consultancy and looking for the opportunity to work consistently with major clients to significantly impact their business performance. A first degree is essential and a further business qualification would be an advantage. To complement our pan-European business objectives fluency in English and at least one other continental language is required.

All our consultants spend time in the U.S. whilst training but subsequent relocation is not necessary as the majority of assignments are at client sites within Europe, returning home at weekends.

Please write with full C.V. to Amanda O'Connor, United Research Limited, c/o Noel Wickland Associates, 15 Avenue Victor Hugo, 75016 Paris. Please quote reference LM 1190.

United Research
MANAGEMENT CONSULTANTS
ACCELERATING STRATEGIC CHANGE

EP PE

Η Γενική Γραμματεία του ΕΥΡΩΠΑΙΚΟΥ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟΥ στο ΛΟΥΞΕΜΒΟΥΡΓΟ

διοργανώνει γενικό διαγωνισμό για την πρόσληψη

ΕΛΛΗΝΟΓΛΩΣΣΩΝ ΜΕΤΑΦΡΑΣΤΩΝ (Γ/Α)

Κύριοι όροι συμμετοχής: ☐ πρόσφορες πανεπιστημιακές σπουδές (γλώσσες, πολιτικές επιστήμες, νομικά, οικονομικά, κλπ.) που πιστοποιούνται με την απόκτηση πτυχίου, ή ισότιμη επαγγελματική πείρα τουλάχιστον πέντε ετών στον τομέα της μετάφρασης· ☐ θα εκτιμηθεί ιδιαίτερα η μεταφραστική πείρα τουλάχιστον ενός έτους· ☐ τέλεια γνώση της ελληνικής γλώσσας και άριστη γνώση της αγγλικής ή της γαλλικής ή της γερμανικής ή της ισπανικής γλώσσας και μιας άλλης επίσημης γλώσσας της Ευρωπαϊκής Κοινότητας. Είναι επιθυμητή η γνώση μιας τέταρτης και μιας πέμπτης επίσημης γλώσσας της Ευρωπαϊκής Κοινότητας· ☐ ιθαγένεια ενός από τα κράτη μέλη της Ευρωπαϊκής Κοινότητας· ☐ ηλικία το ανώτερο 40 ετών (οι υποψήφιοι να έχουν γεννηθεί μετά τις 21 Ιανουαρίου 1950)· ☐ παρεκκλίσεις όσον αφορά το ανώτατο όριο ηλικίας που μπορούν να φθάσουν μέχρι τα 6 χρόνια, επιτρέπονται υπό ορισμένες προϋποθέσεις.

ΤΟ ΕΥΡΩΠΑΙΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ ΕΦΑΡΜΟΖΕΙ ΓΙΑ ΤΟ ΠΡΟΣΩΠΙΚΟ ΤΟΥ ΠΟΛΙΤΙΚΗ ΜΕ ΣΤΟΧΟ ΤΗΝ ΕΞΑΣΦΑΛΙΣΗ ΤΗΣ ΙΣΟΤΗΤΑΣ ΕΥΚΑΙΡΙΩΝ ΑΝΔΡΩΝ ΚΑΙ ΓΥΝΑΙΚΩΝ.

Τόπος διορισμού: ΛΟΥΞΕΜΒΟΥΡΓΟ

Οι ενδιαφερόμενοι μπορούν να ζητήσουν το φύλλο της Επίσημης Εφημερίδας που περιέχει το υποχρεωτικό έντυπο υποψηφιότητας καθώς και όλες τις χρήσιμες πληροφορίες, κατά προτίμηση γραπτώς, **αναφέροντας την ένδειξη PE/149/LA:**
στο Ευρωπαϊκό Κοινοβούλιο, Υπηρεσία Προσλήψεων (Parlement Européen, Service du Recrutement, L-2929 Luxembourg).

(Οι υποψήφιοι παρακαλούνται να γράφουν το ονοματεπώνυμο και τη διεύθυνσή τους με κεφαλαία γράμματα του λατινικού αλφαβήτου).

Προθεσμία υποβολής αιτήσεων υποψηφιότητας: 21 Ιανουαρίου 1991.

ELA MEDICAL

Premier Constructeur Français de stimulateurs cardiaques,
recherche pour ses filiales basées à :

- **TOKYO (JAPON)**
- **MILAN (ITALIE)**
- **MUNICH (ALLEMAGNE)**
- **MINNEAPOLIS (ETATS-UNIS)**

CONTROLEURS DE GESTION

Chargés sur place, pour chacune des entités, de prendre la responsabilité du contrôle de gestion et du reporting, ils devront animer une petite équipe : comptabilité, trésorerie, informatique.

De formation supérieure en gestion, ils devront, outre l'anglais, pratiquer une seconde langue (japonais, italien, allemand).

Une formation de quelques semaines est prévue au Siège à Montrouge. Des qualités d'autonomie et de rigueur devraient permettre, même à de jeunes débutants, de réussir dans cette fonction.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions, sous la référence 90/111 B à Philippe CHAUVET - **ELA MEDICAL** 98 rue Maurice Arnoux - 92120 MONTROUGE.

ORC

Le Monde des Cadres

SOCIÉTÉ FOUGEROLLE SA

Domaine d'activité VIDÉO et AUDIO professionnel
recherche

INGÉNIEURS

Formation grande école ou universitaire, débutants ou confirmés, libérés des obligations militaires. Anglais indispensable. Ces postes s'adressent à :

— Ingénieurs électroniciens ayant une bonne connaissance du traitement du signal en analogique et numérique ainsi que la programmation en C.

— Ingénieurs électroniciens option informatique ayant une bonne connaissance de la programmation en C et assembleur INTEL et MOTOROLA.

— Ingénieurs électromécaniciens ayant la connaissance des outils de CAO/DAO - des asservissements de moteurs - programmation en C souhaitable - connaissance en optique appréciée.

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Formation BTS - IUT, débutants ou confirmés - libérés des obligations militaires - anglais souhaité. Ils seront chargés de la mise au point de nos équipements.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :

FOUGEROLLE SA - Direction Technique
10, rue Charles-Cros - 95320 SAINT-LEU-LA-FORÊT

SOCIÉTÉ DE CONSEIL en formation et en organisation commerciale de réseaux de distribution intervenant en milieu bancaire recherche

CONSULTANT SENIOR

Vrai pro de l'animation du changement, 30-45 ans env. Très relationnel, 10-15 ans d'expérience en formation et en animation d'équipe de vente, bonne culture générale, diplômes indiff., connaissance réseaux bancaires appréciée.

Env. c.v., lettre manuscrite, photo récente et prétent. à : OCS CONSEILS 54, rue de Bourgogne 75007 Paris.

ECOLE SUPÉRIEURE RECHERCHE

INTERVENANTS

en tech. vente, organisation commerciale, management. Ecrire : E.T.T. 3, av. Paul-Doumer, 92 RUEIL

L'Université de Fribourg (Suisse) met au concours un poste de professeur d'informatique de gestion. Exigences : doctorat en informatique de gestion ou dans une discipline voisine, recherches et publications scientifiques, expérience dans les applications de la gestion de production (GPAO/PPS), langue française, bonnes connaissances de l'allemand. Offres jusqu'au 7 janvier 1991 à :

Faculté des sciences économiques, Université de Fribourg.

CH - 1700 Fribourg (Suisse). Tél. : (19) 41-37-219-564.

---

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

AUSTIN MINI 1990 Racing Green. 12 300 km. Très bon état. Px 37 000 F. Tél. 46-05-76-60.

POSTES OUTRE-MER

Cantine de postes bien payés. Occasion pour tous. Renseignements gratuits. Services d'emplois outre-mer.

Dépt. L.M., C.P. 460, Ville Mont-Royal, QUÉBEC CANADA H3P 3C7.

---

secrétaires

ÉTUDE NOTARIALE RECHERCHE SECRÉTAIRE même débutante. Traitement de texte. Esprit d'initiative. BTS SOUHAITÉ. Tél. : 43-71-45-64.

---

capitaux propositions commerciales

PUBLICITAIRE envisagerait collaborer participation ou rachat. Contact nécessaire. Tél. : 42-25-05-07.

L'AGENDA

Conférences

Si l'art vous intéresse l'Association PALETTE vous propose des conférences et des visites-conférences. Pour tous renseignements, appelez le 42-71-52-87 ou le 45-54-28-88.

Ordinateurs

Vend ATARI 520 STF + Moniteur coul. + imprimante + 13 jeux + 30 disquet. vierges. + 3 joysticks + G.F.A. Basic. Px 4 000 F. T. 48-55-64-00.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 120 livres start. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS

JE CHERCHE un travail requérant des déplacements à l'étranger, un goût de challenge, de la réflexion et de l'esprit de décision, le sens des relations humaines et des négociations, du discernement et de la rapidité.

JE SUIS une femme de trente-trois ans, journaliste de la presse quotidienne nationale. Je désire changer d'orientation pour conquérir de nouveaux espaces. Je suis stimulée par tous les défis. Qu'on me mette au pied du mur, je ferai mes preuves.

Écrire n° 6057. *Le Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris

---

J.F. dynamique et trilingue (angl., russe, esp.). Diplômée université de Londres (sciences-po. + russe). Certaine exp. journalistique, ch. poste d'attachée de presse ou de relations publiques. Tél. : 40-27-83-04.

---

38 ans, homme parf. trilingue russe, français, anglais. 10 ans d'exp. projets Est-Ouest (URSS, France, USA) ch. entreprise(s) pour collab. Peut travailler d'une façon autonome, miss. d'études. Fax : (1) 42-52-94-55. Tél. : (1) 42-51-52-92.

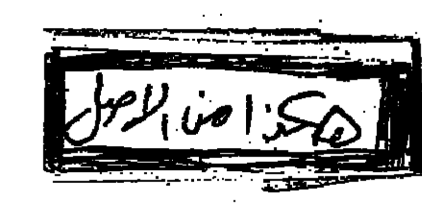
CLAVISTE CONFIRMÉE

cherche emploi Paris. Tél. : 48-27-94-10

CADRE DIRECTION GÉNÉRALE orienté gestion grande expérience cas except. Tels qu'ouverture ou fermeture d'unités étrangères en France cherche missions ou contrats temporaires. Ecrire sous le n° 8141 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Anglaise, 24 ans, sérieuse, cherche emploi au pair avec famille française habitant au cœur de Paris. Tél. : 19-44-71-901 1675 ou 19-44-71-385.

J.H. 31 a., psychologue (DESS-Paris) à mi-temps, exp. informatique (13 ans), recrutement, enseignement. ch. poste recrutement formation ou autres propos. à mi-temps. Tél. : 48-08-61-89



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
1er ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES Parking, 80 m² 2e étage, refait neuf	7, rue Molière **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	9 600 + 2 119 + 6 831
5e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 31 m², 5e ét., A 2	11, rue Tournefort **GCI 40-16-28-70**	4 650 + 355
11e ARRONDISSEMENT		
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jardin	HOME PLAZZA NATION **HOME PLAZZA 40-09-40-00**	5 500 + 825
2 PCES MEUBLÉES 50 m² sur jardin	HOME PLAZZA BASTILLE **HOME PLAZZA 40-21-22-23**	8 500 + 1 275
2 PIÈCES Parking, 47 m² 2e étage	3-7, rue des Nanettes **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	4 000 + 390 + 2 846
4 PIÈCES Park., 100 m², 4e ét.	1, rue Pelée **LOC INTER 47-45-19-97**	8 891 + 836
12e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 75 m², r.-de-chaussée Libre au 1-1-91	107, av. Michel-Bizot **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	5 475 + 519 + 4 212
4 PIÈCES Parking, 88 m² 5e étage	32, rue de Picpus **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	7 597 + 1 414 + 6 098
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES Parking, 73 m² 3e étage	8, rue de l'Ouest **AGIFRANCE 43-20-54-58** Frais de commission	6 600 + 863 + 4 696
16e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES Park., 52 m², 3e ét.	10-12, rue Auguste-Maquet **LOC INTER 47-45-19-97**	5 874 + 501
4 PIÈCES 127 m² 4e étage	67-69, av. Victor-Hugo **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	18 034 + 1 799 +12 833
17e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 71 m², 5e étage 10 m² balcon	15-17, rue Nicolas-Chuquet **L'ÉPARGNE DE FRANCE 40-54-25-72**	11 600 + 900
3 PIÈCES 80 m², rez-de-ch.	9, rue des Dardanelles **GCI 40-16-28-68**	7 600 + 1 369
4 PIÈCES 141 m², 3e étage Chbre de serv. 7 m²	9, rue des Dardanelles **GCI 40-16-28-69**	16 000 + 2 350
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 77 m², parking, 3e ét. Immeuble neuf	46 *bis*, rue de Mouzaïa **SAGGEL 42-66-61-05** Frais de commission	6 650 + 859 + 4 732
4 PIÈCES Parking, 92 m² 2e étage	46 *bis*, rue de Mouzaïa **SAGGEL 42-66-61-05** Frais de commission	7 500 + 1 017 + 5 337
78 - YVELINES		
DOUBLE SÉJOUR 47 m², r.-de-chaussée Cave	**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 42*bis*, r. des Ursulines **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	3 539 + 400 + 2 518
MAISON INDIVIDUELLE 5 pièces 124 m²	**ST-NOM-LA-BRETÈCHE** 4, rue J.-C.-Richard **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	8 581 + 467 + 6 837
PAVILLON Parking 4 pièces, 109 m² Jardin 506 m²	**VERNEUIL** 8, allée Frédéric-Chopin **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	5 000 + 372 + 3 913
3 PIÈCES Parking, 80 m² 4e étage, balcon Cave	**VIROFLAY** 2, rue J.-Bertrand **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	6 540 + 1 125 + 4 980
91 – ESSONNE		
MAISON INDIVIDUELLE 5 pièces, 114 m²	**ÉVRY** 26, rue de la Tour **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 899 + 177 + 4 825
92 – HAUTS-DE-SEINE		
4/5 PIÈCES Parking, 105 m² 1er étage Immeuble neuf	**ASNIÈRES** 25, av. d'Argenteuil **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	7 100 + 1 234 + 5 052
3 PIÈCES Parking, 72 m² 6e étage	**BOULOGNE** Ile-de-France 769, av. du Général-Leclerc **SAGGEL 46-08-80-36** **46-08-95-70** Frais de commission	4 750 + 792 + 3 380
3 PIÈCES Parking, 82 m² 1er étage	**BOULOGNE** 197, rue du Général-Gallieni **LOC INTER 47-45-19-97**	8 586 + 650
4 PIÈCES 85 m², 1er étage Cave Libre 1-1-91	**COURBEVOIE** 333, bd Saint-Denis **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	6 000 + 500 + 4 590
3 PIÈCES 68 m² rez-de-chaussée	**GARCHES** Résid. La Lisière-du-Golf **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	3 484 + 800 + 2 419
3 PIÈCES Parking, 78 m² 1er étage	**GARCHES** 11, rue des Quatre-Vents **SAGGEL 46-08-80-36** **46-08-95-70** Frais de commission	4 280 + 1 099 + 3 046
3 PIÈCES Parking, 73 m² 1er étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-76, rue de la République **SAGGEL 46-08-80-36** Frais de commission	5 500 + 1 083 + 3 914
4 PIÈCES 85 m², 3e étage Immeuble neuf 2 parkings	**MEUDON** 68-76, rue de la République **SAGGEL 46-08-80-36** Frais de commission	6 850 + 1 282 + 4 874
4/5 PIÈCES Parking, 107 m² 1er étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-76, rue de la République **SAGGEL 46-08-80-36** Frais de commission	8 200 + 1 592 + 5 835
3 PIÈCES Parking 68 m² Rez-de-chaussée	**SAINT-CLOUD** 4, place Moustier **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-80-36** Frais de commission	6 400 + 493 + 4 555
STUDIO Park., 42 m² Rez-de-chaussée	**SÈVRES** 37, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	3 488 + 507 + 3 017
2 PIÈCES Parking 49 m² 3e étage	**SÈVRES** 46, route des Postillons **SAGGEL 46-08-80-36** **46-08-95-70** Frais de commission	3 400 + 607 + 2 420
3 PIÈCES Parking 69 m² 2e étage	**SÈVRES** 31, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 600 + 830 + 4 600
4 PIÈCES Parking 80 m² 3e étage	**SÈVRES** 10, route des Postillons **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-80-36** Frais de commission	4 700 + 944 + 3 345
3 PIÈCES Parking, 79 m² Rez-de-chaussée Immeuble neuf	**SURESNES** 27, av.Georges-Pompidou **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	5 600 + 1 165 + 3 985
4 PIÈCES Parking 88 m², 3e ét. Cave	**SURESNES** 9, av. Georges-Pompidou **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	7 000 + 1 310 + 4 981
4 PIÈCES 93 m² 3e étage 2 parkings	**SURESNES** 27, av. Georges-Pompidou **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 700 + 1 375 + 4 768
5 PIÈCES Parking 127 m² 1er étage	**VANVES** 114, av. Victor-Hugo **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	8 128 + 1 699 + 5 784
93 – SEINE-SAINT-DENIS		
3 PIÈCES 65 m² Parking 4e étage	**ÉPINAY** 2, avenue Gallieni **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	3 624 + 606 + 2 579
4 PIÈCES Parking 88 m² 7e étage	**ÉPINAY** 2, avenue Gallieni **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	4 800 + 811 + 3 416
94 – VAL-DE-MARNE		
2 PIÈCES Parking 48 m², 2e ét. Cave	**CACHAN** 34, avenue Carnot **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	3 600 + 440 + 2 561
4 PIÈCES Parking 87 m², 1er ét.	**CHARENTON** 21, rue de Valmy **LOC INTER 47-45-19-97**	6 381 + 1 116
2 PIÈCES Parking 51 m², 7e ét. Balcon, cave Libre le 1/3/91	**CRÉTEIL** 10-12, allée de la Toison-d'Or **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de loc.	2 380 + 835 + 1 984
2 PIÈCES Parking 55 m², 4e ét. Balcon	**SAINT-MANDÉ** 5, rue Fays **LOC INTER 47-45-19-97**	4 960 + 558
3 PIÈCES Parking 74 m², 2e ét. Balcon	**SAINT-MANDÉ** 31-33, avenue Joffre **LOC INTER 47-45-19-97**	6 150 + 877
4 PIÈCES Parking 86 m², 3e ét. Balcon	**SAINT-MANDÉ** 7, rue Fays **LOC INTER 47-45-19-97**	7 450 + 886
4 PIÈCES Parking 89 m², 5e ét.	**SAINT-MANDÉ** 31-33, avenue Joffre **LOC INTER 47-45-19-97**	6 875 + 1 039
95 – VAL-D'OISE		
2 PIÈCES Parking 48 m² 4e étage	**ENGHIEN** 101-103, av. du Général-de-Gaulle **SAGGEL 47-78-15-85** Frais commission	4 200 + 632 + 2 989
3-4 PIÈCES Parking 82 m² 1er étage	**ENGHIEN** 101-103, av. du Général-de-Gaulle **SAGGEL 47-78-15-85** Frais commission	6 000 + 942 + 4 270

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



Commercialisation SNC PHENIX GESTION

AGIFRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS





RESIDENCES HOTELIERES HOME PLAZZA



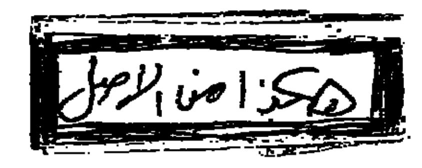
CIGIMO
GROUPE GTF





saggel vendôme
GROUPE UAP

SOLVEG
LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES



Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

TUILERIES
Eglise St-Roch, gd 2 p. cuis., bains, wc, 5 fenêtres s/rue, ref. nf, exceptionnel. 2 050 000 F. 42-71-61-48

2e arrdt

PALAIS-ROYAL
Pierres de taille, luxueux 2/3 pièces. Tél. : 45-51-72-56.

3e arrdt

MARAIS PICASSO
Loft verrière. Idéal galerie. Habitat. poss. 6 500 000 F. Tél. en semaine 9 h-12 h : 47-00-05-43.

M° ARTS-ET-MÉTIERS
Calme, baigné de soleil, en duplex. Gd living dble + 1 ch. + s. de bains. 46-22-03-80 ou 43-59-68-04 poste 22.

R. ARQUEBUSIER. Pptaire vend dans imm., asc., charm. 3 p., rénové, cuis. équipée, chauff. centr. indiv. 45-04-24-30

ARTS ET MÉTIERS
2 beaux studios tt cft, kitch. équipée, parties communes Refaites digicode interphone, 355 000 F et 410 000 F 42-71-87-24

4e arrdt

MARAIS. ST-PAUL. 85 m^2 Duplex sur jardin. 5e ét. asc. 2 950 000 F. 43-26-73-14

ILE ST-LOUIS
Charme, caractère. Imm. XVIIe s. Env. 45 m^2. Living avec petite mezzanine + chbre, cuis., s. de bns. Murs pierres apparentes, cheminée pierre XVIIe, 3,30 m sous poutres, tomettes anciennes. 46-22-03-80 ou 43-59-68-04 poste 22.

PLACE DES VOSGES
Imm. luxueux. Appt env. 100 m^2. Entr., living + 2 ch. 2 s.d.b., park. 46-22-03-80 ou 43-59-68-04 p. 22.

CŒUR MARAIS
M° SULLY-MORLAND
Imm. historique XVIIe, 2 p. + mezz., sanit. à installer 660 000 F. 48-04-84-48

UNIQUE
75 m^2 DE CHARME. SUR ARCHIVES NATIONALES EMBASSY 45-62-16-40.

EXCEPTIONNEL
110 m^2 S/pL VOSGES
EMBASSY 45-62-16-40.

QUAI CÉLESTIN
150 m^2 EN DUPLEX parking
EMBASSY 45-62-16-40

5e arrdt

ENTRE SEINE ET PLACE MAUBERT. Dans charmante rue provinciale, appt de caractère au 1er ét. d'un bel imm. 18e s. Gd séjour, poutres apparentes, cheminée d'époque, chbre calme, cuis.-repas. Placards, bibliothèque, cave. 3 500 000 F. SERGE KAYSER 43-29-60-60

Près MOUFFETARD. Dble séj. + chbre en mezzanine, tout cft, charme, poutres + 2 greniers. 3e ét., imm. 17e s. Tél. : 47-05-24-10.

CENSIER-DAUBENTON
2e ét., vue dégagée 60 m^2 environ. 1 370 000 F. F. FAURE : 45-49-22-70.

JARDIN DES PLANTES
3e ét., 4 pces rue et cour. Cft, soleil. 2 700 000 F. F. FAURE : 45-49-22-70.

RARE
Près Maubert. Neuf, jamais habité. Ancien imm. XVIIe s. réhabilité. Appt ht de gamme. Env. 115 m^2. Living 50 m^2 + 2 ch., s. de bns, s. d'eau. 46-22-03-80 ou 43-59-68-04 poste 22.

BD PORT-ROYAL
BEAU STUDIO CARACTÈRE
Bel immeuble 17e
Prix : 785 000 F
LA TRIBUNE 45-66-43-43.

RUE CLAUDE-BERNARD
pptaire vd dans imm. ravalé, asc., tapis, beau 2 p. rénové, cuis. équipée, tt cft. 45-04-24-30

5e MONGE
beau 2 p. tt cft s/rue, bains, wc, cave, bel exposition. 1 050 000 F. 42-71-61-48

QUAI DE LA TOURNELLE près prox. facultés, beau p. de t., bel chbre. escal. principal, eau chde 265 000 F, créd. total possibl. 48-04-85-85

Bd ST-MARCEL 3/4 pièces 90 m^2, Imm. pierre de t., 4e ét. asc., tout conf., cave, charme, soleil, prof. libér. possible, possib. loc. parking 3 000 000 F T. : 47-07-71-50.

ST-MARCEL vrai 3 pièces 70 m^2 environ, cuis. et salle de bains équipées, très bon état, 2e étage, bel immeuble, cave 1 950 000 F. T. : 45-53-92-39.

BD SAINT-MICHEL
Près Luxembourg, 3 p. tout conf., 2e étage, asc., ensoleillé. Balcon sur boul. 4 500 000 F justifié Tél. : 48-40-44-11.

PANTHÉON exceptionnel part. appart. 3 pces, duplex. Immeuble XVIIIe classé, s. de bains, cuis., cave, 3e étage. Tél. : 43-29-62-58.

DUPLEX STYLE MAISON 6/7 P., 2e et dernier étage, square, calme, verdure, plein soleil, part. 8 500 000 F. 45-87-27-92, répondeur.

6e arrdt

STUDIO CALME
Imm. 18e s. R. DU DRAGON 5e ét., clair. Sol. 1 050 000 F. SERGE KAYSER 43-29-60-60

N.-DAME-des-CHAMPS. Imm. p. de t. Appt prestig. 182 m^2. 11 000 000 F. Tél. : 47-34-37-72.

VANNEAU
Imm. récent, stand, bel appt., 2 p., cuis. équipée, balc. Prix : 2 200 000 F LA TRIBUNE 45-66-43-43

RUE D'ASSAS
6 PCES + serv., 5e ét. Balcon, asc. poss. Box. 7 500 000 F. ETUDE RIVE GAUCHE Tél. : 42-22-70-63.

PRÈS LUXEMBOURG
Imm. 17e. Duplex grand charme. 186 m^2, qualité exceptionnelle. 43-26-73-14.

7e arrdt

ST-DOMINIQUE. 4e ét. 2 pièces, cft, soleil. 1 100 000 F. F. FAURE : 45-49-22-70.

CHAMP-DE-MARS. Studio 2e ét. Rénové. 480 000 F. F. FAURE : 45-49-22-70.

AV. SUFFREN
Chbre non mansardée, 7e ét., asc., vue tour Eiffel, ds magnifique imm. pierre de t. 315 000 F. 42-71-87-24

GRAND-BOURGEOIS
S/BD INVALIDES
Gd 6-7 p., belles réceptions s/gd balc., 6e ét., asc., beau p. de t. VUE TRÈS RARE 7 600 000 F LA TRIBUNE DE L'IMMOBILIER 80, r. de Sèvres. 45-66-43-43

VANNEAU
A voir rapidement studette, tt cft 530 000 F LA TRIBUNE 45-66-43-43

ECOLE MILITAIRE
Imm. parfait état, studio s/cour très clair, cuis. américaine, sal. d'eau, expo est. 670 000 F. 42-71-62-79

AV. DUQUESNES
Duplex, r.-de-ch. + 1er étage + studio service. Ag. s'abstenir. 1 100 000 F 42-25-34-49. 47-27-43-08

7e MINISTÈRES
6 p., plein de poésie, 197 m^2. Calme. Park. 42-36-88-05.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES (proche) Idéal prof lib. 210 m^2 env. Bcp de charme. Entr., dble living + burx + 3 chambres, 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 ou 43-59-68-04 poste 22.

8e MONCEAU
GD STUDIO 42 m^2
cuis. équipée. Dressing, cave, asc., Imm. pierre de t. 1 500 000 F 45-63-27-16.

RUE MONCEAU
Imm. pierre de t. lumineux, 140 m^2, moulure, cheminée, 4e ét. asc., chbre de service. 5 000 000 F PROGEDIM 45-75-89-07

9e arrdt

DROUOT
Très original 200 m^2. Urgt. B. Freling : 40-20-96-00.

TRUDAINE 2 P. tt cft, bains, wc, dans bel imm. p. de taille, 6e ét. asc., VUE SACRÉ-CŒUR. Triple expo. 610 000 F. 42-71-87-24

HAVRE-CAUMARTIN
RARE S/RUE PIÉTONNE
GRAND STUDIO
cuis. séparée, bains 900 000 F 45-66-43-43.

10e arrdt

M° J.-BONSERGENT
Except. s/rue, 3 p. entièrement rénové, cuis. équipée, tt cft. 1 340 000 F. Crédit possible. 48-04-84-48

GARE DU NORD. 2 P. 43 m^2 env. Bât., cour. Calme. Belle cuis., wc. 730 000 F.

36-15 IMMOB
43-87-86-76

11e arrdt

MÉTRO BASTILLE
BEAU STUDIO s/rue, cuis. équipée. TT CFT 395 000 F CRÉDIT POSSIB. 48-04-84-48.

M° PARMENTIER à saisir Gd studio ref. nf, cuis. séparée, bains, wc, dressing, calme, soleil, URGT. 575 000 F. 43-27-81-10

PRÈS NATION
Refait neuf, 2 PCES cuis. bains, wc, digicode Sur rue, 515 000 F CRÉDIT. 43-70-04-63

Exceptionnel, 11e arr., 6e ét., asc., 5 p., rénové architecte 88, plein ciel, vue panoramique, gd séj., patio, superbe volume. 48-05-89-90

SUR SQUARE
Métro Voltaire.
Part. vde 2 P. tt cft. Calme. Soleil. Imm. asc. rénové. Tél. : 43-70-44-88

PARIS 11e NATION
Très beau studio: Refait neuf, très calme, cuisine améric., s. de bns. Urgent cse départ. 625 000 F. 43-42-20-52 ou 47-00-63-86 (répondeur).

12e arrdt

M° DUGOMMIER. Beau 2 p., s/rue, cuis. équipée, s. de b., wc séparé, cave, ravalement payé. 750 000 F. Crédit possib. 48-04-85-85

BASTILLE s/port de plaisance, dble séj. tt cft gde hauteur s/plafond, caractère. STYLE PETIT LOFT 725 000 F. 42-71-87-24

M° DAUMESNIL à saisir, BEAU 2 P, cuis. équipée, bains, wc, cft, soleil, ravalement payé 750 000 F. 43-27-81-10

EXCEPTIONNEL, part. vend 5/6 pièces en duplex, vue sur bois, soleil, charme 43-45-09-64 apr. 18 h Prix : 2 200 000 F.

M° Dugommier. P de t. 4/5 P. en duplex. 108 m^2. Gde cuis. Courette privée. Boxes. 2 450 000 F - 43-35-18-36.

13e arrdt

13e BD ARAGO
90 m^2, 2 ch., séjour, balcon. Verdure, stdg. 2 700 000 F. Tél. : 45-87-11-42.

14e arrdt

FROIDEVAUX
2 P. Vue dégagée. 4e asc. 1 250 000 F. 43-26-73-14

CITÉ-UNIVERSITAIRE
3 P., 65 m^2, 7e ét. asc. Sud. VUE DÉGAGÉE 1 250 000 F 43-26-73-14

DENFERT
Calme, cadre exception. Bel imm. 1900. APPT 5 P. Cuis., s. de bains, dressing. Chauffage. cent. individuel. 3 650 000 F. 43-20-26-35. MARTINE IMMOBILIER

MONTSOURIS (près)
A saisir studio, cuis., wc, dche, bon état CALME, SOLEIL 475 000 F. 43-27-81-10

ALÉSIA (près), superbe LOFT duplex, décoration raffinée, cuis., bains, cheminée, balc. p. de t. 1 950 000 F. 43-27-95-83

HOPITAL ST-JOSEPH
RARE, 2 p., entr., cuis., sal. d'eau, wc, cave, à rénover Prix : 549 000 F créd. tot. 48-04-08-60

René-Coty, stand. 2 P. 60 m^2, bon plan. Px 1 350 000 F. Denfert. Bel anc. studio. Tt cft. 25 m^2. Px 650 000 F. Alésia Stand. Liv. 3 ou 4 chbres. Park. 43-35-18-38.

15e arrdt

M° COMMERCE
Rés. récente, magnifique. Appart. 80 m^2 environ sur verdure. 2 200 000 F. CBI : (16) 99-30-12-04.

SÈVRES-LECOURBE
Récent, bon standing Grand studio, cuis., bains SUR COUR JARDIN 860 000 F 45-66-43-43.

15e EMILE-ZOLA
Gd atelier d'artiste, ensoleillé, belle mezzanine, loggia, 70 m^2, 2e étage PROGEDIM 45-75-89-07

16e arrdt

Superbe atelier/duplex 150 m^2. Calme, soleil, parks. B. Freling : 40-20-96-00.

16e NORD
M° Kléber. Rare. Imm. récent. Env. 100 m^2. Grand living + 2 ch. + 2 s. de bns. Park. Imm. 4 410 000 F. Tél. : 46-22-03-80 ou 43-59-68-04 poste 22.

M° PORTE-ST-CLOUD
rue Le Marois. Récent 4/5 poss, cuis. équipée, tt cft, terrasse, parking. 4 250 000 F. Créd. possib. 48-04-84-48

RANELAGH
GRAND 5-6 P
en duplex S/SQUARE MOZART, clair, calme. Prix : 4 400 000 F LA TRIBUNE 45-66-43-43

AV. PAUL-DOUMER (près) imm. pierre de t., pptaire vend dernier étage, gd 2 p. rénové, bns, cuisine équipée. 45-04-23-15

VICTOR-HUGO 6 PCES
BON PLAN 4e ét. CALME-Parking. 8 000 000 F EMBASSY 45-62-16-40.

PRÈS GEORGES-MANDEL
Voie privée, calme, soleil. Stand. 6 pièces 200 m^2. Très bon état. 45-00-12-42.

17e arrdt

PEREIRE
Dble séj. tt cft, bains, wc indépendant, cuis. équipée, gde hauteur s/plafond, baies vitrées, très clair 895 000 F. 42-71-87-24

MAIRIE 17e (près)
A saisir, ravissant 2 p., cuis. séparée, bains, calme, soleil, Imm. ravalé. 580 000 F. 43-27-95-83

R. LEGENDRE (près)
Rare, 2 p., entr. cuis., sal. d'eau, wc + balc., cave Prix : 569 000 F créd. tot. 48-04-08-60

M° BROCHANT. A SAISIR BEAU 2 P. TOUT CONF. Parfait état. Clair 6e étage, asc. Prix : 710 000 F. 45-66-01-00.

WAGRAM BD MALESHERBES
BEAU 2 P. tout conf. 6e étage, asc., pierre de taille Prix : 1 390 000 F LA TRIBUNE 45-66-43-43.

45, BD GOUVION-ST-CYR
STUDIO 520 000 F
7e étg. Superbe imm. Parf. état. Clair. 45-66-01-00.

Paris 17e bon immeuble, appart. 2 p., entrée, cuisine, s. de bains, w.-c., refait neuf, très clair, gardien. Agences s'abstenir 640 000 F T. : 60-75-01-56.

18e arrdt

Plein ciel, loft 140 m^2. 7e ét., pierres de t., impecc. 2 850 000 F. 40-26-42-47.

M° PL.-CLICHY
Près cimetière MONTMARTRE 2 p., cuis. tt cft, 36 m^2. 480 000 F. Crédit total possib. 48-04-84-48

MAIRIE DU 18e
Beau studio tout cft, cuisine équipée, immeuble ravalé. TRÈS CLAIR 355 000 F. 42-71-87-24

M° MARX-DORMOY
A saisir GD 2 P., cuis., wc, plein Sud, petits travaux, URGT CSE DÉPART 520 000 F. 43-27-95-83

QUARTIER L'OLIVE
Parfait pour investisseur 2 pièces. cuis., douche, w.-c. à rénover. Très clair 520 000 F 45-66-01-00.

EXCEPTIONNEL
R. MARX-DORMOY 2/3 P. Tt cft. A rénover. Gd balc. Bel imm. Pierre de t. PX 850 000 F. A débattre - 45-66-01-00

19e arrdt

128-130, rue Compans
Immeuble neuf de qualité du 2 au 5 pièces.
Réalisation : PARK PROMOTION 42-03-71-22.

RUE DE CRIMÉE rare
Pierre de tail., 40 m^2, 2 p., entr., cuis., bains, wc, cave. Prix : 659 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60

50 M BUTTES CHAUMONT
EXCEPTIONNEL 2 P à rénover dans bon imm. BIEN SITUÉ 535 000 F. 45-66-01-00

2 P. tt cft 470 000 F
19e, PARFAIT ÉTAT CLAIR. IMM. RAVALÉ Tél. : 45-66-01-00.

20e arrdt

M° PELPORT
magnif. appt 92 m^2 env. Gde terrasse. Dern. ét. 2 chbres, 1 s. de bains, 1 s. d'eau. Garage. 2 100 000 F. CBI : (16) 99-30-12-04.

GAMBETTA près M° URGENT pptaire vd GRAND 2 P cuis. tt confort, double exposition. 565 000 F CRÉDIT 43-70-18-00

GAMBETTA
JOLIE MAISON
60 m^2, parfait état cft 1 300 000 F. 42-72-40-19

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
Plein centre, imm. stand. 130 C dont studio, bains. 25 m^2 séparable. Garage. 2 600 000 F. 46-61-80-25.

ANTONY
5 min. RER Parc-de-Sceaux. 4 pièces 80 m^2. Soleil, calme sur jardin. Prox. comm., écoles, CES, crèche, poste. Très bon état. 1 180 000 F. Mme Therme : 47-02-24-24.

93 Seine-Saint-Denis

St-Denis à 50 m du métro
LOFT 190 m^2
aménagé, charme et espace. 1 650 000 F. Pptaire : 47-66-07-07.

PANTIN. Près métro
RARE. 2 P., entrée, cuisine, salle d'eau, wc. Cave. PRIX 439 000 F. Créd. total. 48-04-08-60

94 Val-de-Marne

Particulier vend
VINCENNES-NORD
5 pièces standing, 90 m^2. r.-de-ch. Box. cave. 1 800 000 F. Tél. : 43-98-00-98.

Province

Olympiques d'hiver 1992 studio meublé à vendre Arc 1800. Paris : 5 heures. TGV + funiculaire direct 400 000 F (1) 42-23-78-73.

viagers

LIBRE DE SUITE
3 P., tt cft. Imm. moderne. 20e Pte Bagnolet. 8e, asc. + box. 800 000 F + 5 000 F. F. CRUZ : 48-66-19-00.

Partie libre Maisons-Laffitte (Parc). Maison 19e s. sur 1 000 m^2. Calme, à rénover. Hme 87 ans. 800 000 F + 8 000 F/mois. F. CRUZ : 42-66-19-00.

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m^2 PARIS. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 9e. Paiement comptant. Tél. : 48-73-35-43.

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
Petites et grandes surfaces
ÉVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22.

Rech. pour pied-à-terre STUDIO OU 2 PCES Décision rapide. Paiement comptant. M. MESNIL Tél. : 42-71-93-00

LA TRIBUNE
DE L'IMMOBILIER
80, r. de Sèvres, Paris-7e rech. pour sa clientèle : studio et beaux appts 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. Présentation et décision rapides. 45-66-91-91

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m^2. 40 000 F à 90 000 F le m^2.

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

hôtels particuliers

EXCEPTIONNEL
M° TOLBIAC, 250 m^2, 8/10 P. 4 800 000 F - 43-41-59-95

locations non meublées offres

Paris

NATION. 2 P. de 43 m^2 env. Cuis., wc, s. d'eau avec dche et lavabo. 3 900 F CC

36-15 LOCAT
43-87-86-76

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

URGENT
J.H. sérieux, recherche chambre de bonne. Préférence 14e, 6e. 45-43-15-92, répondeur.

locations meublées offres

Paris

MASTER GROUP
Recherche appts vides ou meublés de standing pour CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS. 47, rue VANEAU, Paris 7e. Tél. : 42-22-14-61 ou le 42-22-24-66.

villas

Part. rech. grande villa ou terrain minimum 1 hectare ; golfe de St-Tropez ou arrière-pays Tél. : 94-96-10-97.

propriétés

PROCHE
ST-GERMAIN-EN-LAYE
RARE
Propriétés sur terrains de 4 500 m^2. Proximité futur golf de Joyenval et lycée international. 300 m^2, très bel. réception, 5 chambres, mezzanine, 3 salles de bains, cuisine, garage double, cave. Maisons modèles à visiter de 10 h à 19 h.
« VALMONT »
Angle route d'Aigremont et chemin St-Barthélémy 78240 CHAMBOURCY Tél. : 30-65-07-63.
KAUFMAN & BROAD

maisons individuelles

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 P sur 900 m^2 terrain, terr. 200 m^2. R.-C. : séj. dble cathédrale, cheminée, 2 ch., salle de bains, cuis. équipée, w.-c., buanderie. 1er ét. : 2 ch., s. de bains, dressing. Garage 2 voit., quartier résidentiel, proche com., écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. 1 600 000 F à débattre. Après 19 h : 45-98-12-78.

MAISON 5 P.
1 195 000 F
A saisir L'HAY-LES-ROSES Prox. Paris et ttes commodités et transports. Cuis. équipée. Gar. Véranda. Beau jard. clos. 45-66-01-00.

PETITE VILLE SUD BRETAGNE MAISON BOURGEOISE 8 gdes pces ppales, tout conf. Garage, jard. agrém. 900 000 F Tél. : 99-72-28-50 H. repas.

BOURG-LA-REINE
Sur 260 m^2 COS 0,70 3 P., cuis., bains, wc + 1 P., 25 m^2, chauffage gaz. 1 370 000 F. 46-61-80-25

pavillons

FOSSES (95)
30 mn Châtelet-Les Halles par RER, 15 mn Roissy par la route. Quartier calme, proche RER et lycée. pavillon F5, 3 chambres, dressing + mezzanine, séjour double 32 m^2 avec grande cheminée, cuisine équipée, 2 salles de bains, 2 w.-c., sous-sol total, garage 2 voitures. Terrain clos de 280 m^2. 117 m^2 habitables. 760 000 F. (1) 34-71-93-56.

bureaux

Locations

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRE D'AFFAIRES propose : bureaux équipés et salles de réunions, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de vos entreprises. Fax, permanence téléph., secrét. TTX, imprimerie et services personnalisés.

ETOILE 16e	47-23-61-61
GRENELLE 15e	47-23-61-58
ST-LAZARE 8e	42-93-50-54
LA FAYETTE 9e	47-23-61-61
BOULOGNE 92	46-20-22-25
VERSAILLES 78	30-21-49-49

+ 25 centres en France. Prix compét., délais rapides. Depuis 1978 à votre service. Infos Minitel : 3616 ASPAC.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e LOCATION DE BUREAUX INTERDOM 43-40-31-45.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés, ts services Démarches R.C. - R.M. SODEC SERVICES CHPS-ÉLYSÉES 47-23-55-47 NATION 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
8e LA BOÉTIE
BUREAUX. Ttes PRESTATIONS 42-58-12-03.

DOMICILIATION 8e
Bureaux, télex, télécopie
Agéco, 42-94-95-28

VOLTAIRE 667 m^2 bureaux env. Bon standing. Parkings possib. Sans reprise 900 F HT/m^2/an

36 15 BURCOM
43-87-89-29

immobilier information

INVESTIM
Achetons, Paris et région, imm., appts, commerces, exclusivement à propriét., leur mandataire. Tél. : 42-88-09-26 Fax : 42-96-02-65

locaux commerciaux

Ventes

Imm. ccial entièrement neuf. 600 m^2 r + 4 + ss park. Livré 91. Prix : 17,5 MF Tél. : 43-80-44-76.

Loft ccial 100 m^2. Etoile. 4 800 000 F. Tél. : 43-80-44-76 TRÈS RARE.

Vend Z.I. AMBOISE
Prox. autoroute et TGV. Frigos 4 200 m^3 froid positif, 7 300 m^2 terrain, 1 600 m^2 couverts. 450 m^2 stockage divers. 47-05-48-74.

Locations

PLEIN CŒUR DU MARAIS
ANGLE RUE TEMPLE ET RUE CHAPON
Rénov., prestige. Divers locaux cciaux. Excellente prestation. Toutes surfaces + park. à venir. RÉSERVATIONS Etude INTERCONTINENTALE 42-86-02-23.

A LOUER
MAGASIN 5 VITRINES faisant angle. 200 m^2. Av. Parmentier, Paris 11e. Tél. : 47-36-58-33 à partir de 19 h 30.

locaux industriels

Ventes

VD URGENT. Z.I. 3 200 m^2 couverts, entièrement aménagés, eau, électr., gaz. Poste 450 KVA. 40 km SETIF Algérie. Ecrire sous n° 8156 le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

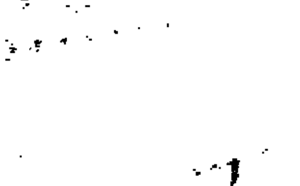
fonds de commerce

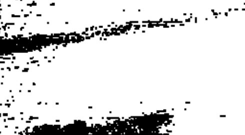
Ventes

Cœur Montparnasse, idéal investisseur, murs de rest. 170 m^2, parking. 2 900 000 F. 43-35-18-36.







MARCHÉS FINANCIERS

M. Bérégovoy envisage une réforme de la réglementation des Sicav monétaires

Intervenant le mardi 27 novembre à l'occasion du dîner annuel de l'AFB (l'Association française des banques) à Paris, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a fait part de ses préoccupations quant à l'actuelle « hypertrophie » des OPCVM (Organismes de placements collectifs en valeurs mobilières) monétaires.

L'encours actuel des Sicav monétaires approche les 1 000 milliards de francs. *« J'ai tendance à penser que cela est excessif et que cela gêne la gestion des liquidités »* dans l'économie nationale, a déclaré le ministre, ajoutant qu'il *« n'était pas question de supprimer les OPCVM mais de chercher à en corriger les excès »*.

Le ministre a envisagé plusieurs pistes. *« Ne conviendrait-il pas de rappeler aux épargnants*, a-t-il notamment déclaré, *que ce sont là des placements non dépourvus de risques. »* Il a parlé *« d'encourager les banques à percevoir des droits d'entrée »*. Il a évoqué *« un rapprochement des taux d'imposition des plus values financières des entreprises avec les taux de l'impot sur les sociétés »*, mais il a surtout annoncé qu'il réfléchissait à *« une réforme de la réglementation des Sicav monétaires »*.

Répondant à M. Dominique Chatillon, le président de l'AFB, qui avait fait part au ministre de l'inquiétude de la profession à propos des conséquences d'une concurrence parfois anarchique dans le secteur bancaire français, le ministre d'Etat a jugé que les banques françaises ne sont pas *« souffreteuses »*. *« Si la concurrence érode vos marges et comprime vos bénéfices*, a déclaré le ministre d'Etat, *elle stimulera votre imagination et vos efforts de productivité »*. M. Bérégovoy s'est, en outre, félicité du succès du PEP (plan d'épargne populaire) et du rôle joué par les banques dans ce domaine. La collecte totale sur les PEP, de 94 milliards de francs en octobre, devrait approcher d'ici à la fin de l'année les 100 milliards. Selon le ministre, le PEP aurait contribué à un supplément d'épargne réel de 20 à 25 milliards de francs.

Dans son discours, M. Chatillon avait demandé au ministre la mise en œuvre rapide de réformes nouvelles sur l'organisation des marchés de capitaux et des institutions *qui en sont responsables.*

E. I'

Le président de la Société des Bourses françaises critique la directive européenne consacrée aux « services en investissement »

M. Régis Rousselle, président de la Société des bourses françaises, a présenté, mardi 27 novembre, les perspectives d'évolution du marché à règlement mensuel et évoqué les divergences françaises sur la directive européenne consacrée aux *« services en investissement »*.

Cette directive, *« dont les enjeux sont trop méconnus »* a-t-il précisé, est en complète contradiction avec les textes concernant les OPA ou les délits d'initiés. *« Tout ce qui a pu se faire en France ces dernières années concernant la transparence et la sécurité des marchés est pris à contre-pied. »*

Le système adopté serait pratiquement identique à celui qui régit le marché euro-obligataire dont l'opacité ne peut que favoriser les gros intervenants. Selon M. Rousselle, si un tel texte est adopté, la compétitivité de la place française en serait très affectée et il faudrait, en outre, *« démonter tout ce qui a été fait en France ces dernières années en matière de transparence et de contrôle des opérations de marché »*. Cette position rejoint celle des pouvoirs publics français et notamment celle de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie (*le Monde* du 16 novembre).

En ce qui concerne l'avenir du marché à règlement mensuel (RM), la commission de réflexion, créée par une décision du Conseil des Bourses de valeurs (CBV) en décembre 1989 et présidée par M. Gilles Dupont, dirigeant de Cholet-Dupont, vient de rendre son rapport.

Après consultation d'une centaine de professionnels, celui-ci préconise la suppression, d'ici trois ans, du marché à règlement mensuel pour un marché unique au comptant, qui, néanmoins, conserverait les avantages liés dans l'immédiat au RM (crédit, report). Toutefois, le CBV ne prendra aucune décision tant que le système informatique de règlement- livraison RELIT ne sera pas complètement opérationnel.

Aux Etats-Unis

La Réserve fédérale étudie une baisse des réserves obligatoires pour les banques

La Réserve fédérale, la banque centrale des Etats-Unis, étudie une baisse des réserves obligatoires des banques pour stimuler le financement de l'économie. Pour éviter d'accroître leurs risques, les banques américaines ont sérieusement ralenti le rythme de leurs crédits aux entreprises. Un frein d'autant plus facilement mis en place que les créances bancaires sur un secteur immobilier en pleine dépression placent bon nombre d'établissements financiers au bord de la faillite.

Inquiet de cet engrenage récessionniste, le gouvernement américain a plaidé un allègement du cadre réglementant l'activité de crédit auprès de la Réserve fédérale. Ses arguments ont dû porter puisque la Réserve fédérale envisage de réduire les réserves obligatoires des banques sur les certificats de dépôt. Nul doute que les statistiques sur les dépôts de bilan des petites et moyennes entreprises dus à une rupture brusque de leurs lignes de crédit faciliteront cette décision. Pour la Réserve fédérale, cette injection de liquidités n'implique ni un relâchement de la surveillance sur les établissements financiers en difficulté ni une diminution des provisions.

EN BREF

□ **Fin du conflit à la chocolaterie Cémoi.** – Les salariés de la chocolaterie Cémoi, installée dans la banlieue de Perpignan (Pyrénées-Orientales), ont repris le travail, lundi 26 novembre, à la suite de l'accord signé, samedi, entre la direction et les syndicats pour mettre fin au conflit qui paralysait la production de l'usine depuis le 14 novembre (*le Monde* du 23 novembre). Les grévistes qui réclamaient, outre une hausse de leur salaire, la révision des cadences et le respect des qualifications ont, selon les délégués de la CGT, obtenu 5 % d'augmentation – soit + 10,27 % depuis le début de l'année – et l'assurance d'avoir au moins 5 % de bonifications salariales par an d'ici à 1993. – *(Corresp.)*

□ **La société Maxwell retire de la vente des pots de café soluble.** – Le groupe Kraft General Foods, fabricant du café Maxwell, a décidé de retirer de la vente les pots de 200 grammes de café soluble étiquetés « Qualité filtre - Offre spéciale ». Des fragments de verre avaient été retrouvés dans certains de ces pots. Selon Kraft General Foods, le phénomène, entraîné par un incident au cours de l'emballage, n'a été observé que pendant une journée de fabrication. Le fabricant a néanmoins décidé de retirer tous les pots de la vente. Les consommateurs sont invités à les rapporter là où ils les ont achetés ; les pots seront remplacés entre le 17 décembre et le 19 janvier prochains.

□ **Nouvelle astreinte pour la publicité de Henkel sur les lessives.** – Le tribunal de commerce de Nanterre, saisi en référé le 9 novembre par le groupe chimique Rhône-Poulenc, a triplé la pénalité pour les publicités du groupe Henkel (les lessives Le Chat) associant absence de phosphates dans les lessives et défense de l'environnement : l'astreinte par infraction constatée a été portée de 50000 F (montant fixé par le tribunal, le 26 mars) à 150000 F. Le tribunal a accordé 10000 F de dommages et intérêts à Rhône-Poulenc. La cour d'appel de Paris avait enjoint, le 21 juin, aux deux groupes de cesser leurs publicités comparatives. Le ministère de l'environnement a demandé aux fabricants de lessive d'en réduire la teneur en phosphates à 20 % au 1er juillet 1991.

NEW-YORK, 27 novembre ↑

Petite hausse

Attendant la publication mercredi de statistiques économiques américaines, Wall Street a évolué irrégulièrement mardi avant de terminer la journée sur un modeste gain de 0,42 %. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini à 2 543,81, en hausse de 10,64 points.

Quelque 148 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport *de 9 contre 5 : 946 contre 567. Le* cours de 481 titres est resté inchangé.

Le léger recul des cours du pétrole a procuré un léger soutien à la grande Bourse new-yorkaise. Les investisseurs attendaient la publication dès mercredi de plusieurs statistiques économiques américaines, dont celle des commandes de biens durables et l'indice composite des principaux indicateurs économiques, censées préfigurer la conjoncture dans les six à neuf prochains mois.

Sur le marché obligataire, les taux sur les bons du Trésor américain à 30 ans, principale valeur de référence, ont glissé à 8,42 % mardi

VALEURS	Cours du 26 novembre	Cours du 27 novembre
Alcoa	54 1/8	54 7/8
ATT	32 1/4	32 1/4
Boeing	43 1/2	43 3/4
Chase Manhattan Bank	10 3/4	10 7/8
Du Pont de Nemours	35 5/8	35 3/4
Eastman Kodak	43 3/8	43
Exxon	51	50 3/8
Ford	27 5/8	27 1/8
General Electric	53 1/4	53 1/2
General Motors	37 3/8	37 3/8
Goodyear	15 1/4	16 1/2
IBM	113 7/8	113 1/2
ITT	20 5/8	46 1/8
Mobil Oil	58 7/8	58 7/8
Pfizer	77 1/2	79
Schlumberger	55 1/8	57 3/4
Texaco	58 1/8	58 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	95 1/4	95 1/8
Union Carbide	16	16 1/8
USX	31 1/8	31 3/8
Westinghouse	25 5/8	25 3/4
Xerox Corp.	33 5/8	33 1/2

LONDRES, 27 novembre ↑

Faible progression

Malgré une réduction des gains à *la suite de rumeurs sur de prochains* licenciements dans une grande maison de courtage, les cours des valeurs ont clôturé en hausse mardi au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 7,6 points, à 2 159,5, soit un gain de 0,35 % par rapport à lundi. Le volume des transactions est resté étroit, avec 376,5 millions de titres échangés contre 342,9 millions lundi. Les boursiers, tablant sur une victoire de M. John Major, se sont montrés optimistes avant l'annonce des résultats du second tour des élec*tions du parti conservateur.*

De nombreux secteurs ont gagné du terrain, notamment les magasins, les assurances et les bancaires. En revanche, les compagnies d'eau se sont affaiblies. Les groupes alimentaires Northern Foods et Dalgetty se sont raffermis après l'annonce de résultats semestriels encourageants, tandis que la brasserie Allied Lyons s'est effritée en raison de prises de bénéfices après une hausse de 10 % de son bénéfice intérimaire.

PARIS, 28 novembre ↓

Morose

Après la pause de la veille (– 0,08 %), le marché parisien a retrouvé momentanément le chemin de la baisse mercredi matin. En effet, après une ouverture en recul de 0,69 %, les valeurs françaises accusaient un retard moyen de près de 1 % au bout d'une demi-heure de cotation. En fin de matinée, elles retrouvaient un niveau proche du point d'équilibre (– 0,05 %). En début d'après-midi, *l'indice CAC 40 s'inscrivait de nou*veau en baisse de 0,24 %. Plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de la Bourse de New-York, le repli avoisinait 0,2 %.

La forte baisse de Tokyo (– 2,4 %), quelques heures auparavant, le début de séance médiocre de la Bourse londonienne, autant d'éléments qui ne favorisaient pas les initiatives de la part des investisseurs, tout comme l'ouverture à la baisse du MATIF et des obligations et la remontée du taux de l'argent au jour le jour à 10 1/8. Ajouter à cela les craintes de dégradation de la situation dans le Golfe, persistantes en début de séance, tempérées ensuite par les déclarations du vice-premier ministre irakien, appelant le président Bush au dialogue, en vue d'instaurer une paix globale dans le Golfe et au Proche-Orient. Tous ces facteurs ont fait évoluer la tendance dans un sens ou dans un autre sans jamais lui donner de véritable orientation.

Quelques applications ont donné de l'animation au marché. Une portant sur 157 000 titres de l'Auxiliaire d'entreprises, une autre portant sur 842 000 titres GTM Entrepose. Sur le marché de l'or, les cours se sont légèrement repliés. Le lingot abandonnait 550 F à 61 850 F et le napoléon, 2 F à 397 F.

TOKYO, 28 novembre ↓

Forte baisse

Après une ouverture en hausse, la Bourse de Tokyo a terminé la séance de mercredi sur une forte baisse en raison de rumeurs selon lesquelles une grosse société immobilière, Shuwa Corp., aurait des difficultés financières. Cette société est en général très active sur le marché des actions, rapportaient les opérateurs.

L'indice Nikkei a cédé 569,63 points, soit 2,41 % à 23 053,88. Les échanges ont porté sur 340 millions de titres contre 260 millions la veille. Mardi, le Nikkei avait cédé 139,95 yens.

VALEURS	Cours du 27 nov.	Cours du 28 nov.
Akai	551	508
Bridgestone	1 080	1 040
Canon	1 240	1 240
Fuji Bank	2 150	2 110
Honda Motors	1 330	1 310
Matsushita Electric	1 840	1 840
Mitsubishi Heavy	664	655
Sony Corp.	5 800	5 800
Toyota Motors	1 760	1 730

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Gautier France échangé à 183 F pour sa première journée sur le second marché.** – Le fabricant de meubles Gautier France a été coté pour la première fois, mardi 27 novembre, sur le second marché. La demande a été de 600 179 titres pour 200 000 titres proposés, soit trois fois l'offre. Le cours coté a donc été de 183 F pour des actions proposées au départ à 180 F. Gautier France est la 351e société arrivant sur le second marché depuis sa création en 1983, et l'une des premières depuis la crise du Golfe déclenchée le 2 août dernier avec l'invasion du Koweït par l'Irak. Le 14 novembre dernier, la société havraise de robinetterie industrielle Trouvay et Cauvin avait été transférée du hors-cote sur le second marché.

□ **La COB prolonge l'examen de l'OPA d'Altus Finance sur Concept.** – La Commission des opérations de Bourse a décidé de prolonger jusqu'au lundi 3 décembre le délai d'examen de l'offre publique d'achat lancée par Altus Finance pour le contrôle de 50,01 % de la société de services informatiques Concept. Le projet d'OPA simplifiée a été déposé le 16 novembre dernier par les filiales d'Altus, Batif Banque et Batif Développement, ainsi que par la société des associés fondateurs, BLS. La COB indique que le délai d'examen de la note d'information relative à cette opération est prolongé *« afin de permettre aux présentateurs et à la société visée de fournir les réponses et les justifications demandées à la commission »*.

□ **SOGERES se développe en Espagne.** – SOGERES, filiale de Perrier, sixième société française de restauration collective, vient d'acquérir 40 % de la société madrilène Distexa (le reste du capital demeurant entre les mains de la famille d'origine), au chiffre d'affaires de 45 millions de francs : elle prendra en charge le management, la stratégie et le développement. SOGERES, qui emploie 2 900 personnes, devrait réaliser en 1990 un chiffre d'affaires de 750 millions de francs.

□ **Pullman s'implante à Madagascar.** – Pullman international hôtels va reconstruire deux établissements à Madagascar. D'une part, un PLM Azur (quatre étoiles) à Ivandry, banlieue chic de la capitale Tananarive, dont le financement (90 millions de francs) est apporté à 54 % par des investisseurs malgaches (privés pour la majorité) et à 46 % par des étrangers conduits par un promoteur mauricien déjà associé à Pullman. D'autre part, l'hôtel de la Marine à Antsiranana (ex-Diego-Suarez), dont le financement devrait être assuré à 75 % par des investisseurs malgaches. Deux autres établissements devraient suivre, l'un à Tamatave, l'autre à Tananarive. Pullman a signé à la fin de 1988 une convention avec l'Etat malgache pour la construction d'une dizaine d'hôtels dans l'île.

□ **James Capel devient membre du Tokyo Stock Exchange.** – James Capel Pacific Limited, filiale du broker britannique James Capel, a obtenu le statut de membre du Tokyo Stock Exchange. Le bureau de représentation que la firme avait ouvert au Japon en 1984, devenu par la suite une filiale à part entière, compte aujourd'hui 140 personnes et s'est spécialisé entre autres sur les warrants, les options et les futures.

□ ***Précision.*** – L'hebdomadaire *Option Finance* (groupe Excelsior) nous précise qu'il n'y a aucun rapport entre son magazine *Option Finance* et la société de gestion de portefeuilles à laquelle la COB vient de retirer son agrément (*le Monde* du 28 novembre) et qui porte le même nom, Option Finance.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	412 30	380	Idianova	132	....
Asystel	105	....	I.M.S.	890	890
B.A.C.	146	146 40 d	IN2	312	321
B.I.C.M.	840	842	I.P.B.M.	126	125
Boiron (Ly)	422	422	Loca Investis.	285	288
Boisset (Lyon)	191	....	Locamic	75	70
Câbles de Lyon	3050	3031	Marra Comm.	118	115
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	905	902	Molex	97	97 10
Calberson	280	275	Olivetti Logabax	590	590
Cardif	418	424	Presbourg	90	....
C.E.G.E.P.	175	177 50	Publ.Filipacchi	285	288
C.F.P.I.	270	280	Razel	632	632
Ciments d'Origny	418	428	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	308	308
C.N.I.M.	770	780	St-H. Matignon	185	179 50
Codetour	276 10	283	Select Invest (Ly)	88 90	88 90
Comareg	278	275 10	Serbo	435	435
Conforama	860	840	S.M.T. Goupil	169 90	170
Creeks	244	240	Sopra	168	....
Dauphin	373 70	389	Supra	86 90	....
Delmas	680	670	Thermador H. (Ly)	246	246
Demachy Worms Cie	520	500	Unilog	173 80	174 90
Desquenne et Giral	230	223 10	Union Fin. de Fr.	350	360
Devanlay	900	890	Viel et Cie	82 10	79 70
Deville	390	390	Y. St-Laurent Groupe	815	810
Dollsos	190	190			
Editions Belfond	215	220			
Europ. Propulsion	380	380			
Finacor	124	124			
Frankoparis	161 50	161 50			
Grand Livre	405	405			
Gravograph	190	190			
Guimoli	835	840			
I.C.C.	225	225			
IDIA	339	335			

Marché des options négociables le 27 nov. 1990

Nombre de contrats : 15 746

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	480	–	9,50	–	–
CGE	640	0,50	–	–	109
Elf-Aquitaine	320	12	23	8	–
Eurotunnel SA-PLC	36	0,70	2,50	5,05	6
Euro Disneyland SC	110	–	–	–	17,80
Havas	440	–	–	8,50	17
Lafarge-Coppée	340	6,50	–	18,50	–
Michelin	60	9	–	1,99	–
Midi	880	–	105	–	30
Paribas	520	–	23	–	40
Pernod-Ricard	960	64	–	–	–
Peugeot SA	520	22	45	22	34
Rhône-Poulenc CI	240	1,50	–	32	–
Saint-Gobain	400	4	17,65	–	–
Source Perrier	1 800	0,01	–	–	–
Société générale	360	–	–	4,50	–
Suez Financière	320	3	12,20	24	–
Thomson-CSF	180	11,30	16	2	5

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 nov. 1990
Nombre de contrats : 57 070

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	99,42	99,38	99,32
Précédent	99,44	99,40	99,36

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
100	0,08	1,10	0,66	1,74

INDICES

CHANGES

Dollar : 4,9880 F ↓

Le dollar s'inscrivait en baisse à Paris mercredi 28 novembre, repassant sous la barre des 5 F, à 4,9880 F, contre 5,190 F la veille à la cotation officielle. Le mark gagnait également du terrain, sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt en RFA. Il s'échangeait à Paris à 3,3763 F contre 3,3718 F la veille au fixing.

FRANCFORT	27 nov.	28 nov.
Dollar (en DM)	1,4887	1,4772

TOKYO	27 nov.	28 nov.
Dollar (en yens)	128,95	128,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 novembre) ...... 10 - 10 1/8 %
New-York (27 novembre) ...... 7 1/2 - 5/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	26 nov.	27 nov.
Valeurs françaises	75	75
Valeurs étrangères	78,10	77,70
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	433,10	426,36
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 607,24	1 605,92

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	26 nov.	27 nov.
Industrielles	2 533,17	2 543,81

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	26 nov.	27 nov.
Industrielles	1 698,60	1 699,70
Mines d'or	158,70	157,50
Fonds d'Etat	82,51	82,43

TOKYO

	27 nov.	28 nov.
Nikkei Dow Jones	23 623,51	23 053,88
Indice général	1 734,30	1 697,35

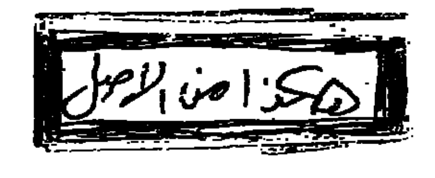
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	4,9995	5,0015	+ 65	+ 75	+ 106	+ 126	+ 440	+ 500
$ can.	4,2896	4,2987	– 117	– 76	– 195	– 146	– 381	– 304
Yen (100)	3,8741	3,8771	+ 44	+ 64	+ 94	+ 125	+ 314	+ 382
DM	3,3730	3,3760	+ 30	+ 44	+ 35	+ 58	+ 116	+ 177
Florin	2,9907	2,9931	+ 19	+ 32	+ 31	+ 52	+ 111	+ 164
FB (100)	16,3382	16,3555	+ 39	+ 152	+ 119	+ 294	+ 341	+ 749
FS	3,9569	3,9616	+ 33	+ 56	+ 40	+ 68	+ 213	+ 292
L (1 000)	4,4980	4,5038	– 151	– 110	– 259	– 209	– 573	– 477
£	9,8915	9,9005	– 382	– 342	– 652	– 578	– 1339	– 1177

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 13/16	8 1/16	8 7/16	8 11/16	8 1/16	8 5/16
Yen	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8
DM	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 3/8	8 13/16	9 1/16	9	9 3/16
Florin	8 3/8	8 5/8	8 7/16	8 9/16	8 11/16	8 13/16	8 7/8	9
F.B.(100)	8 3/4	9	8 3/4	9	9	9 1/4	9 3/8	9 5/8
F.S.	8	8 1/4	8 1/4	8 1/2	8 3/4	9	8 1/2	8 11/16
L(1 000)	13 1/4	14 1/4	12 1/2	13	12 1/2	13	12 1/4	12 3/4
£	14 1/4	14 1/2	14 1/16	14 3/16	13 3/4	13 7/8	12 15/16	13 1/16
Franç.	9 11/16	9 15/16	9 9/16	9 11/16	9 11/16	9 13/16	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 28 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 29

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3810	C.N.E 3%	3842	3840	3842	....
940	B.N.P. T.P.	940	940	940	....
970	Cr.Lyon. T.P.	972	971	871	-0 10
1226	Renault T.P.	1250	1250	1236	-1 12
1450	Rhone Poul. T.P.	1425	1425	1460	+2 46
1100	Saint Gobain T.P.	1101	1101	1101	....
850	Thomson T.P.	860	860	860	....
705	ACCOR	699	695	700	+0 14
645	Air Liquide	640	633	622	-2 81
1550	Als.Superm.	1610	1612	1640	+1 86
355	ALSPI	346	347	344 90	-0 32
1570	Arjom. Prioux	1585	1565	1560	-1 58
900	AGF Sté Centrale	917	910	910	-0 76
970	Ass. Europ.	1040	1040	1085	+4 33
265	Avenir H. Média	246	246	241	-2 03
226	Axa Midi Ass.	227 20	226 20	227 10	-0 04
200	Bafip	190	181	184	-3 16
129	Bail-Equipem.	130	129 50	129 50	-0 38
810	Bail Investiss.	825	825	822	-0 36
475	Bancaire	464	458	459	-1 08
645	Bazar H.-V.	636	631	631	-0 63
685	Beghin-Say	666	650	660	-0 75
1216	Berger (M)	1210	1205	1206	-0 33
485	Bic	520	520	520	....
645	B.I.P.	810	805	805	-0 62
270	BIS	280	285	271	-3 21
245	B N P (CI)	238 90	228	238	-1 65
770	Bolloré Tech.	749	749	758	+1 20
2410	Bongrain	2470	2455	2390	-3 24
710	Bon-Marché	710	710	718	+1 13
420	Bouygues	417	413	415	-0 48
90	BP France	94	92 80	93 75	-0 27
765	BSN	738	740	739	+0 14
800	Canal Plus	855	851	847	-0 94
360	Cap Gem S.	361	350	348 50	-0 71
3450	Carrefour	3340	3320	3333	-0 21
134	Casino	131 40	131 10	132	+0 46
97	Casino ADP	99 70	99 90	99 10	-0 60
890	Castorama D.L.	881	881	880	-0 11
160	C.C.F.	155 30	153 50	150	-3 41
51	CCMC Ly.	50	50	50	....
310	C.D.M.E.	311	314	314	+0 96
380	C.E.G.I.D.	390	382	381	-2 31
220	Cetelem (Ny)	227	221	221	-2 64
445	C.F.P. Comm.	444	440	437 80	-1 40
132	Cerus	124 90	122 90	122 20	-2 16
470	Cetelem	490	490	494	+0 82
380	C F A O	386	383	380	-1 55
375	CF Int.	351 20	358 90	353	+0 51
565	C G E	535	525	532	-0 56
305	CGI Info.	318 50	318	319	+0 16
850	C G I P	854	840	842	-1 41
520	CGP	503	503	502	-0 20
775	Chargeurs S A	769	751	752	-2 21
530	C I C A (M)	500	500	500	....
920	Ciments franç.	935	925	929	-0 64
430	Club Méditer.	439	432	431 30	-1 76
109	CMB Packa.	104 80	103 50	103 60	-1 15
93	Codetel	95	95	95 50	+0 53
400	Colas	430	422	422 10	-1 84
255	Cpt. Entrep.	252	250	250	-0 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1140	Compt Mod.	1152	1137	1134	-1 56
88	Concept S.A.	98	....	....	....
280	CPR (Paris Réc.)	249 50	249	249 50	....
920	Créd. Foncier	860	835	835	-2 91
505	Cr Lyon.(CI)	505	500	505	....
830	Credit Nat.	939	930	932	-0 75
178	CSEE	165	162 50	170	+3 03
1960	Damart	1925	1950	1925	....
420	Dassault Aviation	440	440	423	-3 86
142	Dassault Electr.	144	142	144 30	+0 21
1380	De Dietrich	1576	1580	1596	+1 27
198	Dév.R.N.C.(LI)	201	200	200	-0 50
280	Dév.R.Sud-Est	279 50	279	279	-0 18
380	D M C	360 10	360 10	360 10	....
3750	Docks France	3815	3815	3790	-0 66
2270	Eaux (Gle)	2168	2158	2172	+0 18
300	Ecco	295 20	288 50	294 30	-0 30
630	Elf Aquitaine	323	323	322 20	-0 25
940	Essilor B.-F.	930	925	872	-6 24
460	Emp-Elf (Certif)	230	230	232 10	+0 91
285	Essilor	284	282	283	-0 35
152	Essil.Int.(DP)	151	154 80	150	-0 66
670	Esso	710	708	705	-0 70
1320	Eurafrance	1332	1336	1320	-0 90
850	Eurocom	850	849	850	....
95	Eurodisneyland	95 10	95	94 60	-0 53
3160	Euromarché	3090	3100	3080	-0 32
1030	Europe 1	1030	1036	1050	+1 94
33	Euronunel	31 20	31	30 40	-2 56
1320	Ecor	1348	1300	1298	-3 86
1339	Facom	1312	1310	1310	-0 15
132	Financ.	138	140	139	....
205	Fives Lille	205 10	205	199 70	-2 63
1610	Fromager. Bel	1610	1650	1650	+2 48
1790	Gal.Lafayette	1790	1800	1800	+0 56
1660	G.A.N.	1715	1695	1710	-0 29
380	Gascogne (B)	378 20	379 60	379 60	+0 11
1020	Gaz et Eaux	1130	1130	1120	-0 88
950	Géophysique	959	958	958	-0 10
460	Gerland Ly.	425	422	422	-0 71
660	Groupe Cité	660	650	665	+0 77
300	GTM-Entrep.	289	280	285	-1 38
1070	Guyenne-Gas.	1050	1060	1045	-0 48
146	Hachette	144	145	143 50	-0 35
465	Havas	455	455	459	+0 88
500	Hénin (La)	500	495	481	-3 80
1120	Hutchinson	1135	1110	1134	-0 09
210	Imétal	207	208 50	201 60	-2 66
116	Immob. Phénix	122 60	120	120	-2 04
70	Ingénico	69 75	68 55	67 80	-2 80
3330	Inst. Mérieux	3249	3200	3235	-0 43
415	Intertail	418	414	409	-2 15
1010	Intertechnique	1050	1040	1045	-0 48
620	J. Lefebvre	670	650	650	-2 99
745	Labinal	812	800	840	+3 45
2870	Lab. Bellon	2580	2600	2580	....
345	Lafarge	326	323 10	322 80	-0 98
310	Labon	335	333	335	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	Legrand	3670	3660	3650	-0 76
1770	Legrand (DP)	1890	1890	1896	+0 32
485	Legris Industries	463	452	440	-4 97
780	Locabail Imm.	731	731	731	....
435	Locafrance	440	449	450	+2 27
680	Locindus	665	667	664	-0 15
385	Lucchini	359	....	....	....
3760	L.V.M.H.	3588	3585	3620	+0 89
510	Lyon.Eaux/Dumez	509	505	500	-1 77
134	Majorette Ly.	134	131	138	+2 99
285	Mar. Wendel	263	264	265	+0 76
215	Matra	213	211 30	212 50	-0 23
465	Merlin-Gérin	458 90	456	453	-1 29
68	Metaleurop	73 50	73	71 50	-2 72
89	Métrologie In.	80	80 50	78	-2 50
54	Michelin	65 05	64 50	64 40	-1 00
940	Midi (Cie)	940	895	942	+0 21
75	Midl. Bk Sa *	81	78	77	-4 94
320	Min. Saleig (Ny)	330	330	330	....
75	MMB	78	79 40	78	....
77	Moulinex	74 15	75	75	+1 15
1160	Navig. Mixte	1160	1160	1127	-2 84
121	Nord-Est	127 80	124 10	124 50	-2 58
340	Nordon (Ny)	361	....	....	....
680	Nouv Galeries	769	738	742	-3 51
550	Occid. (Gle)	530	521	521	-1 70
1520	Omn. f. Paris	1485	1499	1499	+0 94
275	Olipar	265	255	251	-5 28
510	Oréal	485 10	484	485	-0 02
500	Paribas	490	486 10	486	-0 82
1300	Pechelbronn	1305	1301	1300	-0 38
120	Pechiney Int.	124	122 50	123	-0 81
265	Pechiney (CIP)	268	268	270	+0 75
450	Perhoet	450	450	450	...
995	Pernod Ricard	1001	1000	991	-1 00
505	Peugeot	516	513	517	+0 19
320	Pinault	323	320 20	318	-1 55
205	Plastic-Omn.	205	207	207	+0 98
425	Poliet	418	400	410	-1 91
985	Présidence-Sic.	1015	1020	1015	....
625	Primagaz	654	650	641	-1 99
570	Printemps	560	555	557	-0 54
1970	Promodès	2055	2050	2033	-1 07
360	Radiotechn.	371	375	372 10	+0 30
2850	Redoute (La)	2975	2905	2905	-2 35
265	Rémy et Associés	277	278	279 90	+1 05
230	R. Poulenc CIP	209 50	208 10	210	+0 24
335	Rober Franc.	333	333	330	-0 90
56	Rochette (La)	56 80	54 90	55 80	-2 11
1880	Roussel Uclaf	1940	1960	1950	+0 52
3000	R. Impé.Ly *	3000	3000	2985	-0 50
180	Sade (Ny)	189	185	185	-2 12
1320	Sagem	1310	1284	1300	-0 76
370	Saint Gobain	361	359 60	361 30	+0 08
1290	Saint Louis	1300	1292	1285	-1 15
1200	Salomon Ly	1360	1360	1375	+1 86
420	Salvepar (Ny)	405	388	388	-3 95
855	Sanofi	864	860	863	-0 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1650	S A T	1720	1680	1680	-2 33
275	Saul. Chât.	261 80	258 30	259	-1 07
1220	Saupiquet (Ny)	1175	1171	1155	-1 70
640	Schneider	650	649	649	-0 15
15 50	SCOA	14 90	15	14 75	-1 01
1190	S.E.B.	1206	1206	1202	-0 33
445	Selimag	440 50	445	441 30	+0 18
530	Sextant A.	538	538	525	-2 42
890	SFIM	898	860	890	-0 89
159	S.G.E.	155 50	155 10	157 10	+1 03
545	Simco	537	545	542	+0 93
695	Sk. Rossignol	710	700	715	+0 70
840	Signo	856	835	830	-3 04
400	Société Géné.	395	391	391 20	-0 96
120	Sodecco (B)	124	124	124	....
152	Sodero (Ni)	150	150	148	-1 33
510	Sodexho	503	504	500	-0 60
73	Sogerall (Ny)	73 25	73 25	73 10	-0 20
410	Sogenap	401 40	402	402	+0 15
1270	Sonn-Allib.	1110	1100	1100	-0 90
1220	Source Perrier	1245	1233	1236	-0 72
525	Sovac	527	526	530	+0 57
375	SPEP	380	380	384 50	+1 18
390	Spie-Batignol	400	390	395	-1 25
1060	Strafor	1041	1055	1032	-0 86
310	Suez	299 50	297	300	+0 17
630	Synthelabo	608	595	609	+0 16
103	Thomson CSF	109	109	111	+1 83
635	Total	685	676	674	-1 61
109	– (certif)	114 80	112	111	-3 31
205	Tréfilunion Fin.	206	206	206	....
565	U.A.P.	546	540	541	-0 92
205	U F B Locab.	196	196	198	+1 02
790	U I C	780	784	776	-0 64
810	U I F	616	621	620	+0 65
770	U I S	765	766	765	....
745	Unibail	748	749	740	-1 07
147	U.C.B.	152 10	157	158	+3 88
365	Valéo	361 80	360	354 60	-2 02
220	Vallourec	210	213 90	208	-3 33
385	Via Banque	379 50	380	380	+0 13
915	Zodiac	920	930	955	+3 80
1400	Elf Gabon	1500	1500	1497	-0 20
91	Amax	90 50	90 50	90 50	....
98	Amer. Express	101 50	99 80	99 80	-1 67
163	A.T.T.	161 80	161	161	-0 56
135	Anglo Amer C.	131 50	133 80	133 80	+1 75
330	Amgold	333	337	337	+1 20
240	Banco Santander	232	234	234	+0 86
680	B.A.S.F.	675	682	680	+0 74
735	Bayer	695	702	707	+1 73
69	Buffelsfont.	71	71 80	71 80	+1 13
52	Chase Manh.	54	54 90	54 90	+1 67
89	De Beers	92 80	93	93 05	+0 27
2100	Deutsche Bank	1999	2011	2015	+0 80
1260	Dresdner Bank	1245	1252	1252	+0 56
52	Driefontein	54 20	54 70	54 60	+0 74
177	Du Pont-Nem.	181 30	180	180	-0 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
210	Eastman Kodak	218 50	216 50	218 50	-0 92
21	East Rand	22 40	21 65	21 70	-3 13
40	Echo Bay	39 60	40 50	40 50	+2 27
113	Electrolux	112	111	111	-0 89
183	Ericsson	168	167	167	-0 60
255	Exxon Corp.	259	255	255	-1 54
137	Ford Motor	142 50	139	139	-2 46
45	Freegold	46 50	47 30	47 40	+1 94
13	Gencor	13 40	13 50	13 50	+0 75
265	Gén. Elect.	288	287	285	-1 12
190	Gén. Motors	191	192	192	+0 52
315	Gén. Belgique	307 60	308 50	308 50	+0 33
58	Gd. Métropol.	58	58 50	58 50	+0 86
72	Guinness	73 50	71 80	71 80	-2 31
19	Hanson PLC	19 55	19 50	19 50	-0 26
35	Harmony Gold	38 20	38 20	38 20	....
143	Hewlett Packard	140 50	142	142	+1 07
43	Hitachi	42	41	40 50	-3 57
645	Hoechst	622	625	623	+0 16
82	Homestake	85 20	85	85 50	+0 35
88	Imp. Chemical	88 50	86	85 20	-3 73
575	I.B.M.	576	572	571	-0 87
230	I.T.T.	234	231 10	230	-1 71
144	Ito Yokado	139 10	135	134 50	-3 31
63	Matsushita	63 20	62 60	62 60	-0 95
13 50	Mesrell	14 45	15 10	15 10	+4 50
141	Mc Donald's	141	143 60	143 60	+1 84
425	Merck	428	425	425	-0 70
405	Minnesota M.	411 50	407	407	-1 09
295	Mobil corp.	294	298	298	+1 36
200	Morgan J.P.	202 50	200	200	-1 23
29170	Nestlé	28500	28500	28500	....
158	Norsk Hydro	160 10	161 30	161 30	+0 75
104	OFSI	107 50	106	106	-1 40
1680	Pétrofina	1672	1636	1636	-2 15
240	Philip Morris	246 10	244	244 30	-0 73
68	Philips	82 05	82 85	82 85	+1 29
71	Placer Dome	74 60	75	74 80	+0 27
285	Quilmès	275 10	275	275	-0 04
21	Randfontein	22 70	22 55	22 55	-0 66
385	Royal Dutch	397	395 50	395	-0 50
44	R T Z	44 60	42 70	42 70	-4 26
3 60	Saat.& Saatchi	3 64	3 65	3 66	-2 20
41	St Helena	42	43	43	+2 38
270	Schlumberger	283 50	288 10	288 50	+1 76
43	Shell transp.	45	44 75	44 75	-0 56
2140	Siemens	1999	2000	2010	+0 55
1020	Siemens Nixdorf	990	963	963	-2 73
225	Sony	225	222 50	224	-0 44
65	Sumitomo Bank	66 20	65 90	65 90	-0 45
169	T.D.K.	167	162	162	-2 99
43	Telefonica	43 50	43 10	43 10	-0 92
27	Toshiba	27 30	27	26 90	-1 47
440	Unilever	430 50	427 80	427 80	-0 63
225	Unit.Techn.	223 80	225 70	225	+0 54
310	Vaal Reefs	315	320	320	+1 59
178	Volvo	181 50	181 50	181 50	....
159	West. Deep	159 90	162	162	+1 31
189	Xerox Corp.	169 10	167	167	-1 24
110	Yamanouchi	110 80	107 70	107 70	-2 89
1 70	Zambia Cop.	1 74	1 71	1 72	-1 15

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 20	4 55
Emp.Etat 9,8%78	99 42	3 73
10,80% 79/94	101	2 51
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	100 94	11 20
Emp.Etat 13,4%83	108 35	12 56
Emp.Etat 12,2% 84	103 55	1 70
Emp.Etat 11% 85	104 75	8 43
10,26% mars 86	100 23	7 33
OAT 10% 6/2000	99 60	5 06
OAT 9,9% 12/1997	100 05	9 49
OAT 9,8% 1/1996	99 05	8 10
PTT 11,2% 85	102 20	0 06
CFF 10,30% 86	95 75	7 82
CNB Bques 5000F	100 15	3 97
CNB Paribas 5000F	100 20	3 97
CNB Suez 5000F	100 25	3 97
CNE 11,5% 85	101 70	5 04
CNI 1/82 5000F	100 16	3 97
CNT 9 % 86	....	5 21
CRH 10,90% déc.85	101 55	8 95
CHARB FCE 3% 100	138 40	....
CMCA	973	....
Cerus	1920	....
CGE 8 janv. 89/99	538	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	866	870
Applications Hydr.	1375	1350
Arbel	580	....
Astorg	270	288
Bains C.Monaco	833	809
B.Hypoth.Europ.	344 60	....
B.N.P. Intercont.	245	245
Beghin-Say (C I)	582	....
Bénédictine	3750	....
Blanzy Ouest	3599	....
B T P	69	69 10
Cambodge	592	....
Carbone Lorraine	585	568
Case Poclain	11	11 05
C.E.G.F (Frigor.)	370	373
Centenaire Blanzy	505	520
Cerabati	86 50	85 85
Champex Ny	135	138
CIC (CIP)	154	156 10
C.I.M.	776	770
C.I.T.R.A.M. (B)	2304	....
Clause	406	438
Cofimeg	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	830	....
Cogifi	389 90	385
Comiphos	455	451 10
Cie Industrielle	4474	....
Cpt Lyon Alemand	392	394 70
Concorde	755	748
Constr.Mét.Prov.	33 50	....
Crédit Gén.Ind.	315	....
Cr Universel (Cie)	548	548
Crédifial	116 20	116 20
Darblay	680	....
Degremont	1327	1330
Delalande	1695	1674
Delmas Vieljeux	4215	4202
Didot Bottin	1181	1146
Eaux Bassin Vichy	2641	2640
Eaux Vittel	897	896
Ecia	215 10	211 90
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	315	320
E.L.M. Leblanc	710	705
Eneli Bretagne	510	510
Ent.Mag. Paris	4000	4000
Etex (ex. Eternit)	1380	1370
Europ Soutren Ind.	16 90	....
Finalens	288	....
F.I.P.P.	140	134 40
F.N.A.C.	1870	1861
Foncière (Cie)	680	660
Fonc.Lyonnaise	789	786
Foncina	496	490
Fougerolle	676	....
France I.A.R.D.	818	790
France SA (La)	1130	1130
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	999	999
Gestifin	279	280 50
Gévelot	585	592
G.F.C.	399	394
G.F.I.I.	288	288
Grds Moulins Paris	1450	1450
Groupe Victoire	1450	....
G.T.I (Transport)	495	499
Immobail	373	375
Immobanque	890	885
Im.Marseillaise	5100	5100
Imm. Plaine-Monceau	380	382
Immofice	466	479
Invest.(Ste Cie.)	3060	3049
Jaeger	46 60	46 85
Lambert Frères	365	344 40
Lille Bonnières	1650	1645
Loca-Expansion	305	300
Locafinancière	496	496
Locatel	196 20	204
Louis Vuitton	687	686
Louvre	3800	3800
Lucia	1700	1700
Machines Bull	34	34 05
Mag.Uniprix	154 50	159
Magnant	600	600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	615	622
Moni	116	118
Navigation (Nle)	217	208 40
Optorg	325	320
Oréal (Cl)	226	222 50
Origny-Desvroise	1070	1100
Palais Nouveauté	950	929
Paluel Marmont	590	....
Parfinance	194	193 90
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	202	....
Paris Orléans	260	252 20
Parthena Invest.	299	293
Pathé Cinéma	1000	983 o
Piper Heidsieck	1920	1925
PLM	286 50	281 20
Porcher	778	747
Promodès (CI)	1500	1380
Publicis	850	....
Rochefortaise	124 80	120
Rosario	265	270
Rougier	430	441
S.A.C.E.R.	265	257 10
S.A.F.A.A.	370	....
S.A.F.I.C Alcan	149	....
SAFT	900	915
Saga	230	231
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	626	626
Satam	71 10	68 20o
Savoisienne M.	148 50	....
S.C.A.C.	755	758
Senelle Maubeuge	352 10	362 10
S.Etud.Part. (M)	140	144
Silic	595	600
Slavia	290 10	290 10
S.I.P.H.	320	310
S.M.C.I.	212	212
Sofal	575	568
Soffo	450	460
Sofical	1135	1149
Soficomi	531	531
Sofragi	1410	1391
Sophia-Bail	390	391
Sopagri	168	165
Soudure Autogène	810	806
Sovabail	441	425
Sterni	725	725
Suez (CIP)	240	230 50o
Taittinger	3650	3630
Télémécanique Elect.	3947	3875 o
Testut-Aequitas	800	815
Tour Eiffel	228	....
Ufiner	834	834
U.T.A.	2199	....
Vicat	340	338
Viniprix	1835	1826
Virax	145	147
Marne Sté Brasseries	285	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	783	....
Akzo Nv Sico	200	198 60
Alcan Aluminium	82	78 20
American Brands	180	190
Arbed	476	470
Asturienne Mines	164 50	....
Banco Popular Espa.	445	450
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	24100	25550 6
Can.Pacifique	80 50	77
Chrysler Corp.	55	58
C I R	11 35	11 30
Commerzbank	740	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	224	221 50
GBL (Brux Lamb.)	540	542
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd.	77 10	....
Goodyear Tire	71	71
Grace and Co (WR)	108 50	109 50
GTE Corp.	127	....
Honeywell Inc.	421	422
Johannesburg	1445	....
Kubota	26	25 50
Latonia	310	310
Midland Bank	18	....
Noranda Mines	60 10	60 10
Olivetti priv.	10 90	10 40
pakhoed hold.	590	570
Pfizer Inc.	387	390 50
Procter Gamble	400 10	400
Rhone Poulenc Rorer.	312	311 20
Ricoh	30 90	....
Robeco	255 80	256
Rodamco NV	143 40	143 20
Rolinco	239	238 70
Saipem	7 40	7 40
Sema Group	38	39 d
SKF Aktiebolaget	55 30	58
Tenneco Inc.	213	210 60
Thorn Electrical	62 50	62 50
Toray Ind.	20 80	21
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1200	1000 o
West Rand Cons.	11 95	12 45

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	245	....
Boiron	815	....
Calciphos	155	180 d
C G H Cogedor	63 50	63 40
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	650	652
Drouot Assurances	345	....
Elf Antargaz	1900	....
Europ. Accum.	65 50	....
Gechot S.A.	76 10	74
Groupe Expansion	63 80	....
Guy Degrenne	454	384 o
Haribo Ricqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	325	....
Nicolas	925	....
Paternelle RD	1250	....
Particip. Perrier	392	391
Quadrant	240	240
Rorento N.V.	179 20	179 10
St-Gobain Emballage	2800	2181 o
Serm Matra	210	....
S.E.P.R.	1630	1522
S.P.R. act. B	348	....
Ufiner	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	89 50	....
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 019	4 988	....	....
Ecu	6 960	6 960	....	....
Allemagne (100 dm)	337 180	337 630	....	....
Belgique (100 F)	16 332	16 347	....	....
Pays-Bas (100 fl)	298 990	299 300	....	....
Italie (1000 lires)	4 497	4 495	....	....
Danemark (100 krd)	87 960	87 980	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 896	9 867	....	....
Grèce (100 drachmes)	3 283	3 282	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 930	396 100	....	....
Suède (100 krs)	90 160	89 980	....	....
Norvège (100 k)	86 390	86 450	....	....
Autriche (100 sch)	47 936	48 004	....	....
Espagne (100 pes)	5 321	5 304	....	....
Portugal (100 esc)	3 839	3 838	....	....
Canada (1 $ can)	4 316	4 275	....	....
Japon (100 yens)	3 896	3 863	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/11
Or fin (kilo en barre)	62000	61800
Or fin (en lingot)	62450	61850
Napoléon (20f)	397	395
Pièce Fr (10 f)	420	.....
Pièce Suisse (20 f)	418	418
Pièce Latine (20 f)	362	359
Souverain	462	460
Pièce 20 dollars	2140	2066
Pièce 10 dollars	1232 50	1212 50
Pièce 5 dollars	775	.....
Pièce 50 pesos	2330	2325
Pièce 10 florins	378	377

SICAV (sélection) 27/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	961 12	937 68
Actilion	192 23	187 09
Agepargne	711 54	690 90
Ageplacement	7085 67	7085 67
Agepremière	108 55	108 23
AGF Actions ex CIP	982 07	958 12
A.G.F. 5000	569 97	556 07
AGF ECU	1011 09	1001 08
AGF Foncier	111 46	108 74
AGF Invest Sicav	101 24	98 77
AGF Interfonds	412 06	402 01
AGF Oblig.	1092 13	1086 70
AGF Sécurité Sicav	11092 11	11092 11
A.G.F.I.M.O.	602 58	587 89
AMERI-GAN	5675 83	5457 53
Amplitude	585 25	548 79
Arbitrages Court.T.	6265 72	6253 20
Associc	1140 11	1140 11
Atout Futur	330 49	322 43
Auracic	1090 58	1058 82
Avenir Alizes	1552 17	1521 74
Avenir CIC	101 39	98 44
Axa Capital	143 66	137 47
Axa Europe	117 98	112 90
Axa Investiments	107 45	102 82
Axa NPI	95 03	90 94
Axa Valeurs PER	113 64	108 75
Capimonétaire	5632 35	5526 82
Capioblig.	5625 99	5542 85
Capitacic	1126 48	1109 83
Capital-Monde	333 81	325 67◆
Cardan Pierre	29 05	28 34
Comsis	1160 02	1121 97
Comptavalor	6122 21	6113 04
Convertimmo	365 54	351 48◆
Cradinter	439 03	426 24
Credit Mutuel Capital	1119 99	1098 03
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60◆
Diess	1115 86	1088 64
Drouot France	749 64	716 40
Drouot Investiss.	862 44	825 30
Drouot Sécurité	231 74	221 76
Drouot Sélection	138 81	132 83
Ecucic	1052 42	1036 87◆
Ecuper	120 89	115 69
Ecureuil-Capitalisation	2211 98	2190 08
Ecureuil Invest.	361 54	351 01
Ecureuil Monoprimaire	58223 77	58223 77
Ecureuil Monétaire	34320 60	34320 60
Ecureuil Trésorerie	2128 15	2128 15
Ecureuil Trimestr.	1953 31	1933 97
Elicash	423416 72	423416 72
Energia	257 42	245 75
Eparcic	3130 51	3130 51
Eparcourt-Sicav	4362 86	4351 97
Epargne Associat.	25372 53	25334 53
Epargne Capital	9131 41	9041
Epargne Court Terme	590 69	590 69
Epargne Croissance	1470 23	1430 88
Epargne Industrie	83 47	81 24
Epargne J.	60905 09	60905 09
Epargne Long Terme	184 20	179 27
Epargne Monde	1096 13	1066 79
Epargne Obligat.	188 51	183 46
Epargne Première	12693 21	12598 72
Epargne Quatre	1094 28	1064 99
Epargne-Unie	1201 90	1172 59
Epargne Valeurs	410 29	399 31
Epsilon	1162 31	1150 80
Eufinvest	592 29	576 04◆
Eurocic Leaders	928 23	901 19
Eurodyn	1064 44	1038 49
Euro Gan	6328 78	6085 37
Euromatl	26 98	26 58
Fonsicav	12485 74	12485 74
FRANCE-GAN	8633 80	8301 73
France Garantie	265 37	264 84
France Index Sicav	95 64	92 84
France Investiss.	439 69	428 97◆
France Oblig.	461 55	456 98
Francic	397 95	386 35
Francic Pierre	105 28	102 21
Francic-Regions	1136 12	1102 06

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	31 09	31 09
Fructi-Capi	35 98	35 45
Fructi Court	123831 90	123831 90
Fructidor	229 86	226 46
Fructi-Epargne	29 07	28 36
Fructifrance	770 70	751 90
Fructimmo	27 58	25 91
Fructi-Premiere	10527	10371 43
Fructivar	4744 73	4732 90
Futuroblig.	1220 98	1191 20
Gestilion	12778 87	12716 29
Gest.Associations	147 30	144 06
Gest. F. Sécur.	10687 51	10083 34
Horizon	1094 41	1062 53
Interépar.	101189 45	98242 18
Interoblig.	11958 26	11498 33◆
Intersélection Fce	489 82	475 55
Japacic	145 92	141 67
Jeunepargne	249 88	246 19
Laffitte Amérique	182 08	174 66
Laffitte Europe	236 30	226 87
Laffitte-Expan.	230 08	220 70
Laffitte France	298 01	285 86
Laffitte Immobil.	227 92	218 63
Laffitte Japon	388 60	372 76
Laffitte Oblig.	134 08	128 61
Laffitte Rendement	179 15	171 86
Laffitte Tokyo	333 37	318 78
Lariarde	5918 60	5907 74
Lauri C.T.	11023 31	11023 31
Lauri L.T.	6012 07	5836 96
Lion Association	11547 64	11547 64
Lion Institution	25280 15	25217 11
Lionplus	842 14	825 63
Lion Trésor	2134 17	2113 04
Lion 20 000	23075 97	23075 97
Livret Bourse Inv.	486 85	472 67
Livret Portefeuil.	619 81	601 76
Méditerranée	166 06	158 91
Mensuel CIC	10119 73	10018 53
Mondial Investissem.	380 45	363 20
Monecic	5455 01	5455 01
Monedan	58920 01	58920 01
Mone.J.	63572 44	63572 44
Monévalor	71495 84	71495 84
Mutualité-dépôts	11786 01	11772 47
Mutuelle Unie Sel.	140 03	134
Natio Court Terme	247082 00	247082
Natio-Epargne	15308 42	15156 86
Natio-Ep. Ret.	114 55	111 48
Natio Eparg.Trésor.	6767 29	6753 78
Natio-Inter	1146 75	1116 06
Natio-Inter	1173 95	1142 53
Natio-Monétaire	22248 46	22248 46
Natio Obligations	508 66	495 05
Natio-Patrimoine	1351 21	1315 05
Natio-Placements	66418 65	66418 65
Natio-Revenu	990 62	980 81
Natio Sécurité	11454 82	11454 82
Natio-Valeurs	757 83	737 35
Nippon-Gan	5514 91	5302 80
Nord Sud Dévelop.	1285 98	1283 41◆
Obli-Associations	126 66	125 60
Oblicic-Mondial	2315 77	2281 55
Oblicic-Régions	1022 84	1007 72
Oblig. tres caté.	155 08	152 79
Oblilion	1141 94	1130 63
Oblisécurité	11218 08	11218 08
Optimat	31806 71	30880 30
Oraction	938 41	916 52
Orvalor	5391 07	5196 21◆
Paribas Capitalisation	1234 26	1216 02
Paribas Epargne	18099 08	18062 95
Paribas Opportunités	110 21	105 72
Paribas Patrimoine	505 99	485 36
Paribas Revenus	89 14	88 28
Patrimoine Retraite	192 96	189 18
Pervalor	607 80	589 90
Phenix Placement	289 57	281 14
Phenix Sécurité	10227 57	10227 57
Pierre Investissements	700 98	683 88◆
Placement A	1187 60	1164 22
Placements C.T.	7813 15	7797 55

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6299 16	6286 59
Placement Premier	5736 87	5725 42
Pléiade	116 16	113 05
Poste Gestion	57095 84	57095 84
Première Oblig.	10964 28	10953 33
Prév. Ecureuil	107 90	106 83
Privassociation	25674 12	25674 12
Proficus	1067 99	1041 94
Quartz	116	113 17
Réhvalor	815 83	792 07
Rentacic	156 39	154 08
Revenus Trimestr.	5221 07	5169 38
Revenu-Vert	1128 77	1112 09
St Honoré Bio-Alim.	843 46	805 21
St Honoré Global	232 64	222 28
St Honoré Mat Plac.	189 13	180 55
St Honoré Pacifique	534 78	510 63
St Honoré PME	476 12	454 53
St Honoré Real	13092 50	13030 38
St Honoré Services	461 13	443 39
St Honoré Techno	686 31	655 19
Sécuricic	1533 46	1533 46
Sécuri-Gan	13303 07	13042 23
Sécuri-Taux	1219 10	1219 10
Sicasden	686 32	676 18
Sicav Associations	1621 28	1618 85
S.F.I. fr. et etr.	601 91	584 38
Sicav 5.000	381 09	370 89
S.I. Est	1276 46	1221 49
Slivafrance	596 45	580 49
Slivam	384 11	373 83
Slivarente	207 09	203 03
Slivinter	391 53	381 05
S.N.I.	1032 07	1002 01
Sogépargne	308 50	297 35
Sogéroc	53189 22	51640 02◆
Sogevar	980 97	936 49
Sogister	1167 51	1114 57
Soleil Investissements	485 15	466 49
Solstice	2105 56	2100 31
Stratégie Actions	780 15	760 14
Stratégie Rendements	1229 15	1190 46
Technocic	946 76	919 18
Techno-Gan	5566 80	5342 12
Thesora	567 40	561 78
Tranoplus	134 27	128 48
Trésor Avenir	108 28	105 23
Trésor Plus	1116 51	1106 46
Trésor Real	12530 83	12530 83
Trésoricic	112547 76	112547 76
Trilion	5104 50	5053 96
U.A.P Investiss.	405 87	391 01
U.A.P. Act. F.	527 41	508 35
U.A.P. Act. Sél.	575 86	555 05
U.A.P. Asdif.	605 20	583 33
U.A.P. Altofi.	202 48	195 16
U.A.P Alto	165 32	159 34
UAP Moyen Terme	120 14	115 80
Uni-Associations	119 18	119 18
Uni-Foncier	1282 08	1250 81
Unifrance	521 17	508 46
Uni-Garantie	1338 03	1314 37
Uni Régions	1348 24	1315 36
Unirente	2449 21	2389 47
Univar	209 19	209 19
Univers Actions	1155 65	1127 48
Univers-Obligations	1624 96	1585 33
Valorem	490 38	478 42
Valorg	1813 52	1811 71
Valreal	46581 41	46558 13
Vauban	25243 39	25218 15

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ≡ : marché continu

Le Monde

Au conseil des ministres

Le gouvernement est autorisé à engager sa responsabilité sur le projet de loi de finances rectificatif pour 1990

A l'occasion du conseil des ministres du mercredi 28 novembre, M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, a annoncé que M. Michel Rocard a été autorisé par le conseil à engager la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi de finances rectificatif pour 1990, ainsi que sur le projet de loi relatif à la santé publique et aux assurances sociales.

M. Roland Dumas a confirmé officiellement que la France votera la résolution des Nations unies autorisant le recours à la force contre l'Irak. Le ministre des affaires étrangères a précisé que des amendements d'origine française avaient été adoptés.

Parmi les communications et projets de loi adoptés par le conseil des ministres, M. Jack Lang, ministre de la culture, a présenté une communication sur la réforme du dépôt légal. M. Louis Le Pensec a précisé que les orientations prévues visent à adapter le dépôt légal au *« champ culturel contemporain »*, ce qui signifie que le dépôt légal devrait inclure les éditions informatiques, les documents radiophoniques et télévisuels. Le porte-parole du gouvernement a encore indiqué que l'année prochaine le conseil des ministres adoptera un projet de loi dans ce sens.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a décidé, d'autre part, le mouvement préfectoral suivant :

– M. François Lefebvre, préfet de la Haute-Saône, est nommé préfet hors cadre.

– M. Hubert Fournier, directeur de la sécurité civile, est nommé préfet de la Haute-Saône.

– M. Joël Lebeschu, administrateur civil hors classe, est nommé directeur de la sécurité civile.

Par ailleurs, sur proposition du ministre de l'industrie, le conseil a nommé M. Philippe Loiseau président du conseil d'administration des Houillères du bassin de Lorraine.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 28 novembre 1990 a été tiré à 538 542 exemplaires.

Le mouvement revendicatif des magistrats avocats et fonctionnaires de justice

M. Rocard recevra l'intersyndicale le 3 décembre

L'intersyndicale des avocats, magistrats et fonctionnaires vient de remporter sa première victoire, après deux mois de mobilisation. Le ministre de la justice, M. Henri Nallet, entouré du ministre délégué, M. Georges Kiejman et des principaux membres de leurs cabinets et des services du ministère, a, en effet, confirmé, mardi 27 novembre, aux représentants syndicaux qu'il y avait *« quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent »* qu'un amendement gouvernemental vienne améliorer le budget de la justice au moment de son examen au Sénat.

Cet amendement, selon le garde des sceaux, permettrait des créations d'emploi dans tous les secteurs, et autoriserait l'augmentation des crédits d'équipement des services judiciaires, de la protection judiciaire de la jeunesse, et des moyens de fonctionnement. Les régimes indemnitaires seraient aussi revus à la hausse. Aucun chiffrage précis n'a été communiqué : il faudra pour cela attendre lundi 3 décembre à 15 heures, M. Nallet ayant informé l'intersyndicale que M. Michel Rocard accepte de la rencontrer à Matignon, comme la demande lui en avait été faite dès le 8 octobre (*le Monde* du 24 octobre). *« Tout n'est pas bouclé*, a affirmé M. Nallet, *mais vous obtenez une satisfaction de principe. »*

Ces avancées n'ont pas pour autant conduit l'intersyndicale à renoncer au mouvement de grève nationale interprofessionnellle du 30 novembre : *« S'il s'agit d'un premier succès, rien n'est cependant gagné. »* En conséquence, la manifestation prévue, à 14 heures, vendredi 30 novembre, place Dauphine à Paris, au moment où le président de la République doit assister aux cérémonies du bicentenaire de la Cour de cassation est, elle aussi, maintenue, ainsi que le mot d'ordre de *« paralysie de l'institution. »*

Ag. L.

M. Chirac estime que le parti unique de l'opposition peut attendre

M. Jacques Chirac a déclaré, mardi 27 novembre, à Toulouse, qu' *« il faudra peut-être faire un parti unique de l'opposition, mais après l'élection présidentielle ». « Laissons les choses se faire, il ne faut pas confondre vitesse et précipitation »*, a ajouté le président du RPR, venu pour deux jours rencontrer les responsables départementaux et régionaux de l'opposition. *« Avec une confédération qui fonctionne*, estime-t-il, *l'union sera réellement faite, et nous pourrons gagner les élections. »* Après avoir été reçu par le maire de Toulouse, M. Dominique Baudis (CDS), député de la Haute-Garonne, M. Chirac a évoqué, lors d'une réunion devant une centaine d'élus de la région, le projet de loi sur la réforme de l'administration territoriale, selon lui *« très dangereuse et inutile, qui provoquera des regroupements autoritaires et qui est contraire à toutes nos traditions de libertés communales »*.

□ **M. Jean-Michel Boucheron demande la levée de son immunité parlementaire.** – Dans une lettre adressée au président de l'Assemblée nationale, l'ancien maire socialiste d'Angoulême, M. Jean-Michel Boucheron, député de la Charente, vient de *« solliciter la levée de son immunité parlementaire dans les plus brefs délais »*. M. Boucheron souhaite ainsi *« aussitôt requérir de la juridiction compétente son inculpation, pour avoir enfin connaissance des charges que l'on entend lui opposer »*.

A la suite d'une décision du Conseil d'Etat

La Cour de cassation annule cinq ordonnances d'expropriation relatives à l'aménagement de Port-Fréjus

Nouveau rebondissement dans le contentieux de Port-Fréjus qui oppose la Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus (SEMAF), présidée par M. François Léotard, maire de la ville, à plusieurs plaignants : la Cour de cassation a annulé, mardi 27 novembre, cinq ordonnances d'expropriation rendues en février 1987 au profit de la commune de Fréjus visant cinq propriétaires afin de permettre la réalisation de Port-Fréjus.

La troisième chambre civile de la cour, présidée par M. Jean Selseme, a constaté que le Conseil d'Etat avait définitivement annulé, le 27 juillet, l'arrêté préfectoral du 4 juillet 1986 déclarant d'utilité publique le projet de Port-Fréjus et elle a pris acte que les ordonnances d'expropriation n'avaient plus de fondement légal en les déclarant nulles à leur tour.

Parmi les cinq propriétaires concernés, qui se voient ainsi confortés dans leur position, figure M. René Espanol, cet entrepreneur de soixante-six ans qui refuse la poursuite des travaux entrepris sur le terrain dont il revendique toujours la propriété tandis que la SEMAF oppose aux décisions de la justice administrative la mise en œuvre de nouvelles procédures tendant à imposer aux contestataires une situation fait accompli.

Le conseil de M. Léotard, Mᵉ Jean-Marc Varaut, a d'ailleurs réagi à la décision de la Cour de cassation en affirmant que l'annulation des ordonnances d'expropriation était, *« en l'état, sans conséquences préjudiciables pour la poursuite du Port-Fréjus. L'effet de l'annulation demeure circonscrit aux cinq parcelles des cinq anciens propriétaires, ce qui représente environ 25 000 m² sur les 300 000 m² constituant la zone de Port-Fréjus. Mais en sus du fait qu'une nouvelle déclaration d'utilité publique a été prise par le préfet du Var le 7 décembre 1989, cette deuxième DUP fait obstacle à toute demande de rétrocession aussi longtemps que le juge d'expropriation n'a pas statué sur les nouvelles demandes. » « En tout état de cause*, explique Mᵉ Varaut, *certains terrains étant intégrés dans des équipements publics, ils ne peuvent pas faire l'objet d'une réelle occupation conformément au principe de l'intangibilité de l'ouvrage public. (...) En conséquence, toute tentative de réoccupation et de démolition à l'initiative du promoteur immobilier évincé constituerait une voie de fait. »*

L'Association des usagers de l'administration et les services publics (ADUA) a exprimé l'espoir, mercredi 28 novembre, que *« les initiateurs du projet de Port-Fréjus accepteront enfin de respecter les décisions de justice, et ne feront aucune difficulté pour restituer les terrains expropriés illégalement à leurs légitimes propriétaires »*.

M. Gorbatchev ajourne son voyage à Oslo pour recevoir son prix Nobel

Le président soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, ne pourra pas se rendre le 10 décembre à Oslo pour y recevoir le prix Nobel de la paix 1990, a annoncé mercredi 28 novembre l'agence Tass.

Le service de presse de la présidence a fait savoir à l'agence officielle que M. Gorbatchev se devait de rester actuellement en URSS, en cette période *« cruciale pour le pays »*. Il invoque un emploi du temps extrêmement chargé qui requiert l'attention du chef de l'Etat *« heure par heure »*, et demande aux organisateurs des cérémonies de fixer une nouvelle date pour la remise du prix.

M. Mikhaïl Gorbatchev a écrit aux premiers ministres suédois et norvégien ainsi qu'aux responsables du Comité Nobel pour leur expliquer sa décision. – *(Reuter, AFP.)*

Avant le vote au Conseil de sécurité de l'ONU

L'Irak appelle le président Bush au dialogue

Le premier vice-premier ministre irakien, M. Taha Yassin Ramadan, a appelé mercredi 28 novembre, le président américain George Bush à *« entamer un dialogue »* avec l'Irak en vue d'instaurer une paix globale dans le Golfe et au Proche-Orient. *« Le président américain Bush, qui conduit le monde entier vers une guerre destructrice, n'a d'autre choix que de revenir à la raison et entamer un dialogue pour permettre à la région d'éviter les catastrophes de la guerre »*, a déclaré M. Ramadan lors d'une conférence de presse à Bagdad.

Le responsable irakien a cependant réaffirmé la volonté de son pays de *« bouter les agresseurs, les traîtres et les agents (à la solde des Etats-Unis), hors de la terre des arabes et de l'islam ». « L'Irak refuse d'être sous la tutelle de quiconque et est déterminé à vaincre les forces du mal et à sortir victorieux »* en cas de confrontation, a encore dit M. Ramadan, dont la déclaration intervient à la veille d'une réunion prévue du Conseil de sécurité, au niveau des ministres des Affaires étrangères, pour voter une résolution autorisant l'usage de la force contre son pays.

□ **INDE : l'Etat de l'Assam placé sous l'administration directe de New-Delhi.** – L'Etat indien de l'Assam, entre le royaume du Bhoutan et la Birmanie, a été placé sous l'administration directe de New-Delhi, mercredi 28 novembre. Un mouvement extrémiste, le Front uni de libération de l'Assam (ULFA), a été interdit. L'élection d'une nouvelle assemblée locale – dont le mandat expire le 8 janvier et qui a été suspendue – a été repoussée *sine die*. – *(Corresp.)*.

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Le péril blanc

ÇA y est ! Ils arrivent, ils débarquent, les Sov. Une armée de trois millions d'hommes menace d'envahir l'Occident, la fourchette entre les dents. Et il n'y a pas que les Sov, ça va déferler de partout, de Roumanie, de Pologne, de Bulgarie, l'énorme vague des traîne-misère qui croupissaient, affamés, assoiffés de liberté derrière le rideau de fer. C'est assez farce, avouez ! Huit jours à peine après la proclamation en fanfare d'une nouvelle Europe, élargie, fraternelle, appelée à effacer, de l'Atlantique à l'Oural, le pointillé de frontières-passoires, voilà que la panique s'installe !

Faute de pouvoir le reconstruire, le mur, ça la foutrait quand même mal, les Allemands ont établi un pont aérien, dans l'idée d'endiguer le flot des immigrants en leur balançant des tonnes de bouffe et de médicaments stockés à Berlin. En prévision de quoi, je vous le donne en mille, d'un blocus décidé par le Kremlin. L'Histoire fait de ces tête-à-queue ! Pour qu'ils restent bien sagement chez eux, à piétiner, frigorifiés, dans les files d'attente d'une improbable et lointaine prospérité, on leur jette des cacahuètes : Tiens, attrape, c'est bon contre le rhume ! Tu veux quoi ? Un bout de pain ? Bon, OK, mais essaye de pas te le faire piquer par la nomenklatura.

J'étais pliée de rire en voyant hier, au journal de PPDA, un brave pasteur luthérien croulant sous les dons de ses ouailles. Elles avaient répondu en masse à l'appel à l'aide du Père Kohl : Hilfe fur Russland ! Les affaires s'empilaient dans son église, guignées par des officiers de l'armée rouge empressés : Voulez pas qu'on se charge de les acheminer ? C'est de bon cœur, tout le plaisir sera pour nous. Et tout le profit !

Remarquez, ils ont pas attendu le traité de Paris pour se libérer du joug de Yalta, et venir tambouriner à nos portes, les malheureux. Il y en a tellement en Autriche qu'elle est obligée de les rapatrier, pareil que les boat people gentiment priés de reprendre le large. Et en RFA, une RFA débordée, envahie, assiégée, y compris par des juifs venus de l'Est et même d'Israël, ils sont vraiment pas rancuniers, on a rouvert les camps. Pas de la mort, non. De l'espoir.

La vitesse de 50 km/heure en ville et la ceinture à l'arrière deviennent obligatoires

La réduction de 60 à 50 km/heure de la vitesse maximum en agglomération et le port de la ceinture de sécurité à l'arrière des véhicules deviennent obligatoires à partir du vendredi 1ᵉʳ décembre.

Le gouvernement poursuit méthodiquement l'objectif de ramener durablement l'hécatombe routière en dessous du seuil des dix mille morts par an. La réduction à 50 km/heure de la vitesse maximum en ville s'inscrit dans cette démarche. *« Dix km/heure de moins en agglomération, cela peut paraître dérisoire*, explique M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, dans un entretien au *Monde*, *mais je rappelle qu'il faut trente-six mètres pour s'arrêter à 60 km/heure et dix-neuf mètres seulement à 50 km/heure. Trente cinq pour cent des tués de la circulation sont relevés en ville. Nous voulons protéger les piétons, les enfants, les cyclistes, les distraits. Pour eux, ces dix kilomètres de différence sont une question de vie ou de mort. »*

« D'autre part, poursuit le secrétaire d'Etat à la sécurité routière, *à 50 km/heure, les automobilistes eux-mêmes ne se tuent plus. Cela a été vérifié en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas et même dans des villes françaises comme Strasbourg, Saint-Etienne ou Limoges, où la réduction de la vitesse a diminué de 20 % le nombre des accidents et celui des blessés. Nous pensons ainsi épargner au moins quatre cents vies par an et si notre action est relayée par les maires, les écoles et la presse locale, cette modération de la vitesse en ville devrait s'étendre à l'ensemble du réseau routier. »*

Le port obligatoire de la ceinture arrière est moins évident et apparaît à certains comme un gadget. *« C'est tout, sauf ça !*, rétorque M. Sarre. *En 1989, neuf cents passagers ont été tués en France à l'arrière des voitures. Si tous les adultes avaient bouclé leur ceinture, quatre cents seraient encore en vie. Nous jouons là une partie difficile, car cette mesure n'est pas simple à expliquer. Les automobilistes croient qu'ils sont protégés à l'arrière parce qu'ils se trouvent derrière un siège, mais un homme pèse très vite une tonne en cas de décélération brutale et il n'est pas de siège qui tienne. Quant aux enfants, ils se transforment en projectiles à travers le pare-brise. Cela ne pardonne pas. »*

Il existe pourtant plusieurs cas de figure. Lorsqu'il s'agira d'un véhicule ancien non équipé de ceintures, aucune obligation ne sera faite d'installer celles-ci. Les véhicules construits depuis le 1ᵉʳ janvier 1988 sont, eux, équipés de deux ceintures aux places arrières. Leurs occupants seront contraints de les mettre – y compris dans un taxi – sous peine d'une amende de 230 F.

La troisième place arrière – non équipée – possède les ancrages nécessaires à la fixation d'une ceinture abdominale qui demeurera facultative. Les enfants de plus de dix ans devront être arrimés. *« Je sais que ce sera plus facile à dire qu'à faire*, reconnaît le secrétaire d'Etat. *A cet âge, on veut bouger et jouer. Lors des longs trajets, nous conseillons aux parents de les laisser se défouler à l'occasion d'arrêts un peu prolongés. »*

Pour les moins de dix ans, la liberté restera de règle, puisque les ceintures ne sont pas adaptées à leur petite taille mais, dès le 1ᵉʳ janvier 1992, des systèmes de retenue appropriés seront rendus obligatoires. A tous ceux qui redoutent de se trouver coincés par leur ceinture en cas d'incendie ou d'immersion de leur véhicule, M. Sarre répond *« qu'elle permet au contraire de garder sa conscience dans des circonstances où l'on doit faire preuve de tous ses réflexes. En cas d'incendie, elle divise par trois le risque des morts et en cas d'immersion, elle multiplie par trois les chances de survie. »*

ALAIN FAUJAS

□ **COLOMBIE : enlèvements.** – Trois ingénieurs américains travaillant pour la compagnie colombienne Ecopetrol ont été enlevés dimanche 25 novembre dans la région de Tibu, par le groupe de guérilla ELN, qui a séquestré un homme d'affaires suisse, M. Michael Maeder, dans le département de Cauca. – *(AFP, UPI.)*